



Sommaire

Principaux développements en 2008	1
Avant-propos	2
Structure, stratégie et informations aux actionnaires	5
Résultat du groupe en 2008	13
Division Belgique	24
Division Europe centrale, orientale et Russie	31
Division Merchant Banking	39
Division European Private Banking	45
Division Services et Opérations communs	50
Gestion de la valeur et des risques	55
Responsabilité sociétale de l'entreprise	77
Gouvernance d'entreprise	83
Comptes annuels consolidés	93
Rapport du commissaire	94
Compte de résultats consolidé	95
Bilan consolidé	96
État consolidé des variations des capitaux propres	97
Tableau des flux de trésorerie consolidés	99
Annexes aux méthodes comptables	101
Annexes relatives à l'information par segment	105
Annexes relatives au compte de résultats	109
Annexes relatives au bilan	116
Autres annexes	135
Comptes annuels non consolidés	141
Glossaire des ratios utilisés	147

Où trouver plus d'informations sur ...

- Structure de l'actionariat du groupe :
Structure, stratégie et informations aux actionnaires, sous Actionnaires
- Transaction avec l'État belge visant à renforcer le capital :
Comptes annuels consolidés, Annexe 35
- Transaction avec le gouvernement flamand visant à renforcer le capital :
Comptes annuels consolidés, Annexe 42
- Ratings de crédit du groupe :
Structure, stratégie et informations aux actionnaires, sous Ratings
- Exposition du groupe au risque des placements structurés :
Gestion de la valeur et des risques, sous Investissements en produits structurés de crédit
- Solvabilité du groupe :
Gestion de la valeur et des risques, sous Solvabilité et capital économique
- Rémunérations des membres du Comité de direction :
Gouvernance d'entreprise, sous Rémunérations versées aux membres du Comité de direction

Champ d'activité KBC est un groupe de bancassurance intégré desservant principalement des clients retail, private banking et de PME. Le groupe occupe des positions dominantes sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale où il met l'accent sur la bancassurance retail, la gestion de fortune et les services aux entreprises. En outre, il déploie aussi ses activités de private banking et de services aux entreprises dans une sélection de pays européens. Dans le reste du monde, il suit une politique de présence sélective dans certains pays ou régions.

Chiffres clés non financiers, 31-12-2008*

Actionnaires

KBC Ancora	23%
Cera	7%
MRBB	12%
Autres actionnaires stables	11%
Sociétés du groupe KBC	5%
Free float	42%
Total	100%

Clients (estimations)

Belgique	3,9 millions
Europe centrale, orientale et Russie	8,5 millions

Agences bancaires

Belgique	879
Europe centrale, orientale et Russie	1 411

Agences d'assurances

Belgique	530
Europe centrale et orientale	14 114

Effectif, en ETP

Belgique	18 149
Europe centrale, orientale et Russie	35 583
Reste du monde	5 547
Total	59 279

Ratings (18 mars 2009)	KBC Bank (rating à long terme)	KBC Assurances (claims paying ability)	KBC Groupe SA (rating à long terme)
Fitch	A+	AA-	A+
Moody's	Aa3	-	A1
Standard & Poor's	A	A	A-

* Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons aux tableaux et analyses détaillés plus loin dans le présent rapport.

REMARQUES CONCERNANT LA LECTURE DU PRÉSENT RAPPORT ANNUEL

NOM DE LA SOCIÉTÉ Partout où il est question de KBC, du groupe ou du groupe KBC dans le présent rapport annuel, il faut entendre l'entité consolidée, c'est-à-dire KBC Groupe SA, y compris ses filiales et sous-filiales. Lorsqu'il est question de KBC Groupe SA, il s'agit uniquement de l'entité non consolidée. KBC Bancassurance Holding désigne l'ancienne entité KBC d'avant la fusion avec Almanij.

TRADUCTION Le présent rapport annuel est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise fait foi. Les autres versions sont des traductions officieuses. KBC garantit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter toute différence de contenu entre les différentes versions linguistiques. S'il devait malgré tout y avoir certains écarts, le texte néerlandais prime.

COMMUNICATIONS CONCERNANT LES PRÉVISIONS Les perspectives, prévisions et déclarations relatives aux développements futurs contenues dans le présent rapport annuel sont bien sûr fondées sur des suppositions et dépendent d'une série de facteurs situés dans le futur. Il est dès lors possible qu'elles s'écartent (fort) de la réalité.

Chiffres clés financiers¹

Bilan et avoirs en gestion en fin de période, en millions d'EUR	2004	2005	2006	2007	2008
Total du bilan	285 163	325 801	325 400	355 597	355 317
Prêts et avances à la clientèle	111 177	119 475	127 152	147 051	157 296
Titres	98 862	125 810	111 959	105 023	94 897
Dépôts de la clientèle et titres de créance	157 712	171 572	179 488	192 135	196 733
Provisions techniques brutes et dettes de contrats d'investissement, assurance	17 190	22 394	25 121	26 833	26 724
Capitaux propres des actionnaires	12 328	15 751	17 219	17 348	14 210
Actifs pondérés par le risque, activités bancaires (Bâle I jusqu'en 2006, Bâle II à partir de 2007)	105 768	117 730	128 968	135 146	141 370
Avoirs en gestion	156 677	196 358	208 560	230 890	206 842
Résultats, en millions d'EUR					
Total des produits	7 632	8 370	9 650	9 802	4 827
Charges d'exploitation	-4 944	-4 914	-4 925	-5 219	-5 600
Réductions de valeur	-365	-103	-175	-267	-2 234
Bénéfice net, part du groupe	1 615	2 249	3 430	3 281	-2 484
Bénéfice net par action, ordinaire, en EUR	4,48	6,26	9,68	9,46	-7,31
Bénéfice net par action, dilué, en EUR	4,39	6,15	9,59	9,42	-7,28
Résultats sous-jacents², en millions d'EUR					
Total des produits (sous-jacents)	7 632	8 323	8 738	9 481	9 172
Charges d'exploitation (sous-jacents)	-4 944	-4 794	-4 976	-5 164	-5 591
Réductions de valeur (sous-jacents)	-365	-54	-175	-191	-743
Bénéfice net, part du groupe (sous-jacent)	1 615	2 306	2 548	3 143	2 270
Bénéfice net par action, ordinaire, en EUR (sous-jacent)	4,48	6,42	7,19	9,06	6,68
Bénéfice net par action, dilué, en EUR (sous-jacent)	4,39	6,27	7,13	9,02	6,66
Bénéfice net par division (sous-jacent)					
Belgique	-	1 096	1 104	1 364	1 145
Europe centrale, orientale et Russie	-	327	426	641	687
Merchant Banking	-	821	871	965	418
European Private Banking	-	190	181	211	161
Centre de groupe	-	-127	-33	-36	-140
Titre KBC					
Nombre d'actions en circulation en fin de période, en milliers	310 849	366 567	363 217	355 115	357 753
Capitaux propres par action, fin de période, en EUR	33,6	43,8	49,2	50,7	31,5
Cours le plus haut de l'exercice, en EUR	59,8	79,0	93,3	106,2	95,0
Cours le plus bas de l'exercice, en EUR	37,3	56,0	76,2	85,9	18,2
Cours moyen de l'exercice, en EUR	49,2	66,4	85,9	95,8	65,2
Cours de clôture de l'exercice, en EUR	56,5	78,7	92,9	96,2	21,5
Dividende brut par action, en EUR	1,84	2,51	3,31	3,78	0,0
Capitalisation boursière, fin de période, en milliards d'EUR	17,6	28,8	33,7	34,2	7,7
Ratios					
Rendement des capitaux propres	14%	18%	24%	21%	-18%
Rendement des capitaux propres, fondé sur le résultat sous-jacent	14%	18%	18%	20%	16%
Ratio charges/produits, activités bancaires	65%	60%	53%	56%	104%
Ratio charges/produits, activités bancaires, fondé sur le résultat sous-jacent	65%	58%	58%	57%	64%
Ratio combiné, assurances dommages	95%	96%	96%	96%	95%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,20%	0,01%	0,13%	0,13%	0,70%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires, fondé sur le résultat sous-jacent	0,20%	0,01%	0,13%	0,13%	0,46%
Ratio Tier 1, activités bancaires (Bâle I jusqu'en 2006, Bâle II à partir de 2007)	10%	9%	9%	9%	10% / 11% ³
Ratio de solvabilité, assurance	347%	385%	374%	265%	188%

¹ Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons aux tableaux et analyses détaillés plus loin dans le présent rapport. Les données de 2004 se fondent sur l'entité combinée KBC-Almanij (à l'exception du nombre d'actions et de la capitalisation boursière, pour lesquels il s'agit exclusivement de KBC Bancassurance Holding) ; pour les chiffres 2004, les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 n'ont en outre pas été appliquées et le bénéfice sous-jacent a été assimilé au bénéfice net, si bien que les chiffres ne sont pas tout à fait comparables avec ceux des années suivantes. La définition du Total des produits et des Résultats sous-jacents ayant été modifiée en 2008, les données correspondantes ont été adaptées avec effet rétroactif pour les années antérieures.

² Les résultats sous-jacents ne tiennent pas compte d'éléments exceptionnels, de variations de juste valeur des certains instruments de couverture d'ALM et, à partir de 2007, de l'impact direct de la crise financière. Pour une explication plus détaillée, consulter le chapitre Résultat du groupe en 2008.

³ Pro forma après la transaction de renforcement du capital conclue avec le gouvernement flamand en janvier 2009.

Principaux développements en 2008

Avril

- Rachat de la société de gestion de fortune française Richelieu Finance.

Mai

- Danny De Raymaecker entre au Comité de direction du groupe et devient CEO de la division Belgique. Il remplace Frans Florquin.

Juin

- Dixième anniversaire de la fondation du groupe KBC : il y a exactement dix ans, la Kredietbank, la Banque CERA et ABB Assurances fusionnaient pour former un groupe de bancassurance intégré.
- Lors de l'Investor Day organisé à Moscou, l'importance de l'Europe centrale, orientale et de la Russie a été réaffirmée.

Juillet

- Rachat d'Istrobanka en Slovaquie ; la part de marché de KBC dans ce pays atteignant sa cible de 10%.
- KBC relève sensiblement le taux d'intérêt sur les comptes d'épargne classiques en Belgique.
- KBC se voit attribuer le prix de meilleure banque belge par Euromoney Awards for Excellence.

Août

- Lancement du nouveau site internet *corporate*, www.kbc.com.

Septembre

- Les difficultés de Lehman Brothers causent de graves remous sur les marchés financiers et détruisent la confiance entre les banques.

Octobre

- Les réductions de valeur substantielles sur CDO à la suite des révisions en baisse des ratings par Moody's entraînent pour la première fois une perte trimestrielle.
- À la suite de l'exigence des marchés de ratios de capital plus élevés pour les établissements financiers, le capital de base de KBC est accru de 3,5 milliards d'euros par l'émission d'instruments de capital souscrits par l'État belge.

Novembre

- KBC partage avec Umicore le prix du Meilleur rapport de développement durable.
- La revue The Banker décerne au groupe le prix de *Best Bank* en Belgique et en Hongrie.
- Signature d'une joint-venture pour les activités de gestion de fortune en Inde.
- Révision en baisse des ratings du groupe par Standard & Poor's.

Décembre

- Finalisation de l'accord conclu avec le gouvernement belge sur les mesures de renforcement du capital.
- Révision en baisse des ratings du groupe par Fitch.
- Réduction du taux d'intérêt sur les comptes d'épargne classiques et les crédits logement, à la suite de l'abaissement des taux par la BCE.
- Face à la détérioration de la situation économique, KBC annonce des compressions de coûts internes proactives.
- Nouvelles réductions de valeur substantielles sur CDO à la suite des révisions en baisse des ratings par Moody's.

Événements survenus après la date du bilan

Janvier 2009

- Accord avec le gouvernement flamand sur des mesures supplémentaires de renforcement du capital, le capital de base étant accru de 2 milliards d'euros, avec possibilité d'une injection complémentaire de 1,5 milliard d'euros.
- Révision en baisse des ratings du groupe par Moody's.

Mars 2009

- Abaissement des ratings du groupe par Standard & Poor's.

Avant-propos Après une période relativement longue de forte croissance, l'économie mondiale a été sérieusement secouée en 2008. Citons parmi d'autres les amples fluctuations des prix des matières premières, du pétrole et des denrées alimentaires, les fluctuations des cours de change et finalement, depuis fin septembre, la plus grave crise financière des dernières décennies.

Malgré la tourmente financière, notre groupe n'a éprouvé aucun problème de liquidité. De même, notre solvabilité – reflétée entre autres dans le ratio Tier 1 – est restée particulièrement robuste jusqu'à ce que la crise n'éclate dans toute sa vigueur dans la seconde quinzaine de septembre, à tel point même que de nombreux investisseurs et analystes ont cru jusqu'alors que nous étions surcapitalisés.

Cependant, lorsqu'en peu de temps bon nombre de nos concurrents se sont vu offrir la possibilité de renforcer considérablement leurs réserves de capital par des injections des pouvoirs publics et que le marché s'est mis à considérer ces ratios de solvabilité accrus comme la norme, nous risquions de perdre notre position robuste en termes de solvabilité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé fin octobre de conclure une transaction avec le gouvernement belge en vue de renforcer encore davantage les ratios de notre capital de base par l'émission de 3,5 milliards d'euros d'instruments de capital souscrits par l'État belge. Début 2009, le second choc boursier et l'aggravation des perspectives économiques ont encore fait monter la pression, nous contraignant à un nouveau renforcement du capital. Le 22 janvier 2009, nous avons annoncé une transaction similaire avec le gouvernement flamand pour un montant de 2 milliards d'euros, avec possibilité d'une injection supplémentaire de 1,5 milliard d'euros.

Malgré nos fondamentaux solides, nos résultats publiés n'ont pas échappé aux conséquences de la crise. Pour la première fois depuis que le groupe existe, nous avons essuyé une perte nette de quelque 2,5 milliards d'euros, même si celle-ci est en grande partie imputable à la comptabilisation de pertes de valeur – 4 milliards d'euros avant impôts – sur notre portefeuille de CDO. Ces pertes de valeur ont été imputées à charge de notre compte de profits et pertes, alors que nombre de nos concurrents les mettent à charge de leurs capitaux propres, de sorte qu'elles n'ont aucune incidence sur le bénéfice net publié. Ceci s'explique par le fait que, contrairement à de nombreux autres établissements financiers, nos CDO ne contiennent pas d'*obligations physiques* mais des produits dérivés ce qui, économiquement parlant, revient pratiquement au même.

En outre la crise a aussi provoqué, chez les investisseurs, un changement de comportement qui s'est entre autres traduit par un tassement des ventes de fonds d'investissement et de certaines assurances placement. Nous avons aussi dû constituer des provisions pour pertes sur crédits plus substantielles, entre autres sur les banques américaines et islandaises en difficulté. Par-dessus tout cela, le krach boursier a entraîné d'importantes réductions de valeur sur le portefeuille d'actions de notre pôle assurance.

Néanmoins, abstraction faite de l'incidence directe de la crise financière sur nos résultats (les réductions de valeur sur obligations de certaines banques américaines et islandaises, sur produits structurés et actions) et de certains autres éléments exceptionnels, notre groupe a assez bien tiré son épingle du jeu, dégageant un bénéfice net *sous-jacent* de 2,3 milliards d'euros. Ce résultat est en grande partie à mettre à l'actif de notre division Europe centrale, orientale et Russie, dont la contribution à l'exercice a totalisé 687 millions d'euros, en hausse de 7% par rapport à l'année record 2007. Les résultats sous-jacents des autres divisions – Belgique, Merchant Banking et European Private Banking – se sont inscrits en baisse, de 1 145, 418 et 161 millions d'euros respectivement.

Nul ne sait jusqu'à quand l'onde de choc de la crise secouera les marchés. Maintes prévisions quant à l'ampleur et aux conséquences de la crise ont en tout cas vite été rattrapées par la réalité. 2009 s'annonce donc plus que probablement comme une année difficile. Le changement de comportement des investisseurs érode, entre autres, nos revenus de commissions et la pression ne diminuera qu'à la faveur d'un regain de confiance. En outre notre résultat reste fort sensible aux fluctuations des cours des actions et il ne fait guère de doute que la dégradation de l'économie réelle gonflera les pertes sur crédits ce qui, vu les pertes particulièrement faibles des dernières années, ne surprendra personne. De toute manière, le contexte financier dans lequel nous opérerons sera fort différent à l'avenir. La Belgique, notre base domestique, est d'ailleurs un bon exemple des changements du paysage financier auxquels nous assisterons sous peu. Nous devons donc prendre les mesures qui s'imposent – nous avons déjà d'ailleurs commencé – afin de nous repositionner et de nous renforcer dans notre nouvel environnement, en continuant de bâtir sur les fondations les plus précieuses à notre disposition. Concrètement, cela signifie que plus que jamais, nous nous concentrerons sur une croissance contrôlée de nos actifs, que nous limiterons sévèrement les coûts et que nous évaluerons nos activités non stratégiques.



André Bergen

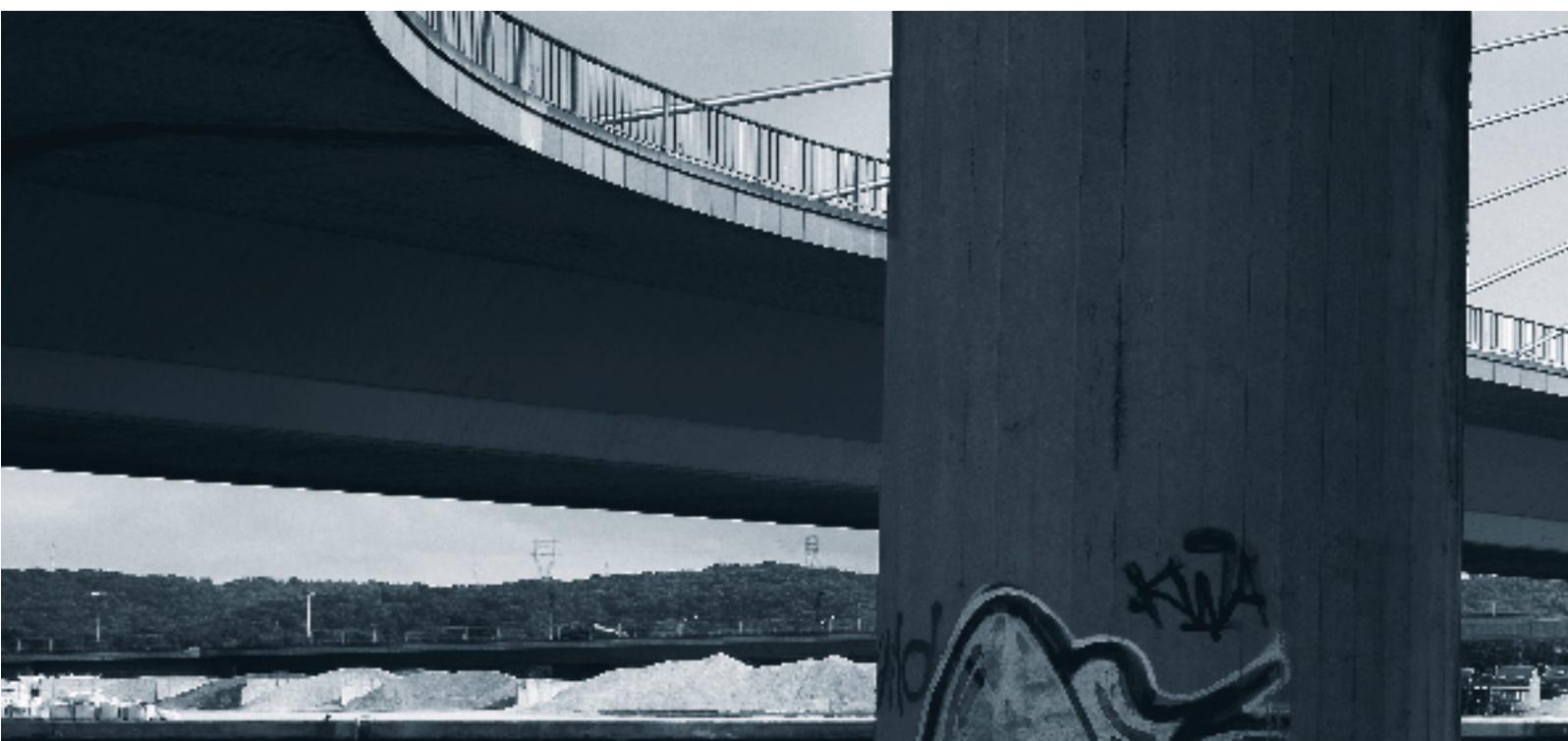
Jan Huyghebaert

La crise du crédit a presque éclipsé le fait – plus positif – que 2008 aura aussi été un millésime particulier pour notre groupe. Nous avons en effet fêté notre dixième anniversaire. C'est en effet en juin 1998 que la fusion de la Kredietbank, de la Banque CERA et d'ABB Assurances a donné vie à un groupe de bancassurance européen de premier plan. La forte expansion en Europe centrale et orientale qui a suivi et la fusion avec Almanij, la société mère de l'époque, ont eu pour effet qu'en dix ans, le total du bilan a plus que doublé, que nos effectifs ont été multipliés par trois et que le volume de nos avoirs en gestion a été multiplié par cinq. Actuellement, notre groupe, fort d'un effectif de près de 60 000 personnes dans plus de 30 pays, dessert pas moins de 12 millions de clients et est même probablement le bancassureur européen le plus intégré.

Plus que jamais, il est justifié de clore notre avant-propos en remerciant tous les clients qui nous sont restés fidèles malgré les turbulences du marché financier. Bien sûr nos remerciements vont aussi à notre personnel dont le professionnalisme et l'engagement a en grande partie permis à notre groupe de résister malgré ces temps difficiles. Enfin, nous remercions bien sûr aussi nos actionnaires qui nous ont soutenus tout au long de cette année boursière, qui restera dans les annales comme l'une des plus exécrables que nous ayons connues. Nous les assurons que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour rester dignes de leur confiance et continuer à renforcer notre position.

André Bergen,
Président du Comité de direction
du groupe KBC

Jan Huyghebaert,
Président du Conseil d'administration
du groupe KBC



Structure, stratégie et informations aux actionnaires



Structure juridique et de management

La structure juridique du groupe est reproduite dans le tableau ci-dessous. Le groupe se compose d'un holding – KBC Groupe SA – qui contrôle trois sociétés : KBC Bank, KBC Assurances et KBL European Private Bankers (ci-après

dénommée KBL EPB). Chacune de ces sociétés compte en outre plusieurs filiales et sous-filiales.

KBC Groupe SA

100%
KBC Bank

100%
KBC Assurances

99,9%
KBL EPB

La structure du management du groupe s'appuie sur cinq divisions. Chacune de ces divisions a son comité de gestion opérant sous le Comité de direction du groupe et contrôlant tant les activités bancaires que les activités d'assurances. Ces comités de gestion sont présidés par un Chief Executive Officer ou CEO (dans le cas de la division Services et Opérations communs, par le

Chief Operations Officer ou COO du groupe). Les CEO des divisions et le COO forment, ensemble avec le Group Chief Executive Officer (CEO du groupe) et le Group Chief Financial and Risk Officer (CFRO du groupe), le Comité de direction du groupe. Vous trouverez une description de chaque division dans les chapitres du présent rapport annuel qui leur sont consacrés.

Comité de direction Groupe

Et services de support au niveau du groupe

Division
Belgique

Division
Europe centrale, orientale
et Russie

Division
Merchant Banking

Division
European
Private Banking

Division Services et Opérations communs

Orientation stratégique

1 UN BANCASSUREUR INTÉGRÉ ... Le groupe KBC est un bancassureur intégré. Cela signifie que les activités ne sont pas dirigées dans une optique soit bancaire, soit d'assurance séparément mais de manière totalement intégrée, par les divisions, qui englobent à la fois des activités bancaires et d'assurances. De même, l'offre de produits n'émane pas des pôles banque et assurance séparément, mais est déterminée par les besoins du client, qui peut ainsi choisir le produit bancaire ou d'assurance le plus approprié.

2 ... DESSERVANT UNE CLIENTÈLE PRINCIPALEMENT RETAIL ET PRIVATE BANKING ET DE PME ... Le groupe KBC s'adresse principalement aux clients retail, private banking et aux PME midcaps, à qui il propose une gamme aussi complète que possible de produits bancaires, d'assurances et de gestion de fortune. Il est également actif dans les services aux grandes entreprises et les activités de marché.

3 ... GÉOGRAPHIQUEMENT CENTRÉ SUR LA BELGIQUE ET L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ... Le groupe se concentre sur la Belgique et l'Europe centrale et orientale où il déploie l'ensemble de ses activités et dessert tous les groupes cibles de la clientèle.

En Belgique, le groupe se classe parmi les trois premiers groupes financiers du pays et occupe même une position de leader dans certains domaines, comme les investissements. Le groupe a pour stratégie de préserver sa position dominante sur ce marché et de la renforcer autant que possible.

En Europe centrale et orientale, KBC compte parmi les cinq premiers établissements financiers. Notre présence dans cette région en pleine croissance se traduit en premier lieu par des positions importantes sur les marchés bancaires et d'assurances en Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Bulgarie. Sur ces différents marchés, le groupe a l'intention de maintenir ou même d'étendre ses activités de bancassurance. KBC a également une présence limitée en Roumanie et en Serbie. Depuis 2007, le groupe a aussi étendu sa présence bancaire en Russie où il vise, à terme, un développement contrôlé de sa présence.

4 ... ET AVEC UNE PRÉSENCE SÉLECTIVE DANS LE RESTE DU MONDE Hormis ses marchés domestiques que sont la Belgique, l'Europe centrale, orientale et la Russie, le groupe déploie aussi ses activités dans plusieurs pays d'Europe, aux États-Unis et en Asie du Sud-Est. Notre présence consiste en un certain nombre d'agences et de filiales de KBC Bank, qui se concentrent principalement sur la banque d'entreprise, sur certaines activités de niche et sur un réseau de boutiques private banking dans certains pays européens.



| 1 | Chris Defrancq

| 2 | Jan Vanhevel

| 3 | Etienne Verwilghen

1 KBC ou un de ses prédécesseurs (Kredietbank, CERA Bank, ABB, KBL, Gevaert).

2 Entre 1980 et 2003, André Bergen a travaillé, entre autres, pour la Générale de Banque (actuellement Fortis Banque) et Agfa Gevaert.

3 Responsabilités : les tâches dévolues au CD sont réparties parmi ses membres (voir tableau) mais tous en assument la responsabilité collégiale.

Le Comité de direction Groupe (CD) est responsable de la gestion du groupe dans les limites de la stratégie globale définie par le Conseil d'administration. Il se compose de sept membres et est présidé par le CEO du groupe. Les membres du CD sont nommés par le Conseil d'administration et certains membres du CD siègent aussi au Conseil d'administration en tant qu'administrateurs délégués. Le chapitre Gouvernance d'entreprise contient plus de renseignements sur la direction de notre groupe.

| 4 | **Herman Agneessens**| 5 | **André Bergen** (président)| 6 | **Guido Segers**| 7 | **Danny De Raymaeker**

| 1 | **Chris Defrancq** • Né en 1950 • Licencié en mathématiques (UGent) et licencié en sciences actuarielles (K.U.Leuven) • Carrière chez KBC¹ depuis 1998 • COO du groupe³ | 2 | **Jan Vanhevel** • Né en 1948 • Docteur en droit et licencié en sciences notariales (K.U.Leuven) • Carrière chez KBC¹ depuis 1971 • CEO division Europe centrale, orientale et Russie³ | 3 | **Etienne Verwilghen** • Né en 1947 • Ingénieur civil (UCL) • Carrière chez KBC¹ depuis 1983 • CEO division European Private Banking³ | 4 | **Herman Agneessens** • Né en 1949 • Docteur en droit (K.U.Leuven) • Carrière chez KBC¹ depuis 1971 • CFRO du groupe³ | 5 | **André Bergen** • Né en 1950 • Licencié docteur en sciences économiques (K.U.Leuven) • Carrière chez KBC¹ depuis 1977 et 2003² • CEO du groupe³ | 6 | **Guido Segers** • Né en 1950 • Licencié en sciences économiques appliquées (K.U.Leuven) • Carrière chez KBC¹ depuis 1974 • CEO division Merchant Banking³ | 7 | **Danny De Raymaeker** • Né en 1959 • Master of International Auditing (Universiteit Antwerpen) • Carrière chez KBC¹ depuis 1984 • CEO division Belgique³

	Date de recensement ou d'actualisation	Nombre	En %
Actions ordinaires			
KBC Ancora	1 ^{er} septembre 2008	82 216 380	23
Cera	1 ^{er} septembre 2008	25 903 183	7
MRBB	1 ^{er} septembre 2008	42 562 675	12
Autres actionnaires stables	1 ^{er} septembre 2008	39 867 989	11
Sous-total	–	190 550 227	53
Sociétés du groupe KBC	31 décembre 2008	18 216 385	5
Free float	–	148 986 210	42
Total	31 décembre 2008	357 752 822	100
Dont donnant droit au dividende ²	31 décembre 2008	341 819 369	
Obligations obligatoirement remboursables en actions (ORA)³	31 décembre 2008	0	

¹ Les données sont basées sur la date de valeur et sur les derniers recensements à la date du bilan ou avant (et sur la situation à la date du bilan pour les sociétés du groupe KBC).

² Aucun dividende ne sera versé en 2008.

³ En novembre 2008, toutes les ORA restantes ont été converties en actions. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons au chapitre Comptes annuels non consolidés.

Ratings, 18-03-2009

Fitch	Rating à long terme (+ perspective)		Rating à court terme
KBC Bank	A+	(Négatif)	F1
KBC Assurances (claims paying ability)	AA-	(Négatif)	–
KBC Groupe SA	A+	(Négatif)	F1
Moody's			
KBC Bank	Aa3	(Négatif)	P-1
KBC Groupe SA	A1	(Négatif)	P-1
Standard & Poor's			
KBC Bank	A	(Stable)	A1
KBC Assurances (claims paying ability)	A	(Stable)	–
KBC Groupe SA	A-	(Stable)	A2

Principales évolutions concernant les ratings à long terme en 2008 et début 2009 :

- En février 2008, Moody's a modifié les perspectives relatives à la note de KBC Bank et de KBC Groupe SA de *stable* en *négatif*.
- En octobre 2008, Standard & Poor's et Fitch ont adjoint aux notes de KBC Groupe SA, de KBC Bank et de KBC Assurances la mention *negative watch*.
- En novembre 2008, Standard & Poor's a réduit les notes de KBC Groupe SA, de KBC Bank et de KBC Assurances d'un cran vers le bas.
- En décembre 2008, Fitch a réduit à son tour les notes de KBC Groupe SA, de KBC Bank et de KBC Assurances d'un cran vers le bas.
- En janvier 2009, Moody's a réduit les notes de KBC Groupe SA et de KBC Bank d'un cran vers le bas.
- En mars 2009, Standard & Poor's a réduit les notes de KBC Groupe SA, KBC Bank et KBC Assurances d'un cran vers le bas.

Calendrier financier

Exercice 2008	Publication des résultats : 12 février 2009 Publication <i>embedded value</i> assurances vie : 2 avril 2009 Rapport annuel, Rapport de durabilité et Rapport sur les risques en 2008 disponibles le : 9 avril 2009 Assemblée générale : 30 avril 2009
1 ^{er} trimestre 2009	Publication des résultats : 14 mai 2009
2 ^e trimestre 2009	Publication des résultats : 6 août 2009
3 ^e trimestre 2009	Publication des résultats : 13 novembre 2009
4 ^e trimestre 2009	Publication des résultats : 11 février 2010

La version la plus récente du calendrier financier est disponible sur le site internet www.kbc.com.

Contacts pour les investisseurs, les analystes et la presse

Investor Relations Office	
E-mail	investor.relations@kbc.com
Site internet	www.kbc.com
Adresse	KBC Groupe SA, Investor Relations Office – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
Presse	
Service de Presse	Viviane Huybrecht (Directeur Communication Groupe, porte-parole)
Tél.	+ 32 2 429 85 45
E-mail	pressofficekbc@kbc.be
Site internet	www.kbc.com
Adresse	KBC Groupe SA, Communication Groupe – GCM, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Données relatives au titre KBC**Tickercodes**

Bloomberg			KBC BB
Datastream			B:KB
Reuters			KBC.BR

Actions

	2006	2007	2008
Nombre d'actions en circulation, en milliers, au 31 décembre	363 217	355 115	357 753
Nombre d'actions de distribution, en milliers, au 31 décembre	352 870	342 568	341 819
Cours le plus haut de l'exercice, en EUR	93,3	106,2	95,0
Cours le plus bas de l'exercice, en EUR	76,2	85,9	18,2
Cours moyen de l'exercice, en EUR	85,9	95,8	65,2
Cours de clôture de l'exercice, en EUR	92,9	96,2	21,5
Capitalisation boursière, en milliards d'EUR, au 31 décembre	33,7	34,2	7,7
Volume journalier moyen, nombre d'actions	670 652	784 602	1 035 638
Volume journalier moyen, en millions d'EUR	57,6	75,2	67,5
Capitaux propres par action	49,2	50,7	31,5

	KBC Groupe SA	BEL 20	DJ EURO STOXX Banks
Rendement en base annuelle, dividendes inclus			
1 an, 2007–2008	-76%	-52%	-61%
3 ans, 2005–2008	-32%	-16%	-23%
5 ans, 2003–2008	-7%	0%	-8%

Aucun dividende ne sera mis en paiement pour l'exercice 2008.

Évolution du nombre d'actions propres KBC Groupe SA

Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2007	11 474 207
Actions propres vendues en 2008, dans le cadre de l'exercice d'options sur actions KBC attribuées au personnel	-144 970
Rachat d'actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions de 3 milliards d'EUR*	2 924 265
Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2008	14 253 502

* Ce programme a été suspendu le 15 mai 2008.



Résultat du groupe en 2008

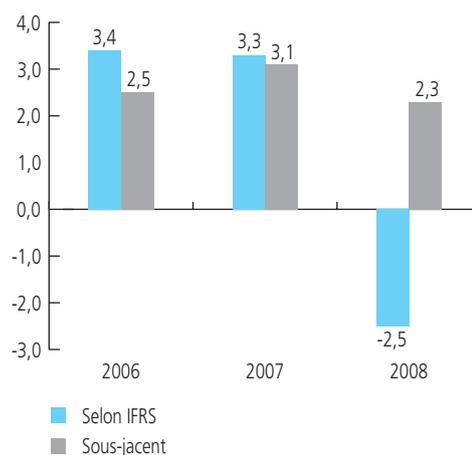


Faits marquants

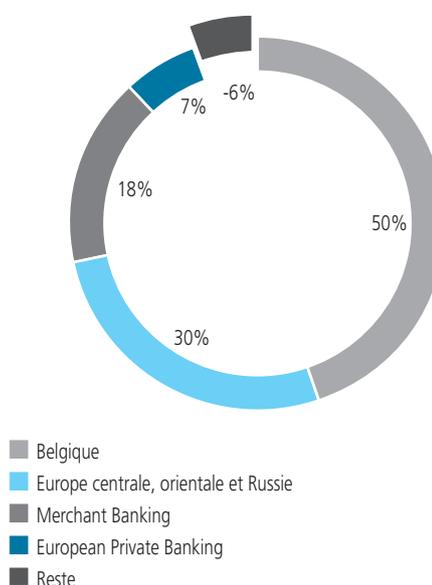
- Le groupe a accusé en 2008 une perte nette de 2,5 milliards d'euros à la suite de la crise financière et, en particulier, des réductions de valeur sur le portefeuille de crédits structurés, le portefeuille d'actions et les banques américaines et islandaises en difficulté.
- En base sous-jacente (c'est-à-dire abstraction faite de l'impact direct de la crise financière et d'autres éléments exceptionnels), le résultat net s'élève à +2,3 milliards d'euros, en recul de 28% par rapport à 2007.
- Les revenus nets d'intérêts se sont maintenus à un bon niveau (+10% en base sous-jacente). Les primes des assurances dommages ont augmenté de 4% à périmètre comparable et le ratio combiné de ces activités s'est inscrit à un excellent niveau de 95%. La crise financière s'est toutefois soldée par une hausse notable des réductions de valeur sur le portefeuille d'actions (1,1 milliard d'euros avant impôts en 2008, contre 75 millions d'euros en 2007) et sur les investissements structurés (4 milliards d'euros en 2008, contre 0,2 milliard d'euros en 2007). Les provisions pour crédits ont également augmenté, provoquant une hausse du ratio de pertes sur crédits de 13 à 70 points de base (46 points de base abstraction faite des réductions de valeur sur les banques américaines et islandaises en difficulté). La crise a en outre entraîné une baisse des ventes de fonds d'investissement et d'assurances vie de la branche 23 et, par conséquent, une diminution des revenus nets de commissions (-18% en base sous-jacente).
- Les charges se sont maintenues au même niveau que l'exercice précédent à périmètre comparable, notamment en raison de la baisse des rémunérations du personnel liées au résultat, et cela malgré l'inflation, l'extension des réseaux d'agences en Europe centrale et orientale et la constitution de provisions pour restructuration. Le ratio charges/produits sous-jacent s'est établi à 64%. Au sein du groupe, des mesures supplémentaires sont en outre mises en œuvre pour réaliser des économies additionnelles et réduire le profil de risque, et cela sans compromettre les revenus.
- L'Europe centrale et orientale reste le principal moteur de croissance du groupe, avec un rebond de 7% du bénéfice net sous-jacent. La contribution des autres divisions au bénéfice sous-jacent a baissé (Belgique -16%, Merchant Banking -57% et European Private Banking -24%).
- En base organique, les dépôts ont progressé de 2% en 2008 et le portefeuille de crédits a augmenté de 8%. Les réserves Vie en cours sont quasiment restées inchangées.
- La solvabilité a été renforcée par le biais d'une transaction avec l'État belge en décembre 2008 et avec le gouvernement flamand en janvier 2009. À fin 2008, le ratio Tier 1 pro forma (y compris l'effet des deux transactions) des activités bancaires s'élevait à 11,2% et le ratio de solvabilité des activités d'assurances se montait à 188%.

Évolution du résultat net

En milliards d'EUR



Répartition du résultat net sous-jacent par division en 2008



En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	4 089	4 992	4 459	4 910
Primes brutes acquises, assurance	3 989	4 585	3 989	4 585
Charges techniques brutes, assurance	-3 404	-3 883	-3 404	-3 883
Résultat net de la réassurance cédée	-64	-72	-64	-72
Revenus de dividendes	256	259	176	196
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 642	-3 481	1 275	933
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	682	95	461	343
Revenus nets de commissions	1 993	1 714	2 140	1 755
Autres revenus nets	619	618	450	404
Total des produits	9 802	4 827	9 481	9 172
Charges d'exploitation	-5 219	-5 600	-5 164	-5 591
Réductions de valeur	-267	-2 234	-191	-743
Sur prêts et créances	-185	-822	-185	-641
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-75	-1 333	0	-44
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	56	-1	56	13
Bénéfice avant impôts	4 373	-3 007	4 181	2 850
Impôts	-970	629	-916	-470
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	3 403	-2 379	3 265	2 381
Bénéfice après impôts, attribuable aux participations minoritaires	123	105	123	111
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	3 281	-2 484	3 143	2 270
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	135 146	141 370	135 146	141 370
Capital, fin de période	17 348	14 210	17 348	14 210
Rendement des capitaux propres (ROE)	21%	-18%	20%	16%
Ratio charges/produits, activités bancaires	56%	104%	57%	64%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	96%	95%	96%	95%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,13%	0,70%	0,13%	0,46%

Pour la définition des ratios, nous vous renvoyons au glossaire.

* Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies plus loin dans ce chapitre.

Le chapitre Comptes annuels consolidés fournit une vue complète du compte de résultats (entre autres), conformément aux normes IFRS, telles qu'approuvées pour leur application dans l'UE (*endorsed IFRS*).

Afin de permettre de mieux cerner l'évolution du *résultat sous-jacent*, KBC fournit également des informations à ce sujet, qui ne sont pas soumises au contrôle du réviseur externe. Les différences avec les chiffres IFRS sont les suivantes :

- Dans les chiffres IFRS, les produits des activités de marché (négoce de devises, négoce de titres, finance d'entreprise, activités de *private equity*, négoce de produits dérivés et autres) sont répartis sur différentes composantes : les plus-values réalisées et non réalisées sont reprises sous la rubrique Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ensuite abrégé en Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur), tandis que les frais de financement afférents à ces produits et les commissions payées sont respectivement repris dans les postes Revenus nets d'intérêts et Revenus nets de commissions. En outre, une partie des montants mentionnés dans les autres postes de revenus se rapporte également aux activités de marché. Dans les chiffres sous-jacents, toutes les composantes relatives aux activités de marché sont regroupées sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur.
- Dans les chiffres IFRS, les instruments de couverture ALM (qui n'entrent pas dans la catégorie des *transactions de couverture à la juste valeur du risque*

de taux d'intérêt d'un portefeuille) sont en majeure partie considérés comme des instruments de négoce et les intérêts y afférents sont par conséquent repris sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que les intérêts afférents à l'actif sous-jacent sont mentionnés sous Revenus nets d'intérêts. Dans les chiffres sous-jacents, les intérêts des instruments de couverture ALM concernés sont par conséquent déplacés vers le poste Revenus nets d'intérêts.

- Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur des instruments de couverture ALM susmentionnés sont reprises sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que la plupart des actifs sous-jacents ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Dans les chiffres sous-jacents, les variations de juste valeur en question sont dès lors éliminées (voir le tableau ci-après).
- Les chiffres sous-jacents font abstraction de tous les éléments exceptionnels (qui n'interviennent pas régulièrement dans l'activité normale de l'entreprise). Les éléments exceptionnels comprennent également l'impact direct de la crise financière. Comme cela n'était pas d'application pour le rapport annuel précédent, les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif. Il s'agit de réductions de valeur liées aux CDO en portefeuille, au portefeuille d'actions et aux risques inhérents aux banques en difficulté (Washington Mutual, Lehman Brothers et les banques islandaises). Enfin, le résultat lié aux variations de juste valeur des instruments de dette propres est également considéré comme un élément exceptionnel. Nous vous renvoyons au tableau ci-après.

Rapprochement du bénéfice selon les normes IFRS et du bénéfice sous-jacent

En millions d'EUR	Division	Principaux postes dans le compte de résultats	2007	2008
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, selon les normes IFRS			3 281	-2 484
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	Plusieurs	Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur	177	-454
Cession d'actions Intesa Sanpaolo (Italie)	Centre de groupe	Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	207	-
Cession de Banca KBL Fumagalli Soldan (Italie)	European Private Banking	Autres revenus nets	14	-
Cession de GBC (société de clearing de cartes bancaires en Hongrie)	Europe centrale, orientale et Russie	Autres revenus nets	35	-
Modification de l'assurance frais d'hospitalisation du personnel (Belgique)	Centre de groupe	Charges d'exploitation	-64	-
Réduction de valeur sur les actions Irish Life & Permanent (Irlande)	Centre de groupe	Réductions de valeur	-	-66
Gain de réévaluation sur la participation dans NLB à la suite de l'augmentation de capital (Slovénie)	Europe centrale, orientale et Russie	Autres revenus nets	-	40
Cession de la participation dans Prague Stock Exchange (Tchéquie)	Merchant Banking	Autres revenus nets	-	33
Perte liée à l'arrêt de certaines activités de produits dérivés de KBC Financial Products	Merchant Banking	Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur	-	-245
Variations de juste valeur d'instruments de dette propres	Centre de groupe	Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur	-	371
Réductions de valeur sur CDO en portefeuille*	Plusieurs	Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur	-195	-4 004
Réductions de valeur sur actions en portefeuille	Plusieurs	Réductions de valeur, Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-75	-1 101
Réductions de valeur sur les banques américaines et islandaises en difficulté	Plusieurs	Réductions de valeur	0	-439
Autres éléments exceptionnels	-	-	42	9
Impôts et intérêts de tiers relatifs aux éléments susmentionnés	-	Impôts et Bénéfice après impôts, attribuable aux participations minoritaires	-2	1 104
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	-	-	3 143	2 270

* Y compris 147 millions d'euros liés à d'autres ABS en 2008.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation en 2008 sont décrites à l'Annexe 41 du chapitre Comptes annuels consolidés. L'impact global sur le résultat net du groupe des modifications du périmètre

de consolidation et des écarts de change des principales monnaies autres que l'euro a été limité (environ +65 millions d'euros pour un résultat net de -2 484 millions d'euros).

Analyse du total des produits

Total des produits du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	4 089	4 992	4 459	4 910
Primes brutes acquises, assurance	3 989	4 585	3 989	4 585
Non-vie	1 826	2 052	1 826	2 052
Vie	2 163	2 533	2 163	2 533
Charges techniques brutes, assurance	-3 404	-3 883	-3 404	-3 883
Non-vie	-1 085	-1 205	-1 085	-1 205
Vie	-2 319	-2 678	-2 319	-2 678
Résultat net de la réassurance cédée	-64	-72	-64	-72
Revenus de dividendes	256	259	176	196
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 642	-3 481	1 275	933
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	682	95	461	343
Revenus nets de commissions	1 993	1 714	2 140	1 755
Activités bancaires (y compris holding)	2 363	2 185	2 507	2 226
Activités d'assurances	-370	-471	-368	-471
Autres revenus nets	619	618	450	404
Total des produits	9 802	4 827	9 481	9 172
Division Belgique	3 775	2 247	3 675	3 548
Division Europe centrale, orientale et Russie	2 395	2 469	2 345	3 002
Division Merchant Banking	2 535	-480	2 661	2 145
Division European Private Banking	772	411	774	674
Centre de groupe	324	180	26	-196

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif.

Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 4 992 millions d'euros en 2008 ou 4 910 millions d'euros en base sous-jacente, en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent. Hormis l'impact des nouvelles acquisitions et des écarts de change, cette progression est notamment attribuable aux volumes des crédits et des dépôts du groupe, qui ont augmenté de respectivement 8% et 2% sur un an, la division Europe centrale, orientale et Russie se distinguant par un rebond de +25% des crédits et de +8% des dépôts (et cela même abstraction faite de l'impact positif des nouvelles acquisitions et des fluctuations de change). Les dépôts ont également enregistré une hausse notable (+6%) en Belgique. En outre, la marge nette d'intérêts moyenne a augmenté de 12 points de base en Europe centrale et orientale. Notons en revanche l'impact négatif en Belgique de la hausse de la rémunération des dépôts et, en particulier, du taux de base des dépôts d'épargne à partir du 1^{er} juillet 2008. Pour le groupe dans son ensemble, la marge nette d'intérêts des activités bancaires a reflué de 4 points de base à 1,68%.

Poursuivant leur tendance haussière des années précédentes, les primes brutes acquises des assurances dommages ont affiché une progression annuelle de 4%, à 2 052 millions d'euros, à périmètre comparable. Un bon résultat technique pour les assurances dommages a été enregistré dans toutes les divisions : le ratio combiné s'est élevé à 95% pour l'ensemble du groupe, contre 96% en 2007. Il s'est maintenu en deçà de 100% dans toutes les divisions (96% dans la division Belgique, 95% dans la division Europe centrale, orientale et Russie et 87% dans la division Merchant Banking). Le ratio de mise en réserve s'est établi à 165% en 2008. Le résultat net de la réassurance cédée est ressorti à -72 millions d'euros, contre -64 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Conformément aux normes IFRS, les primes des assurances vie (2 533 millions d'euros) n'incluent pas certains types d'assurances vie (principalement les assurances vie liées à des fonds d'investissement, aussi connues sous la dénomination 'branche 23'). Si l'on prend en compte les primes de ces produits, les primes s'élèvent à 4,2 milliards d'euros en 2008 (dont 3,2 milliards d'euros

pour la branche 21 et 1 milliard d'euros pour la branche 23), en hausse de près de 20% par rapport à 2007, malgré la rémunération accrue des instruments classiques de dépôt bancaire. En 2008, les réserves Vie ont en gros fait du surplace à 23 milliards d'euros par rapport à fin 2007.

Le bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ci-après dénommé *résultat du négoce et de juste valeur*) s'est élevé à -3 481 millions d'euros en 2008, contre +1 642 millions d'euros pour l'exercice précédent. Si a) on fait abstraction des ajustements de juste valeur des instruments de couverture ALM, dont l'instrument sous-jacent n'est pas comptabilisé à la juste valeur selon les normes IFRS, b) on ajoute au bénéfice des activités de négoce tous les revenus y afférents qui tombent sous d'autres postes de produits selon les normes IFRS et c) on exclut la perte exceptionnelle due à l'arrêt de certaines activités de produits dérivés de KBC Financial Products, l'impact positif de la variation de juste valeur d'instruments de dette propres et l'influence négative des réductions de valeur des CDO en portefeuille (cf. infra), le résultat du négoce et de juste valeur sous-jacent s'élève à 933 millions d'euros, contre 1 275 millions d'euros en 2007.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les ajustements de valeur de marché des CDO en portefeuille ne sont pas compris dans le résultat sous-jacent mais bien dans les chiffres IFRS. Les ajustements négatifs de valeur de marché liés à ces instruments se sont élevés à -4,0 milliards d'euros avant impôts en 2008, contre -0,2 milliard d'euros en 2007. Les ajustements négatifs de valeur en 2008 s'expliquent par les abaissements de rating des tranches CDO, le risque de contrepartie accru des assureurs de crédits monolignes et le creusement des différentiels de taux d'intérêt. KBC a par ailleurs décidé d'amortir totalement de manière proactive toutes les CDO *mezzanine* (à savoir toutes les CDO à l'exclusion des tranches *super senior*) constituées par KBC Financial Products, de manière à ce que les fluctuations de valeur des CDO concernées n'aient plus aucune influence sur l'évolution future des résultats.

La majorité de ces moins-values a eu un impact direct sur le bénéfice net de KBC, tandis que de nombreux concurrents comptabilisent les réductions de valeur des CDO directement dans les capitaux propres sans affecter le bénéfice net. Contrairement à de nombreux concurrents, KBC détient en effet en portefeuille des CDO contenant très peu d'obligations physiques mais des dérivés. Conformément aux règles comptables en vigueur, les variations de valeur des dérivés doivent être comptabilisées dans le compte de résultats.

KBC a toutefois comptabilisé les variations de valeur de la majorité des autres *Asset Backed Securities (ABS)* via les capitaux propres. Elles se montent à -1,4 milliard d'euros en 2008, contre -0,1 milliard d'euros pour l'exercice précédent.

De plus amples informations sur le portefeuille d'investissements structurés (CDO et autres *Asset Backed Securities*) sont fournies dans le Rapport sur les risques, disponible sur www.kbc.com.

Le bénéfice net réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (*plus-values réalisées*) s'est inscrit à 95 millions d'euros en 2008 ou 343 millions d'euros en base sous-jacente. Il porte essentiellement sur des actions du portefeuille d'investissement du pôle assurance. La baisse des plus-values réalisées par rapport à 2007 s'explique bien entendu par la chute notable des cours de Bourse.

Les revenus nets de commissions se sont établis à 1 714 millions d'euros, en repli de 18% en base sous-jacente par rapport à 2007. L'évolution des revenus nets de commissions ne peut pas être dissociée de la crise financière et boursière, qui a incité les investisseurs à délaissier les fonds d'investissement et certaines assurances placement pour se tourner vers les produits de dépôt classiques. Les commissions perçues du pôle banque ont dès lors diminué de 11%. Les commissions payées (principalement aux agents du pôle assurance) ont en revanche bondi de 28%, en raison de l'augmentation des ventes d'assurances et des nouvelles acquisitions. Les avoirs en gestion totaux du groupe ont baissé d'environ 10% en 2008, à 207 milliards d'euros, à la suite de la baisse des prix des actifs concernés (-12 points de pourcentage) et de l'influx net limité (+1 point de pourcentage).

Les revenus de dividendes se sont inscrits à 259 millions d'euros ou 196 millions d'euros en base sous-jacente, en hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent. Les autres revenus nets se sont établis à 618 millions d'euros, soit un statu quo par rapport à 2007. Les principaux éléments considérés comme exceptionnels en 2007 et 2008 se rapportant à ce poste sont décrits dans le tableau Rapprochement du bénéfice selon les normes IFRS et du bénéfice sous-jacent dans ce chapitre. Abstraction faite de ces éléments exceptionnels, les autres revenus nets sous-jacents se sont établis à 450 millions d'euros en 2007 et à 404 millions d'euros en 2008. Cette différence s'explique presque intégralement par le fait que le chiffre de 2007 a été dopé par un remboursement de 44 millions d'euros du système belge de garantie des dépôts.

Analyse des charges d'exploitation

Charges d'exploitation du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Charges de personnel	-3 148	-3 139	-3 094	-3 131
Frais généraux administratifs	-1 740	-1 984	-1 740	-1 984
Amortissements sur actifs immobilisés	-361	-392	-361	-392
Provisions pour risques et charges	31	-84	31	-84
Total des charges d'exploitation	-5 219	-5 600	-5 164	-5 591
Division Belgique	-1 849	-2 029	-1 849	-2 029
Division Europe centrale, orientale et Russie	-1 490	-1 878	-1 490	-1 878
Division Merchant Banking	-1 313	-1 199	-1 323	-1 191
Division European Private Banking	-487	-487	-487	-487
Centre de groupe	-80	-7	-15	-7

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif.

En 2008, les charges d'exploitation ont à première vue augmenté d'environ 7% par rapport à l'exercice précédent. En base sous-jacente et abstraction faite de l'impact des fluctuations de change et des nouvelles acquisitions, les charges se maintiennent toutefois grosso modo au même niveau que l'exercice précédent. L'impact favorable de la baisse des rémunérations variables du personnel a été en partie annulé par l'inflation, les frais liés à l'extension du réseau d'agences en Europe centrale et orientale et divers éléments exceptionnels, tels que la constitution de provisions pour restructurations et retraite anticipée.

L'évolution sous-jacente des charges correspond à +10% pour la division Belgique (dont plus de la moitié est attribuable à des éléments exceptionnels), à +7% pour la division Europe centrale, orientale et Russie (hors fluctuations de change et nouvelles acquisitions), à -10% pour la division Merchant Banking et à -6% pour la division European Private Banking (à périmètre comparable).

Le ratio charges/produits des activités bancaires s'est établi à 64% en 2008 en base sous-jacente. Le ratio charges/produits sous-jacent s'est inscrit à 71% dans la division Belgique, à 60% dans la division Europe centrale, orientale et Russie, à 57% dans la division Merchant Banking et à 73% dans la division European Private Banking.

Face à l'incertitude régnant sur les marchés financiers et à la détérioration de la situation économique, le groupe a annoncé fin 2008 d'autres mesures de compression des coûts, et cela bien entendu sans compromettre les revenus. Parmi ces mesures figurent le gel des engagements pour l'ensemble du groupe, la révision des composantes variables des salaires en Belgique, la réduction des effectifs dans la banque d'affaires et la banque privée et, plus généralement, une évaluation approfondie de toutes les activités en dehors des marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale, visant à examiner leur appartenance aux activités stratégiques, leur rentabilité et leur intensité de capital.

Analyse des réductions de valeur

Réductions de valeur du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Réductions de valeur sur prêts et créances	-185	-822	-185	-641
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	-75	-1 333	0	-44
Réductions de valeur sur goodwill	0	-25	0	-15
Réductions de valeur sur les autres actifs	-7	-54	-7	-43
Total des réductions de valeur	-267	-2 234	-191	-743
Division Belgique	-80	-652	-59	-46
Division Europe centrale, orientale et Russie	-91	-413	-90	-322
Division Merchant Banking	-55	-877	-7	-330
Division European Private Banking	-39	-223	-33	-43
Centre de groupe	-2	-69	-2	-2

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif.

Les réductions de valeur sur prêts et créances ont atteint 822 millions d'euros en 2008, en hausse notable par rapport aux 185 millions d'euros enregistrés en 2007. Ce rebond s'explique par la détérioration du climat économique et concerne principalement la division Merchant Banking (surtout les crédits aux entreprises à l'étranger) et, dans une certaine mesure, la division Europe centrale, orientale et Russie, tandis que les activités de détail belges affichent des pertes sur crédits particulièrement faibles.

Les réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente (1 333 millions d'euros) incluent les réductions de valeur sur actions et obligations du portefeuille d'investissement. Les réductions de valeur sur actions (qui concernent principalement les portefeuilles d'investissement des compagnies d'assurances du groupe) se sont inscrites à 918 millions d'euros en 2008, en nette progression par rapport à 2007 (66 millions d'euros), à la suite de la chute notable des cours de Bourse en 2008. Les réductions de valeur sur obligations ont augmenté de 9 millions d'euros à 415 millions d'euros.

Ce rebond est en majeure partie imputable à Lehman Brothers, à Washington Mutual et aux banques islandaises. Les pertes de valeur sur actions et les réductions de valeur sur les obligations des banques américaines et islandaises en difficulté sont considérées comme des éléments exceptionnels et sont donc éliminées des résultats sous-jacents.

Le ratio de pertes sur crédits (qui inclut les réductions de valeur sur les prêts et les obligations d'entreprises et bancaires) a augmenté d'un très bas niveau de 13 points de base en 2007 à 70 points de base en 2008 ou 46 points de base en base sous-jacente (c'est-à-dire hormis Lehman Brothers, Washington Mutual et les banques islandaises). KBC prévoit une nouvelle augmentation de ce ratio en 2009, vu que les pertes sur crédits suivent la conjoncture économique globale avec un certain décalage. Le ratio de pertes sur crédits sous-jacent s'est établi à 9 points de base dans la division Belgique (contre 13 points de base en 2007), à 73 points de base dans la division Europe centrale, orientale et Russie (contre 26 points de base en 2007) et à 48 points de base dans la division Merchant Banking (contre 2 points de base en 2007).

La qualité moyenne des crédits est demeurée relativement bonne en 2008. Le ratio *non-performing*, par exemple, s'est établi à 1,8% (ou 1,7% en base sous-jacente), contre 1,5% à fin 2007. Comme il réagit également aux événements avec un certain décalage, il pourrait encore se dégrader à l'avenir. À fin 2008, les crédits *non-performing* étaient couverts à 94% par (toutes) les réductions de valeur sur prêts et créances.

Les autres réductions de valeur sont en majeure partie liées à la restructuration de la banque d'affaires. Elles se composent de 25 millions d'euros liés au goodwill (contre 0 en 2007) et de 54 millions d'euros liés aux autres actifs (contre 7 millions d'euros en 2007).

Analyse des autres composantes du résultat

Autres composantes du résultat

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	56	-1	56	13
Impôts	-970	629	-916	-470
Bénéfice après impôts, attribuable aux participations minoritaires	123	105	123	111

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif.

La quote-part dans le résultat des entreprises associées s'est élevée à -1 million d'euros en 2008 et concernait principalement (à l'instar des exercices précédents) la contribution (selon la méthode de mise en équivalence) de la participation minoritaire dans Nova Ljubljanska banka en Slovénie.

Les impôts se sont élevés à +629 millions d'euros, ce qui est à mettre en rapport direct avec le résultat négatif avant impôts.

Malgré la baisse notable du bénéfice net total, les participations minoritaires dans le bénéfice net se sont inscrites à +105 millions d'euros, en ligne avec l'exercice précédent, principalement parce qu'elles comprennent le résultat (positif) revenant aux actions préférentielles.

Répartition du bénéfice par division et selon la structure juridique du groupe

Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Répartition par division				
Division Belgique	1 402	-397	1 364	1 145
Division Europe centrale, orientale et Russie	664	188	641	687
Division Merchant Banking	833	-2 164	965	418
Division European Private Banking	210	-153	211	161
Centre de groupe	172	41	-36	-140
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	3 281	-2 484	3 143	2 270
Répartition selon la structure juridique du groupe				
Banque	2 364	-1 272	2 193	1 454
Assurance	741	-987	801	744
European Private Banking	205	-146	204	155
Holding	-29	-79	-55	-83
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	3 281	-2 484	3 143	2 270

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif.

Les résultats des différentes divisions sont exposés dans les chapitres suivants. Notez que les résultats de la division Services et Opérations communs sont presque intégralement attribués aux autres divisions. Les résultats du Centre de groupe, qui comprend notamment les coûts de financement de la dette du holding et certaines charges non allouées à d'autres divisions, sont mentionnés dans le tableau récapitulatif et font l'objet de commentaires détaillés

dans l'*Extended Quarterly Report – KBC Group, 4Q 2008* disponible sur le site www.kbc.com.

La répartition intégrale du compte de résultats selon la structure juridique du groupe est décrite à la section Annexes relatives à l'information par segment du chapitre Comptes annuels consolidés.

Bilan, solvabilité et avoirs en gestion

Informations sélectionnées sur le bilan et la solvabilité du groupe KBC

En millions d'EUR	2007	2008
Total du bilan	355 597	355 317
Prêts et avances à la clientèle	147 051	157 296
Titres	105 023	94 897
Dépôts de la clientèle et titres de créance	192 135	196 733
Provisions techniques brutes et dettes de contrats d'investissement, assurance	26 833	26 724
Capitaux propres des actionnaires	17 348	14 210
Capitaux propres par action, en EUR	50,7	31,5
Ratio Tier 1, banque (KBC Bank et KBL EPB réunis, calcul Bâle II)	8,7%	9,7% (pro forma* 11,2%)
Dont ratio Core Tier 1	7,4%	7,2% (pro forma* 8,6%)
Ratio de solvabilité, assurance	265%	188%

* Pro forma : y compris l'impact de la transaction de renforcement du capital de 2 milliards d'euros conclue avec le gouvernement flamand après le 31 décembre 2008 (en janvier 2009).

Le total du bilan du groupe KBC s'élevait à 355 milliards d'euros fin 2008, ce qui correspond quasiment à un statu quo par rapport à l'exercice précédent. À l'instar de l'exercice précédent, les prêts et avances à la clientèle (157 milliards d'euros à fin 2008) et les titres (95 milliards d'euros) représentent les principaux postes de l'actif. À périmètre comparable, les prêts et avances à la clientèle (hors volumes de rétrocessions inverses, fluctuations de change et nouvelles acquisitions) ont augmenté de 8% par rapport à fin 2007, la plus forte progression ayant été enregistrée en Europe centrale, orientale et Russie (+25%). Les principaux produits de crédit ont été les crédits à terme (78 milliards d'euros) et les crédits logement (56 milliards d'euros). Les produits de dépôt ont enregistré une croissance organique de 2% (à périmètre comparable et hors volumes de rétrocessions), à 197 milliards d'euros. Les principaux produits de dépôt sont les dépôts à terme (69 milliards d'euros), les dépôts à vue (45 milliards d'euros) et les carnets de dépôt (29 milliards d'euros).

Les provisions techniques et les dettes de contrats d'investissement du pôle assurance représentent ensemble 27 milliards d'euros, ce qui constitue en gros un statu quo par rapport à fin 2007. Les réserves Vie, qui sont globalement restées inchangées par rapport à l'exercice précédent, prennent à leur compte la majeure partie de ce montant (23 milliards d'euros).

À fin 2008, les fonds d'investissement gérés par KBC (qui ne figurent pas au bilan mais constituent pour le client une alternative aux dépôts bancaires classiques par exemple, qui eux sont inscrits au bilan) se montaient à 151 milliards d'euros. Le total des avoirs en gestion (qui, outre les fonds d'investissement, inclut notamment la gestion de fortune à l'intention des investisseurs particuliers et institutionnels) a diminué de 10%, à 207 milliards d'euros, par rapport à fin 2007. Ce repli est totalement imputable à la chute notable du cours des actifs. Une faible progression nette (1%) a en

effet été enregistrée en termes de volumes. La ventilation du total des avoirs en gestion est indiquée dans le tableau.

Au 31 décembre 2008, les capitaux propres des actionnaires s'élevaient à 14 milliards d'euros. Conformément aux normes IFRS, les capitaux propres incluent également les plus-values et moins-values non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente (-1,1 milliard d'euros à fin 2008). Les principales variations des capitaux propres par rapport à fin 2007 concernent l'inclusion du résultat net de l'exercice (-2,5 milliards d'euros), les dividendes versés en 2008 pour l'exercice précédent (-1,3 milliard d'euros), la modification de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (-1,9 mil-

liard d'euros), le rachat d'actions propres selon le programme y afférent suspendu en mai 2008 (-0,3 milliard d'euros) et l'impact des mesures de renforcement du capital convenues en octobre avec le gouvernement belge (+3,5 milliards d'euros).

Cette transaction avec le gouvernement a permis de renforcer la solvabilité : en fin d'année, le ratio Tier 1 des activités bancaires s'élevait à 9,7% (selon Bâle II) et le ratio de solvabilité des activités d'assurances se montait à 188%. Si l'on tient compte de l'impact de la deuxième opération de renforcement du capital conclue à la mi-janvier 2009 avec le gouvernement flamand, le ratio Tier 1 pro forma des activités bancaires s'élève à 11,2% au 31 décembre 2008.

Avoirs en gestion du groupe KBC

En millions d'EUR	2007*	2008
Par division		
Belgique	162 538	151 037
Europe centrale, orientale et Russie	12 999	11 729
Merchant Banking	891	36
European Private Banking	54 462	44 040
Total	230 890	206 842
Par produit ou service		
Fonds d'investissement pour particuliers	93 507	79 674
Gestion de fortune pour particuliers	81 874	68 825
Gestion de fortune pour investisseurs institutionnels	38 344	39 832
Actifs du groupe, gérés par KBC Asset Management	17 165	18 510
Total	230 890	206 842

* Chiffres adaptés.



Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

European Private Banking

Services et Opérations
communs

Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

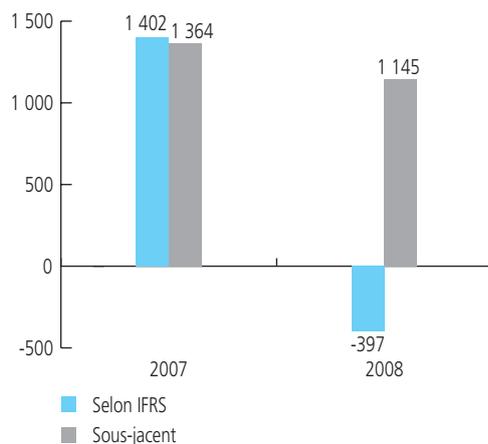
European Private Banking

Services et Opérations
communs

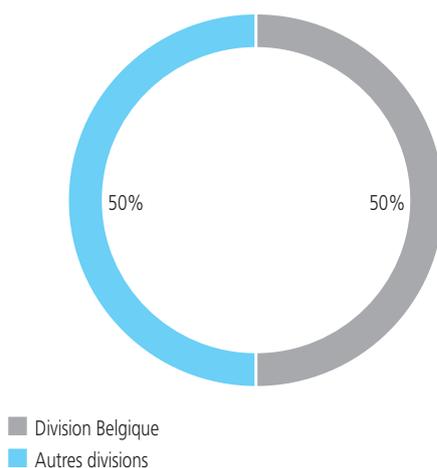
La division Belgique comprend toutes les activités de banque et d'assurance du groupe en Belgique. Il s'agit plus spécifiquement des activités retail et private banking de KBC Bank en Belgique, des activités de KBC Assurances en Belgique et des activités de certaines filiales belges. Les principales sociétés du groupe relevant de cette division sont ADD, CBC Banque, Centea, Fidea, KBC Asset Management, KBC Bank (activités de retail et private banking en Belgique), KBC Assurances et le groupe VAB.

Résultat net Division Belgique

En millions d'EUR



Part de la division Belgique dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2008



Faits marquants 2008

- Abstraction faite des effets directs de la crise financière (principalement les diminutions de valeur en ce qui concerne le portefeuille d'actions et d'investissements structurés) et d'autres éléments exceptionnels, la contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe s'est élevée à 1 145 millions d'euros.
- Compte tenu des conséquences directes de la crise financière et d'autres éléments exceptionnels, la perte nette s'élève à 397 millions d'euros.
- La baisse de 16% du bénéfice net sous-jacent par rapport à 2007 est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération des dépôts durant le second semestre et à la modification du comportement des investisseurs, qui a entraîné une diminution de la vente de fonds d'investissement et de certaines assurances placement.
- La vente d'assurances dommages (+5%) progresse mieux que le marché. La vente d'assurances vie avec intérêt garanti augmente même de 19% par rapport à 2007.
- Les frais sont restés sous contrôle : sans tenir compte d'éléments uniques et techniques, les coûts n'ont augmenté que de 4%, au même niveau que l'inflation annuelle. De plus, de nouvelles mesures de compression des coûts ont été prises vers la fin de l'année.
- En dépit de la situation économique détériorée, les réductions de valeur sur emprunts et créances sont restées très faibles, avec un ratio de pertes sur crédits de seulement 0,09%.
- Malgré la situation économique plus difficile, l'on note une croissance nette en matière d'octroi de crédits (+8%) et de collecte de dépôts (+6%), tandis que les réserves en assurances vie restent grosso modo au même niveau.
- La satisfaction des clients des agences bancaires KBC se maintient à un niveau élevé.

Contribution au résultat du groupe

Résultats division Belgique

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	1 996	1 997	1 951	1 983
Primes brutes acquises, assurance	2 678	3 053	2 678	3 053
Charges techniques brutes, assurance	-2 618	-2 918	-2 618	-2 918
Résultat net de la réassurance cédée	-13	-21	-13	-21
Revenus de dividendes	129	148	129	148
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	120	-1 031	64	47
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	369	119	369	355
Revenus nets de commissions	915	724	915	724
Activités bancaires	1 086	925	1 086	925
Activités d'assurances	-171	-200	-171	-200
Autres revenus nets	198	177	199	177
Total des produits	3 775	2 247	3 675	3 548
Charges d'exploitation	-1 849	-2 029	-1 849	-2 029
Réductions de valeur	-80	-652	-59	-46
Sur prêts et créances	-59	-46	-59	-46
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-21	-600	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0
Bénéfice avant impôts	1 846	-434	1 767	1 473
Impôts	-440	35	-399	-326
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	1 406	-398	1 368	1 147
Attribuable à des participations minoritaires	4	-2	4	2
Attribuable aux actionnaires de la société mère	1 402	-397	1 364	1 145
Activités bancaires	789	167	709	474
Activités d'assurances	614	-563	655	671
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	23 512	23 380	23 512	23 380
Capital attribué, fin de période	2 980	3 134	2 980	3 134
Rendement du capital attribué	47%	-	46%	36%
Ratio charges/produits, activités bancaires	56%	87%	58%	71%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	98%	96%	98%	96%

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2008 et au tableau qui figure dans le présent chapitre.

Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère - réconciliation entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents

En millions d'EUR	2007	2008
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	1 402	-397
Moins		
Pertes de valeur sur CDO en portefeuille (après impôts)	-23	-505
Pertes de valeur sur actions (après impôts)	-21	-833
Pertes de valeur sur Lehman Brothers, Washington Mutual et les banques islandaises (après impôts)	0	-2
Autres éléments exceptionnels* (après impôts)	82	-202
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	1 364	1 145

* Y compris variations de juste valeur de certains instruments de couverture ALM.

En 2008, la division Belgique a généré une perte nette de 397 millions d'euros, par comparaison à un bénéfice net de 1 402 millions d'euros l'année précédente. Sur une base sous-jacente (voir le tableau), le bénéfice net s'est élevé à 1 145 millions d'euros, soit 16% de moins que l'année précédente. Les activités de cette division ont immobilisé en 2008 quelque 22% (ou 3,1 milliards d'euros) du capital du groupe.

En 2008, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 1 997 millions d'euros. Sur une base sous-jacente, cela représente 1 983 millions d'euros, soit une faible hausse (+2%) par rapport à l'année précédente, et ce en dépit de l'influence négative de l'intérêt de base majoré sur les dépôts d'épargne au cours du deuxième semestre (influence grosso modo -170 millions d'euros). Ceci a résulté principalement de l'augmentation des volumes de crédits (+8%) et des dépôts des clients (+6%). Ce dernier point résulte également, outre de la rémunération majorée, du glissement de la préférence des investisseurs vers des dépôts bancaires classiques, au détriment des fonds d'investissement et des assurances vie de la branche 23. La marge nette d'intérêts de la division a baissé de 1,76% en 2007 à 1,47% en 2008, ce qui est imputable principalement à la rémunération majorée des dépôts d'épargne depuis la mi-2008.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 3 053 millions d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentent 923 millions d'euros, soit une progression de 5% par rapport à 2007, une nouvelle fois supérieure au marché dans son ensemble. De plus, le ratio combiné des activités en assurances dommages se situe à un niveau favorable de 96%, soit 2 points de pourcentage de mieux que l'année précédente, qui avait été influencée négativement, il est vrai, par des dégâts de tempête exceptionnels.

L'encaissement de primes des assurances vie s'est élevé à 2 130 millions d'euros mais ce montant exclut, conformément aux normes IFRS, les contrats de placement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent en grande partie aux produits de la branche 23, soit des assurances vie liées à des fonds d'investissement). Pour ces produits, ni les primes perçues ni les charges techniques ne sont montrées. Seule la marge réalisée est montrée sous revenus nets de commissions. Si l'on inclut les primes de ces produits, les primes totales des activités d'assurance vie en Belgique s'élèvent à 2,8 milliards d'euros, soit 6% de plus que l'année précédente, en dépit de la morosité du climat d'investissement. Les produits de la branche 23 ont représenté 0,7 milliard d'euros (-20% par rapport à 2007) et les produits de la branche 21, 2,1 milliards d'euros (+19%). Fin 2008, les réserves d'assurances vie en cours de cette division ont atteint 19,6 milliards d'euros, soit un statu quo par rapport à fin 2007.

Les revenus nets de commissions se sont élevés à 724 millions d'euros. Les commissions *perçues* dans le pôle bancaire ont baissé de 15%, en raison principalement de la chute des ventes de fonds d'investissement. Les commissions *payées* (principalement aux agents du pôle assurance) ont augmenté de 17%, en raison notamment de la progression de la vente d'assurances. Les avoirs en gestion de la division Belgique (fonds d'investissement et actifs gérés dans le cadre de la gestion de fortune conseil et discrétionnaire) ont baissé de 163 milliards d'euros à la fin de 2007 à 151 milliards d'euros à la fin de 2008. Cette baisse est entièrement imputable à la diminution de valeur des actifs proprement dits, combinée à un faible afflux net (1%).

Le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente s'est élevé à 119 millions d'euros. Sur une base sous-jacente, cela représente 355 millions d'euros, soit une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. Il s'est agi principalement de plus-values sur la vente d'actions du portefeuille d'investissements de l'assureur, la plus grande partie de ces plus-values ayant été réalisée au cours du premier trimestre de l'année.

En 2008, les revenus de dividendes se sont élevés à 148 millions d'euros, soit 19 millions d'euros de plus que l'année précédente, tandis que les autres revenus nets se sont élevés à 177 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 22 millions d'euros par rapport à 2007 (mais cette année avait été avantagée par un remboursement de 44 millions d'euros du système de garantie des dépôts).

Le bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou résultat de juste valeur) s'est élevé à -1 031 millions d'euros en 2008, contre 120 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ceci résulte pour une large part des diminutions de valeur des CDO-notes (0,8 milliard d'euros en 2008, contre 33 millions d'euros en 2007). Ces réductions de valeur sont la conséquence de l'élargissement des différentiels de taux d'intérêt et des réductions de cotation de certaines CDO. Le résultat de juste valeur sous-jacent, autrement dit sans l'influence notamment des CDO, s'est élevé à 47 millions d'euros, soit 17 millions d'euros de moins que l'année précédente.

Les charges d'exploitation de la division Belgique (2 029 millions d'euros) ont augmenté d'un peu moins de 10% par rapport à 2007, mais elles comprennent divers éléments uniques (dont l'instauration de provisions pour retraite anticipée et de provisions majorées pour le fonds de pension). Sans tenir compte de ces éléments, la hausse des charges s'est élevée à environ 4%, soit à peine plus que l'inflation annuelle. De ce fait, le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires de cette division s'est élevé à 71%, contre 58% en 2007.

Les réductions de valeur *sur prêts et créances* ont atteint 46 millions d'euros, pour 59 millions d'euros l'année précédente. Les réductions de valeur *sur actifs disponibles à la vente* sont passées de 21 millions à 600 millions, ce qui résulte bien entendu de l'augmentation considérable des réductions de valeur sur actions par suite du crash boursier. Le ratio de pertes sur crédits (qui comporte des réductions de valeur sur prêts et sur obligations mais pas de réductions de valeur sur actions) est dès lors ressorti à un niveau particulièrement favorable de 9 points de base, contre un résultat déjà particulièrement peu élevé de 13 points de base en 2007.

Faits et chiffres

Division Belgique

Clients (estimations)	2007	2008
Total, en millions	3,8	3,9
Réseau		
Agences bancaires retail, KBC Bank et CBC Banque*	830	826
Agences private banking, KBC Bank et CBC Banque	25	26
Agences bancaires, Centea	712	696
Agences d'assurances, KBC Assurances	552	530
Avoirs en gestion (en milliards d'EUR)		
Fonds d'investissement pour particuliers	79,9	68,9
Gestion de fortune pour particuliers	40,8	34,3
Gestion de fortune pour investisseurs institutionnels	24,7	29,4
Actifs du groupe, gérés par KBC Asset Management	17,2	18,5
Total	162,5	151,0
Parts de marché (estimations)		
Crédits	22%	23%
Dépôts	19%	20%
Fonds d'investissement	35%	37%
Assurances vie	11%	14%
Assurances dommages	9%	9%
Indicateurs de vente croisée		
Assurances vie vendues par le canal bancaire	77%	79%
Assurances dommages vendues par le canal bancaire	15%	17%
Indicateurs de paiements électroniques		
Part des paiements transitant par des canaux électroniques	93%	94%
Nombre de guichets automatiques KBC-Matic et CBC-Matic	1 277	1 272
Nombre de retraits mensuels à des guichets automatiques KBC-Matic et CBC-Matic, en millions	3,9	4,0
Abonnés actifs aux services bancaires KBC par internet et PC	580 000	675 000
Satisfaction des clients		
Pourcentage de personnes interrogées donnant un score <i>bon</i> ou <i>très bon</i> à l'agence bancaire KBC (au min. 8/10)	72%	70%
Portefeuille de crédits		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	58	62
Part dans le portefeuille de crédits total	28%	28%

* Y compris les agences non-marchand. Non comprises les succursales de CBC, qui servent les clients retail mais aussi entreprises et qui sont mentionnées dans le chapitre Merchant Banking. Le chiffre pour 2007 a été adapté.



DANNY DE RAYMAEKER

Message du CEO de la division Belgique

Position du groupe en ce qui concerne la concurrence acharnée sur les carnets de dépôt durant l'année écoulée

KBC a suivi la tendance du marché et a augmenté en juillet l'intérêt de base du Compte d'épargne KBC (le *carnet de dépôt*) de 1,75% à 4%. Cela s'appliquait aux montants jusque 40 000 euros sur tous les Comptes d'épargne KBC des personnes physiques. Lorsqu'en automne, la Banque centrale européenne a fortement réduit le taux de base en plusieurs étapes successives, il était logique, économiquement parlant, que le groupe suive le mouvement ; KBC a donc réduit à nouveau le taux d'intérêt sur les dépôts, en même temps d'ailleurs que l'intérêt sur les crédits au logement, par exemple.

2008 a été par ailleurs, grâce notamment au taux d'intérêt majoré sur les carnets d'épargne, une année particulièrement bonne pour le groupe en ce qui concerne la collecte de dépôts. Au total, les dépôts de nos clients en Belgique ont progressé en 2008 d'environ 4,6 milliards d'euros.

Évolution favorable de la satisfaction des clients

La fidélité et la confiance des clients revêtent une importance cruciale de tout temps, mais elles sont évidemment primordiales durant les périodes chaotiques. En ces temps de tumulte boursier et de profondes modifications du paysage financier, en effet, il est très important que le client soit bien entouré et assisté. Et ce n'est pas toujours facile : qui aurait – sincèrement – pu prévoir, par exemple, que les Bourses reculeraient aussi sévèrement en une seule année et que le paysage financier belge changerait si radicalement en si peu de temps ?

Toutefois le groupe attache depuis sa création une attention toute particulière aux expériences des clients ; c'est pourquoi il s'informe chaque année de la satisfaction de ses clients. Les résultats de cette enquête restent encourageants pour 2008. En effet, pas moins de 70% des clients se sont déclarés très satisfaits du service, autrement dit : ils ont donné un 8 ou plus sur 10 à l'agence bancaire. Ce résultat est comparable, grosso modo, à celui de l'an dernier – 72% – et représente même une amélioration de 8 points de pourcentage par rapport à 2004. Bien que l'enquête date de la période mai-juin, même par la suite la confiance des clients est toujours restée acquise au groupe. La preuve en est apportée, notamment, par un sondage d'opinion externe réalisé par le bureau d'enquête Research Solution en matière de confiance des clients dans leur banque, où KBC a remporté la deuxième place parmi toutes les banques belges.

Pour conclure, KBC Bank a reçu l'an dernier de The Banker le prix *Bank of the Year 2008* pour la Belgique.

Modification du comportement d'épargne et de placement des clients par suite de la crise financière

L'influence de la crise sur le comportement d'investissement s'est exprimée principalement par un *glissement* entre produits, plus précisément par une vente réduite de fonds d'investissement et d'assurances placement de la branche 23, compensée par une hausse, surtout, des produits de dépôt bancaire classiques. Bien entendu, cela a également été causé en partie par la rémunération majorée de ces produits de dépôt bancaire classiques.

Les parts de marché du groupe ont présenté une faible croissance en 2008. Grâce aux entrées nettes de dépôts, la part de marché en matière de dépôts s'est consolidée, passant de 19% en 2007 à 20% en 2008. La part de marché de KBC pour le produit spécifique *carnet de dépôt* s'est établie à un rien plus de 18%. En ce qui concerne les assurances vie, la part de marché estimée en Belgique est d'environ 14%, dont 12% pour les assurances branche 21 et 32% pour les assurances branche 23. Enfin, la part de marché dans les fonds d'investissement, qui n'a cessé de croître au cours des dernières années, a atteint en 2008 pas moins de 37%, de sorte que KBC reste le leader du marché en Belgique pour ce type de produits.

Pertes sur crédit limitées dans le portefeuille des crédits retail belges

Même si la conjoncture économique s'est détériorée en 2008, le groupe KBC ne s'en est pas si mal sorti en matière de pertes sur crédits. En effet, les pertes sur crédits du portefeuille retail belge, avec un ratio de pertes sur crédits de 0,09%, sont restées très faibles, et il s'agit même d'une légère amélioration par rapport au 0,13% particulièrement favorable que le groupe a pu noter en 2007.

Bien entendu, KBC reste prudent – les pertes sur crédits suivent la conjoncture économique avec un certain retard – et tient compte d'une aggravation de ce ratio dans un avenir proche.

Nouveaux développements dans le domaine de la bancassurance électronique

Dans le cadre de l'amélioration continue du service électronique, la modernisation du réseau de guichets KBC-Matic s'est poursuivie en 2008, tandis que diverses nouvelles applications sont venues élargir l'offre de services de bancassurance électroniques par KBC-Online. Des exemples en sont les nouvelles fonctions *Virements européens* et *Zoomit*, cette dernière permettant aux utilisateurs de regarder électronique-



ment les factures entrantes et de les payer en quelques clics de souris. Le succès des systèmes online de KBC se manifeste notamment dans l'augmentation croissante du nombre de ses utilisateurs : fin 2008, KBC-Online, CBC-Online et Centea-Online comptaient déjà ensemble 675 000 clients actifs, soit 16% de plus qu'un an auparavant.

Depuis avril 2008 KBC propose un tout nouveau site internet aux particuliers de Belgique (www.kbc.be). La partie d'information et de conseil de ce site a été construite autour des besoins financiers de base du client : épargne et placements, crédits, assurances et paiements. Le site se développe d'ailleurs en un véritable canal de vente, disponible 24 heures sur 24. De plus, un nouveau site jeunes a été lancé, toujours en 2008. Ce site a été construit autour de moments-clés pour ce groupe cible, comme par exemple les études, la fin des études, le premier salaire et le propre toit. Ces canaux s'entendent comme un prolongement du réseau d'agences bancaires et d'agents d'assurances du groupe en Belgique, qui reste bien entendu la pierre angulaire du service offert.

De plus, en 2008 un site entreprises entièrement renouvelé a été lancé : www.kbc.com, sur lequel les clients et investisseurs peuvent trouver toutes sortes d'informations non commerciales sur le groupe KBC. Le groupe a opté pour une structure de navigation simple et claire et une mise en page sobre, tandis que l'information a été redéployée de manière logique, de sorte que tout utilisateur peut appeler de manière plus rapide et efficace les données du groupe qu'il souhaite consulter. La crise financière mondiale a en effet souligné à maintes reprises l'importance de l'ouverture et d'une communication claire et actuelle.

Poursuite des initiatives en matière de responsabilité sociale de l'entreprise Les efforts en vue de maîtriser les conséquences de la crise mondiale ont incontestablement absorbé la majeure partie de l'attention. Néanmoins, le groupe a également poursuivi avec insistance ses efforts dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Quelques exemples suffisent : depuis le 1^{er} mars 2008, KBC a opté résolument pour l'utilisation d'une électricité verte à 100%. Désormais, toutes les sociétés du groupe en Belgique puisent dans cette source d'énergie durable. Ce courant vert entraîne une réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre estimée à 47%. Par ailleurs, le groupe poursuit ses efforts en vue de réduire sa consommation d'énergie. Le Comité de direction a décidé que les activités en Belgique devaient laisser une empreinte écologique neutre

d'ici 2010. À cet effet, un grand nombre de projets ont déjà été effectivement lancés – et nombre d'entre eux ont résulté des suggestions des collaborateurs eux-mêmes.

Le 3 novembre dernier, d'ailleurs, KBC a partagé avec Umicore le prix pour le *Meilleur rapport de développement durable*. Cet excellent résultat est la juste reconnaissance de l'engagement pris par tout le groupe KBC d'améliorer et de rendre encore plus transparentes ses prestations en tant qu'entreprise durable.

Objectifs et priorités pour les années à venir Il y a beaucoup à parier que 2009 sera une année difficile. Dans un tel contexte, avec la pression sur les recettes, la logique même est d'attacher encore plus d'attention à l'efficacité et à la maîtrise des coûts, mais sans pour autant affaiblir la force de frappe commerciale, bien entendu. Dans ce cadre, un accord a d'ailleurs été signé avec les partenaires sociaux concernant des mesures de compression des coûts, avec notamment une révision des composantes variables du salaire.

De plus, en tant qu'institution financière, le groupe recherche un sain équilibre entre les marges sur épargne et sur crédits, afin que sa mission essentielle d'intermédiaire financier soit rémunérée de manière raisonnable.

Et, last but not least, il doit veiller attentivement à ce que l'accent reste dûment placé sur la satisfaction des clients et du personnel. Ils sont et restent en effet les piliers fondamentaux de la croissance et de la rentabilité du groupe à long terme.

Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

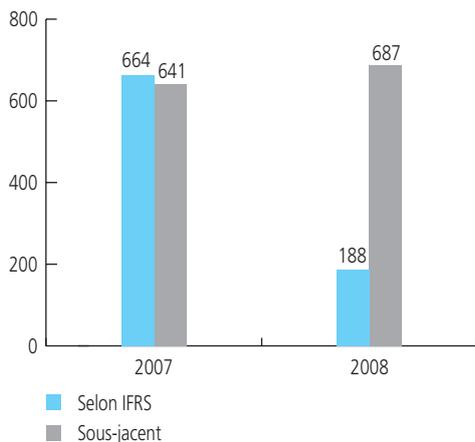
European Private Banking

Services et Opérations
communs

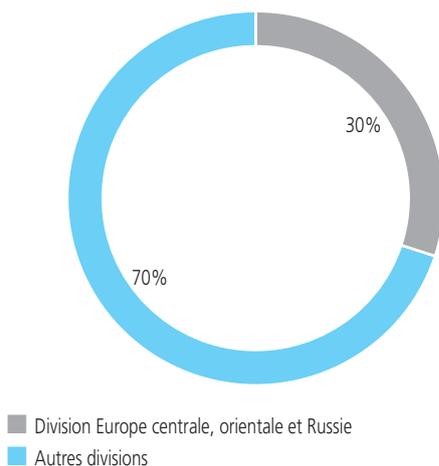
La division Europe centrale, orientale et Russie comprend toutes les activités bancaires et d'assurances (tant bancassurance retail que merchant banking) du groupe en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Russie. Les principales sociétés du groupe appartenant à cette division sont : Absolut Bank (Russie), CIBANK (Bulgarie), ČSOB (Slovaquie), ČSOB (République tchèque), ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie), ČSOB Pojišť'ovna (République tchèque), DZI Insurance (Bulgarie), Istrobanka (Slovaquie), K&H Bank (Hongrie), K&H Insurance (Hongrie), KBC Banka (Serbie), Kredyt Bank (Pologne), NLB Vita (Slovénie), Nova Ljubljanska banka (Slovénie, part minoritaire) et WARTA (Pologne).

Résultat net Division Europe centrale, orientale et Russie

En millions d'EUR



Part de la division Europe centrale, orientale et Russie dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2008



Faits marquants 2008

- Abstraction faite des effets directs de la crise financière (principalement les diminutions de valeur en ce qui concerne les banques en difficulté aux États-Unis et en Islande et le portefeuille d'actions et d'investissements structurés) et d'autres éléments exceptionnels, la contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe s'est élevée à 687 millions d'euros, soit 3% de plus que l'année précédente ; si l'on tient compte en outre de l'influence des fluctuations du cours de change et des variations du périmètre de consolidation, la hausse a même atteint 7%.
- Compte tenu des conséquences directes de la crise financière et d'autres éléments exceptionnels, le bénéfice net s'élève à 188 millions d'euros. Des résultats positifs ont été réalisés dans tous les *pays clés* – République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne – mais également en Russie.
- Le total des produits sous-jacents progresse de 11% sur une base comparable, grâce essentiellement à une forte hausse des revenus nets d'intérêts, due autant à une croissance du volume qu'à une extension de la marge nette d'intérêts.
- En dépit de l'inflation et de l'extension des réseaux de vente, les charges sont bien restées sous contrôle, avec une progression organique de seulement 7%.
- Les pertes sur crédits augmentent de 228 millions d'euros, ce qui donne un ratio de pertes sur crédits sous-jacent de 0,73% pour la région dans son ensemble.
- En dépit des conditions économiques plus difficiles, l'octroi de crédits (+25%), la collecte de dépôts (+8%) et les réserves en assurances vie (+28%) ont connu une forte progression organique. Les avoirs en gestion de cette division atteignent près de 12 milliards d'euros.
- KBC est désormais le plus important gestionnaire de fonds dans la région.
- Faible activité de reprises en 2008 : après la forte expansion en 2007, les nouvelles reprises dans la région se sont limitées à Istrobanka (Slovaquie).

Contribution au résultat du groupe

Résultats division Europe centrale, orientale et Russie

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent ¹	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	1 228	1 745	1 237	1 782
Primes brutes acquises, assurance	1 018	1 285	1 018	1 285
Charges techniques brutes, assurance	-574	-786	-574	-786
Résultat net de la réassurance cédée	-32	-38	-32	-38
Revenus de dividendes	6	13	6	13
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	263	-239	237	315
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	27	-7	27	-8
Revenus nets de commissions	324	301	324	301
Activités bancaires	472	535	472	535
Activités d'assurances	-148	-234	-148	-234
Autres revenus nets	135	195	100	136
Total des produits	2 395	2 469	2 345	3 002
Charges d'exploitation	-1 490	-1 878	-1 490	-1 878
Réductions de valeur	-91	-413	-90	-322
Sur prêts et créances	-85	-313	-85	-313
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-1	-80	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	51	10	51	23
Bénéfice avant impôts	865	187	815	824
Impôts	-173	23	-146	-115
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	692	210	669	710
Attribuable à des participations minoritaires	28	22	28	23
Attribuable aux actionnaires de la société mère	664	188	641	687
Activités bancaires	587	190	564	641
Activités d'assurances	76	-1	76	46
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	31 486	38 380	31 486	38 380
Capital attribué, fin de période	2 371	2 922	2 371	2 922
Rendement du capital attribué	26%	3%	25%	22%
Ratio charges/produits, activités bancaires	61%	75%	63%	60%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	95%	95%	95%
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère²	664	188	641	687
République tchèque	368	79	414	525
Slovaquie	29	35	28	38
Hongrie	155	131	127	126
Pologne	123	94	123	129
Russie	12	10	12	10
Autres	-23	-160	-64	-142

1 Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2008 et au tableau qui figure dans le présent chapitre.

2 Nous renvoyons à la fin de ce chapitre pour un compte de résultats sous-jacent complet par pays.

Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère – réconciliation entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents

En millions d'EUR	2007	2008
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	664	188
Moins		
Pertes de valeur sur CDO en portefeuille (après impôts)	-22	-337
Pertes de valeur sur actions (après impôts)	-1	-72
Pertes de valeur sur Lehman Brothers, Washington Mutual et les banques islandaises (après impôts)	0	-39
Autres éléments exceptionnels* (après impôts)	47	-51
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	641	687

* Y compris variations de juste valeur de certains instruments de couverture ALM.

En 2008, la division Europe centrale, orientale et Russie a généré un bénéfice net de 188 millions d'euros, contre 664 millions d'euros l'année précédente. Sur une base sous-jacente (voir le tableau), le bénéfice net s'est élevé à 687 millions d'euros, soit 7% de plus qu'en 2007. Les activités de cette division ont immobilisé en 2008 quelque 21% (ou 2,9 milliards d'euros) du capital du groupe.

Dans l'analyse, il a été fait abstraction de l'influence des nouvelles reprises et des fluctuations des cours de change pour le calcul de la croissance organique.

En 2008, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 1 745 millions d'euros. Sur une base sous-jacente, cela représente 1 782 millions d'euros, soit une nouvelle progression organique considérable par rapport à l'année précédente (+20%), qui est attribuable principalement à la forte croissance de volume dans la région. Ainsi, sur une base organique, l'octroi de crédits a progressé en 2008 de pas moins de 25% et les dépôts de 8%. De plus, la marge d'intérêt moyenne dans la région a progressé de 12 points de base par rapport à 2007 pour atteindre 3,16%, ce qui résulte en partie du fait que les reprises les plus récentes se sont réalisées dans des pays bénéficiant d'une marge d'intérêt moyenne supérieure.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 1 285 millions d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentent 937 millions, soit une hausse de près d'un tiers par rapport à 2007, attribuable pour une large part à la reprise de DZI Insurance (d'un point de vue organique, la hausse s'est élevée à 8%). La majeure partie du revenu de primes des assurances dommages a été réalisée en Pologne (559 millions d'euros) et en République tchèque (157 millions d'euros). Le ratio combiné des activités en assurances dommages dans la région a atteint un chiffre excellent de 95%, comparable à celui de l'année précédente.

Les primes d'assurance vie brutes acquises ont atteint 348 millions d'euros, mais ce montant, conformément aux normes IFRS, ne tient pas compte des assurances vie liées à des fonds d'investissement. Pour ces produits, ni les primes perçues ni les charges techniques ne sont montrées. Seule la marge réalisée est montrée sous Revenus nets de commissions. Si l'on inclut les primes de ces produits, les primes totales des activités d'assurances vie s'élèvent à environ 1,2 milliard d'euros, de sorte qu'elles font plus que doubler par rapport à 2007 sur une base organique, grâce principalement à une vente en forte progression en Pologne de produits d'assurances vie. La plus grande partie du revenu de primes des assurances vie a été réalisée en Pologne (835 millions d'euros) et en République tchèque (217 millions d'euros). Fin 2008, les réserves vie en cours ont atteint 1,8 milliard d'euros, une progression organique de 28% par rapport à 2007.

Les revenus nets de commissions se sont élevés à 301 millions d'euros. Les commissions *perçues* en matière d'activités bancaires ont atteint 535 millions d'euros, soit un quasi statu quo sur base organique par rapport à l'année précédente. Il y a eu par ailleurs une forte augmentation (+30% sur base organique) des commissions *payées* aux agents pour les activités d'assurance, résultant d'une augmentation de la vente d'assurances. Les avoirs en gestion de la division ont atteint quelque 12 milliards d'euros fin 2008.

Le bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou résultat du négoce et de juste valeur) s'est élevé à -239 millions d'euros en 2008, contre +263 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ceci résulte pour une large part des réductions de valeur des CDO pour 0,4 milliard d'euros (29 millions d'euros en 2007), en conséquence de l'élargissement des différentiels de taux d'intérêt et des réductions

de cotation de certaines CDO. Sur une base sous-jacente, donc abstraction faite notamment de ces réductions de valeur, le résultat du négoce et de juste valeur a augmenté grosso modo de 27% sur base organique à 315 millions d'euros.

Le bénéfice net réalisé sur des actifs disponibles à la vente s'est élevé à -7 millions d'euros, soit 34 millions d'euros de moins que l'année précédente, tandis que les revenus de dividendes ont atteint 13 millions d'euros, soit 8 millions d'euros de plus qu'en 2007. Les autres revenus nets, enfin, ont progressé de 60 millions d'euros pour atteindre 195 millions d'euros, par suite notamment de la comptabilisation d'un gain de réévaluation de 40 millions d'euros sur la participation dans Nova Ljubljanska banka en Slovénie (noté comme élément exceptionnel et donc exclu des chiffres sous-jacents).

Les charges d'exploitation se sont établies à 1 878 millions d'euros. Malgré la pression inflationniste et l'influence de l'extension du réseau d'agences dans la région, l'augmentation des charges est restée limitée par rapport à 2007, sur une base organique, à 7% (ou même à 6%, si l'on fait abstraction également d'autres éléments uniques – principalement des dotations et reprises de diverses provisions pour charges). Le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires de cette division s'est élevé à 60% en 2008, contre 63% l'année précédente.

Les réductions de valeur *sur prêts et créances* ont atteint 313 millions d'euros, soit 228 millions d'euros de plus qu'en 2007. Les réductions de valeur *sur titres* ont atteint 80 millions d'euros, soit une hausse de 79 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cela a résulté tout autant de réductions de valeur sur actions en forte progression (par suite du crash boursier) que de réductions de valeur sur obligations en hausse (en l'occurrence des banques en difficulté aux États-Unis et en Islande). En conséquence, le ratio de pertes sur crédits (qui inclut des réductions de valeur tant sur prêts que sur obligations) est passé de 26 points de base en 2007 à 83 points de base en 2008. Sans les réductions de valeur sur les banques en difficultés aux États-Unis et en Islande, le ratio de pertes sur crédits sous-jacent baisse à 73 points de base en 2008 et se répartit comme suit : 38 points de base en République tchèque, 82 points de base en Slovaquie, 41 points de base en Hongrie, 95 points de base en Pologne et 240 points de base en Russie (175 points de base sans les réductions de valeur génériques calculées sur la base du portefeuille).

En 2008, la contribution de la République tchèque au bénéfice sous-jacent s'est élevée à 525 millions d'euros, celle de la Slovaquie à 38 millions d'euros, celle de la Hongrie à 126 millions d'euros, celle de la Pologne à 129 millions d'euros et celle de la Russie à 10 millions d'euros. Voir la fin de ce chapitre, où le compte de résultats sous-jacent dans son entièreté est ventilé par pays. *Autres* comprennent les résultats des sociétés du groupe en Slovénie, en Bulgarie, en Serbie et en Roumanie, ainsi que les frais de financement du goodwill sur reprises, les frais généraux attribués et les participations minoritaires dans les sociétés du groupe relevant de la division Europe centrale, orientale et Russie.

Faits et chiffres

Division Europe centrale, orientale et Russie, 31-12-2008

Réseau	République tchèque	Slovaquie	Hongrie	Pologne	Bulgarie	Serbie	Russie
Principales sociétés du groupe	ČSOB, ČSOB Pojišťovna	ČSOB, Istrobanka	K&H Bank, K&H Insurance	Kredyt Bank, WARTA	CIBANK, DZI Insurance	KBC Banka	Absolut Bank
Agences bancaires ¹	309	167	256	401	139	65	74
Agents d'assurances exclusifs	1 237	364	540	2 968	9 005	–	–
Clients (estimations)							
Clients banque, en millions	3,0	0,4	0,9	1,0	0,3	0,1	0,2
Clients assurance, en millions	0,8	0,2	0,5	2,1	0,8	–	–
Montant de reprises							
Total (hors augmentations de capital, en milliards d'EUR)	2,0	0,4 ²	0,9	1,1	0,6	0,1	0,7
Avoirs en gestion							
Total, en milliards d'EUR	5,8	0,8	2,3	2,1	–	–	–
Parts de marché (estimation)							
Produits bancaires traditionnels (crédits et dépôts)	22%	10%	9%	4%	3%	0,7%	0,6%
Fonds d'investissement	34%	13%	22%	5%	–	–	–
Assurances vie	9%	4%	3%	6%	16%	–	–
Assurances dommages	5%	2%	4%	10%	13%	–	–
Indicateurs de paiements électroniques							
Nombre de guichets automatiques propres	683	228	410	410	138	50	167
Abonnés actifs aux services bancaires par internet et PC	560 000	65 000	90 000	200 000	2 000	2 000	12 000
Portefeuille de crédits							
Montant octroyé, en milliards d'EUR	24,2	5,1	8,6	8,4	0,8	0,1	3,9
Part dans le portefeuille de crédits total	11%	2%	4%	4%	0,4%	0,1%	2%

¹ Les agences entreprises sont comptées séparément, même lorsqu'elles sont localisées dans une agence retail.

² Hors reprise ČSOB (comptée entièrement dans les chiffres de la République tchèque).

Message du CEO de la division Europe centrale, orientale et Russie

Activités de reprise en veilleuse en Europe centrale et orientale en 2008

Comme déjà annoncé, et compte tenu du climat économique-financier actuel, le groupe ne projette pas de reprises importantes dans la région dans un avenir proche. Dès 2008, d'ailleurs, KBC avait décidé de se limiter à des reprises relativement plus petites, qualifiées d'*add-on*, et à une croissance organique, particulièrement dans les pays où sa position se situe encore en dessous de son objectif d'une part de marché de 10%. La reprise d'Istrobanka début 2008 – pour quelque 350 millions d'euros – cadre parfaitement dans cette optique, puisqu'elle a permis au groupe de consolider considérablement sa position sur le marché bancaire slovaque, où KBC est déjà présent grâce à ČSOB. Grâce à cette opération, la part de marché de KBC en Slovaquie passe de 7% à environ 10%, ce qui correspond à nos objectifs. En outre, cette reprise permet à KBC de réaliser des synergies de coûts et d'intensifier la vente d'assurances en Slovaquie.

Dans le même temps, la structuration de notre présence dans la région s'est poursuivie en 2008. Ainsi, par exemple, 2008 a été la première année d'autonomie pour la partie slovaque de ČSOB. Cela doit permettre d'adapter le concept de bancassurance et la stratégie générale aux conditions spécifiques du marché slovaque. Le groupe a également lancé en 2008 le processus structuré en vue de la vente de sa participation minoritaire de 31% dans NLB (Slovénie). La crise financière en a évidemment retardé l'exécution concrète. En Serbie, A Banka a modifié son nom en KBC Banka et a poursuivi l'extension et la modernisation de sa gamme de produits, de ses systèmes et de son réseau. Il en va de même pour Economic and Investment Bank, qui voit son nom changer en CIBANK au 1^{er} janvier 2009. Au total, en 2008, le groupe a augmenté son réseau d'agences dans la région de quelque 120 agences (sans compter Istrobanka), de sorte que le programme d'ouverture d'agences a donc déjà été réalisé pour la plus grande part.

Position de l'Europe centrale et orientale dans la crise financière

La situation concrète est la suivante pour KBC. Tout d'abord, la majeure partie du risque de KBC en Europe centrale se situe dans les pays qui ont le mieux résisté à la crise. Nous songeons à la République tchèque, à la Slovaquie et à la Pologne, qui représentent ensemble les trois quarts de notre portefeuille de crédits en Europe centrale. En Hongrie, KBC possède la deuxième banque du pays, mais grâce à la combinaison des mesures d'aide du FMI et du fait que le groupe a mené ces dernières années une politique de crédits prudente, les activités hongroises continuent de bien se porter. En outre, des tests de stress concernant le risque que nous courions du fait de la

politique usuelle dans ce pays d'octroyer des crédits en devises étrangères ont montré clairement que ce point est sous contrôle pour le groupe KBC. Dans les pays où la situation est moins claire – la région des Balkans et la Russie – le risque est limité à 10% du portefeuille de crédits de KBC en Europe centrale et ne représente même que 2% du portefeuille total du groupe.

Comme tel a été le cas pour quasi tous les pays, la croissance économique attendue des pays d'Europe centrale et orientale où nous sommes présents a été revue à la baisse. Bien entendu, ces prévisions de croissance réajustées peuvent avoir une influence sur la contribution au bénéfice des sociétés de notre groupe dans la région, mais abstraction faite des éléments liés spécifiquement à la crise financière, notre groupe reste persuadé qu'il y aura une contribution très substantielle de cette région au bénéfice du groupe.

En ce qui concerne plus particulièrement la Russie et compte tenu de sa situation spécifique, le groupe a choisi de geler la croissance du volume de risque pondéré – le portefeuille de crédits – et de surveiller le portefeuille d'encore plus près. Et ceci vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la région : l'accroissement des crédits dans les segments et secteurs comportant le plus de risques sera limité et une surveillance encore plus stricte du portefeuille de crédits sera mise en place.

Forte croissance dans le domaine des fonds d'investissement

En dépit de la crise financière, la vente de fonds continue à bien se porter, à telle enseigne même qu'à fin 2008, le groupe pouvait se qualifier de plus important gestionnaire de fonds dans la région – nous parlons ici de l'ensemble de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Pologne. Pour être plus précis : en matière de fonds d'investissement, en 2008 la part de marché est passée de 28% à 34% en République tchèque, de 12% à 13% en Slovaquie, de 17% à 22% en Hongrie et de 4% à 5% en Pologne. Au total, les avoirs en gestion dans cette région atteignent désormais quelque 12 milliards d'euros.

Le groupe remporte à nouveau plusieurs prix internationaux renommés

Comme l'an dernier, diverses sociétés du groupe dans la région ont remporté en 2008 également plusieurs prix renommés. Ainsi, notre filiale hongroise K&H Bank a obtenu de The Banker le titre de *Bank of the Year 2008* en Hongrie, tout comme cela a été le cas pour KBC Bank en Belgique. En République tchèque, ČSOB a été proclamée *Best Bank in the Czech Republic* par Global Finance, tandis que NLB a remporté le prix correspondant en ce qui concerne la Slovénie.



JAN VANHEVEL



En matière de développement durable également, les sociétés du groupe en Europe centrale et orientale ont enregistré de bons résultats. Voir par exemple le certificat d'Or obtenu de LEED par le nouveau siège central en République tchèque, reconnu comme l'un des bâtiments les plus écologiques en Europe, ou la deuxième place obtenue par la filiale bancaire hongroise de KBC dans la sélection nationale pour l'*European Energy Trophy*. Vous trouverez toutes les précisions à cet égard dans notre rapport de durabilité, qui est disponible à l'adresse www.kbc.com.

Objectifs et priorités pour les années à venir Comme déjà dit, la région d'Europe centrale reste l'un des principaux moteurs de croissance du groupe, certainement à plus long terme. De plus, notre présence dans la région reste l'un des principaux fondements de la stratégie de notre groupe. Dans cette optique, nous donnerons la priorité à la consolidation des positions en République tchèque, en Slovaquie, en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie, sur la base d'une croissance organique sélective et d'une progression modérée du portefeuille de crédits. En Russie, le groupe restera plus conservatif, tant que la situation macro-économique restera incertaine.

KBC continuera à se distinguer de ses concurrents en poursuivant la mise en place et l'épuration de son concept de bancassurance dans la région, plus spécialement en République tchèque, en Slovaquie, en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie. D'autre part, nous continuerons à mettre l'accent sur le segment retail – à savoir les particuliers et les PME – avec une attention accrue pour la collecte de dépôts et la vente de produits offrant une protection aux actifs des clients, comme les assurances et les produits d'asset management avec protection du capital. En outre, un programme de maîtrise des coûts est mis en place pour l'ensemble de la région, en combinaison avec une focalisation plus marquée sur le contrôle des risques, la solvabilité et la liquidité. D'ailleurs, la mise en place d'une maîtrise des coûts et la politique en matière de distribution sont élaborées ensemble pour toute la région.

En matière de résultats, l'accent sera mis sur la réalisation d'une croissance durable du bénéfice, basée sur des revenus plus que moyens, une évolution des charges dans la ligne de l'inflation et une maîtrise des coûts du crédit.

Répartition par pays des résultats sous-jacents de la division Europe centrale, orientale et Russie

En millions d'EUR	République tchèque		Slovaquie		Hongrie		Pologne		Russie		Autres	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	695	894	94	150	259	306	254	331	56	226	-120	-125
Primes brutes acquises, assurance	248	292	58	65	90	92	584	663	0	0	39	174
Charges techniques brutes, assurance	-109	-188	-43	-46	-64	-63	-329	-354	0	0	-29	-135
Résultat net de la réassurance cédée	-3	-12	-1	-1	0	1	-26	-21	0	0	-1	-5
Revenus de dividendes	2	6	0	0	0	4	3	3	0	0	0	0
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	43	62	26	33	115	115	44	93	1	2	8	11
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	7	-1	0	0	1	1	15	-10	0	0	4	1
Revenus nets de commissions	206	231	25	32	112	99	-25	-75	7	11	-1	3
Activités bancaires	234	265	29	37	120	107	82	84	7	11	0	31
Activités d'assurances	-28	-34	-4	-5	-8	-8	-107	-159	0	0	-1	-28
Autres revenus nets	34	77	12	7	11	19	41	43	2	-2	0	-7
Total des produits	1 122	1 361	171	239	524	574	561	673	67	237	-101	-83
Charges d'exploitation	-551	-650	-113	-158	-312	-352	-399	-440	-48	-146	-67	-133
Réductions de valeur	-31	-94	-21	-32	-46	-30	13	-61	-2	-73	-3	-31
Sur prêts et créances	-31	-90	-21	-30	-44	-30	15	-59	-2	-73	-3	-31
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	48	21
Bénéfice avant impôts	540	618	37	49	169	194	175	172	16	19	-122	-226
Impôts	-119	-90	-9	-11	-42	-67	-31	-24	-4	-8	58	85
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	421	527	28	38	127	126	144	148	12	11	-64	-141
Attribuable à des participations minoritaires	7	2	0	0	0	0	21	19	1	1	0	1
Attribuable aux actionnaires de la société mère	414	525	28	38	127	126	123	129	12	10	-64	-142
Activités bancaires	371	494	26	33	117	113	82	76	12	10	-43	-85
Activités d'assurances	44	31	3	6	10	13	41	53	0	0	-21	-57
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période (Bâle II)	14 160	14 569	2 599	5 164	5 326	6 709	5 806	7 453	3 014	3 454	-	-
Capital attribué, fin de période	1 011	1 050	181	350	374	464	548	706	192	220	-	-
Rendement du capital attribué	49%	41%	13%	8%	22%	17%	21%	17%	-	-	-	-
Ratio charges/produits, activités bancaires	50%	47%	65%	67%	59%	62%	70%	63%	72%	61%	-	-
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	97%	92%	88%	104%	93%	88%	96%	95%	-	-	-	-

Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

European Private Banking

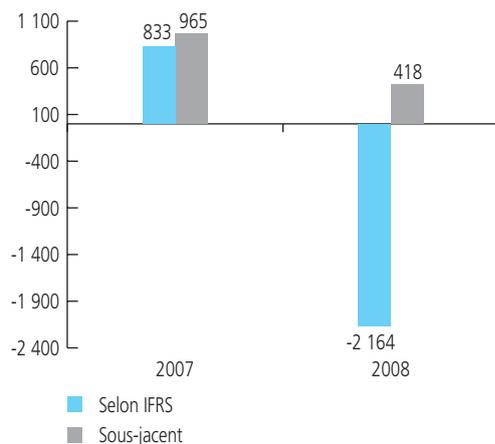
Services et Opérations
communs

La division Merchant Banking englobe les services aux PME et entreprises de plus grande taille, de même que toutes les activités de marché, à l'exception des activités en Europe centrale, orientale et Russie (qui sont incorporées dans la division Europe centrale, orientale et Russie). Cette division se charge plus spécifiquement des activités de merchant banking de KBC Bank en Belgique, des agences et des filiales spécialisées de KBC Bank à l'étranger, des compagnies de réassurance et de diverses sociétés de financement.

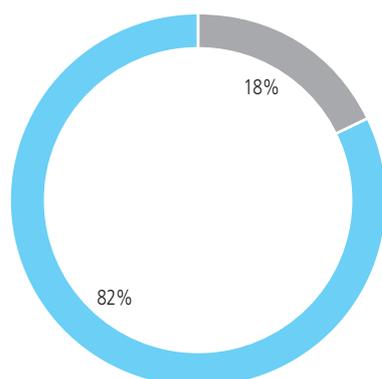
Les principales sociétés du groupe faisant partie de cette division sont les suivantes : Banque Diamantaire Anversoise (divers pays), Assurisk (Luxembourg), KBC Commercial Finance (Belgique), KBC Bank (activités de merchant banking), KBC Bank Deutschland (Allemagne), KBC Bank Ireland (Irlande), KBC Bank Nederland (Pays-Bas), KBC Clearing (Pays-Bas), KBC Credit Investments (Belgique), KBC Finance Ireland (Irlande), KBC Financial Products (divers pays), KBC Lease (divers pays), KBC Internationale Financieringsmaatschappij (Pays-Bas), KBC Peel Hunt (Royaume-Uni), KBC Private Equity (Belgique), KBC Securities (divers pays) et Secura (Belgique).

Résultat net Division Merchant Banking

En millions d'EUR



Part de la division Merchant Banking dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2008



■ Division Merchant Banking
■ Autres divisions

Faits marquants 2008

- La division Merchant Banking est la division la plus lourdement touchée par la crise financière. Elle enregistre une perte nette de 2,2 milliards d'euros en 2008.
- Sans l'impact direct de la crise financière (les pertes de valeur liées aux banques en difficulté aux États-Unis et en Islande et sur le portefeuille d'actions et d'investissements structurés), la perte résultant de l'arrêt de certaines activités de KBC Financial Products et d'autres éléments exceptionnels, la contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe s'est élevée à 418 millions d'euros, contre 965 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- La perte de 547 millions d'euros du bénéfice net sous-jacent résulte entre autres des pertes sur crédits plus élevées, des revenus nets de commissions moins élevés et d'un résultat du négoce et de juste valeur sensiblement moins élevé. Un certain nombre d'activités de marché seront réduites afin de permettre un recentrage sur les activités stratégiques.
- Les coûts chutent de 10%, en raison notamment de la baisse des charges liées aux résultats et de la réduction de certaines activités déjà en cours.
- Les réductions de valeur sur titres et crédits ont augmenté en conséquence des importantes réductions de valeur liées aux banques en difficulté aux États-Unis et en Islande, ainsi que sur les actions. Si l'on fait abstraction de ces éléments exceptionnels, le ratio de pertes sur crédits – qui est de 48 points de base – se maintient à un niveau acceptable.

Contribution au résultat du groupe

Résultats division Merchant Banking

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent ¹	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	596	1 121	1 105	1 002
Primes brutes acquises, assurance	290	373	290	373
Charges techniques brutes, assurance	-169	-263	-169	-263
Résultat net de la réassurance cédée	-32	-24	-32	-24
Revenus de dividendes	101	82	21	19
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 330	-2 329	916	582
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-1	-19	-2	-9
Revenus nets de commissions	250	259	396	301
Activités bancaires	307	315	453	356
Activités d'assurances	-57	-56	-57	-56
Autres revenus nets	169	321	136	165
Total des produits	2 535	-480	2 661	2 145
Charges d'exploitation	-1 313	-1 199	-1 323	-1 191
Réductions de valeur	-55	-877	-7	-330
Sur prêts et créances	-6	-407	-6	-279
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-48	-421	0	-6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	-12	2	-12
Bénéfice avant impôts	1 168	-2 568	1 333	613
Impôts	-245	489	-277	-109
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	923	-2 079	1 056	503
Attribuable à des participations minoritaires	91	85	91	86
Attribuable aux actionnaires de la société mère	833	-2 164	965	418
Activités bancaires	784	-1 796	905	349
Activités d'assurances	49	-367	60	68
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	73 537	73 702	73 537	73 702
Capital attribué, fin de période	4 766	4 777	4 766	4 777
Rendement du capital attribué	17%	-	20%	9%
Ratio charges/produits, activités bancaires	53%	-	51%	57%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	91%	87%	91%	87%
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère ²	833	-2 164	965	418
Services bancaires aux entreprises	548	-211	612	368
Activités de marché	285	-1 953	353	49

¹ Définition modifiée en 2008 ; les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2008 et au tableau qui figure dans le présent chapitre.

² Nous renvoyons à la fin de ce chapitre pour un compte de résultats sous-jacent complet pour les Services bancaires aux entreprises et les Activités de marché.

Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère - réconciliation entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents

En millions d'EUR	2007	2008
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	833	-2 164
Moins		
Pertes de valeur sur CDO ¹ en portefeuille (après impôts)	-74	-2 038
Pertes de valeur sur actions (après impôts)	-48	-108
Pertes de valeur sur Lehman Brothers, Washington Mutual et les banques islandaises (après impôts)	0	-250
Autres éléments exceptionnels ² (après impôts)	-9	-184
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	965	418

¹ Y compris un montant limité de pertes de valeur sur autres ABS par le biais du compte de résultats.

² Y compris les variations de juste valeur de certains instruments de couverture ALM et une perte de l'ordre de 245 millions d'euros liée à l'arrêt de certaines activités de KBC Financial Products.

En 2008, la division Merchant Banking a généré une perte nette de 2 164 millions d'euros, par comparaison à un bénéfice net de 833 millions d'euros l'année précédente. En base sous-jacente (voir tableau), le bénéfice net de la division Merchant Banking s'est élevé à 418 millions d'euros, soit 57% de moins qu'en 2007. Les activités de cette division ont immobilisé en 2008 quelque 34% (ou 4,8 milliards d'euros) du capital du groupe.

En 2008, les revenus nets d'intérêts de cette division se sont établis à 1 121 millions d'euros, soit 1 002 millions d'euros en base sous-jacente, la totalité se rapportant aux activités de services bancaires aux entreprises. En 2008, la méthode de comptabilisation des revenus liés aux leasings et dérivés ALM a été modifiée, entraînant ainsi une baisse des revenus nets d'intérêts. Abstraction faite de cet élément, les revenus nets d'intérêts sous-jacents ont enregistré une légère progression (+ 3%) par rapport à 2007.

Les revenus nets de commissions se sont établis à 259 millions d'euros en 2008. En base sous-jacente, cela représente 301 millions d'euros, soit 24% de moins que l'année précédente. Ce tassement résulte de la contraction des revenus des activités de négoce d'actions et de corporate finance, conséquence évidente de la situation économique-financière difficile. Le bénéfice net réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente s'est inscrit à -19 millions d'euros, soit 18 millions de moins qu'en 2007. Ce résultat s'explique en grande partie par la forte baisse des cours boursiers. Les recettes de primes de réassurance se sont établies à 373 millions d'euros en 2008. Le ratio combiné des réassurances dommages s'est inscrit à 87% fin 2008, soit un résultat supérieur à l'excellente performance réalisée en 2007 (91%).

Le bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (résultat du négoce et de juste valeur) s'est élevé à -2 329 millions d'euros, contre 1 330 millions l'année précédente. Cette baisse résulte principalement des pertes de valeur plus importantes des CDO (2,4 milliards d'euros en 2008, contre 0,1 milliard d'euros pour l'exercice précédent). L'accroissement marqué des pertes de valeur est la conséquence de l'élargissement des différentiels de taux d'intérêt, du risque accru des crédits monolignes et des abaissements de rating de certaines tranches CDO en portefeuille. KBC a par ailleurs décidé de liquider proactivement toutes les tranches CDO *mezzanine* (à savoir toutes les tranches CDO à l'exclusion des tranches *super senior*) constituées par KBC Financial Products, de manière à ce que les fluctuations de valeur des CDO en question n'aient plus d'influence sur l'évolution future des résultats. En outre, le résultat du négoce et de juste valeur en 2008 comprend une perte unique d'environ 245 millions d'euros liée à l'arrêt de certaines activités de KBC Financial Products.

En base sous-jacente, donc sans l'influence des CDO et de la perte mentionnée résultant de l'arrêt des activités, le résultat du négoce et de juste valeur est passé de 916 millions d'euros en 2007 à 582 millions d'euros en 2008.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 199 millions d'euros, ou 1 191 millions d'euros sur une base sous-jacente, soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution résulte en grande partie de la baisse des rémunérations liées aux revenus – surtout en rapport avec certaines activités de marché – en plus de l'influence de la baisse du dollar US. De plus, l'amorce de la restructuration et de la réduction de certaines activités avait déjà entraîné une baisse de l'effectif du personnel. Le ratio charges/produits sous-jacent de cette division s'est établi à 57%, contre 51% en 2007.

Les réductions de valeur se sont établies à 877 millions d'euros, contre 55 millions d'euros pour l'exercice précédent. En raison de la situation économique détériorée, les réductions de valeur sur prêts ont augmenté jusqu'à 407 millions d'euros, contre 6 millions d'euros seulement l'année précédente. Les réductions de valeur sur titres (*actifs disponibles à la vente*) se sont élevées à 421 millions d'euros, contre 48 millions l'année précédente.

Elles englobent à la fois la forte hausse des réductions de valeur sur actions (106 millions d'euros en 2008, contre 42 millions d'euros en 2007) et sur obligations (315 millions d'euros en 2008, contre 5 millions d'euros en 2007).

Ce dernier résultat est en majeure partie imputable aux réductions de valeur enregistrées en 2008 sur les obligations de banques en difficulté aux États-Unis (Lehman Brothers et Washington Mutual) et en Islande.

En conséquence, le ratio de pertes sur crédits (qui englobe les réductions de valeur sur crédits et obligations) est passé d'un résultat particulièrement avantageux de 2 points de base en 2007 à 90 points de base en 2008. Le ratio de pertes sur crédits sous-jacent (sans les réductions de valeur sur les banques américaines et islandaises) s'est toutefois inscrit à un niveau acceptable de 48 points de base.

La division Merchant Banking couvre à la fois les activités de services bancaires aux entreprises (les services aux PME et aux grandes entreprises), qui ont généré en 2008 un résultat net sous-jacent de 368 millions d'euros et les activités de marché (par exemple, le négoce de devises, le négoce de titres, le négoce de produits dérivés, la corporate finance et le financement de capital à risque), qui ont généré un résultat net sous-jacent de 49 millions d'euros en 2008. Un compte de résultats détaillé des deux activités suit à la fin de ce chapitre.

Faits et chiffres

Division Merchant Banking

Clients (estimations)	2007	2008
Services bancaires aux entreprises en Belgique	19 000	19 000
Réseau		
Agences entreprises de KBC Bank en Belgique, y compris les succursales de CBC Banque	29	27
Agences de KBC Bank dans le reste du monde ¹ , y compris les bureaux de représentation	36	33
Avoirs en gestion		
Total, en milliards d'EUR	0,9 ²	0,04
Parts de marché (estimations)		
Octroi de crédits aux entreprises en Belgique	23%	23%
Portefeuille de crédits		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	102	100
Part dans le portefeuille de crédits octroyés total	49%	46%

¹ À l'exclusion de l'Europe centrale et orientale ; il s'agit uniquement des agences entreprises de KBC Bank ou de ses filiales KBC Bank Nederland, KBC Bank Deutschland et KBC Bank Ireland.

² Chiffres modifiés.



GUIDO SEGERS

Message du CEO de la division Merchant Banking

Influence de la crise financière sur les résultats de la division

L'impact direct de la crise financière fut sans conteste les pertes de valeur enregistrées sur notre portefeuille de produits structurés à la suite de l'élargissement des différentiels de taux d'intérêt, du risque de contrepartie accru au niveau des assureurs de crédits monolignes et aussi des abaissements de rating des tranches CDO dans nos portefeuilles d'investissement. En outre, le groupe a décidé de liquider proactivement toutes les tranches CDO, à l'exception de la meilleure catégorie – à savoir les tranches *super senior* – de manière à garantir les résultats futurs. Étant donné que la plupart des tranches CDO du groupe se retrouvent dans les sociétés du groupe faisant partie de la division Merchant Banking, c'est par conséquent cette division qui est la plus touchée par ces réductions de valeur.

Évolution des activités de Merchant Banking en 2008

En Belgique, les activités de services bancaires aux entreprises – proposées par l'intermédiaire du réseau d'agences entreprises de KBC et de CBC – ont en fait enregistré de très bons résultats. Les pertes sur crédits sont restées limitées et l'encours de crédits a encore augmenté au cours du premier semestre et est resté stable par la suite. Cette tendance se remarque dans pratiquement tous les segments du marché où KBC est actif, comme par exemple les financements de projets et le financement diamantaire ; nous avons même enregistré une hausse dans les domaines des services immobiliers, du factoring et des activités de réassurance.

La salle des marchés – les activités de change et le négoce obligataire – de KBC Bank a également réalisé un excellent résultat en 2008. Les résultats liés au négoce de titres, au private equity et à la corporate finance ont bien entendu engrangé de moins bons résultats, conséquence logique de la quasi inexistence d'introductions en Bourse en 2008. Le nombre de fusions et d'acquisitions s'est maintenu à un niveau honorable. Les activités en Europe centrale et orientale ont apporté une contribution nettement plus importante au bénéfice réalisé sur le courtage en actions et la corporate finance. Cette région génère actuellement même la majeure partie du bénéfice net de KBC Securities. Pour terminer, citons le résultat net négatif enregistré en 2008 pour certaines activités de marché spécialisées liées aux produits dérivés d'actions et de crédits, et qui sont concentrées dans notre filiale KBC Financial Products.

Mesures en vue d'adapter les activités de merchant banking aux changements des conditions du marché

Vu les circonstances de marché particulières, il a été décidé d'examiner de près les activités de merchant banking dans le cadre d'un exercice global mené au

sein du groupe entier. Dans cette optique, nous avons par exemple pris la décision de liquider notre hedge fund manager KBC Alternative Investment Management. Il sera également mis fin à d'autres activités spécialisées, comme celles précédemment citées de KBC Financial Products sur le marché des produits dérivés.

Il a également été décidé de rassembler sous KBC Securities toutes les activités de merchant banking dans le domaine du négoce d'actions, des introductions en Bourse, des fusions et acquisitions, des obligations convertibles, des dérivés d'actions et autres. Ces activités des filiales KBC Financial Products, KBC Peel Hunt et KBC Securities se retrouvent ainsi dans une seule et même structure.

Le groupe entend d'une manière générale, dans le cadre de l'allocation des ressources disponibles, donner la priorité aux marchés domestiques en Belgique et en Europe centrale (surtout en Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et en Pologne). Ce recentrage concernera également nos activités de financement d'entreprise pures, ce qui pourrait jouer au désavantage de nos activités d'octroi de crédits sur les autres marchés. Nous pensons ici notamment à l'octroi de crédits aux entreprises multinationales non liées à nos marchés domestiques.

Objectifs et priorités pour les années à venir

L'objectif premier est de consolider notre position particulièrement solide sur le marché belge des entreprises et de la renforcer autant que possible. Cela signifie que les ressources disponibles devront prioritairement être allouées à nos marchés domestiques. Pour les activités de merchant banking, il s'agit de la Belgique où l'objectif visé est d'accroître l'octroi de crédits à nos bons clients traditionnels. L'accroissement des crédits en dehors de ces marchés domestiques sera par conséquent limité et dépendra plus encore que par le passé d'une évaluation et d'un examen du capital nécessaire et de la rentabilité de chaque activité.

Répartition des résultats sous-jacents de la division Merchant Banking selon l'activité

Résultats sous-jacents, division Merchant Banking selon l'activité

En millions d'EUR	Services bancaires aux entreprises		Activités de marché	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	1 105	1 002	0	0
Primes brutes acquises, assurance	290	373	0	0
Charges techniques brutes, assurance	-169	-263	0	0
Résultat net de la réassurance cédée	-32	-24	0	0
Revenus de dividendes	21	19	0	0
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-9	-30	926	612
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-2	-9	0	0
Revenus nets de commissions	90	111	307	189
Activités bancaires	146	167	307	189
Activités d'assurances	-57	-56	0	0
Autres revenus nets	136	165	0	0
Total des produits	1 429	1 343	1 233	802
Charges d'exploitation	-537	-585	-786	-606
Réductions de valeur	-5	-236	-2	-94
Sur prêts et créances	-4	-235	-2	-44
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	-6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	2	-12
Bénéfice avant impôts	887	523	446	89
Impôts	-187	-71	-91	-38
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	700	452	356	51
Attribuable à des participations minoritaires	88	84	2	2
Attribuable aux actionnaires de la société mère	612	368	353	49
Activités bancaires	552	300	353	49
Activités d'assurances	60	68	0	0
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	54 994	51 908	18 543	21 794
Capital attribué, fin de période	3 584	3 388	1 182	1 389
Rendement du capital attribué	19%	11%	22%	5%
Ratio charges/produits, activités bancaires	39%	45%	64%	76%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	91%	87%	-	-

Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

European Private Banking

Services et Opérations
communs

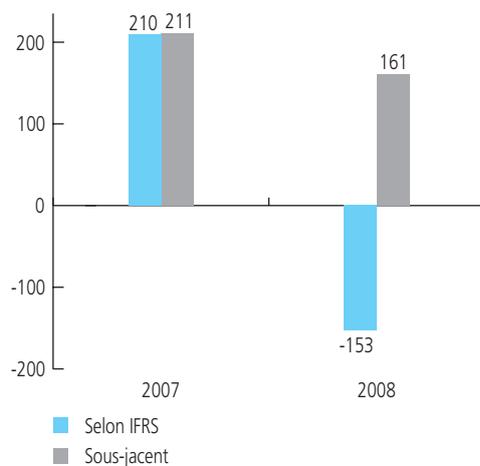
La division European Private Banking regroupe les activités du groupe KBL European Private Bankers (KBL EPB) et de la compagnie d'assurances VITIS Life Luxembourg. Les principales sociétés appartenant à cette division sont Brown Shipley & Co (Royaume-Uni), KBL EPB (Luxembourg), KBL Richelieu Banque Privée (France), KBL Monaco Private Bankers (Monaco), KBL Swiss Private Banking (Suisse), Merck Finck & Co (Allemagne), Puilaetco Dewaay Private Bankers (Belgique), Theodoor Gilissen Bankiers (Pays-Bas) et VITIS Life Luxembourg (Luxembourg).

Faits marquants 2008

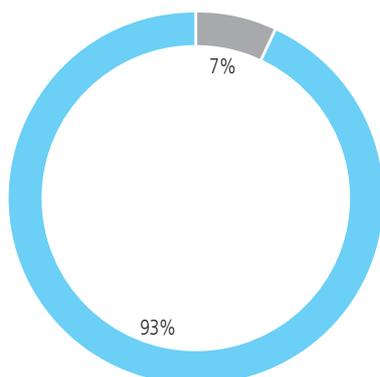
- Abstraction faite des effets directs de la crise financière (principalement les réductions de valeur en ce qui concerne les banques en difficulté aux États-Unis et en Islande et le portefeuille d'actions et d'investissements structurés) et d'autres éléments exceptionnels, la contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe s'est élevée à 161 millions d'euros.
- Compte tenu des conséquences directes de la crise financière et d'autres éléments exceptionnels, la perte nette s'élève à 153 millions d'euros.
- La régression de 24% du bénéfice net sous-jacent par rapport à 2007 est surtout imputable à la morosité du climat boursier, qui a entre autres comprimé les revenus de commissions.
- Nouvel effort substantiel de compression des coûts : malgré l'inflation et les provisions supplémentaires constituées pour restructurations, les coûts régressent de 6% sur une base comparable.
- La hausse importante des réductions de valeur (+184 millions d'euros) est due pour l'essentiel aux baisses de valeur des actions et aux réductions de valeur pour risques sur les banques islandaises et américaines.
- Le tassement des avoirs en gestion est presque entièrement imputable à la dépréciation des actifs. En termes comparables, l'outflow de fonds net reste inférieur à 1%. En ce qui concerne les actifs private banking onshore, on relève même un influx net de 3%.
- KBL EPB se distingue à nouveau et reçoit le prix de *Best Banking Group in Luxembourg* décerné par World Finance.

Résultat net Division European Private Banking

En millions d'EUR



Part de la division European Private Banking dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2008



■ Division European Private Banking
■ Autres divisions

Contribution au résultat du groupe

Résultats division European Private Banking

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2007	2008	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	273	236	169	248
Primes brutes acquises, assurance	42	29	42	29
Charges techniques brutes, assurance	-66	-43	-66	-43
Résultat net de la réassurance cédée	0	0	0	0
Revenus de dividendes	13	9	13	9
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-56	-258	64	-11
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	66	2	66	5
Revenus nets de commissions	467	422	467	422
Activités bancaires	461	418	461	418
Activités d'assurances	6	4	6	4
Autres revenus nets	32	13	17	13
Total des produits	772	411	774	674
Charges d'exploitation	-487	-487	-487	-487
Réductions de valeur	-39	-223	-33	-43
Sur prêts et créances	-33	-56	-33	-2
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-5	-166	0	-39
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	3	2	3	2
Bénéfice avant impôts	249	-297	257	147
Impôts	-39	144	-46	14
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Bénéfice après impôts	210	-153	211	161
Attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0
Attribuable aux actionnaires de la société mère	210	-153	211	161
Activités bancaires	202	-149	202	152
Activités d'assurances	8	-4	9	9
Actifs pondérés par le risque des activités bancaires, fin de période (Bâle II)	6 610	5 703	6 610	5 703
Capital attribué, fin de période	486	410	486	410
Rendement du capital attribué	36%	-	36%	31%
Ratio charges/produits, activités bancaires	64%	121%	64%	73%

* Définition modifiée en 2008. Les chiffres de 2007 ont été adaptés avec effet rétroactif. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2008 et au tableau qui figure dans le présent chapitre.

Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère - réconciliation entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents

En millions d'EUR	2007	2008
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	210	-153
Moins		
Pertes de valeur sur CDO en portefeuille (après impôts)	-13	-181
Pertes de valeur sur actions (après impôts)	-4	-53
Pertes de valeur sur Lehman Brothers, Washington Mutual et les banques islandaises (après impôts)	0	-37
Autres éléments exceptionnels* (après impôts)	15	-43
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	211	161

* Y compris variations de juste valeur de certains instruments de couverture ALM.

En 2008, la division European Private Banking a accusé une perte nette de 153 millions d'euros, par rapport à un bénéfice net de 210 millions d'euros l'année précédente. Abstraction faite de ces éléments (voir tableau), le bénéfice net de la division European Private Banking s'est inscrit à 161 millions d'euros, en recul de 24% par rapport à 2007. Les activités de cette division ont immobilisé en 2008 quelque 3% (ou 0,4 milliard d'euros) du capital du groupe.

Dans l'analyse ci-dessous, les pourcentages de hausse organique se fondent sur des chiffres n'incluant pas l'asset manager français Richelieu Finance, racheté en 2008.

En 2008, les revenus nets d'intérêts de cette division se sont établis à 236 millions d'euros, ou 248 millions d'euros en termes sous-jacents, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent (+45% sur une base organique). La hausse émane surtout des activités de trésorerie du groupe et est en grande partie attribuable à la position de liquidités favorable de KBL EPB, alliée à la forte demande de liquidités sur le marché.

La progression des revenus nets d'intérêts n'a pas suffi à compenser l'érosion des revenus nets de commissions (422 millions d'euros). En termes organiques, ces derniers ont accusé un repli de 18%, conséquence directe de la morosité boursière. Les commissions perçues ont en effet fléchi tant sur les

nouvelles ventes que sur les avoirs en gestion. Le tassement de ces avoirs en gestion (de 55 milliards d'euros fin 2007 à 44 milliards d'euros fin 2008) est toutefois presque entièrement imputable à la diminution de la valeur des actifs eux-mêmes (-22% en moyenne). Les volumes sont restés inchangés : sans Richelieu Finance il y aurait eu un statu quo, avec Richelieu Finance on relève même un influx net de 3%. Les actifs de private banking onshore, qui se taillent la part du lion des avoirs en gestion (22 milliards d'euros fin 2008), ont enregistré un influx net de 3% (sans Richelieu Finance) ou 11% (avec Richelieu Finance).

Les autres revenus nets se sont repliés de 32 millions d'euros à 13 millions d'euros (l'exercice 2007 a profité de 14 millions d'euros de bénéfice réalisé sur la cession de Banca KBL Fumagalli Soldan en Italie). Le bénéfice net réalisé sur la vente d'actifs financiers disponibles a fondu de 66 millions d'euros à 2 millions d'euros (sous l'effet de la morosité boursière) et les primes d'assurance vie brutes acquises ont régressé de 42 millions d'euros à 29 millions d'euros. Conformément à IFRS, ce dernier chiffre n'inclut pas les assurances vie liées à des fonds d'investissement. Pour ces produits, conformément aux normes IFRS, ni les revenus de primes ni les charges techniques ne sont montrés. Seule la marge réalisée est montrée sous les revenus nets de commissions. Si l'on inclut les revenus de primes de ces produits, le total des revenus de primes des activités d'assurances vie s'élève à 175 millions d'euros environ, par rapport à 239 millions d'euros en 2007. Fin 2008, l'encours des réserves Vie atteignait plus ou moins 1,1 milliard d'euros.

Enfin, le bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du le compte de résultats (résultat de négoce et de la juste valeur

a accusé une baisse de 202 millions d'euros par rapport à 2007, principalement sous l'effet de l'accroissement marqué des réductions de valeur des CDO de 252 millions d'euros (par rapport à 18 millions d'euros en 2007). En termes sous-jacents, le résultat de négoce et de la juste valeur s'est inscrit à -11 millions d'euros en 2008, par rapport à +64 millions d'euros l'année précédente.

En termes comparables (donc sans la société Richelieu Finance rachetée en 2008), les charges d'exploitation de la division European Private Banking (487 millions d'euros) régressent de 6% par rapport à 2007, à la faveur notamment des compressions de coûts dans les diverses sociétés du groupe et de la baisse des rémunérations variables du personnel. Les chiffres de 2008 incorporent également de nouvelles provisions pour charges (dont une de quelque 10 millions d'euros pour frais de restructuration) et des reprises aux provisions constituées précédemment (entre autres en rapport avec des litiges juridiques et des mises à la retraite anticipées, représentant en tout un peu plus de 30 millions d'euros). Même abstraction faite de ces éléments, on enregistre encore une diminution nette des charges de 2% environ.

Le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires de cette division s'élève à 73% contre 64% l'année précédente.

Les réductions de valeur ont atteint 223 millions d'euros, en hausse de 184 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Elles incluent entre autres les réductions de valeur sur actions (77 millions d'euros en 2008), sur les banques américaines et islandaises en difficulté (au total 51 millions d'euros) et sur *capital notes* (60 millions d'euros).

Faits et chiffres

Division European Private Banking

Réseau	2007	2008
Nombre de pays dans lesquels le groupe possède un siège	8	8
Avoirs en gestion, en milliards d'EUR		
Private banking onshore	25,5	21,6
Private banking offshore	15,6	13,0
Autres (actifs institutionnels et autres)	13,4	9,5
Total	54,5	44,0
Portefeuille de crédits		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	4	4
Part dans le portefeuille de crédits total	2%	2%



ETIENNE VERWILGHEN

Message du CEO de la division European Private Banking

Malgré les conditions de marché difficiles, les sorties de fonds en gestion sont à peine perceptibles

Fin 2008, les avoirs en gestion de notre division s'inscrivaient à quelque 44 milliards d'euros. À première vue, nous accuserions donc un recul d'un peu plus de 10 milliards d'euro par rapport à l'année précédente, mais celui-ci est intégralement dû à des baisses de cours des avoirs en gestion, à la suite de l'effondrement des cours de Bourse. Il n'est donc guère question de sorties de fonds nettes effectives. Même abstraction faite de la société Richelieu Finance, rachetée en 2008, les sorties de fonds nettes ne représentent que 0,5%, une excellente performance compte tenu des circonstances.

De plus, conformément à notre politique de concentration sur nos actifs private banking onshore, on note même un influx net dans cette catégorie (3% en termes comparables), qui lui permet d'atteindre quelque 22 milliards d'euros d'avoirs en gestion à fin 2008. Le reste des avoirs en gestion consiste en activités de private banking offshore (13 milliards d'euros), en actifs institutionnels (7 milliards d'euros) et en autres actifs (2 milliards d'euros).

Excellentes performances en matière de compression des coûts

À périmètre comparable, nos charges se sont allégées de 6% en 2008, malgré la provision constituée pour frais de restructuration. Ces bons résultats sont dus entre autres aux synergies réalisées, notamment en Belgique par suite de la fusion entre Puilaetco et Dewaay, au déploiement de plans de compression des coûts dans diverses sociétés du groupe et à la baisse des rémunérations variables.

Nous poursuivrons dans cette voie en 2009 et continuerons à comprimer les coûts autant que possible.

Champ d'action du réseau private banking européen

Sur le plan géographique, l'accent reste mis sur le Benelux et certains autres pays d'Europe occidentale. Pour l'heure, nous sommes présents par l'intermédiaire de nos sociétés en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Suisse, à Monaco, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Belgique.

En avril 2008, nous avons racheté la société de gestion de fortune française réputée Richelieu Finance, que nous avons ensuite fusionnée avec nos activités existantes en France par l'intermédiaire de KBC France. Nous n'avons pas d'autres projets d'acquisitions dans le proche avenir. Bien entendu, nous surveillerons l'évolution du marché de près et serons à l'affût, dans un avenir un peu plus éloigné, de nouvelles opportunités pour consolider nos positions, principalement dans le but d'atteindre une masse critique partout où cela s'impose.

Notre présence ne s'étend pas encore en Europe centrale et orientale mais

nous avons l'intention d'y ouvrir également des boutiques private banking sur une base sélective lorsque le calme sera revenu dans le secteur financier. Nous avons d'ailleurs déjà amorcé les préparatifs pour prendre pied sur le marché polonais.

Changement de nom de Kredietbank Luxembourgeoise en KBL European Private Bankers

Le nouveau nom, qui s'intègre bien dans la structure divisionnelle du groupe KBC, rappelle la stratégie de base et le développement de notre groupe, mettant en exergue le fait que nous sommes un réseau de banques européennes liées ayant toutes le private banking pour activité de base.

À ce propos, il importe de respecter la culture et le nom de chacune des sociétés du groupe. Nous considérons en effet que notre management et nos collaborateurs locaux sont nettement mieux placés pour détecter les besoins de leurs marchés respectifs. Nos réseaux ont dès lors un ancrage très solide au niveau local et bénéficient d'une excellente réputation sur chacune de leurs bases domestiques. C'est ce qui nous permet de nous démarquer des autres grands groupes de private banking dans les pays respectifs. Nos sociétés font évidemment appel à notre *hub centre* centralisé, qui assure le support administratif et ICT de l'ensemble du groupe.

Best Banking Group in Luxemburg in 2008

Après que The Banker ait élu KBL *Bank of the year 2007 in Luxemburg* l'année dernière, le jury de la revue World Finance a décerné à notre groupe le titre de *Best Banking Group in Luxemburg* en 2008. Il va de soi que cette distinction nous fait grand plaisir.

Objectifs et priorités pour les années à venir

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons l'intention d'étendre progressivement notre concept de boutiques private banking aux pays d'Europe centrale, ce qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie globale du groupe KBC.

En outre nous continuerons à mettre l'accent sur la réalisation de synergies au sein du groupe. Sur ce plan, le développement du hub de Luxembourg et du nouveau hub polonais joueront un rôle important.

Dans l'immédiat, nous continuerons à surveiller de près l'évolution des coûts et des risques, à l'instar des autres sociétés du groupe. Notre objectif sur ce plan consiste à adapter nos charges à la contraction escomptée des revenus, tout en réduisant encore davantage notre profil de risque. Concrètement, nous nous fixons entre autres pour objectifs en 2009 une sévère compression des coûts et une réduction de notre propre portefeuille d'investissements.

Divisions

Belgique

Europe centrale,
orientale et Russie

Merchant Banking

European Private Banking

Services et Opérations
communs

La division Services et Opérations communs fait office de support et de fabrique de produits pour les autres divisions. Elle chapeaute certains services fournissant des produits à d'autres divisions du groupe. La plupart des charges et produits de la division Services et Opérations communs sont imputés aux autres divisions et intégrés dans leurs résultats. La division Services et Opérations communs englobe notamment les services importants suivants : Asset management, Paiements, Crédits à la consommation, Financement du commerce, ICT, Leasing et Organisation.

Faits marquants 2008

- L'implémentation du programme *Operational Excellence* (Excellence Opérationnelle) suit le calendrier prévu. De nombreux projets d'amélioration des processus ont déjà été activés.
- KBC reste leader du marché belge en fonds d'investissement et enregistre en outre une nette progression sur la plupart des marchés domestiques du groupe en Europe centrale.
- Divers services poursuivent l'extension de leurs activités en Europe centrale et orientale. Il s'agit, entre autres, des services Leasing, Crédits à la consommation et Financement du commerce.
- La migration de toutes les transactions par cartes de nos filiales en Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne vers une plateforme commune s'est clôturée avec succès.
- KBC Asset Management et Union Bank of India ont conclu un accord en vue de créer une joint-venture en matière de gestion de fortune.
- Migration ICT réussie en Slovaquie dans le cadre du passage à l'euro.

Faits et chiffres

Division Services et Opérations communs

	2007	2008
Asset management		
Avoirs en gestion en Belgique, en milliards d'EUR	162,5	151,0
Avoirs en gestion en Europe centrale et orientale, en milliards d'EUR	13,0	11,7
Avoirs en gestion dans le reste du monde (réseau KBL EPB principalement), en milliards d'EUR	55,4	44,1
Part de marché estimée en fonds d'investissement en Belgique	35%	37%
Part de marché estimée en fonds d'investissement en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne)	28%, 12%, 17%, 4%	34%, 13%, 22%, 5%
Paiements, en millions		
Nombre de transactions de paiement* en Belgique	500	518
Nombre de transactions de paiement* en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne)	348	375
Leasing		
Encours du capital en contrats de leasing en Belgique, en milliards d'EUR	2,5	2,7
Encours du capital en contrats de leasing en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie), en milliards d'EUR	2,7	3,2
Encours du capital en contrats de leasing dans le reste du monde (Europe occidentale sans la Belgique), en milliards d'EUR	1,6	1,7
Part de marché estimée en leasing en Belgique (leasing général, leasing de voitures)	22%, 11%	21%, 12%
Part de marché estimée en leasing en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie)	15%, 17%, 8%, 1%, 4%	15%, 16%, 4%, 1%, 4%

* Transactions par carte et d'encaisse, virements nationaux et internationaux et gestion de trésorerie internationale.

Message du CEO de la division Services et Opérations communs

Événements majeurs en matière de crédits à la consommation, leasing, paiements et financement du commerce

Pour ce qui est des paiements, nous avons fêté la migration réussie de toutes les transactions par cartes de nos filiales en Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne, laquelle entraînera incontestablement des avantages d'échelle en matière de coûts de traitement et procurera également des avantages en cas de nouvelles tendances sur le marché. D'autres événements importants ont également eu un impact sur le domaine des paiements, comme par exemple le transfert du traitement des paiements étrangers de notre filiale hongroise vers Fin-Force, la mise en place d'un nouveau réseau informatique pour le suivi des transactions de paiement SEPA et le lancement d'un programme destiné à optimiser l'infrastructure SWIFT.

Dans le domaine du financement du commerce, nous avons continué à asseoir le succès rencontré en Belgique par KBC en matière de service de financement commercial et dans le cadre de l'outil internet KBC-Flexims. Le déploiement de cette offre unique en Europe centrale y a certainement soutenu la dynamique de croissance en 2008. Outre le portail monobanque KBC-Flexims, nous avons continué à étendre notre offre en créant un portail multibanque (Mysis Trade Portal), ce qui a permis au groupe de devenir un acteur de premier plan en Belgique et en Europe centrale. Le titre de *Best Trade Finance Provider* décerné par le magazine Global Finance à KBC (en Belgique) et à ČSOB (en Tchéquie et Slovaquie) en est la preuve incontestable.

Une forte croissance a été enregistrée en matière de crédits à la consommation et notamment dans le domaine des cartes de crédit. Nous avons également poursuivi l'extension de notre réseau de vente en Pologne, où nous fonctionnons actuellement comme une entreprise multiproduit et multicanal à part entière.

Les activités de leasing du groupe ont également été étendues en Europe centrale, grâce notamment au lancement d'activités de KBC Autolease en Pologne. Par ailleurs, la fabrique de produits Leasing du groupe a poursuivi en 2008 ses activités d'alignement des processus et d'intégration de toutes les sociétés de leasing dans le groupe.

Évolutions en matière d'asset management En ce qui concerne les événements marquants, notons par exemple l'accord qui a été conclu entre KBC Asset Management et Union Bank of India en vue de créer une joint-venture en matière de gestion de fortune. En Chine, la joint-venture

KBC Goldstate Fund Management a lancé un nouveau fonds *trust* et un fonds *balanced*. Par ailleurs, KBC Asset Management s'est vu décerner le prix de *Best in Central and Eastern Europe 2008* par le magazine Structured Products pour la manière dont KBC Asset Management est devenue la société de référence en matière de fonds d'investissement avec protection du capital sur quatre marchés majeurs d'Europe centrale.

Le comportement modifié des investisseurs, conséquence de la crise, a incontestablement eu une influence sur les activités asset management. Pour l'ensemble du groupe, notons par exemple une chute des ventes de fonds d'investissement et d'assurances placement de la branche 23, au profit des instruments classiques de dépôt bancaire.

Dans le domaine des ventes de fonds, KBC est néanmoins resté de loin leader du marché belge, avec une part de marché en pleine croissance à 37%. Nous avons également pu accroître notre part de marché sur la plupart de nos marchés d'Europe centrale et orientale et là, nous pensons surtout à la Tchéquie – où notre part de marché estimée passe de 28% à 34% – et la Hongrie où elle passe de 17% à près de 22%.

Les avoirs en gestion totaux du groupe sont d'ailleurs restés relativement stables ; la baisse nominale étant d'ailleurs totalement imputable aux diminutions de prix des actifs concernés. Ces prestations qui – compte tenu des circonstances de marché difficiles – sont somme toute relativement bonnes, sont notamment attribuables à la position de leader de KBC sur le marché des fonds à capital garanti, à sa large gamme de produits qui s'adapte à toutes les circonstances du marché et à notre sens de l'innovation.

Implémentation réussie du programme Excellence Opérationnelle

Nous enregistrons une progression nette en matière d'excellence opérationnelle depuis le lancement de ce programme, dont la coordination est assurée par le service Organisation du groupe. Ceci se traduit par les efforts constants consentis dans la promotion d'une culture d'entreprise axée sur les améliorations continues, par le biais de l'activation de nombreux projets d'amélioration des processus et le développement d'un *business architecture framework* en 2008. L'objectif d'économiser de la sorte plus de 200 millions d'euros d'ici fin 2009 pourra de ce fait être atteint.

Évolutions dans le domaine ICT Tout comme les années précédentes, l'accent a surtout été mis sur la promotion de l'intégration et sur l'exploitation au maximum des effets de synergie au sein du groupe dans les



CHRIS DEFRANCO

domaines de la technologie et du savoir-faire. C'est ainsi que de plus en plus d'applications ont progressivement été étendues à l'ensemble du groupe. Citons, à titre d'exemple, l'application *agences* qui est actuellement activée dans dix sociétés du groupe, réparties sur cinq pays.

Diverses nouvelles initiatives et divers projets ICT ont en outre été lancés en 2008. Nous pensons ici par exemple à la décision de créer en Hongrie un centre de données commun pour toutes les sociétés du groupe en Europe centrale, à l'amorce du déploiement en Belgique et en Tchéquie d'un *workstation* européen standardisé, à l'intégration dans divers systèmes d'Istrobanka, société acquise en 2008 par le groupe et à la migration ICT réussie en Slovaquie dans le cadre du passage à l'euro.

Objectifs et priorités pour les années à venir La division Services et Opérations communs est bien entendu impliquée dans bon nombre d'initiatives prises par le groupe en vue de réduire les coûts. Pour n'en citer qu'une seule : il a été décidé de ne provisoirement pas lancer le programme ESP (Enterprise Systems Program) – un important programme d'investissement visant à élaborer des applications communes pour l'ensemble du groupe – au vu de la situation économique-financière actuelle. La décision prise par le groupe de se recentrer sur les activités stratégiques et les marchés-clés a également un impact sur cette division, à savoir que nous aussi, nous allons examiner si nous ne devons pas modifier – voire dans certains cas même réduire – certaines de nos activités secondaires. Nous continuerons toutefois, même en période de conjoncture plus difficile, à viser l'excellence opérationnelle dans tous les secteurs. Les nouvelles initiatives qui seront prises dans ce cadre se concentreront notamment sur la distribution, les fabriques de produits et les services de support du groupe, avec comme objectif de retirer des avantages supplémentaires à relativement court terme.



Gestion de la valeur et des risques



Les activités de bancassurance génèrent des risques spécifiques comme les risques de crédit, les risques de marché, les risques de liquidité, les risques techniques propres aux assurances, les risques opérationnels, les risques de réputation et les risques stratégiques. La maîtrise de ces risques constitue une des missions essentielles du management. Le présent chapitre du rapport annuel reflète notre approche de la gestion de la valeur et des risques au sein du groupe. Pour KBC et pour l'industrie financière en général, 2008 a été marquée par des turbulences, qui mettent en évidence le rôle essentiel d'une gestion saine et prudente des risques dans la prise de décisions et dans l'identification des problèmes au niveau du groupe.

Vision et principes

Chez KBC, la gestion de la valeur et des risques repose sur les principes suivants :

- La gestion de la valeur, la gestion des risques et la gestion du capital sont étroitement liées. L'objectif d'une entreprise est la création de valeur. Pour atteindre cet objectif, des décisions sont prises et des activités sont déployées, dans des circonstances parfois incertaines. Pour garantir sa continuité, l'entreprise doit disposer d'un capital lui permettant de faire face aux conséquences imprévisibles d'événements et de développements fâcheux.
- La gestion des risques fait l'objet d'une approche intégrale au niveau du groupe, en intégrant tous les risques et toutes les activités.
- La responsabilité de la gestion de la valeur et des risques incombe en premier lieu au management en ligne. La Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui opère indépendamment du management en ligne, a une mission de conseil, de support et de contrôle.
- Le modèle de gouvernance des risques du groupe est également transposé au niveau des divisions et/ou des filiales.

Les informations figurant dans le présent chapitre ont été vérifiées par l'auditeur statutaire lorsque les IFRS l'imposent, à savoir :

- toute la section Vision et principes ;
- toute la section Modèle de gouvernance des risques ;
- certaines parties de la section Gestion du risque de crédit, à savoir Description, Suivi du risque de crédit – activités bancaires, le tableau Portefeuille de crédits (les parties auditées sont indiquées dans la note en bas du tableau), le tableau Autres risques de crédit et le tableau Risque de crédit sur (ré)assureurs, par classe de risque, en *Exposure at Default* (EAD) et *Expected Loss* (EL) ;
- certaines parties de la section Asset-Liability Management, en l'occurrence Description, Suivi du risque ALM, Risque de taux d'intérêt (à l'exception du tableau Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 1% pour le groupe KBC), Risques de crédit des portefeuilles d'investissement, Risques de change, Suffisance du passif relatif aux activités Vie (premier paragraphe) et Embedded Value Vie ;
- toute la section Gestion du risque de liquidité ;
- toute la section Gestion du risque de marché ;
- toute la section Gestion des risques techniques propres aux assurances ;
- certaines parties de la section Solvabilité et capital économique, en l'occurrence Description, Suivi de la solvabilité, Solvabilité des activités bancaires (les chiffres audités sont repris dans la note en bas de page relative au tableau), Solvabilité des activités d'assurance (les chiffres audités sont repris dans la note en bas de page relative au tableau), Capital économique (les trois premiers paragraphes).

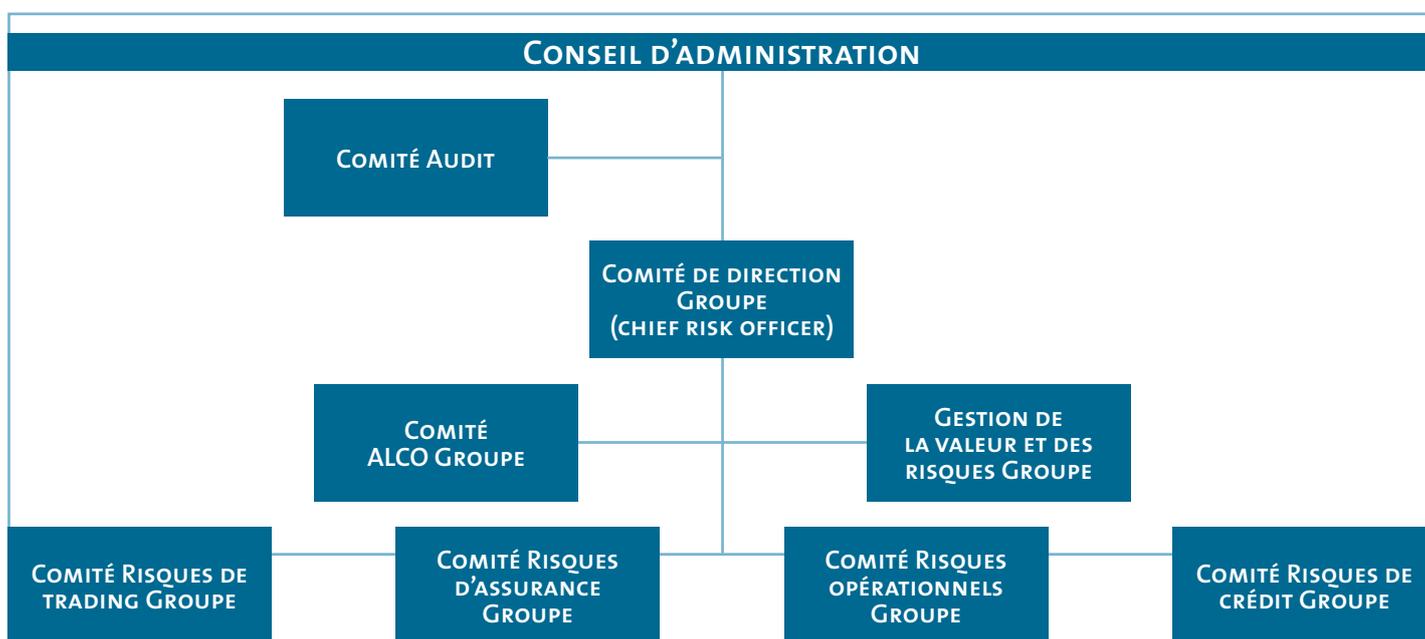
Modèle de gouvernance des risques

Le modèle de gouvernance des risques fixe les responsabilités et tâches dans le but de gérer la création de valeur et les risques inhérents. Le modèle est organisé à différents niveaux :

- Le Conseil d'administration (assisté du Comité Audit), le Comité de direction Groupe et le Comité Asset-Liability Management Groupe (ALCO). Ces comités assurent tant la gestion globale des risques que le suivi de la création de valeur et de la suffisance des capitaux pour l'ensemble du groupe. Les rapports qui sont présentés régulièrement au Comité Audit constituent une source d'information importante pour les membres compétents du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration approuve chaque année les limites de tolérance aux risques. Le Comité de direction Groupe est responsable de l'application de la stratégie en matière de gestion de la valeur, des risques et du capital qui a été élaborée par le Conseil d'administration et il en définit la structure. Le Chief Financial and Risk Officer (CFRO), membre du Comité de direction Groupe, assure la surveillance de la gestion des risques. Le Comité ALCO Groupe définit les mélanges stratégiques d'investissement et de financement et assure aussi le contrôle des positions de risques inhérentes. En 2008, les décisions tactiques d'investissement, qui étaient prises auparavant par le Comité ALCO Groupe, ont été confiées à un comité d'investissement nouvellement constitué.
- Les comités Risques Groupe spécialisés. Ces comités sont chargés d'élaborer pour chaque type de risque ou groupement d'activités un cadre commun au groupe et d'en surveiller le processus de gestion des risques. Ils

sont présidés par le CFRO et se composent de représentants du management en ligne et de la Gestion de la valeur et des risques Groupe. Les différents comités du groupe sont représentés dans le graphique ci-dessous.

- En fonction de la matérialité des types de risques spécifiques, des comités Risques locaux et des départements Gestion locale de la valeur et des risques ont été installés à un niveau inférieur (division, pays et filiale par exemple) en vue d'étendre le cadre de la gestion des risques.
- Le Comité Modèles Groupe (GMC) décide, sur la base de rapports établis par des unités de validation indépendantes, de la validité des aspects risque quantitatif et opérationnel (usage des modèles, activités de contrôle, etc.) de tous les modèles de risques développés et/ou utilisés au sein du groupe.
- L'Audit interne Groupe est responsable du calendrier d'audit ; il vérifie la conformité du cadre de gestion des risques aux exigences légales et réglementaires, l'efficacité et l'efficience du système de gestion des risques et sa conformité au cadre de gestion des risques, ainsi que la façon dont le management en ligne gère les risques en dehors de ce cadre formel.
- Le management en ligne est responsable au premier chef de la gestion de la valeur et des risques. Il veille à ce que le cadre de gestion des risques qui s'applique à leur activité transparaisse au niveau de la politique et des procédures. Il est également chargé de développer des modèles transactionnels.
- La quantification des risques, du capital économique et de la création de valeur pour toutes les unités d'exploitation relève de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui fait rapport au management en ligne. La Gestion de la valeur et des risques Groupe met au point les modèles de portefeuilles et est chargée de valider tous les modèles (transactionnels et de portefeuilles). Les compétences sont ainsi clairement scindées : les développeurs des modèles n'interviennent pas dans le processus de validation.



Gestion du risque de crédit

DESCRIPTION La gestion du risque se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue d'un instrument financier dû à un défaut de paiement ou à un défaut d'exécution de la part d'un emprunteur (d'un crédit), d'un émetteur (d'un titre de créance), d'un garant ou d'un réassureur, ou encore d'une contrepartie (dans une transaction professionnelle) résultant de son insolvabilité ou de sa mauvaise volonté de payer ou d'exécuter, ou aussi de mesures des autorités politiques ou monétaires ou d'événements survenus dans un pays déterminé.

SUIVI DU RISQUE DE CRÉDIT – ACTIVITÉS BANCAIRES Le risque de crédit est géré au niveau des transactions et au niveau du portefeuille. Gérer le risque de crédit au niveau des transactions implique l'existence de procédures, de procédés et d'applications pertinents (systèmes et outils) pour identifier et quantifier les risques avant et après l'acceptation de positions individuelles en risque de crédit. Gérer le risque au niveau du portefeuille suppose notamment une quantification et/ou un reporting périodique du risque intégré dans les portefeuilles consolidés de crédits et d'investissement, le respect d'une discipline en matière de limites, le *stress testing* dans différents scénarios, la prise de mesures d'atténuation du risque et l'optimisation du profil global de risque de crédit.

Gestion du risque de crédit au niveau transactionnel

Processus d'acceptation : une entité commerciale soumet des propositions de crédit. Un conseiller crédits émet une recommandation sur les dossiers plus importants ou plus risqués. En principe, deux personnes au moins prennent collégialement la décision. L'échelon de décision est déterminé selon des matrices qui intègrent notamment le total des risques du groupe (le risque total que le groupe KBC dans son ensemble court sur le groupe de la contrepartie), la classe de risque (déterminée en grande partie sur la base de modèles de rating internes) et la nature de la contrepartie (institutions financières, contreparties souveraines, sociétés, etc.).

Les prêts aux particuliers (par exemple les crédits logement) sont soumis à une procédure standardisée, qui comporte des modèles de scoring dont les résultats sont déterminants dans la procédure d'acceptation. Les crédits aux particuliers sont généralement octroyés en monnaie locale, à l'exception de certains pays d'Europe centrale et orientale et de la Russie, où des crédits sont proposés en devises en raison de l'écart significatif entre les taux d'intérêt en monnaie locale et en d'autres devises. La prise de conscience du risque résultant des fluctuations de change s'est renforcée en 2008, ce qui a incité le groupe à faire preuve d'une plus grande retenue en matière de prêts en devises vers la fin de l'exercice. Pour ces prêts, qui sont traités depuis longtemps avec prudence, une réserve supplémentaire est imposée (en termes de ratio prêt/valeur, de seuils de revenu net disponible et d'échéance écourtée) et un contrôle rapproché est organisé par le recours à des *stress tests*. Si le risque de change résiduel est encore trop élevé, il est couvert au niveau du groupe.

Processus de suivi : le suivi des crédits est en grande partie déterminé par la classe de risque, où l'on distingue le risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) et la perte en cas de défaut (*Loss Given Default* ou LGD). Cette dernière reflète la perte estimée qui serait encourue en cas de défaillance d'un obligé, dont la probabilité est estimée en PD (*Probability of Default*).

Le portefeuille de crédits *normal* est réparti en classes de rating interne allant de 1 (risque le plus faible) à 9 (risque le plus élevé), pour la PD et, pour quelques subdivisions, la LGD. Les crédits aux grandes entreprises sont évalués au moins une fois l'an, avec minimum actualisation du rating interne. Les crédits aux petites et aux moyennes entreprises sont principalement revus sur la base des signaux de risque (par exemple une modification significative de la classe de risque). De plus, un membre d'un comité de crédit est chargé de contrôler les décisions prises au niveau de délégation inférieur. Il veille à ce que chaque décision soit conforme à la politique en matière de crédit. Les crédits aux particuliers sont réexaminés périodiquement au niveau agrégé.

La classe PD 10 comprend les débiteurs encore *performing*, c'est-à-dire ceux dont le paiement des intérêts ou le remboursement du principal ne présentent pas un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours, mais dont il y a lieu de penser qu'ils ne payeront pas (à temps), par exemple parce que ces obligés sont en retard de 45 jours ou davantage (mais moins de 90 jours).

Les classes 11 et 12 regroupent les débiteurs *non-performing*, la classe 11 étant réservée aux débiteurs qui présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours et la classe 12 à ceux dont les crédits ont été dénoncés ou qui sont menacés de faillite. Pour les dossiers importants, le Comité de direction Groupe reçoit chaque trimestre un relevé des débiteurs en défaut.

Réductions de valeur : sur les crédits accordés aux débiteurs des classes PD 10, 11 et 12 (crédits *impaired*), KBC applique des réductions de valeur sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant recouvrable. De plus, pour les crédits des classes PD 1 à 9, des réductions de valeur sont calculées *sur la base du portefeuille*, en appliquant une formule basée sur les modèles avancés IRB utilisés en interne (ou une méthode de remplacement si un modèle avancé IRB n'est pas disponible).

Par décision d'un comité de crédit, des prêts peuvent être renégociés afin d'éviter une situation de défaut de paiement aux crédités en difficultés financières. Cette renégociation peut, entre autres, consister à adapter le schéma de remboursement contractuel ou à réduire/reporter les paiements d'intérêts ou de commissions. Début 2009, KBC a élaboré une nouvelle politique régissant ces renégociations, leurs implications sur le plan de la pondération des risques et, partant, la classification des crédités. Si la renégociation est motivée par la dégradation de la situation financière du crédit et implique une modification des conditions de remboursement, le crédit se voit attribuer une classe de rating PD 9 ou supérieure. Au bout d'un an, la situation du crédit fait l'objet d'une réévaluation qui, si elle est favorable, permet au crédit de repasser dans une classe de rating plus favorable. Dans ce cas, le crédit n'est plus considéré comme ayant fait l'objet d'une renégociation. Les crédités ayant fait l'objet de plus de deux renégociations successives ne peuvent toutefois regagner une classe plus favorable que PD 9 si rapidement.

Sur l'ensemble de l'exercice 2008, un pourcentage limité de l'exposition a été renégocié, pour éviter que le débiteur ne reste en défaut. Si nous appliquons un seuil de matérialité de 1% à l'encours du portefeuille de l'entité, les renégociations se sont surtout concentrées chez Absolut Bank, où les restructurations en vue d'éviter les réductions de valeur sont estimées à 176 millions d'euros.

Gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille

Dans le cadre du contrôle sur la base du portefeuille, le portefeuille de crédits consolidé fait l'objet d'un rapport trimestriel, afin de vérifier la conformité à la politique de crédit et aux limites. Le suivi des principales concentrations de risques se base aussi sur des rapports périodiques et de circonstance. Des limites sont appliquées au niveau des débiteurs/garants, émetteurs ou contreparties, au niveau des secteurs, ainsi que pour des activités spécifiques ou des zones géographiques. Alors que certaines limites sont encore exprimées en termes notionnels, des concepts (tels que la perte attendue/*expected loss* et la perte en cas de défaut/*loss given default*) sont de plus en plus utilisés. Le champ d'application de la surveillance en termes de concentration de noms a été élargi ces dernières années, ce qui a permis d'intégrer le risque de crédit inhérent aux prêts, investissements et produits dérivés. Des *stress tests* sont par ailleurs appliqués à certains types de crédits (prêts hypothécaires, crédits octroyés à des secteurs d'activité spécifiques, ...), ainsi qu'au champ d'application du risque de crédit dans son ensemble. Intégrée à la fonction de crédit, la cellule Portfolio Management a été constituée dans le but d'assurer une gestion et un suivi actifs du portefeuille de crédits. Au moyen d'un modèle, cette cellule détecte les concentrations de risques et augmente la diversification du portefeuille de crédits.

APERÇU DU PORTEFEUILLE DE CRÉDITS – ACTIVITÉS BANCAIRES

Le portefeuille de crédits comprend toutes les lignes de crédit de fonds de roulement et tous les crédits d'investissement, crédits de garantie, dérivés de crédit (protection vendue) et titres autres que publics dans le portefeuille d'investissement des entités bancaires du groupe (engagés et non engagés). Sont exclus : les obligations d'État, tous les titres du portefeuille commercial, ainsi que les transactions professionnelles (dépôts auprès d'organismes financiers, opérations de change, etc.), les transactions commerciales à court terme (comme les crédits documentaires) et les transactions au sein du groupe. Le portefeuille de crédits ainsi défini diffère donc considérablement du poste Prêts et avances à la clientèle mentionné à l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés (ce poste ne comprend pas par exemple les prêts et avances aux banques, les crédits de garantie et dérivés de crédit, la partie non prélevée des crédits ou les obligations émises par des entreprises et des banques, mais intègre par contre les opérations de rétrocession avec les non-banquiers).

Le portefeuille de crédits est ventilé selon différents critères dans le tableau.

Portefeuille de crédits

Portefeuille total de crédits, en milliards d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Montant octroyé	208,2	217,2
Montant en cours	163,5	178,0
Portefeuille de crédits selon la division, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés		
Belgique	28%	28%
Europe centrale, orientale et Russie	21%	24%
Merchant Banking	49%	46%
European Private Banking	2%	2%
Total	100%	100%
Portefeuille de crédits selon le type de crédit, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés		
Crédits	87%	87%
Crédits de garantie	5%	6%
Obligations d'entreprises	5%	5%
Obligations de banques	3%	2%
Total	100%	100%
Portefeuille de crédits selon le secteur de la contrepartie (en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés)¹		
Particuliers	27%	30%
Services de bancassurance	15%	12%
Pouvoirs publics	4%	4%
Entreprises	54%	54%
Services autres que financiers	9%	9%
Commerce de détail et de gros	8%	8%
Immobilier	7%	7%
Construction	4%	4%
Industrie automobile	3%	2%
Industrie chimique	2%	2%
Électricité	2%	2%
Agriculture, élevage et pêche	2%	2%
Agroalimentaire	2%	3%
Métaux	2%	2%
Reste	13%	13%
Total	100%	100%
Portefeuille de crédits selon la classe de risque (part du portefeuille², en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés)¹		
PD 1 (risque le plus faible, risque de défaut de 0,00% à 0,10%)	26%	25%
PD 2 (0,10% – 0,20%)	14%	16%
PD 3 (0,20% – 0,40%)	13%	14%
PD 4 (0,40% – 0,80%)	16%	18%
PD 5 (0,80% – 1,60%)	17%	13%
PD 6 (1,60% – 3,20%)	7%	7%
PD 7 (3,20% – 6,40%)	4%	4%
PD 8 (6,40% – 12,80%)	1%	2%
PD 9 (risque le plus élevé, 12,80% – 100,00%)	1%	1%
Total	100%	100%
Crédits <i>impaired</i>³, PD 10+11+12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage		
Crédits <i>impaired</i>	3 446	5 118
Réductions de valeur	2 048	2 790
Réductions de valeur sur la base du portefeuille	186	266
Ratio de pertes sur crédits		
Division Belgique	0,13%	0,09%
Division Europe centrale, orientale et Russie	0,26%	0,83%
République tchèque	0,18%	0,57%
Slovaquie	0,96%	0,82%
Hongrie	0,62%	0,41%
Pologne	-0,34%	0,95%
Russie	0,21%	2,40%
Division Merchant Banking	0,02%	0,90%
Division European Private Banking	1,03%	4,02%
Total	0,13%	0,70%

Portefeuille de crédits (suite)

Crédits *non-performing* (NP), PD 11+12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage

Montant en cours	2 386	3 239
Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i>	1 505	1 949
Ratio <i>non-performing</i>		
Division Belgique	1,6%	1,7%
Division Europe centrale, orientale et Russie	2,1%	2,1%
Division Merchant Banking	1,0%	1,6%
Division European Private Banking	1,7%	4,9%
Total	1,5%	1,8%
Ratio de couverture		
Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i> / encours de crédits <i>non-performing</i>	63%	60%
Réductions de valeur et réductions de valeur sur la base du portefeuille pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> / encours de crédits <i>non-performing</i>	94%	94%

Pour la définition des ratios, veuillez consulter le glossaire.

1 Chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire.

2 Certaines parties du portefeuille pour lesquelles une ventilation selon la classe de risque n'est pas encore disponible sont exclues (il s'agit principalement du portefeuille de crédits d'Absolut Bank).

3 L'écart entre ces chiffres et ceux figurant à l'Annexe 20 du chapitre Comptes annuels consolidés s'explique par des différences de périmètre.

AUTRES RISQUES DE CRÉDIT – ACTIVITÉS BANCAIRES Outre les risques de crédit liés au portefeuille de crédits, il existe des risques de crédit liés à d'autres activités bancaires. Les principaux sont repris dans le tableau.

Transactions commerciales à court terme : les transactions commerciales à court terme sont liées au financement d'exportations ou d'importations et comportent uniquement l'exposition à des organismes financiers. Il s'agit de crédits documentaires, de préfinancements d'exportations, de postfinancements d'importations et de produits apparentés d'une durée de deux ans maximum. En dépit de la part relativement importante des banques *non-investment grade* dans l'exposition (de l'ordre de 35%), les pertes sont historiquement très faibles, en particulier pour les crédits documentaires. Les risques liés à cette activité sont gérés sur la base de limites par établissement financier et par pays ou groupe de pays.

Titres du portefeuille commercial : ces titres comportent un risque émetteur (perte potentielle résultant d'une défaillance de l'émetteur). Chez KBC Financial Products (KBC FP), le risque émetteur est quantifié sur la base de la perte estimée en cas de défaillance de l'émetteur, en partant de la valeur actuelle de marché et en tenant compte de la récupération attendue en fonction du type d'émission (garantie ou non). Seul le risque de contrepartie apparaissant dans les positions *long* est pris en compte chez KBC FP, ce qui signifie que le reporting du risque de crédit n'intègre pas les émetteurs qui présentent au bout du compte une position *short*. Le risque émetteur d'autres entités (que KBC FP) est mesuré sur la base de la valeur de marché des titres. Le risque émetteur est cependant limité par l'utilisation de limites par émetteur et par classe de rating. Le risque lié aux *Asset-Backed Securities* et aux *Collateral Debt Obligations* dans le portefeuille commercial n'est pas inclus dans les

chiffres figurant dans le tableau (voir section Investissements dans des produits structurés de crédit).

Risque de contrepartie sur des transactions professionnelles (dépôts auprès de contreparties professionnelles et négoce de produits dérivés) : les montants figurant dans le tableau sont les risques *pre-settlement* du groupe, mesurés sur la base de la valeur actuelle de remplacement (positive) (*mark-to-market*) d'une transaction et du supplément applicable (*add-on*) définis selon la méthode de l'exposition actuelle de Bâle II. Les dépôts représentent un peu moins de 20% du total. La grande majorité des dépôts concernent des banques qui affichent un rating *investment grade*. Les risques sont limités par l'utilisation de limites (distinctes pour le risque *pre-settlement* et *settlement*) par contrepartie. Les techniques de *close-out netting* et sûretés sont également appliquées. Les sûretés financières ne sont prises en considération que si les actifs concernés sont susceptibles de limiter le risque dans le calcul du capital réglementaire (Bâle II). Ceci implique notamment une certitude juridique suffisante quant à la propriété de la sûreté pour chaque juridiction.

Titres publics dans le portefeuille d'investissement : l'exposition aux pouvoirs publics est mesurée en termes de valeur comptable. Elle se situe principalement au niveau de l'Union européenne (particulièrement la Belgique), ce qui minimise le risque de crédit. Les pouvoirs locaux et régionaux ne constituent qu'une fraction de l'exposition (0,4 milliard d'euros). L'exposition assez importante doit être considérée dans le cadre de la politique de réinvestissement (voir la section Asset-Liability Management). Des limites sont aussi appliquées pour circonscrire le risque de crédit, en particulier pour les pouvoirs publics affichant un rating interne inférieur à AA.

Autres risques de crédit¹

En milliards d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Transactions commerciales à court terme	1,8	2,3
Risque émetteur ²	3,8	3,0
Risque de contrepartie sur transactions professionnelles ³	34,5	22,7
Obligations d'État dans le portefeuille d'investissement (y compris KBL EPB)	34,8	39,9

1 Pour 2007, les chiffres n'incluent pas Absolut Bank, CIBANK et KBC Banka, à l'exception de ceux relatifs aux obligations d'État dans le portefeuille d'investissement. Les chiffres de 2008 incluent Absolut Bank et KBC Banka.

2 Sans les obligations d'État OCDE.

3 Après déduction des sûretés obtenues et *netting*.

LES MODÈLES INTERNES DE RISQUES DE CRÉDIT ET BÂLE II

Pour quantifier les risques de crédit, KBC a développé différents modèles de rating dans le but de déterminer la solvabilité des débiteurs et d'évaluer la perte attendue des différents types de transactions. Ces modèles servent d'appui à la gestion des risques de crédit, au niveau de la fixation des prix, du processus de crédit (acceptation et suivi) et de la détermination des réductions de valeur liées au portefeuille. Certains modèles sont communs à l'ensemble du groupe (notamment pour les pouvoirs publics, les banques, les grandes entreprises et le financement de projets), alors que d'autres sont destinés à des marchés géographiques spécifiques (PME, particuliers, etc.). L'échelle de rating interne est la même pour tout le groupe.

Ces modèles servent également de base au calcul du capital réglementaire requis pour le risque de crédit. Le groupe KBC opte ici pour l'approche *Internal Rating Based* (IRB).

Le passage à l'approche *IRB* de Bâle II est échelonné dans le temps. KBC Bank SA et ses principales filiales ont déjà adhéré à l'approche *IRB Foundation* en 2007. Quelques autres sociétés essentielles du groupe (K&H Bank, Kredyt Bank, KBL EPB, Absolut Bank, Centea et Banque Diamantaire Anversoise) ont adopté l'approche standardisée de Bâle II en 2008 et passeront à l'approche *IRB Foundation* en 2009–2010 (sous réserve d'approbation réglementaire). La Banque Diamantaire Anversoise a obtenu cette approbation début 2009. Les

entités secondaires du groupe KBC ont adopté l'approche standardisée de Bâle II en 2008 et poursuivront sur cette voie. Le passage à l'approche *IRB Advanced* pourrait débuter en 2011.

RISQUE DE CRÉDIT – ACTIVITÉS D'ASSURANCES Pour les activités d'assurances, les risques de crédit se situent principalement au niveau du portefeuille d'investissement (émetteurs de titres de créances) et des réassureurs.

Le portefeuille d'investissement est soumis à des directives qui visent à maîtriser le risque de crédit. Certaines normes déterminent la part du portefeuille qui doit être investie en titres publics de pays de l'OCDE ; d'autres posent notamment des exigences en matière de ratings des émetteurs (voir également au point Asset-Liability Management).

KBC court un risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs si le (ré)assureur n'est plus en état de remplir ses obligations découlant d'assurances ou de réassurances contractées avec KBC. Le risque de crédit chez KBC est, entre autres, quantifié au moyen d'une approche nominale (la perte maximale) et de la perte attendue (*Expected Loss*). Des limites de concentration de noms, définies par un comité de crédit, sont appliquées. L'*Expected Loss* est calculée en utilisant des ratings internes ou externes, tandis que l'*Exposure at Default* est déterminée en additionnant les réserves pour pertes nettes et les primes, ainsi qu'un taux fixe *loss given default* de 45%.

Risque de crédit sur (ré)assureurs, par classe de risque, en *Exposure at Default* (EAD) et *Expected Loss* (EL)*

En millions d'EUR	EAD 2007	EAD 2008	EL 2007	EL 2008
AAA à A- compris	401,7	311,5	0,06	0,05
BBB+ à BB- compris	21,5	164,2	0,04	0,08
Inférieur à BB-	0,0	1,4	0,00	0,05
Sans rating	49,4	13,9	N.a.	N.a.
Total	472,6	491,1	0,10	0,18

N.a. = non applicable.

* EAD contrôlée par le commissaire ; EL non contrôlée par le commissaire.

INVESTISSEMENTS EN PRODUITS STRUCTURÉS DE CRÉDIT

Le tableau fournit des informations globales sur les investissements du groupe dans des produits structurés de crédit (y compris une modeste position détenue à des fins de trading). Les investissements de KBC dans ces produits incluent des *Collateral Debt Obligations* (CDO) et d'autres *Asset-Backed Securities* (ABS). Fin 2008, le montant nominal de ces investissements (sans les amortissements initiaux d'obligations CDO *junior* et *equity*) s'élevait à 15,2 milliards d'euros, dont 8,7 milliards d'euros en CDO et 6,4 milliards d'euros dans d'autres ABS.

KBC a réagi énergiquement pour contrer toute nouvelle aggravation de la situation sur les marchés financiers, susceptible d'avoir une incidence dé-

favorable sur ses investissements en produits structurés de crédit. Le 22 janvier 2009, KBC a décidé d'amortir complètement toutes les CDO autres que celles classées *super senior* détenues par KBC FP. Par conséquent, l'impact total de la crise financière sur l'ensemble des produits structurés depuis le début de la crise (mi-2007) atteint 6,5 milliards d'euros (y compris les amortissements initiaux d'obligations CDO *junior* et *equity*) dont 5 milliards d'euros ont été pris en compte de résultats et 1,5 milliard d'euros comptabilisés en capitaux propres. L'effet de ces corrections de juste valeur des CDO se manifeste surtout au travers du compte de résultats, du fait que plus de 95% des CDO de KBC sont synthétiques et sont classées selon IFRS comme Autres actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Investissements de KBC en produits de crédit structurés (CDO et d'autres ABS)

En milliards d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Montant nominal total	17,0	15,9 ¹
Amortissement initial des tranches CDO <i>junior</i> and <i>equity</i> ²	-0,8	-0,8
Sous-total	16,2	15,2
Impact ³ depuis le début de la crise (de la mi-2007 à ce jour)	-0,3	-5,7
Impact en compte de résultats	-0,2	-4,2
Impact direct sur les capitaux propres	-0,1	-1,5

¹ Diminution en rythme annuel due entre autres aux ventes de RMBS et aux amortissements.

² L'amortissement initial des tranches CDO *junior* et *equity* était déjà pris en compte de résultats au moment de l'émission des CDO.

³ Comprend les nouvelles réductions de valeur sur CDO et ABS en portefeuille et d'autres impacts financiers tels que les provisions pour les assureurs monoligne.

Le tableau ci-dessous montre la distribution du portefeuille de crédits structurés en fonction du rating des obligations détenues.

Des informations complémentaires détaillées sur les investissements de KBC dans des produits structurés de crédit et sur la participation de KBC à des opérations de titrisation figurent dans le Rapport sur les risques de KBC, qui est disponible sur www.kbc.com. Le rapport de risque n'a pas été vérifié par l'auditeur statutaire.

Outre ses propres investissements, KBC a aussi émis des CDO (par l'intermédiaire de KBC FP) qui ont été placés sur le marché. Pour couvrir les risques, des assurances crédit ont été souscrites avec des assureurs monolignes, sous la forme de credit swaps super senior. Ces contrats ont été conclus principalement avec le groupe américain MBIA dont la solvabilité s'est trouvée mise sous pression. Au 31-12-2008, KBC a encore accru la provision pour risque de contrepartie sur MBIA à 642 millions d'euros (ce qui correspond à 40% de la valeur de remplacement des contrats de swap). La valeur totale assurée par MBIA (c.-à-d. la valeur notionnelle des swaps super senior conclus avec MBIA) s'élevait à 14 milliards d'euros au 31-12-2008.

31-12-2008	Super Senior	Aaa	Aa	A	Baa	Ba	B	Caa	≤ Caa3	Sans rating	Total
Montants à la valeur nominale (nets après amortissement des tranches CDO <i>equity</i> et <i>junior</i>)											
CDO	5 386	323	322	204	736	574	267	684	166	66	8 726
Autres ABS	N.a.	5 768	334	41	45	115	14	63	0	59	6 439
Total	5 386	6 090	656	245	781	689	281	747	166	125	15 166

N.a. = non applicable.

Asset-Liability Management

DESCRIPTION L'*Asset-Liability Management* (ALM) est la gestion des expositions structurelles de KBC aux risques macroéconomiques. Ceux-ci comportent notamment :

- le risque de taux d'intérêt ;
- le risque actions ;
- le risque immobilier ;
- le risque de change ;
- le risque d'inflation ;
- le risque de crédit (limité aux portefeuilles d'investissement).

Par *exposition structurelle*, on entend toutes les expositions inhérentes à l'activité commerciale de KBC ou les positions à long terme détenues par le groupe (banque et assureur). Les activités de trading sont donc exclues.

Les expositions structurelles peuvent aussi être décrites comme étant la combinaison :

- d'inadéquations, au niveau des activités bancaires, entre la collecte de dépôts par le réseau d'agences et leur affectation (notamment à l'octroi de crédit) ;
- d'inadéquations, au niveau des activités d'assurances, entre les obligations liées aux activités Vie et Non-vie et les portefeuilles d'investissement qui leur servent de couverture ;
- des risques liés à la détention d'un portefeuille d'investissement servant au réinvestissement des capitaux propres ;
- du risque de change structurel découlant des activités à l'étranger (participations en devises, résultats actés des sièges étrangers, risque de change lié à l'inadéquation de devises entre engagements et investissements chez l'assureur).

SUIVI DU RISQUE ALM Le rôle principal d'ALM est d'optimiser le profil risque/rendement du groupe dans les limites de tolérance des risques fixées par le Conseil d'administration. Les risques ALM sont gérés et évalués par le Comité ALCO Groupe. Ce comité est chargé d'élaborer, au niveau du groupe, un cadre permettant l'identification, la quantification et le contrôle des activités ALM. Il prend les décisions stratégiques d'investissement pour l'ensemble du groupe. Des Comités ALCO locaux fonctionnent également dans les filiales établies en dehors de la zone euro.

Au sein de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, une équipe est chargée d'appuyer le Comité ALCO Groupe et de développer la gestion des

risques ALM. Des équipes de ce genre existent aussi dans les filiales établies en dehors de la zone euro. Les tâches liées à la gestion des risques de la branche Vie (entre autres les tâches de l'actuaire qualifié pour la branche Vie et la modélisation de l'*Embedded Value*) relèvent également de la gestion des risques ALM.

La stratégie ALM est mise en œuvre au niveau local par des fonctions de front-office. Leur fonctionnement est coordonné par la fonction centrale d'investissement, qui assure la coordination des différentes stratégies ALM.

Le cadre ALM de KBC comporte les éléments suivants :

- priorité à la *valeur économique* – pierre angulaire de la politique de gestion du bilan – et prise en compte de critères tels que les revenus, la solvabilité et la liquidité ;
- utilisation d'une méthode uniforme de mesure ALM pour les activités bancaires et d'assurances, basée sur des *modèles juste valeur* qui donnent une description de l'évolution de la valeur d'un groupe de produits dans différents scénarios de marché et sont transposés en *replicating portfolios* (combinaisons d'instruments du marché permettant de couvrir avec le minimum de risque les groupes de produits concernés) ;
- utilisation de la méthode de mesure *Value-at-Risk* (VAR) dans l'ensemble du groupe et pour les différentes catégories de risques dans le cadre de la budgétisation et limitation du risque. Cette VAR mesure la perte maximale pouvant être subie sur un horizon d'un an à un certain niveau de confiance (quantile de 99%) par suite de variations des taux d'intérêt et d'autres fluctuations des facteurs de risque du marché. Certains paramètres de risque (estimations de l'inflation, estimations pour le secteur immobilier, corrélations liées à ces classes de risque) sont basés sur l'opinion d'experts ;
- fixation d'une limite ALM-VAR au niveau du groupe et répartition de cette limite entre les différents types de risques et entités ;
- utilisation de la VAR, qui est calculée au moyen de modèles juste valeur pour les produits sans échéance, en tenant compte de différentes options et garanties intégrées dans le portefeuille ;
- La VAR est complétée par d'autres méthodes d'évaluation des risques telles que BPV, montants notionnels, valeur économique, etc.

Le cadre de limites VAR du groupe se traduit par des limites de risques pragmatiques au niveau des différentes sociétés du groupe et des positions ALM individuelles (voir plus loin).

En milliards d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Risque de taux d'intérêt	0,37	1,41
Risque actions	1,70	1,03
Risque immobilier	0,16	0,15
Autres risques	0,09	0,17
VAR totale diversifiée, groupe	2,31	2,76

* En 2007, abstraction faite d'Absolut Bank, de DZI Insurance, de KBC Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Pour 2008, les chiffres incluent Absolut Bank et KBC Banka, mais excluent toujours DZI Insurance et certaines petites sociétés du groupe.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT Les positions de taux d'intérêt ALM de la banque sont gérées selon une formation interne des prix orientée vers le marché pour les produits liés à des durées et selon une technique de *replicating portfolio*, revue sur une base dynamique, pour les produits non liés à des durées (notamment les comptes à vue et comptes d'épargne).

Les capitaux propres de la banque sont investis dans des immobilisations, des participations stratégiques et des obligations d'État. La banque peut aussi détenir des positions de taux d'intérêt sur obligations d'État, dans le but d'acquérir des revenus d'intérêts, tant par le biais d'un portefeuille obligataire servant au réinvestissement des capitaux propres que d'un portefeuille obligataire de fonds à court terme.

Deux grandes techniques sont utilisées pour quantifier les risques de taux d'intérêt : *Basis-Point-Value* (BPV) et *Value-at-Risk* (VAR, voir ci-dessus). La

BPV indique la variation de valeur du portefeuille en cas de baisse de dix points de base sur toute la courbe des taux d'intérêt (les chiffres positifs reflètent une hausse de la valeur du portefeuille). Les limites BPV sont fixées de façon à ce que les positions de taux d'intérêt combinées aux autres positions ALM restent dans les limites totales VAR. Analyse d'écart, approche de la durée, analyse de scénarios et *stress tests* (dans une perspective de valeur économique et de revenus) sont d'autres techniques utilisées.

Le tableau indique le risque de taux d'intérêt de la banque dans le courant de 2007 et 2008. Les prévisions de taux d'intérêt à partir de 2009 ont changé dans le courant de l'année ; une position tactique a été prise pour tirer parti de ce changement, ce qui a eu pour effet d'accroître la position de risque de taux d'intérêt.

BPV du livre ALM, entités bancaires du groupe KBC*

En millions d'EUR	
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2007	70
Moyenne 2 ^e trimestre 2007	54
Moyenne 3 ^e trimestre 2007	44
Moyenne 4 ^e trimestre 2007	46
31-12-2007	48
Maximum en 2007	74
Minimum en 2007	42
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2008	59
Moyenne 2 ^e trimestre 2008	74
Moyenne 3 ^e trimestre 2008	76
Moyenne 4 ^e trimestre 2008	76
31-12-2008	84
Maximum en 2008	84
Minimum en 2008	48

* En 2007, abstraction faite d'Absolut Bank, de CIBANK, de KBC Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Pour 2008, les chiffres incluent Absolut Bank, CIBANK et KBC Banka, mais excluent toujours certaines petites sociétés du groupe.

Conformément à Bâle II, on procède régulièrement à un *stress test* de 2%, qui compare le risque total de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (pour un mouvement parallèle des taux de 2%) aux capitaux propres. Au niveau du groupe KBC Bank, ce risque s'est établi à 7,0% fin 2008 (largement au-dessous du seuil de 20%, à partir duquel une banque est considérée comme *out-lier*, ce qui a pour corollaire une hausse de l'intensité de capital réglementaire).

Le tableau présente une répartition de la valeur comptable des actifs et passifs selon la durée (le plus tôt de la date contractuelle de *repricing* ou de l'échéance, comme indication de la période pour laquelle les intérêts sont fixes). Les produits dérivés, qui servent essentiellement à limiter le risque résultant de fluctuations des taux d'intérêt, ont été comptabilisés en fonction de leur montant notionnel et de la date de *repricing*.

Écarts de sensibilité aux taux d'intérêt, livre ALM y compris les produits dérivés, entités bancaires du groupe KBC

En millions d'EUR	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non productif d'intérêts	Total
31-12-2007*								
Entrées de trésorerie	42 116	19 569	31 710	65 179	32 023	17 079	25 123	232 799
Sorties de trésorerie	65 448	22 301	31 171	59 208	21 259	7 144	26 268	232 799
Produits dérivés (liés aux taux d'intérêt)	11 456	6 857	39	-6 268	-6 158	-5 926	0	-
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-11 877	4 125	578	-298	4 606	4 010	-1 145	0
31-12-2008								
Entrées de trésorerie	52 253	28 199	29 470	73 229	38 478	21 935	5 467	249 032
Sorties de trésorerie	70 327	36 248	33 371	62 142	23 118	8 707	15 121	249 032
Produits dérivés (liés aux taux d'intérêt)	18 070	10 630	1 078	-14 915	-6 854	-8 008	-	-
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-4	2 581	-2 822	-3 828	8 507	5 220	-9 654	0

* En 2007, abstraction faite de CIBANK et de certaines petites sociétés du groupe. Les chiffres de 2008 tiennent compte de CIBANK, mais excluent toujours certaines petites sociétés du groupe.

Pour ce qui est des activités d'assurances du groupe, les investissements à revenu fixe des réserves Non-vie sont déterminés par le schéma prospectif des paiements. Le schéma prospectif des paiements de dommages est basé sur des analyses actuarielles poussées.

L'activité Vie branche 21 combine une garantie de rendement et une participation discrétionnaire aux bénéficiaires qui est déterminée par la compagnie d'assurances. Les principaux risques auxquels l'assureur s'expose dans ce genre d'activités sont le risque de taux bas (le risque que le rendement des investissements descende sous le niveau de taux garanti) et le risque que le revenu des investissements ne permette pas d'assurer une participation aux bénéficiaires concurrentielle. Le risque de taux bas est géré par une politique de *cashflow matching* appliquée à la partie des portefeuilles Vie qui est couverte par des titres à revenu fixe. Pour ce qui est des produits à prime unique d'assurances épargne (qui constituent la majeure partie des réserves existantes et de la

nouvelle production), ce *cashflow matching* est combiné à des stratégies de produits dérivés. Le risque de déchéance et la participation attendue aux bénéficiaires sont gérés au moyen d'un portefeuille d'investissement mixte, composé de produits à revenu fixe et d'actions.

Les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 ne sont pas commentés ici, vu que cette activité ne comporte pas de risques ALM.

Le tableau donne un aperçu du risque de taux d'intérêt dans la branche Vie de KBC. Les actifs et passifs d'assurances vie avec garantie de taux sont répartis en fonction du moment prévu des flux de trésorerie. Les participations discrétionnaires aux bénéficiaires ne sont pas reprises dans le tableau, du fait qu'elles font chaque année l'objet d'une décision discrétionnaire. Elles ont toutefois tendance à grimper parallèlement aux taux d'intérêt et réduisent de ce fait la durée effective totale des réserves avec participation discrétionnaire.

Flux de trésorerie attendus, non actualisés, assurances vie du groupe KBC*

En millions d'EUR	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	> 20 ans	Total
31-12-2007						
Actifs à revenu fixe	6 808	5 038	1 819	1 118	1 093	15 876
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	5 014	5 487	1 703	1 564	2 525	16 294
Écart des flux de trésorerie attendus	1 794	-449	116	-447	-1 432	-418
Duration moyenne des actifs						6,30 ans
Duration moyenne des passifs						7,98 ans
31-12-2008						
Actifs à revenu fixe	9 401	6 102	1 952	1 399	979	19 833
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	7 114	4 947	1 817	1 621	2 521	18 020
Écart des flux de trésorerie attendus	2 287	1 155	134	-222	-1 542	1 813
Duration moyenne des actifs						6,58 ans
Duration moyenne des passifs						7,70 ans

* En 2007, abstraction faite de DZI Insurance et de certaines petites sociétés du groupe. Les chiffres de 2008 tiennent compte de DZI Insurance, mais excluent toujours certaines petites sociétés du groupe.

La haute sensibilité du groupe aux fluctuations de taux d'intérêt fait l'objet d'un reporting régulier, qui porte à la fois sur les activités bancaires et les activités d'assurance. Le tableau reflète l'impact d'une hausse de la

courbe des taux de 1%, sur la base des positions établies à la date de clôture des comptes.

Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 1% pour le groupe KBC¹

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur économique ²	
	2007	2008	2007	2008
Assurance	-33	-8	2	-98
Banque	61	-37	-506	-874
Total	28	-45	-504	-972

¹ En 2007, abstraction faite d'Absolut Bank, de DZI Insurance, de KBC Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Pour 2008, les chiffres incluent Absolut Bank et KBC Banka, mais excluent toujours DZI Insurance et certaines petites sociétés du groupe.

² Valeur totale de marché, indépendamment de la classification comptable et des règles de réduction de valeur.

RISQUE ACTIONS Le risque actions de KBC se situe principalement au niveau des portefeuilles d'investissement de KBC Assurances. Vu la tendance négative des marchés des actions en 2008 et l'accroissement de la volatilité, il n'y a pas eu de nouveaux investissements en actions. C'est également le cas pour le modeste portefeuille d'actions en Europe centrale et orientale. Des portefeuilles d'actions plus réduits sont aussi détenus par KBC Bank, KBL EPB, KBC Asset Management et KBC Private Equity.

Le risque actions est suivi au moyen d'une technique VAR (99% d'intervalle de confiance unilatéral, horizon d'un an), avec une limite appliquée au risque total d'actions des activités ALM du groupe. Le tableau donne un aperçu de la sensibilité des revenus et des capitaux propres selon IFRS aux fluctuations des marchés des actions. Ce total tient aussi compte de la sensibilité des actions non cotées dans les différents portefeuilles.

Impact d'une baisse de 12,5% des marchés des actions^{1,2}

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur les capitaux propres, IFRS (après impôts)	
	2007	2008	2007	2008
Assurance	-23	-243	-455	14
Banque	-53	-44	-43	-24
Total	-76	-287	-498	-10

Impact d'une baisse de 25% des marchés des actions^{2,3}

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur les capitaux propres, IFRS (après impôts)	
	2007	2008	2007	2008
Assurance	-	-541	-	84
Banque	-	-88	-	-51
Total	-	-629	-	33

1 En 2007, abstraction faite d'Absolut Bank, de DZI Insurance, de KBC Banka et de certaines petites sociétés du groupe.

2 Pour 2008, les chiffres incluent Absolut Bank, DZI Insurance et KBC Banka, mais excluent toujours certaines petites sociétés du groupe.

3 Les chiffres comparables pour 2007 ne sont pas disponibles.

RISQUE DE CRÉDIT DES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

En 2008, la part des obligations d'entreprises dans les portefeuilles belges d'assurances a été relevée selon des critères et des normes de qualité sévères, notamment pour compenser l'absence d'investissements en actions. L'augmentation du portefeuille d'obligations d'entreprises entraîne une exposition accrue au risque de crédit dans les portefeuilles ALM de KBC Assurances,

dont le suivi est assuré dans le cadre risque de crédit du groupe qui est décrit plus haut.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition globale des portefeuilles d'investissement des entités d'assurance du groupe.

Composition du portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe KBC

En millions d'EUR Par poste du bilan	Valeur de marché ³	
	31-12-2007	31-12-2008
Titres	19 013	18 249
Obligations et titres assimilés	14 666	15 709
Détenus jusqu'à l'échéance	2 768	2 721
Disponibles à la vente	10 272	12 768
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction	1 626	220
Actions et titres assimilés	4 328	2 385
Disponibles à la vente	4 122	2 202
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction	206	183
Reste	20	155
Prêts et avances à la clientèle	156	203
Prêts et avances aux banques	1 732	3 204
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	384	472
Investissements dans des participations associées	3	18
Reste	109	97
Contrats d'investissement, branche 23	9 099	6 948
Total	30 495	29 192
Obligations et titres assimilés, portefeuille (détails)		
Selon le rating ¹		
AA- et supérieur	74%	66%
A- et supérieur	98%	97%
BBB- et supérieur	100%	100%
Selon le secteur ¹		
États ²	73%	65%
Établissements financiers	19%	24%
Reste	7%	11%
Total	100%	100%
Selon la durée résiduelle ¹		
Maximum 1 an	7%	6%
Entre 1 et 3 ans	14%	15%
Entre 3 et 5 ans	21%	26%
Entre 5 et 10 ans	34%	31%
Plus de 10 ans	25%	22%
Total	100%	100%
Actions et titres assimilés, portefeuille (détails)		
Selon le secteur ¹		
Établissements financiers	29%	16%
Biens de consommation non cycliques	15%	16%
Communication	7%	11%
Énergie	8%	9%
Entreprises industrielles	7%	12%
Entreprises d'utilité publique	10%	11%
Biens de consommation cycliques	9%	8%
Matières premières	7%	7%
Reste	7%	10%
Total	100%	100%

¹ Dans certains cas, basés sur des extrapolations et des estimations. En 2007, abstraction faite des investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 et de DZI Insurance. Les chiffres de 2008 tiennent compte de DZI Insurance.

² Les obligations d'État s'élevaient à 11,2 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

³ Le total de la valeur comptable était de 30 417 millions d'euros en décembre 2007 et atteint 28 904 millions d'euros en décembre 2008.

RISQUE IMMOBILIER Dans le cadre de ses activités immobilières, le groupe possède un portefeuille limité d'investissements immobiliers pour pouvoir réaliser des plus-values à long terme. KBC Assurances possède également un portefeuille immobilier diversifié, qui est détenu à des fins d'investissement pour les réserves Non-vie et les activités Vie à long terme. L'immobi-

lier sert à couvrir les risques d'inflation et à optimiser le profil risque/rendement de ces portefeuilles.

Le tableau donne un aperçu de la sensibilité de la valeur économique aux fluctuations des marchés immobiliers.

En millions d'EUR	Impact sur la valeur économique	
	2007	2008
Portefeuilles bancaires	-73	-85
Portefeuilles des assurances	-51	-36
Total	-124	-121

* En 2007, abstraction faite d'Absolut Bank, de DZI Insurance, de KBC Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Pour 2008, les chiffres incluent Absolut Bank, DZI Insurance et KBC Banka, mais excluent toujours certaines petites sociétés du groupe.

RISQUE DE CHANGE Dans la gestion des *positions de change structurelles*, KBC applique une politique prudente qui vise essentiellement à écarter le risque de change. Les positions de change dans les livres ALM des entités bancaires avec un portefeuille commercial sont transférées dans le portefeuille commercial, où elles sont gérées dans les limites commerciales attribuées. Les positions de change des entités bancaires sans portefeuille commercial, des entités d'assurance et d'autres entités doivent être couvertes si elles sont importantes. Les actions détenues en devises autres que l'euro et qui font partie du portefeuille d'investissements ne doivent pas être couvertes.

En principe, les participations en devises sont financées à hauteur de l'actif net hors goodwill par un emprunt dans la devise concernée.

SUFFISANCE DU PASSIF RELATIF AUX ACTIVITÉS VIE KBC mène une politique qui tient compte de l'impact négatif éventuel d'une baisse persistante des taux d'intérêt. Il a constitué d'importantes réserves supplémentaires, surtout pour les produits qui sont le plus exposés au risque de taux d'intérêt. En Belgique (où se situe la majorité des réserves Vie), pour les produits assortis d'un taux garanti de 4,75%, les provisions techniques sont constituées en tenant compte d'un taux d'intérêt de 4%. Depuis 2000, des provisions complémentaires sont par ailleurs constituées dans le cadre de la *procédure par clignotant*. Cette procédure oblige les entreprises d'assurances de KBC Assurances et Fidea à constituer des provisions supplémentaires dès que le taux d'intérêt garanti d'un contrat dépasse le *clignotant* de plus de 0,1% (ce clignotant équivaut à 80% du taux d'intérêt moyen des obligations d'État à dix ans sur les cinq dernières années). Bien que l'autorité de contrôle puisse accorder des dérogations à la procédure par clignotant à appliquer, KBC n'a jamais choisi cette option.

Les différentes sociétés du groupe effectuent des tests de suffisance (*liability adequacy tests*) qui répondent aux exigences IFRS et aux exigences locales. Les calculs se basent sur des méthodes prospectives (projections de flux de trésorerie intégrant des rachats éventuels et un taux d'escompte fixé pour chaque entité d'assurance en fonction des conditions macroéconomiques et réglementations locales). Des marges de valeur de marché supplémentaires sont incorporées pour intégrer l'incertitude de certains paramètres de calcul. Il n'y a que dans les compagnies d'assurances vie de Tchéquie que des déficits sont enregistrés et des *deficiency reserves* constituées (depuis 2004). Fin 2008, au niveau du groupe KBC, la *deficiency reserve* atteignait 20,2 millions d'euros.

EMBEDDED VALUE VIE L'évaluation du portefeuille Vie est exprimée en *Embedded Value*. Pour ce faire, les fonds propres économiques de KBC Assurances (*Adjusted Net Asset Value* ou ANAV) sont ajoutés à la valeur au comptant de tous les flux de trésorerie futurs du portefeuille existant (*Value of Business in Force* ou VBI), en tenant compte de l'intensité de capital de cette activité. Aucun goodwill ou valeur des futures nouvelles affaires n'est pris en considération.

KBC applique la technique *Market Consistent Embedded Value*, qui donne une valorisation du portefeuille d'assurances qui est conforme au marché, en tenant compte notamment du coût des options intégrées fournies au client. Cette méthode de calcul est également appliquée à l'analyse de la valeur ajoutée des nouveaux contrats (*Value of New Business* ou VNB) et à l'étude de rentabilité des produits en phase de développement (*Profit Testing*).

Des informations détaillées sur l'*Embedded Value* au 31 décembre 2008 sont publiées en avril 2009.

Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, entités d'assurance du groupe KBC

En pourcentage	31-12-2007	31-12-2008
5,00% et plus*	4%	3%
Plus de 4,25% et jusqu'à 4,99%	17%	14%
Plus de 3,50% et jusqu'à 4,25%	18%	10%
Plus de 3,00% et jusqu'à 3,50%	30%	41%
Plus de 2,50% et jusqu'à 3,00%	13%	12%
2,50% et moins	13%	15%
0,00%	2%	2%
Reste	4%	3%
Total	100%	100%

* Concerne des contrats en Europe centrale et orientale.

Gestion du risque de liquidité

DESCRIPTION Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme ne soit pas en mesure de financer des augmentations d'actifs ou de remplir ses obligations en temps voulu sans encourir des dépenses excessives.

La gestion des liquidités de KBC a surtout pour but de financer le groupe et de permettre la poursuite des activités stratégiques du groupe, même si les conditions sont défavorables.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ Le cadre de gestion des liquidités et les limites en la matière sont fixés par le Comité ALCO Groupe. La gestion opérationnelle des liquidités est organisée au sein de la Trésorerie Groupe, qui centralise les activités de *collateral management* et la collecte de fonds à long terme. La responsabilité au premier chef de la gestion opérationnelle des liquidités incombe aux sociétés respectives du groupe, puisqu'elles sont les mieux placées pour connaître les spécificités de leurs produits et marchés et qu'elles entretiennent elles-mêmes des contacts directs avec les autorités de contrôle et autres organismes locaux. Le plan d'urgence liquidités (*liquidity*

contingency plan) prévoit cependant une escalade au niveau du groupe pour les problèmes de liquidités significatifs au niveau local. De même, les risques opérationnels de liquidité au niveau du groupe sont agrégés et font l'objet d'un suivi centralisé au jour le jour. Des rapports sont périodiquement présentés au Comité ALCO Groupe et au Comité Audit.

Le cadre de liquidité de KBC repose sur les principes suivants :

- Risque de liquidité *contingency*

Le risque de liquidité *contingency* est évalué sur la base de plusieurs *liquidity stress tests*, qui estiment comment la réserve de liquidités des banques du groupe KBC évolue dans des scénarios extrêmes. Cette réserve est basée sur des suppositions en termes de sorties de liquidités (comportement du client particulier, comportement du client professionnel, prélèvement de lignes de crédit engagées, etc.) et en termes d'entrées résultant d'actions visant à accroître les liquidités (mise en pension du portefeuille obligataire, réduction des prêts interbancaires non garantis, etc.).

La réserve de liquidités doit suffire à couvrir les besoins de liquidités (sorties nettes d'espèces et de sûretés) pendant (i) la période nécessaire au rétablissement de la confiance du marché dans le groupe à la suite d'un événement impliquant spécifiquement KBC et pendant (ii) la période nécessaire à la stabilisation des marchés à la suite d'un événement qui touche les marchés en général. L'objectif global du cadre de liquidité est de rester suffisamment liquide en situations de tensions aiguës sans recourir à des actions visant à accroître les liquidités, qui sont coûteuses ou qui interfèrent avec les activités bancaires stratégiques du groupe.

- Risque structurel de liquidité

La structure de financement du groupe est gérée de façon à maintenir une diversification substantielle, à minimiser les concentrations de financement en termes de durée et à limiter le niveau de dépendance à l'égard du financement *wholesale*. À cette fin, la structure prévisionnelle du bilan est revue régulièrement, tandis que les stratégies et options de financement appropriées sont établies et mises en œuvre.

Le tableau montre le risque structurel de liquidité en regroupant les actifs et passifs à fin 2008 en fonction de la durée résiduelle (jusqu'à l'échéance contractuelle). La différence entre les entrées et les sorties de liquidités constitue l'écart de liquidité nette (*net liquidity gap*). KBC draine 69 milliards d'euros de financement en provenance du marché professionnel. Si l'on prend aussi en compte les prêts interbancaires, le volume de financement net provenant du marché professionnel tombe à 28 milliards d'euros.

- Risque opérationnel de liquidité

La gestion opérationnelle des liquidités incombe aux unités de trésorerie et repose sur des évaluations des besoins de financement. Les éléments les plus volatils du bilan sont contrôlés quotidiennement par la Trésorerie Groupe, afin de s'assurer qu'il existe à tout moment une réserve suffisante pour faire face à des événements de liquidité extrêmes pour lesquels un financement *wholesale* ne peut être reconduit.

Risque de liquidité en clôture d'exercice^{1,2}

En milliards d'EUR	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non déterminé	Total
31-12-2007 (y compris les transactions interentreprises)								
Total des entrées	99	44	43	65	33	27	48	361
Total des sorties	115	46	33	35	11	10	159	409
Écart de liquidité nette en 2007	-15	-3	10	31	22	17	-111	-48
31-12-2008 (sans les transactions interentreprises)								
Total des entrées	105	23	26	69	40	45	16	323
Total des sorties ³	128	32	25	27	7	10	94	323
Financement professionnel	49	12	4	1	0	1	0	68
Financement client	26	12	15	6	1	6	76	142
Certificats de dette	5	7	6	20	6	3	0	47
Autres ⁴	48	-	-	-	-	-	18	66
Écart de liquidité en 2008 (sans les engagements non prélevés)	-23	-9	0	42	33	35	-78	0
Engagements non prélevés	-	-	-	-	-	-	-43	-
Écart net de liquidité en 2008 (y compris les engagements non prélevés)	-23	-9	0	42	33	35	-122	-43

1 Absolut Bank et CIBANK incluses pour la première fois dans les chiffres de 2008.

2 Les écarts par rapport à l'Annexe 18 du chapitre Comptes annuels consolidés s'expliquent par des différences de périmètre : le tableau ci-dessus ne tient pas compte des entités bancaires et d'assurance secondaires.

3 Le financement professionnel inclut tous les dépôts d'établissements de crédit et de sociétés d'investissement, ainsi que les prises en pension d'autres clients. Les certificats de dépôt sont incorporés dans la catégorie financement client tandis qu'à l'Annexe 18, ils sont inclus dans les certificats de dette.

4 Le poste Autres consiste pour l'essentiel en produits dérivés ayant une juste valeur négative. Ils sont compensés par des produits dérivés à juste valeur positive incorporés dans les flux entrants.

IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR LA POSITION DE LIQUIDITÉ DE KBC KBC a toujours disposé d'une solide base de dépôts de la clientèle et il n'en a pas été autrement pendant la crise financière, grâce à l'apport régulier de dépôts. Étant donné que le matelas de dépôts est investi presque exclusivement dans des titres admis en nantissement par la BCE, KBC dispose d'une confortable réserve de liquidités. Par rapport à ses concurrents

européens, KBC est relativement peu dépendant du financement interbancaire. Toutefois, pendant la crise, il a été fait davantage appel au financement interbancaire à court terme, car les conditions du marché empêchaient de remplacer les émissions obligataires arrivant à échéance par un nouveau financement à long terme. En dépit de la gravité de la crise de liquidité, la réserve de liquidités de KBC est restée dans les limites préalablement établies.

Gestion du risque de marché

DESCRIPTION Le risque de marché se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur économique attendue d'un instrument financier à la suite de fluctuations des prix du marché, c'est-à-dire des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions ou des matières premières. Le risque de marché inclut également le risque de fluctuations des cours de titres négociables liées au risque de crédit, au risque-pays et au risque de liquidité. Le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque actions des positions bancaires autres que de trading et des positions de l'assureur sont repris intégralement dans les risques ALM.

L'objectif de la gestion du risque de marché est de quantifier et de rendre compte du risque de marché de la position de trading globale au niveau du groupe, en tenant compte des principaux facteurs de risque et en incluant les risques spécifiques.

KBC court un risque de marché dans les *trading books* des différentes salles des marchés établies en Europe occidentale, centrale et orientale, aux États-Unis et en Asie. Les salles des marchés classiques concentrent leurs activités sur le négoce d'instruments de taux d'intérêt. Les activités sur les marchés des changes sont traditionnellement limitées. La plupart des limites et des risques concernent la salle des marchés de Bruxelles. Les salles des marchés en dehors de la Belgique sont spécialisées dans les services à la clientèle (produits des marchés monétaires et financiers), le financement des activités bancaires locales et le développement de transactions limitées pour le compte de KBC sur des marchés de niche locaux.

En outre, le groupe dispose de filiales spécialisées dans le négoce d'actions et de leurs dérivés (KBC Financial Products (KBC FP), KBC Securities et KBC Peel Hunt). KBC FP vend et négocie des produits dérivés structurés de crédit (services pour fonds *hedge* et de lancement et de gestion de CDO). KBC FP a également déployé ses activités dans la fourniture de capital-risque et la gestion de fonds *hedge Alternative Investment Management* (AIM). Compte tenu des conditions actuelles du marché, KBC FP a dû réduire l'envergure de ses activités : les activités de négoce pour compte propre et d'*alternative investment management* seront sous peu complètement abandonnées. Les avances garanties en faveur de fonds *hedge* seront réduites le plus rapidement possible.

GOUVERNANCE DES RISQUES La tolérance aux risques de marché est fixée par le Conseil d'administration à l'occasion d'une révision annuelle des limites. Avant de proposer les limites au Conseil, la Gestion de la valeur et des risques Groupe et le Comité Risques de trading Groupe émettent des recommandations.

Les décisions en matière de gestion des risques de trading sont prises par le Comité Risques de trading Groupe présidé par le CFRO Groupe. Ce comité se compose de représentants du management en ligne, de la gestion des risques et du *top management*. Il gère les risques de marché et les risques opérationnels et de contrepartie en rapport avec les activités de négoce. Il prend le pouls des tendances structurelles, surveille les limites de risques à l'échelle du groupe et décide des corrections à y apporter. Le développement de modèles de portefeuilles, le mesurage de la position en termes de risques, le monitoring et le reporting sont assurés centralement au niveau du groupe. Le Comité Modèles Groupe est responsable des aspects mathématiques et opérationnels de tous les modèles de risques de marché développés et/ou utilisés par le groupe KBC.

La centralisation de la gestion des risques de trading implique une coopération étroite entre toutes les unités de gestion de la valeur et des risques, tant au niveau du groupe qu'au niveau local. Au sein de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, les coordinateurs des risques sont le premier point de contact des entités de trading locales pour toutes les questions portant sur les risques de marché. Les responsabilités des coordinateurs des risques sont clairement définies dans des Protocoles risques. La politique et les procédures de gestion locale des risques sont décrites dans un document cadre de gestion des risques.

SUIVI DU RISQUE DE MARCHÉ Pour calculer et suivre les risques de marché dans le portefeuille commercial, c'est principalement la méthode *Value-at-Risk* (VAR) qui est utilisée. La VAR est une estimation de la perte de valeur économique qu'un portefeuille donné est susceptible de subir en raison du risque de marché, sur une période de détention définie et à un niveau de confiance donné. Le calcul prend en compte le risque de marché du portefeuille actuel. KBC applique la méthode de simulation historique, conformément aux normes de Bâle II (99% d'intervalle de confiance unilatéral, période de détention de dix jours, historique des données de 250 jours ouvrables au moins). La méthode VAR n'est pas basée sur des hypothèses de répartition des fluctuations des cours ou sur des corrélations, mais bien sur les données historiques couvrant les deux années précédentes.

Les calculs de la VAR sont complétés par des *stress tests* élargis. Alors que le modèle VAR capte les pertes potentielles dans des conditions de marché normales, les *stress tests* montrent l'impact de circonstances et événements exceptionnels à faible probabilité. Les scénarios historiques et hypothétiques de *stress tests* incorporent le risque de marché, de même que les aspects liquidité liés aux perturbations des marchés. Au second semestre 2008, KBC a aussi développé des *stress tests* sur le portefeuille de CDO de KBC FP, en fonction des pertes escomptées sur ABS et CDO, telles que publiées par les agences de notation.

Les concentrations de risques font l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'une série de limites secondaires, dont la principale est un scénario de limite tridimensionnel (basé sur les fluctuations des prix spot, des volatilités et des différentiels d'intérêt). Parmi les autres limites secondaires figurent les limites de concentration d'actions, les limites de concentration de change et les limites de *Basis-Point-Value* pour le risque de taux d'intérêt. Les risques inhérents aux options (*greeks*) ou le risque spécifique lié à un émetteur ou un pays en particulier sont également soumis à des limites de concentration.

Une saine gestion des risques suppose une valorisation prudente. Le *middle office* effectue une évaluation indépendante quotidienne des positions du front office. Si le caractère indépendant du processus de valorisation n'est pas garanti (en l'absence de données fiables par exemple), on procède à une *parameter review*. Si nécessaire, des ajustements à la juste valeur sont appliqués pour refléter des frais de fermeture, des ajustements pour positions ou marchés moins liquides, des ajustements *mark-to-model*, des risques de contrepartie, des risques de liquidité et des coûts inhérents aux opérations.

Outre la *parameter review*, les risques font l'objet de contrôles périodiques, qui incluent toutes les vérifications qui n'impliquent pas un test des paramètres ou du compte de résultats – comme c'est le cas dans la revue des paramètres – mais qui sont nécessaires à une bonne gestion des risques. Par ailleurs, une analyse de rentabilisation est organisée pour chaque nouveau produit ou activité, afin d'évaluer les risques matériels et la façon dont ceux-ci seront gérés (quantifiés, mitigés, suivis et rapportés). Toute analyse de rentabilisation d'un nouveau produit doit être accompagnée d'un avis écrit de la Gestion de la valeur et des risques (Groupe ou locale) avant d'être soumise au Comité nouveaux produits.

ANALYSE DES RISQUES ET QUANTIFICATION Une VAR globale est calculée pour chaque filiale spécialisée et pour toutes les entités de trading. Pour ces dernières (voir KBC Bank dans le tableau), la VAR recouvre les positions linéaires et non linéaires des salles des marchés classiques, y compris celle de KBL EPB mais sans celles de KBC Securities et de KBC Peel Hunt. La VAR de KBC Financial Products est également reprise dans le tableau. Il s'agit à chaque fois d'un calcul basé sur une période de détention d'un jour.

Les autorités de contrôle belges autorisent KBC Bank et KBC Financial Products à utiliser leurs modèles VAR respectifs pour déterminer le capital réglementaire nécessaire aux activités de trading. ČSOB (République tchèque) a reçu l'aval des autorités de contrôle locales pour utiliser son modèle VAR en vue de fixer le capital réglementaire nécessaire. Dans les autres entités de trading, c'est la méthode standardisée qui est utilisée.

La fiabilité du modèle VAR est contrôlée journalièrement au moyen d'un *back test*, qui consiste à comparer la VAR un jour au *no-action P&L* (c.-à-d. que les positions demeurent inchangées mais que les données du marché sont adaptées au jour qui suit). Ce test est effectué tant au sommet qu'à la base (les différentes entités et desks). En raison de la crise financière, ce *back test* a révélé davantage d'*outliers* que l'année précédente, tant pour KBC Bank que pour KBC Financial Products.

Un aperçu des produits dérivés figure au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 25.

Risque de marché, VAR, période de détention d'un jour

En millions d'EUR	KBC Bank ¹	KBC Financial Products ²
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2007	4	10
Moyenne 2 ^e trimestre 2007	4	10
Moyenne 3 ^e trimestre 2007	4	13
Moyenne 4 ^e trimestre 2007	5	15
31-12-2007	5	13
Maximum en 2007	7	19
Minimum en 2007	3	4
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2008	5	15
Moyenne 2 ^e trimestre 2008	7	11
Moyenne 3 ^e trimestre 2008	7	15
Moyenne 4 ^e trimestre 2008	13	24
31-12-2008	10	15
Maximum en 2008	17	30
Minimum en 2008	3	9

¹ À l'exclusion du *risque d'intérêt spécifique*, qui est mesuré par d'autres techniques.

² À l'exclusion d'*Atomium* et des activités liées aux *fund derivatives* et aux *insurance derivatives*.

Gestion du risque opérationnel

DESCRIPTION Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du dysfonctionnement des processus et des systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels englobent le risque de fraude, les risques juridiques et fiscaux, ainsi que le risque de non-conformité.

SUIVI DU RISQUE OPÉRATIONNEL KBC dispose d'un cadre global unique pour la gestion du risque opérationnel à l'échelle du groupe. Ce cadre prévoit :

- une terminologie uniformisée en matière de risques opérationnels, fixée par des normes à l'échelle du groupe ;
- une seule méthodologie ;
- un ensemble d'applications développées au niveau central ;
- un reporting centralisé et décentralisé.

Le développement et la mise en œuvre de ce cadre s'appuient sur un vaste modèle de gouvernance des risques opérationnels. Le cadre englobe toutes les entités bancaires et d'assurance du groupe, ainsi que tous les services et activités de support proposés par des entités du groupe. Ce cadre est mis en œuvre progressivement dans toutes les nouvelles entités du groupe KBC.

Le grand principe de la gestion du risque opérationnel est que la responsabilité finale incombe au management en ligne. Le management en ligne est soutenu dans sa tâche par les gestionnaires de risques opérationnels locaux et supervisé par les Comités Risques opérationnels.

Un Comité Risques opérationnels Groupe (GORC) sert de conseil au Comité de direction Groupe pour le cadre global de gestion des risques opérationnels, suit la mise en œuvre de ce cadre et contrôle les principaux risques opérationnels. Il est présidé par le CFRO du groupe.

Outre le Comité GORC, différents comités risques opérationnels fonctionnent au niveau des divisions ou des diverses sociétés du groupe. Ils sont chargés de mettre en place le cadre de gestion des risques opérationnels et de prendre des mesures concrètes soit directement, soit par l'intermédiaire du management en ligne. Tous les services dont l'activité touche à la gestion des risques opérationnels peuvent avoir accès à ces comités risques. L'Audit interne, les Affaires juridiques et la Compliance participent aux comités risques opérationnels en tant qu'observateurs.

La Gestion de la valeur et des risques Groupe est avant tout responsable de l'élaboration du cadre de gestion des risques opérationnels du groupe KBC. Ce cadre est soumis à l'approbation du GORC et du Comité de direction. La Gestion de la valeur et des risques Groupe est également responsable du contrôle de l'application de ce cadre par le management en ligne. Elle contrôle aussi la qualité du processus de gestion des risques, analyse les principales données de risques et fait rapport au Comité GORC.

La Gestion de la valeur et des risques Groupe crée l'environnement où les spécialistes du risque (dans différents domaines, tels que la gestion du risque d'information, la continuité de l'activité et la récupération après sinistre (*disaster recovery*)), la mise en conformité, la lutte anti-fraude, le droit et la fiscalité) peuvent collaborer (fixation des priorités, uniformité de l'approche, des outils, du reporting, etc.). La Gestion de la valeur et des risques est assistée

par les départements locaux de gestion de la valeur et des risques – eux aussi indépendants – dans les principales filiales bancaires et d'assurances.

PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS Dans sa méthode, KBC applique des principes qui couvrent tous les aspects de la gestion des risques opérationnels. Ces principes sont les suivants :

- *Loss Event Database* : tous les sinistres opérationnels de 1 000 euros et plus sont enregistrés dans une banque centrale de données depuis 2004. Cette banque de données intègre également toutes les actions en justice intentées contre des sociétés du groupe. Deux fois par an, le Comité GORC, le Comité de direction et le Comité Audit reçoivent un rapport consolidé sur les sinistres.
- *Risk Self Assessments* : ces évaluations se focalisent sur les principaux risques opérationnels effectifs (= résiduels) aux points critiques du processus ou de l'organisation qui ne sont pas atténués adéquatement.
- *Group Standards* : quelque quarante normes de groupe ont été définies en vue d'uniformiser la gestion des principaux risques opérationnels du groupe. Chaque entité du groupe doit transposer ces normes de groupe en procédures spécifiques. La mise en œuvre correcte des normes de groupe est contrôlée par les différents comités risques opérationnels, qui peuvent aussi accorder des dérogations (en suivant une procédure stricte). L'adhésion aux normes de groupe est soumise à des opérations d'audit interne.
- *Recommended Practices* : elles permettent d'affiner les contrôles internes des principaux risques qui (i) ont été identifiés lors des *Risk Self Assessments*, (ii) sont inhérents à de nouvelles activités lancées par une entité du groupe, (iii) se sont manifestés au travers d'un important *loss event* ou (iv) ont été identifiés par l'Audit interne lors d'une activité d'audit.
- *Case Study Assessments* : ils permettent de tester l'efficacité de la protection des contrôles existants contre d'importants risques opérationnels survenus ailleurs dans le secteur financier. Une évaluation de ce type a servi à tester les contrôles internes de prévention et d'identification des pratiques commerciales malhonnêtes.
- *Key Risk Indicators* : ils visent à apporter une aide dans le suivi de l'exposition à certains risques opérationnels.

LE RISQUE OPÉRATIONNEL DANS LE CADRE DE BÂLE II KBC utilise l'approche standard pour calculer le capital-risque opérationnel en vertu de Bâle II. Le capital-risque opérationnel des entités bancaires et d'assurance du groupe s'élève au total à 1,2 milliard d'euros fin 2008.

Gestion des risques techniques propres aux assurances

DESCRIPTION Les risques techniques en matière d'assurances découlent de l'incertitude quant à la fréquence d'apparition de sinistres assurés d'une part, et de l'ampleur des sinistres d'autre part. La maîtrise de ces risques s'appuie, d'une part, sur une politique adéquate du management en ligne en matière d'acceptation, de tarification, de mise en réserve pour dommages, de réassurance et de maîtrise des dommages et, d'autre part, sur une gestion indépendante des risques d'assurance.

SUIVI DU RISQUE TECHNIQUE PROPRE AUX ASSURANCES La gestion des risques d'assurance s'appuie sur le principe de la responsabilité au premier chef du management en ligne en termes de maîtrise des risques et sur le principe de l'indépendance des entités chargées de la gestion de la valeur et des risques vis-à-vis du management en ligne. La mission de la Direction Gestion des risques d'assurance (qui fait partie de la Gestion de la valeur et des risques Groupe) consiste à définir un cadre de gestion des risques d'assurance au niveau du groupe. Des entités locales de gestion de la valeur et

des risques fonctionnent au sein des compagnies d'assurances. Elles font rapport au membre du comité de direction local qui est compétent en la matière. Au niveau du groupe, la mission particulière de la Gestion des risques d'assurance consiste, d'une part, à soutenir la mise en œuvre et les processus organisationnels au plan local et, d'autre part, à guider le fonctionnement du processus de gestion du risque d'assurance de ces filiales. Les tâches de la gestion des risques et de l'actuaire qualifié se chevauchent largement, l'actuaire qualifié est généralement intégré dans l'organe central ou local de gestion des risques.

MODÉLISATION DES RISQUES KBC développe graduellement des modèles de *bas en haut* pour toutes les obligations d'assurance matérielles du groupe, à savoir (i) les futurs sinistres qui se produiront sur un horizon de temps préétabli, ainsi que le mode de règlement de ces sinistres ; (ii) le futur règlement des sinistres (déjà déclarés à l'assureur ou non) qui se sont produits dans le passé mais qui n'ont pas encore été réglés totalement ; (iii) l'impact du programme de réassurance sur les sinistres précités.

Ces modèles sont utilisés pour piloter les entités d'assurance du groupe afin de créer davantage de valeur pour l'actionnaire, en utilisant des applications pour déterminer le capital économique, étayer des décisions de réassurance, calculer la rentabilité ex-post de portefeuilles partiels spécifiques et la prise en compte du capital économique requis et de sa rémunération dans les tarifs des polices d'assurance.

STRESS TESTING La sensibilité des résultats techniques réels d'assurance à des événements extrêmes est testée notamment dans le cadre du *Financial Sector Assessment Program* du Fonds monétaire international. Ce programme sert à évaluer l'impact, sur une base brute et nette de réassurance, de sinistres deux fois plus élevés que ceux générés par la catastrophe naturelle la plus importante de ces vingt dernières années (tempête Daria en 1990).

Les modèles internes de KBC en matière de catastrophes naturelles permettent d'évaluer les charges anticipées de sinistres au cas où des catastrophes naturelles observées dans le passé viendraient à se reproduire aujourd'hui. Ils permettent également de déterminer l'impact sur le bénéfice économique net qui peut être attendu d'événements de catastrophes naturelles qui se produisent avec une récurrence moyenne donnée (par exemple 100 ou 250 ans). Pour la branche Vie, l'analyse de sensibilité est réalisée en règle générale dans le cadre du calcul annuel de l'*Embedded Value*. Les résultats de trois types de sensibilité au risque d'assurance font l'objet d'un reporting, à savoir taux de mortalité : plus ou moins 5% ; déchéances : plus ou moins 10% ; dépenses : plus ou moins 10%.

RÉASSURANCE Les portefeuilles d'assurances sont protégés contre l'influence de sinistres graves par voie de réassurance. Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs (assurances de choses, assurances de responsabilité et assurances de personnes), qui sont réévalués et renégociés chaque année.

La grande majorité des contrats de réassurance étant conclus sur une base non proportionnelle, l'impact de sinistres ou faits dommageables très graves est couvert. La gestion indépendante des risques d'assurance a aussi une mission de conseil sur la restructuration des programmes de réassurance, surtout du point de vue de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette approche a permis d'optimiser la rétention du groupe KBC, particulièrement au niveau de son exposition aux risques de catastrophes naturelles.

PROVISIONS TECHNIQUES ET TRIANGLES DE RÈGLEMENT DES SINISTRES, NON-VIE Les études poussées effectuées à intervalles réguliers dans le cadre du contrôle indépendant des risques d'assurance par

la Gestion de la valeur et des risques Groupe confirment, avec un haut degré de probabilité, que les provisions techniques constituées sont suffisantes au niveau des filiales. Les tests de suffisance (*liability adequacy tests*) sont effectués par branche d'activité au niveau des filiales ; la suffisance globale est évaluée au niveau des filiales pour toutes les branches d'activité confondues.

Le tableau reprend les données de règlement de sinistres Non-vie des dernières années pour KBC Assurances SA, Fidea, ČSOB Pojišťovna (Tchéquie), ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie, à partir de l'exercice 2008), DZI Insurance (à partir de l'exercice 2008), K&H Insurance, Secura, Assurisk (à partir de l'exercice 2005) et WARTA (à partir de l'exercice 2004). Ces sociétés regroupent 100% des provisions totales pour sinistres à la fin de l'exercice 2008.

Les données sur le dénouement intègrent tous les montants imputables à des sinistres individuels, y compris les provisions *Incurred But Not Reported* (IBNR) et *Incurred But Not Enough Reserved* (IBNER) et les frais administratifs externes pour règlement de sinistres, mais pas les frais internes de règlement de sinistres et les provisions pour récupérations attendues. Les chiffres sont repris avant réassurance et n'ont pas été apurés des montants entre sociétés du groupe.

La première ligne du tableau donne la charge totale des sinistres (paiements + provisions) survenus au cours d'une année déterminée, telle qu'elle a été estimée à la fin de l'année de survenance. Les autres lignes reproduisent la situation à la fin des années civiles suivantes. Les montants ont été recalculés aux taux de change de fin 2008.

Triangles de règlement des sinistres, KBC Assurances

En millions d'EUR	Année de survenance 2001	Année de survenance 2002	Année de survenance 2003	Année de survenance 2004 ¹	Année de survenance 2005 ²	Année de survenance 2006	Année de survenance 2007	Année de survenance 2008 ³
Estimation à la fin de l'année de survenance	810	922	772	1 066	1 096	1 178	1 250	1 383
1 an plus tard	754	811	788	968	1 000	1 068	1 159	-
2 ans plus tard	704	819	756	925	965	1 040	-	-
3 ans plus tard	722	813	736	911	964	-	-	-
4 ans plus tard	714	803	720	902	-	-	-	-
5 ans plus tard	703	788	692	-	-	-	-	-
6 ans plus tard	709	782	-	-	-	-	-	-
7 ans plus tard	705	-	-	-	-	-	-	-
Estimation actuelle	705	782	692	902	964	1 040	1 159	1 383
Paiements cumulatifs	-561	-639	-540	-688	-679	-679	-688	-497
Provisions actuelles	144	143	152	214	285	362	472	886

1 Les données de WARTA ont été ajoutées à partir de l'exercice 2004. En faisant abstraction de cette société, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2004 (montant et année de survenance) : 690 pour 2001, 771 pour 2002 et 687 pour 2003.

2 Les données d'Assurisk ont été intégrées à partir de l'exercice 2005. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2005 (montant et année de survenance) : 709 pour 2001, 804 pour 2002, 754 pour 2003 et 940 pour 2004.

3 À partir de l'exercice financier 2008, les chiffres de ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie) et de DZI Insurance (Bulgarie) sont inclus. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2008 (montant et année de survenance) : 704 pour 2001, 781 pour 2002, 690 pour 2003, 900 pour 2004, 947 pour 2005, 1 024 pour 2006 et 1 117 pour 2007.

Solvabilité et capital économique

DESCRIPTION Le risque de solvabilité est le risque que la base de capital du groupe, de la banque et de l'assureur atteigne un niveau qui ne soit plus acceptable. En pratique, cela signifie que les ratios de solvabilité minimums réglementaires et internes doivent être respectés.

SUIVI DE LA SOLVABILITÉ KBC établit le rapport du calcul de solvabilité de ses activités bancaires sur la base des données IFRS et conformément aux directives fixées en la matière par l'organe de contrôle belge. Le minimum réglementaire en matière de solvabilité s'élève à 8% pour le ratio CAD et à 4% pour le ratio Tier 1. KBC établit le rapport de ses activités d'assurance sur la base des données IFRS et conformément aux directives fixées en 2008 par l'organe de contrôle belge. Le ratio de solvabilité minimum réglementaire est de 100%. KBC s'est cependant fixé des objectifs de solvabilité internes nettement plus élevés, tant pour ses activités bancaires que pour ses activités d'assurance. Il en résulte que les objectifs de solvabilité minimaux réglementaires ont été largement dépassés, non seulement en fin d'année mais aussi tout au long de l'exercice.

Conformément au pilier 2 de Bâle II, KBC a mis au point un processus d'évaluation du capital interne (ICAAP ou *Internal Capital Adequacy Assessment Process*). Ce processus recourt à un modèle de capital économique (voir ci-dessous) pour mesurer les exigences de capital basées sur des risques agrégés au niveau du groupe et compare ces exigences au capital disponible pour

couvrir les risques. Le processus ICAAP évalue la situation présente et future du capital. Pour évaluer cette dernière, on établit une prévision sur trois ans du capital requis et disponible, sur la base d'un scénario de base qui tient compte de la croissance interne et externe attendue, et en fonction de différents scénarios alternatifs. De plus, des plans d'urgence sont établis afin d'améliorer la solvabilité de KBC si les circonstances sont moins favorables.

TRANSACTION DE RENFORCEMENT DU CAPITAL AVEC L'ÉTAT BELGE ET LE GOUVERNEMENT FLAMAND

En octobre 2008, KBC et le gouvernement belge ont conclu un accord pour renforcer encore la position financière de KBC. Signée fin décembre 2008, la transaction supposait que KBC émette à l'intention de l'État belge pour 3,5 milliards d'euros de titres appartenant à la catégorie des fonds propres de base, non transférables et sans droit de vote. KBC a utilisé le produit de la transaction pour accroître de 2,25 milliards d'euros le capital de base Tier 1 dans son pôle bancaire et de 1,25 milliard d'euros la base de capital dans ses activités d'assurances. Il a pu ainsi renforcer considérablement ses ratios de solvabilité tant pour la banque que pour l'assurance. Des informations détaillées sur cette transaction figurent au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 35.

En janvier 2009, le capital a encore été renforcé davantage par une transaction comparable conclue avec le gouvernement flamand, portant sur un montant de 2 milliards d'euros et une transaction stand-by de 1,5 milliard d'euros. Des informations détaillées sur cette transaction figurent au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 42 (Événements postérieurs à la date de clôture du bilan).

La CBFA a confirmé que les deux transactions (à hauteur de 3,5 milliards et 2 milliards d'euros respectivement) sont à considérer comme Core capital Tier 1.

SOLVABILITÉ, ACTIVITÉS BANCAIRES (KBC BANK ET KBL EPB REGROUPÉES) Le tableau présente les ratios Tier 1 et CAD, calculés selon Bâle II. Il est à noter que les règles de Bâle II ont été mises en œuvre dans toutes les entités du groupe depuis 2008 (ce n'était pas encore le cas au 31 décembre 2007, à l'issue de l'année transitoire). C'est essentiellement l'approche *IRB Foundation* de Bâle II qui est utilisée (pour environ 70% des risques pondérés) ; les risques pondérés des autres sociétés (approximativement 30% de ces risques) étant calculés selon la méthode standardisée.

Afin d'augmenter les ratios de solvabilité de KBC Bank et d'optimiser l'utilisation des instruments hybrides autorisés par l'autorité de contrôle, KBC Bank a émis des instruments de capital Tier 1 hybrides non innovants pour une valeur de 2 milliards d'euros au deuxième trimestre de 2008. En Belgique, les banques sont autorisées à émettre des instruments de capital hybrides innovants

et non innovants, qui entrent en considération pour maximum 25% du capital Tier 1 (avec des limites supplémentaires pour la composante hybride innovante). Pour entrer dans la catégorie *non innovant*, l'instrument doit présenter un certain nombre de caractéristiques : il doit être subordonné, il ne doit pas prévoir une augmentation des dividendes (*step-up*), il doit être perpétuel (pas de droit général de rachat pour les investisseurs) et peut être converti en actions ordinaires dans certaines limites et moyennant certaines approbations.

Des informations détaillées sur la transaction de renforcement du capital conclue avec l'État belge en décembre 2008 sont fournies à l'Annexe 35 du chapitre Comptes annuels consolidés. La transaction est intégralement reprise dans le calcul ci-dessous.

Des informations détaillées sur la transaction de renforcement du capital conclue avec le gouvernement flamand en janvier 2009 sont fournies à l'Annexe 42 du chapitre Comptes annuels consolidés. Un ratio Tier 1 pro forma incluant l'incidence de la transaction de 2 milliards d'euros est intégré dans le calcul ci-dessous.

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
	Bâle II	Bâle II
Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice	17 170	19 028
Capital Tier 1¹	11 823	13 643
Capitaux propres des actionnaires	13 650	11 576
Immobilisations incorporelles (-)	-244	-169
Écarts de consolidation (-)	-2 053	-2 451
Instruments hybrides innovants Tier 1	1 815	1 652
Instruments hybrides non innovants Tier 1	0	1 793
Intérêts de tiers	584	599
Obligations obligatoirement remboursables en actions et autres instruments Tier 2 (-)	-204	-18
Réserve pour réévaluation d'actifs disponibles à la vente (-)	7	946
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	-73	352
Écarts de valorisation dans le passif financier à la juste valeur – risques de crédit propres (-)	0	-245
Intérêts de tiers sur la réserve disponible à la vente et la réserve pour couverture, couvertures de cash flow (-)	2	1
Dividendes versés (-)	-1 077	0
Postes déductibles (-)	-583	-395
Capital Tier 2 et Tier 3	5 347	5 385
Obligations obligatoirement remboursables en actions	186	0
Prêts perpétuels, y compris instruments hybrides Tier 1 non utilisés dans le capital Tier 1	599	820
Réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	233	29
Intérêts de tiers sur la réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	2	-7
Provision excédentaire IRB (+)	139	209
Dettes subordonnées	4 754	4 586
Capital Tier 3	18	144
Postes déductibles (-)	-583	-395
Total des risques pondérés	135 146	141 370
Risque de crédit	113 415	108 038
Risque de marché	12 984	20 333
Risque opérationnel ³	8 747	12 999
Ratios de solvabilité		
Ratio Tier 1	8,7%	9,7% (pro forma 11,2% ²)
Dont ratio Core Tier 1	7,4%	7,2% (pro forma 8,6% ²)
Ratio CAD	12,7%	13,5% (pro forma 14,9% ²)

1 Chiffres audités.

2 Pro forma : y compris l'incidence de la transaction de renforcement du capital de 2 milliards d'euros conclue avec le gouvernement flamand en janvier 2009.

3 La hausse substantielle est due principalement au fait qu'à partir du 1^{er} janvier 2008, la portée de Bâle II a été étendue à toutes les entités du groupe KBC, y compris celles qui n'étaient pas soumises à Bâle II auparavant.

SOLVABILITÉ, ACTIVITÉS D'ASSURANCES (KBC ASSURANCES)

KBC Assurances a suivi les nouvelles directives de l'organe de contrôle et calcule le ratio de solvabilité selon de nouvelles règles depuis le 30 septembre 2008. Pour tout complément d'information sur ces directives, veuillez consulter le Rapport sur les risques de KBC, disponible sur www.kbc.com. Le rapport de risque n'a pas été vérifié par l'auditeur statutaire.

Des informations détaillées sur la transaction de renforcement du capital conclue avec l'État belge sont fournies à l'Annexe 35 du chapitre Comptes annuels consolidés. La transaction est intégralement reprise dans le calcul ci-dessous.

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Capital disponible*	2 641	2 117
Capital social	29	59
Primes d'émission	122	1 842
Réserves	2 600	796
Réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	953	-176
Écarts de conversion	37	5
Dividendes versés (-)	-617	0
Intérêts de tiers	35	56
Dettes subordonnées	0	0
Immobilisations incorporelles (-)	-24	-32
Écarts de consolidation (-)	-495	-485
Élimination		
Réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	176
Réserve d'égalisation	-	-123
Marge de solvabilité requise	997	1 127
Non-vie et loi sur les accidents du travail	301	341
Rentes	8	8
Sous-total, assurances Non-vie	308	349
Assurance vie branche 21	661	756
Assurance vie branche 23	24	14
Sous-total, assurance vie	685	770
Reste	4	8
Ratio de solvabilité et excédent		
Ratio de solvabilité	265%	188%
Excédent de solvabilité (en millions d'EUR)	1 643	990

* Chiffres audités.

SOLVABILITÉ AU NIVEAU DU GROUPE KBC soumet son calcul de solvabilité du groupe, qui est basé sur les données IFRS et établi conformément aux directives fixées par l'organe de contrôle belge, en utilisant la méthode *building block*. La méthode consiste à comparer les capitaux propres réglementaires du groupe (c'est-à-dire les capitaux propres des actionnaires après déduction des actifs incorporels et d'une partie de la réserve pour réévaluation d'actifs disponibles à la vente et après ajout des dettes subordon-

nées ...) avec la somme des exigences de solvabilité minimums réglementaires pour KBC Bank, KBL EPB et le holding (après déduction des transactions entre ces entités) et pour KBC Assurances.

Des informations détaillées sur la transaction de renforcement du capital conclue avec l'État belge et le gouvernement flamand sont fournies à l'Annexe 35 et à l'Annexe 42 du chapitre Comptes annuels consolidés. La transaction avec l'État belge est intégralement reprise dans le calcul ci-dessous.

Solvabilité, KBC Groupe

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
	Bâle II Solvabilité I	Bâle II Solvabilité I
Total des capitaux propres réglementaires	19 194	19 370
Capital réglementaire minimal requis	11 760	12 423
Montant excédant le capital réglementaire minimal	7 434	6 946

CAPITAL ÉCONOMIQUE Le modèle de capital économique sert à mesurer le risque total couru par KBC de par ses activités et son exposition à différents facteurs de risque. Les chiffres générés par le modèle de capital économique sont présentés régulièrement aux réunions du Comité ALCO Groupe, du Comité de direction Groupe, du Comité Audit et une fois par an au Conseil d'administration.

KBC définit le capital économique comme le montant de capital requis pour couvrir des pertes inattendues de la juste valeur que le groupe pourrait subir sur un horizon d'un an, avec un niveau de confiance de 99,96% (c'est-à-dire avec un taux de certitude de 99,96%). Le capital économique est calculé par catégorie de risque en utilisant un dénominateur commun (même horizon

d'un an et même intervalle de confiance), avant d'être agrégé. Comme il est extrêmement improbable que tous les risques se matérialisent au même moment, une déduction est pratiquée pour les avantages de diversification lors de l'agrégation des risques individuels.

Comme mentionné, le capital économique est un élément majeur pour ICAAP (Bâle II, pilier 2). De plus, il constitue une entrée essentielle pour les modèles de valorisation internes, tels que la méthode *Market Consistent Embedded Value* (voir la section Asset-Liability Management).

Le tableau présente la ventilation du capital économique de KBC par type de risque.

Distribution du capital économique, groupe KBC*

	2007	2008
Risque de crédit	41%	45%
Risque ALM	29%	27%
Risque de marché	4%	4%
Risque d'entreprise	11%	11%
Risque opérationnel	8%	8%
Risque d'assurance	6%	5%
Total	100%	100%

* Tous les pourcentages se rapportent aux chiffres à fin septembre.



Responsabilité sociétale de l'entreprise



Responsabilité sociétale de KBC

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) repose sur une série de principes qu'une entreprise doit respecter pour pouvoir s'ériger en acteur responsable dans la société.

Être socialement responsable est un processus de longue haleine, qui exige une adaptation et une amélioration constantes du mode d'exécution des activités de l'entreprise, non seulement dans le but de réaliser un bénéfice, mais aussi de répondre aux exigences toujours plus strictes de la société et des stakeholders (comme les travailleurs, les clients, les actionnaires et les fournisseurs) en matière de transparence et de responsabilité.

La RSE couvre divers domaines en rapport avec l'activité d'un bancassureur, comme l'octroi de crédits, les placements, l'impact sur l'environnement, la politique sociale (droits de l'homme et politique du personnel), la gouvernance d'entreprise, l'éthique d'entreprise dans la relation avec les clients et les fournisseurs, et avec d'autres stakeholders en général.

Chez KBC, tous ces domaines sont regroupés dans une structure interne bien précise (CSR), ce qui se traduit par de nombreuses directives et engagements concrets.

En tant que défenseur des principes nationaux et internationaux de RSE (tels que le *Pacte mondial* des Nations Unies et la *Charte d'entreprise pour la responsabilité sociale et le développement durable* à Luxembourg), KBC tient à s'engager de manière proactive à l'égard de ses stakeholders.

En tant que groupe financier international moderne, KBC favorise la prise de conscience à l'égard de la RSE dans tous les pays dans lesquels le groupe est actif. En outre, nous faisons connaître notre vision et nos prestations en matière de RSE dans une publication annuelle distincte, le Rapport de durabilité ou Rapport RSE, qui comporte des informations sur la RSE dans tout le groupe – en ce compris des données quantitatives concernant le personnel et l'empreinte écologique – et qui est disponible sur www.kbc.com.



Meilleur rapport de développement durable | Prix décerné par l'Institut belge des Réviseurs d'Entreprises

En novembre, KBC a partagé avec Umico-re le prix pour le Meilleur rapport de développement durable décerné par l'Institut belge des Réviseurs d'Entreprises. Cet excellent résultat est la reconnaissance de l'engagement pris par tout le groupe KBC d'améliorer et de rendre encore plus transparentes ses prestations en tant qu'entreprise durable.



Vous trouverez un aperçu complet de nos principes et de nos réalisations en matière de Responsabilité sociétale de l'entreprise dans notre Rapport de durabilité, disponible sur www.kbc.com.

Exemples de réalisations en 2008 dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise

En 2008, tout comme les années précédentes, plusieurs nouvelles initiatives ont été prises dans le cadre de la RSE. Vous en trouverez une description détaillée dans notre rapport de durabilité. Voici quelques-unes des initiatives prises dans le domaine de l'environnement et de l'engagement sociétal :

- En Belgique, KBC souhaite atteindre la neutralité CO₂ en 2010. Depuis mars 2008, un grand pas dans ce sens a été franchi : depuis lors, c'est de l'électricité exclusivement verte qui alimente les établissements belges, qui occupent ensemble environ 19 000 membres du personnel. Cette mesure a permis de réduire de 47% les émissions de gaz à effet de serre.
- Au cours du premier semestre, des *Green Building Guidelines* à respecter lors de la construction de nouveaux immeubles et de la rénovation importante d'immeubles existants en Belgique ont été élaborées. L'objectif est de rationaliser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- En Hongrie, K&H Bank a ouvert sa première agence retail verte, qui utilise des énergies renouvelables exclusivement.
- KBC a poursuivi la conversion progressive de son parc de voitures sur la base du concept GREENlease. GREENlease est un concept global de KBC Autolease reposant sur trois piliers : une offre de voitures de leasing plus écologiques, un programme de compensation des émissions de CO₂ et l'apprentissage d'un style de conduite plus respectueux de l'environnement (éco-conduite). Ce concept a d'ailleurs permis à KBC de décrocher le deuxième prix au *Green Fleet Award*.
- Par ailleurs, KBC a formalisé sa collaboration avec la *Fondation Raiffeisen Belge* (BRS), qui soutient des projets dans le secteur de la microfinance dans les pays du Sud, et à laquelle divers membres du personnel du groupe KBC collaborent également.
- En Tchéquie, le projet *Helping Together* a été lancé. Ce projet a pour but d'inciter les membres du personnel à venir en aide aux institutions caritatives nationales et internationales.
- En Pologne, la WARTA-Kredyt Bank Foundation (une fondation sans but lucratif des filiales polonaises de banque et d'assurance du groupe) a collaboré avec un réseau national de RSE afin de développer des projets en matière de développement durable.
- Des décisions importantes ont été prises en matière d'investissements durables également. Désormais, par exemple, les entreprises actives dans le secteur du pétrole, du gaz et du charbon dans un certain nombre de pays controversés sont elles aussi exclues des fonds durables proposés par le groupe.

En 2008, les engagements pris par notre groupe dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise lui ont valu plusieurs prix, notamment :

- en Belgique : le prix pour le Meilleur rapport de développement durable ;
- en République tchèque : le bâtiment abritant notre nouveau siège central a obtenu le niveau *or* de certification *LEED* ;
- en Hongrie, notre filiale bancaire s'est classée deuxième à la sélection nationale pour l'*European Energy Trophy*.

RSE : quelques faits et chiffres

Le tableau ci-dessous reprend quelques données d'efficacité environnementale dans le domaine de la consommation d'énergie, des transports, de la consommation de papier et d'eau et des émissions de gaz à effet de serre. Les membres du personnel constituent l'un des principaux stakeholders du

groupe. Vous trouverez dans le tableau l'effectif total du groupe, ainsi que leur répartition sur la base de critères divers. Vous trouverez également de plus amples informations sur notre personnel dans le rapport de durabilité relatif à l'année 2008.

Données d'efficacité environnementale du groupe KBC

Par ETP*	2008
Consommation d'énergie, en GJ	
Électricité	24,5
Combustibles fossiles (gaz et mazout)	14,0
Transports, en km	
Déplacements sur le chemin du travail	9 474
Déplacements de service	8 143
Consommation de papier et d'eau, déchets	
Papier, en tonnes	0,16
Eau, en m ³	11,6
Déchets, en tonnes	0,23
Émission de gaz à effet de serre	
Gaz à effet de serre, en tonnes	3,41

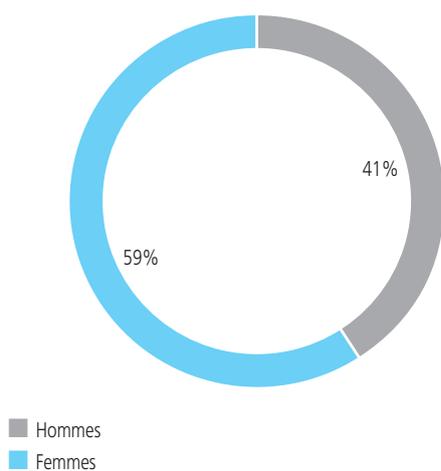
* Basé sur les chiffres disponibles pour la Belgique (17 218 ETP) ; vous trouverez des informations méthodologiques dans le rapport de durabilité du groupe.

Effectif du groupe KBC

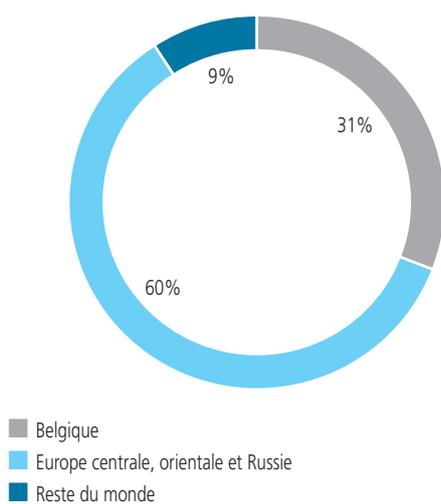
	31-12-2007	31-12-2008
En ETP*	56 715	59 279
En %		
Banque	73%	75%
Assurance	14%	13%
European private banking	5%	5%
Holding	7%	7%
Belgique	34%	31%
Europe centrale, orientale et Russie	56%	60%
Reste du monde	10%	9%
Direction	3%	3%
Cadre	34%	33%
Personnel exécutant	63%	63%
Hommes	42%	41%
Femmes	58%	59%
Temps plein	84%	85%
Temps partiel	16%	15%

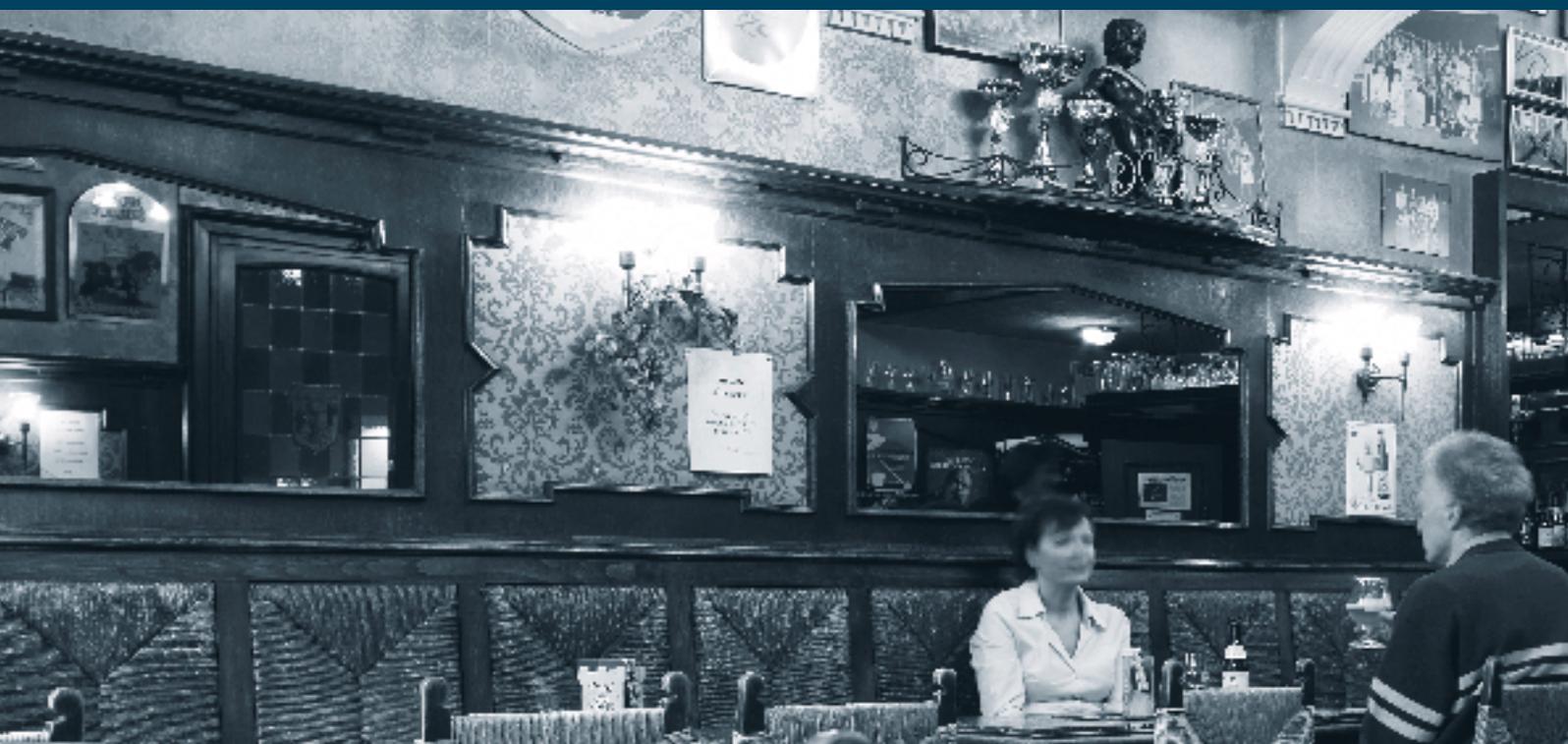
* KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB et KBC Groupe SA (le holding), y compris les principales filiales dans lesquelles ces entités détiennent une participation majoritaire. Pour les compagnies d'assurances, le réseau de distribution n'est pas pris en compte.

**Répartition de l'effectif selon le sexe,
au 31-12-2008**



**Répartition de l'effectif par pays,
au 31-12-2008**





Gouvernance d'entreprise



Informations en matière de gouvernance d'entreprise

Le Code belge de Gouvernance d'entreprise (le Code) a pour but de favoriser la transparence en matière de gouvernance d'entreprise. Pour garantir cette transparence, chaque société cotée en Bourse doit publier des informations dans deux documents différents : la *Charte de gouvernance d'entreprise* (la Charte) et le *Chapitre Gouvernance d'entreprise* dans son rapport annuel (le Chapitre).

Dans la Charte de gouvernance d'entreprise, la société décrit les principaux aspects de sa gouvernance d'entreprise, notamment sa structure de direction, le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration, de ses comités et du Comité de direction, ainsi que d'autres points importants.

KBC Groupe SA publie sa Charte sur son site internet (www.kbc.com).

Le Chapitre de gouvernance d'entreprise du rapport annuel comporte davantage d'informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise de la société, notamment les modifications éventuelles de la politique en la matière, les événements pertinents de l'exercice écoulé ainsi qu'une explication sur les éventuelles dérogations au Code. Dans les pages qui suivent, nous passons en revue tous les points dont le Code exige la publication. Suivent ensuite quelques communications légalement obligatoires. Sauf mention contraire, la période considérée dans le présent Chapitre court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Composition du Conseil d'administration et de ses comités

Le tableau donne un aperçu de la composition du Conseil d'administration (le Conseil) et de ses comités au 31 décembre 2008. Il mentionne aussi le nombre de réunions en 2008 et les personnes qui y ont participé.

Les modifications intervenues en 2008 dans la composition du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Guido Van Roey et Xavier Liénart ont démissionné de leur poste d'administrateur lors de l'Assemblée générale du 24 avril 2008. L'Assemblée générale a nommé à leur place Ghislaine Van Kerckhove et Lode Morlion. Vous trouverez le curriculum vitae de ces deux personnes dans le rapport annuel 2007, à la page 109.
- Herwig Langohr est décédé le 28 mai 2008. Il faisait partie du Conseil d'administration de KBC Groupe SA depuis 1997; professeur de Finance et Sciences bancaires à l'INSEAD (Fontainebleau), il se signalait par ses vastes connaissances et par son expérience, qu'il mettait au service du Groupe, notamment comme membre du Comité Audit.
- Conformément aux modalités des opérations non dilutives relatives au capital de base convenues par KBC d'une part avec les autorités fédérales belges fin octobre 2008 et d'autre part avec le gouvernement flamand en janvier 2009, ces deux autorités disposeront chacune de deux représentants au sein du Conseil d'administration de KBC Groupe SA. Un des représentants de chacune des autorités précitées siégera à la fois au Comité Audit, au Comité de rémunération et au Comité de nomination. En attendant que la candidature de ces quatre nouveaux administrateurs soit proposée à l'Assemblée générale du 30 avril 2009, Pierre Wunsch siège au Conseil d'administration depuis le 19 décembre 2008 en tant qu'observateur de l'État belge.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 30 avril 2009 de prolonger les mandats des administrateurs suivants, qui viennent à expiration :

- pour une période de quatre ans : Philippe Vlerick, Etienne Verwilghen, Paul Borghgraef, Noël Devisch, Dirk Heremans, Philippe Naert, Hendrik Soete et Alain Tytgadt ;
- pour une période d'un an (étant donné qu'ils atteindront la limite d'âge dans les douze prochains mois) : Paul Bostoen et Luc Debaillie.

Luc Philips, Jean-Marie Gérardin, Christian Leysen et Jozef Van Waeyenberge, dont le mandat vient également à expiration à l'Assemblée générale annuelle de 2009, remettent leur mandat à la disposition du Conseil.

Luc Philips rejoindra le Comité de direction de KBC immédiatement après l'Assemblée générale annuelle, pour y reprendre la fonction de Chief Finan-

cial and Risk Officer actuellement occupée par Herman Agneessens, qui a décidé de prendre sa retraite à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de 2009.

Il sera proposé à l'Assemblée générale de désigner Charles Van Wymeersch, en remplacement de Jean-Marie Gérardin, pour une période de quatre ans. Charles Van Wymeersch est né en 1946. Ingénieur civil diplômé de la K.U.Leuven en 1969, il a ensuite obtenu un Master en Économie à l'UCL ainsi qu'un Master en Business Administration à la Cornell University à New York. Après avoir travaillé quelques années au département international de l'ancienne Banque Bruxelles Lambert, il a entamé une carrière académique prestigieuse dans diverses universités et hautes écoles. Il est toujours professeur à la faculté des Sciences économiques des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. Il est spécialisé en reporting financier, analyse financière et gestion des risques financiers. Depuis 2006, il est administrateur de Cera Société de gestion.

Conformément aux dispositions de l'organe de contrôle belge, vous trouverez une liste des mandats externes de tous les membres du Conseil d'administration sur le site web de KBC Groupe SA : www.kbc.com.

Nom	Fonction principale	Période en tant que membre du Conseil en 2008	Expiration du mandat actuel	Réunions du Conseil auxquelles le membre a siégé	Administrateurs non exécutifs	Représentants des actionnaires de référence	Administrateurs indépendants	Membres du Comité de direction	Comité Audit	Comité de nomination	Comité de rémunération	Comité de l'ordre du jour
Nombre de réunions en 2008				15					5	3	3	10
Jan Huyghebaert	Président du Conseil d'administration	Année complète	2012	14	■					3*	3	8*
Philippe Vlerick	Vice-président du Conseil d'administration, Président B.I.C. Carpets SA	Année complète	2009	14	■	■				2		
André Bergen	Président du Comité de direction et administrateur délégué	Année complète	2011	15				■*		2		10
Etienne Verwilghen	Administrateur délégué	Année complète	2009	10				■				
Paul Borghgraef	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2009	15	■	■						
Paul Bostoën	Administrateur délégué, Christeys SA et Algimo SA	Année complète	2009	15	■	■						
Jo Cornu	CEO Agfa Gevaert SA	Année complète	2012	14	■		■			3	3*	
Luc Debaille	Président et administrateur délégué, Voeders Debaille SA	Année complète	2009	14	■	■						
Chris Defrancq	Administrateur délégué	Année complète	2011	13				■				
Franky Depickere	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, président du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2011	15	■	■			5	3		
Noël Devisch	Président de MRBB SCRL	Année complète	2009	14	■	■				3		
Frank Donck	Administrateur délégué, 3D SA	Année complète	2011	13	■	■						
Jean-Marie Gérardin	Avocat et administrateur, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA	Année complète	2009	13	■	■						
Dirk Heremans	Professeur ém. à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de la Katholieke Universiteit Leuven	Année complète	2009	14	■		■		5			
Christian Leysen	Président Ahlers SA et AXE Investments SA	Année complète	2009	11	■	■						
Lode Morlion	Bourgmestre de Lo-Reninge et président du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	9 mois	2012	12	■	■						
Philippe Naert	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2009	14	■		■		5	3		
Luc Philips	Administrateur	Année complète	2009	14	■				5*	2		10
Theodoros Roussis	CEO de Ravago Plastics SA	Année complète	2012	11	■	■			4			
Hendrik Soete	Président du groupe AVEVE et administrateur de MRBB SCRL	Année complète	2009	15	■	■						
Alain Tytgadt	Administrateur délégué, Metalunion SCRL	Année complète	2009	15	■	■						
Ghislaine Van Kerckhove	Avocate et vice-présidente du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	9 mois	2012	12	■	■						
Germain Vantieghem	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, membre du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2010	15	■	■						
Jozef Van Waeyenberge	Administrateur, De Eik SA	Année complète	2009	14	■	■						
Marc Wittemans	Administrateur délégué, MRBB SCRL	Année complète	2010	15	■	■			5			

* Président dudit comité.

Commissaire : Ernst & Young, Reviseurs d'Entreprises SCC, représentée par Jean-Pierre Romont et/ou Pierre Vanderbeek.

Secrétaire du Conseil d'administration : Tom Debacker.

Dans le cadre de l'accord signé par KBC avec l'État fédéral (la Société fédérale de Participations et d'Investissement, SA de droit public) le 19 décembre 2008, Pierre Wunsch assiste depuis cette date aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'observateur de l'État belge.

Composition du Comité de direction

Le tableau reflète la composition du Comité de direction au 31 décembre 2008. Pour tout complément d'information sur les membres du Comité de direction, nous vous renvoyons au chapitre Structure, stratégie et informations aux actionnaires, et à notre site internet www.kbc.com, sous Corporate Governance.

Comme annoncé dans le rapport annuel précédent, une modification est survenue en 2008 dans la composition du Comité de direction. Fin 2007, Frans Florquin avait en effet émis le souhait de mettre un terme à son engagement au service de KBC à la date du 1^{er} mai 2008. Pour lui succéder, le Conseil a décidé de nommer Danny De Raymaeker comme membre du Comité de direction de KBC Groupe SA à la date du 1^{er} mai 2008. Le curriculum vitae de Danny De Raymaeker figurait dans le rapport annuel précédent.

Fin 2008, Herman Agneessens a fait savoir qu'il souhaitait partir à la retraite à la date du 1^{er} mai 2009. Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA lui est extrêmement reconnaissant pour son engagement au cours de ces nombreuses années, ainsi que pour sa contribution, notamment en tant que Chief Financial and Risk Officer du groupe, au succès de KBC en tant que grand groupe de

bancassurance. Le Conseil a décidé, avec l'accord de l'intéressé, de nommer Luc Philips (administrateur non exécutif de KBC Groupe SA) en remplacement de Herman Agneessens au sein du Comité de direction à la date du 1^{er} mai 2009, dans la même fonction de CFRO de KBC. Luc Philips remettra à la même date son mandat d'administrateur de KBC Groupe SA à la disposition du Conseil. Luc Philips est né en 1951 ; licencié en sciences commerciales et financières du Hoger Instituut voor Bestuurs- en Handelswetenschappen à Bruxelles, il est entré au service de l'ancienne Kredietbank en 1971, pour laquelle il a exercé plusieurs fonctions, dans le réseau belge et étranger (à New York, notamment), ainsi que dans les services centraux, jusqu'à ce qu'il devienne administrateur délégué en 1997. Après la fusion de la Kredietbank avec la banque CERA en 1998, il est devenu administrateur délégué de KBC Bancassurance Holding SA et de KBC Bank SA. En 2003, il a échangé ce mandat pour un mandat d'administrateur délégué d'Almanij SA. Au moment de la fusion de cette dernière avec KBC Bancassurance Holding SA en 2005, il est devenu président du Conseil d'administration de KBC Assurances, vice-président du Conseil d'administration de KBC Bank SA et administrateur de KBC Groupe SA, ainsi que président du Comité d'audit de KBC Groupe SA et de KBC Bank SA.

Nom	Période en tant que membre du Comité de direction en 2008
André Bergen (président)	Année complète
Herman Agneessens	Année complète
Chris Defrancq	Année complète
Danny De Raymaeker	À partir du 1 ^{er} mai 2008
Guido Segers	Année complète
Jan Vanhevel	Année complète
Etienne Verwilghen	Année complète

Rapport d'activité sur les réunions du Conseil d'administration

En 2008, le Conseil s'est réuni quinze fois. Ces réunions ont pu compter sur la présence de la quasi-totalité des membres (voir tableau). Hormis les missions qui lui sont dévolues par le Code des sociétés, la constatation des résultats trimestriels et la prise de connaissance des activités du Comité Audit, du Comité de nomination et du Comité de rémunération, le Conseil a notamment traité les points suivants en 2008 :

- Fonctionnement du Comité Audit
- Responsabilité sociétale de l'entreprise
- KBC Securities en Europe centrale
- Politique du personnel
- Gestion des risques
- Développement d'Absolut Bank
- Capital économique et planification du capital
- Internal Governance
- Business Continuity Management
- Rémunération des dépôts d'épargne
- Position de KBC en Slovaquie (NLB)
- Construction Data Centre en Europe centrale
- Situation sur les marchés financiers
- CDO
- Point sur la situation du capital du groupe KBC
- Économies en matière de personnel

Le Comité de direction a aussi rédigé des rapports mensuels sur l'évolution des résultats et sur la marche générale des affaires dans les diverses divisions du groupe.

Rapport d'activité sur les réunions des comités du Conseil d'administration

COMITÉ AUDIT Le Comité Audit s'est réuni cinq fois en présence du président ou d'un membre du Comité de direction et de l'auditeur interne. Les commissaires-réviseurs agréés ont aussi assisté aux réunions.

Le rapport de l'auditeur interne et le rapport de la Direction Gestion de la valeur et des risques Groupe (GVR) constituaient deux points fixes de l'ordre du jour.

Le reporting périodique de GVR a consisté principalement en un commentaire relatif à l'évolution et au développement méthodologique en matière de risques ALM, de risques de marché, de gestion de la valeur et des capitaux, de risques de crédit, de risques opérationnels et de risques d'assurance du groupe. Une attention particulière a en outre été accordée aux caractéristiques et aux méthodes d'évaluation des produits liés à des CDO.

Le rapport de l'auditeur interne a chaque fois fourni un relevé des récents rapports d'audit, y compris les principaux rapports d'audit des entités sous-jacentes du groupe. Le Comité Audit a aussi pris connaissance de l'exécution du planning audit pour 2008 et a approuvé celui de 2009. Le Comité Audit a été périodiquement informé des progrès de l'implémentation de ses recommandations. Comme chaque année, le Comité Audit a été informé du rapport sur l'enquête d'opinion relative à la qualité des contrôles internes dans le groupe KBC.

Le 13 février, le Comité Audit a pris connaissance des comptes annuels consolidés et non consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 et en a approuvé le communiqué de presse. Le collège des réviseurs a fourni des explications relatives à ses principales missions de contrôle. Le 14 mai, le 6 août et le 5 novembre, les réviseurs ont commenté leurs principales constatations à la suite de la vérification succincte des comptes au 31 mars, 30 juin et 30 septembre respectivement. Le Comité Audit a aussi approuvé les communiqués de presse.

Dans le courant de l'année, le Comité Audit a également pris connaissance de plusieurs rapports spéciaux : programme de capital économique, organisation du contrôle interne, développement de *consumer finance*, programme de *compliance monitoring*, activités de CDO, contrôle des risques de liquidité et de solvabilité, rapport annuel CFRO. Le Comité Audit a régulièrement invité des membres de la direction responsables des sujets dont il a été appelé à traiter, pour fournir des explications.

COMITÉ DE NOMINATION En 2008, le Comité de nomination s'est réuni trois fois, chaque fois pour débattre du suivi au sein du Comité de direction et de la renomination de certains membres du Conseil d'administration.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION Le Comité de rémunération s'est réuni trois fois en 2008. Il a débattu des sujets suivants :

- Statut des membres du Comité de direction
- Rémunération variable du Comité de direction 2008
- Indemnité de départ des membres du Comité de direction
- Options des membres du Comité de direction
- Statut des membres du Comité de direction de KBL

COMITÉ DE L'ORDRE DU JOUR En 2008, le Comité de l'ordre du jour s'est réuni dix fois, chaque fois préalablement aux réunions du Conseil d'administration dont il a la charge de composer l'ordre du jour. À cette occasion, il a pris une décision sur la manière de présenter les divers thèmes au Conseil et sur la documentation mise à la disposition des membres du Conseil. Il a en outre veillé à ce que les questions posées par les membres pendant les réunions reçoivent une réponse adéquate à la séance suivante. Il a dressé la liste des thèmes à présenter aux membres du Conseil dans le cadre de la formation financière et technique permanente de ceux-ci.

Politique régissant les transactions conclues entre la société et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a élaboré une réglementation régissant les transactions et les autres relations contractuelles conclues entre la société (sociétés liées incluses) et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts énoncée aux articles 523 ou 524 ter du Code des sociétés. Cette réglementation a été intégrée dans la *Charte de gouvernance d'entreprise* de KBC Groupe SA. En 2008, il ne s'est produit aucun conflit d'intérêts de cette nature au sein de KBC Groupe SA.

Mesures contre l'usage abusif des marchés et des informations privilégiées

Dans le cadre de la Directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché et après la publication de l'Arrêté royal du 24 août 2005 modifiant, en ce qui concerne les dispositions en matière d'abus de marché, la loi du 2 août 2002 relative au contrôle du secteur financier et des services financiers, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a élaboré un règlement des transactions prévoyant, entre autres, l'établissement d'une liste de collaborateurs clés, la fixation des périodes d'embargo annuelles, ainsi que la notification à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) des transactions effectuées par les personnes exerçant un poste de direction et leurs collaborateurs. Les principes de ce règlement ont été repris en annexe à la *Charte de KBC Groupe SA*. Le règlement est entré en vigueur le 10 mai 2006.

Rémunérations versées à des administrateurs non exécutifs

La rémunération versée par KBC groupe SA, en 2008 pour l'exercice 2007, aux administrateurs non exécutifs de KBC groupe SA consiste en une rémunération fixe prélevée sur le bénéfice net de l'exercice et en des jetons de présence imputés au titre de frais sur l'exercice considéré.

Les administrateurs siégeant au Comité Audit de KBC Groupe SA ont perçu une indemnité supplémentaire pour leurs prestations fournies dans le cadre de ce comité. Les administrateurs siégeant au Comité de nomination ou au Comité de rémunération n'ont perçu aucune indemnité supplémentaire pour ces prestations.

Par ailleurs, certains administrateurs non exécutifs ont perçu une indemnité d'autres sociétés du groupe en Belgique ou à l'étranger pour lesquelles ils avaient exercé un mandat d'administrateur en 2007.

Il en résulte certains écarts entre les indemnités individuelles versées aux administrateurs. Toutefois, dresser un tableau synoptique individuel de ces indemnités variables ne recréerait aucune plus-value. En outre, compte tenu de la composition spécifique du Conseil d'administration, un tel tableau ne paraît pas opportun pour des raisons de protection de la vie privée. Comme l'année dernière, ce tableau est remplacé par une indication du total des rémunérations consolidées versées en 2008, par KBC Groupe SA et par ses filiales directes et indirectes, aux administrateurs non exécutifs pouvant y prétendre. Ce total s'élève à 2 564 458 euros. Jan Huyghebaert et Luc Philips bénéficiant d'un régime de rémunération spécial, leurs rémunérations ne sont pas reprises dans ce montant. L'ensemble des rémunérations versées à Luc Philips est équivalent à la rémunération d'un administrateur exécutif de KBC Bank. Jan Huyghebaert a perçu au premier semestre de 2008 un montant de 49 000 euros à titre de rectification d'une erreur matérielle commise lors des paiements de 2007. Sa rémunération totale en tant que président du Conseil d'administration de KBC Groupe SA en 2007 s'est donc élevée à 620 000 euros. En 2008, il a reçu un montant identique.

Rémunérations versées aux membres du Comité de direction

Le tableau ci-dessous indique les rémunérations que KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes ont versées aux membres du Comité de direction (CD) de KBC Groupe SA pour l'exercice 2008.

Le Comité de direction de KBC Groupe SA est un organe collégial et solidaire, dont le président agit en qualité de *primus inter pares*. Il n'agit donc pas en qualité de CEO opérationnel et seul responsable de l'entreprise. Néanmoins, en application des dispositions du Code de gouvernance d'entreprise, la rémunération individuelle du président du Comité de direction y figure également. Y apparaît également le total des rémunérations versées aux sept autres personnes qui étaient membres du Comité de direction en 2008.

Les membres du Comité de direction qui siègent aussi au Conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération pour ce mandat sup-

plémentaire. Pour le reste, les membres du Comité de direction bénéficient des mêmes avantages complémentaires que les autres membres du personnel du groupe KBC (assurance frais d'hospitalisation et assurance assistance, notamment). Les membres du Comité de direction peuvent également disposer d'une voiture de fonction qui n'est toutefois pas réservée à leur usage exclusif.

Comme prévu dans les modalités des accords signés par KBC avec la Société fédérale de Participations et d'Investissement en 2008 et avec le gouvernement flamand en 2009, lorsque le mandat d'un membre du Comité de direction échoit pour un motif autre que l'admission de son titulaire à la pension, il reçoit – sauf en cas de démission volontaire ou de motif grave – une indemnité égale à la part fixe de la rémunération annuelle.

Type de rémunération	Montant (en euros) payé pour 2008	
	Le président du CD	Les autres membres du CD (conjointement)
Rémunération fixe de base	676 992	3 062 400
Rémunération variable liée aux bénéfices pour l'exercice 2008	0	0
Assurance complémentaire pension ¹ (primes payées)	800 422	2 961 017
Plan de pension complémentaire à cotisations fixes ² (allocations versées au fonds de pension) pour 2007	51 365	205 460
Options sur actions KBC ³ pour 2007, versées en 2008 (nombre)	7 300 options	0 option

¹ Le financement des prestations de pension complémentaire tient compte des droits de pension éventuellement acquis précédemment par les membres du Comité de direction en tant que membre du personnel d'une des sociétés du groupe, ainsi que de l'âge qu'ils avaient à leur accession au Comité de direction. Il en résulte dès lors des différences entre les primes d'assurance de groupe versées.

² Un plan de pension complémentaire à primes fixes a été lancé en 2007. Le total des primes versées annuellement varie en fonction de l'évolution du bénéfice par action du groupe.

³ Il s'agit du nombre d'options octroyées au président du Comité de direction pour 2007. Ces options ont un prix d'exercice de 74,75 euros et peuvent être exercées de juin 2012 à juillet 2015. Étant donné que ces options trouvent leur origine dans la décision de 2002 du Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding SA offrant la possibilité d'attribuer des options sur actions KBC existantes jusqu'en 2012, l'approbation de l'Assemblée générale n'est pas requise.

Remarques

La disposition 5.2.11 du Code belge de Gouvernance d'entreprise (le Code) impose au Conseil d'administration de constituer un Comité d'Audit, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. La majorité des membres de ce comité au moins est indépendante. La disposition 5.3.11 du Code stipule que le Conseil d'administration constitue un Comité de nomination composé majoritairement d'administrateurs non exécutifs indépendants.

Compte tenu du décès de Herwig Langohr en mai, le Comité Audit de KBC Groupe SA est composé fin 2008 de six administrateurs non exécutifs, dont deux indépendants. Les administrateurs indépendants ne sont donc pas majoritaires dans le Comité Audit. Le Comité de nomination de KBC Groupe SA est composé de six administrateurs non exécutifs, dont un indépendant, et d'un administrateur exécutif. À l'instar du Conseil d'administration, la composition du Comité Audit et du Comité de nomination tient compte de la spécificité de la structure de l'actionariat de KBC Groupe SA et, plus particulièrement, de la présence des actionnaires de référence que sont Cera, KBC Ancora, MRBB ainsi que des autres actionnaires de référence. Cette méthode permet de maintenir un équilibre salubre pour la stabilité et la continuité du groupe.

Conflits d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés

En 2008, aucun conflit d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés n'a été constaté.

Publication conforme à l'article 34 de l'AR belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers agréés pour le négoce sur un marché réglementé

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31-12-2008 Le 31 décembre 2008, le capital social entièrement souscrit de KBC était représenté par 357 752 822 parts sociales sans valeur nominale. Il n'y avait aucune obligation subordonnée obligatoirement remboursable en actions (ORA) en circulation, étant donné que toutes les ORA restantes ont été automatiquement converties en actions KBC Groupe SA à l'échéance du 30 novembre 2008.

COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE D'ÉMISSION OU DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

L'Assemblée générale a mandaté le Conseil d'administration jusqu'au 17 juin 2012 pour majorer le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant total de 200 millions d'euros, en espèces ou en nature, tant par l'émission d'actions que par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non, ou de warrants liés ou non à des obligations subordonnées ou non. Dans ce cadre, le Conseil d'administration peut lever le droit de souscription préférentielle ou le réduire, dans les limites légales et statutaires. Le Conseil d'administration peut également exercer ce mandat, aux conditions et dans les limites fixées par le Code des sociétés, y compris après la date de réception de la notification, par la CBFA, d'une offre publique de rachat des titres de la société. Ce mandat spécial court jusqu'au 25 avril 2010. Au 31 décembre 2008, le capital autorisé atteignait 199 446 593 euros. Compte tenu du pair comptable du titre au 31 décembre 2008, le mandat permet d'émettre encore un maximum de 57 312 239 actions nouvelles, soit 16,02% du nombre d'actions en circulation à cette date.

L'Assemblée générale a mandaté le Conseil d'administration de KBC Groupe SA et de ses filiales directes pour racheter des actions propres KBC Groupe SA afin de les affecter en gage tant que la valeur fractionnelle des parts sociales détenues en portefeuille et affectées en gage ne dépassera pas 10% du capital souscrit de KBC Groupe SA. L'acquisition peut se faire moyennant une rémunération par action qui ne peut être ni inférieure à un euro, ni supérieure au dernier cours de clôture d'Euronext Bruxelles précédant la date d'acquisition, majoré de 10%. Ce mandat court jusqu'au 23 octobre 2009. Les Conseils d'administration précités sont également mandatés pour aliéner les actions KBC Groupe SA en Bourse ou hors-Bourse, dans le second cas moyennant une rémunération qui ne peut être inférieure au cours de Bourse au moment de l'aliénation, diminué de 5%. Au 31 décembre 2008, KBC Groupe SA et ses filiales directes détenaient, principalement dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par l'Assemblée générale et de la couverture des plans d'options KBC pour le personnel, un total de 18 171 347 actions KBC Groupe SA, soit 5,08% du nombre d'actions en circulation à cette date. Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA et des filiales directes sont en outre mandatés jusqu'au 17 juin 2010 pour racheter ou revendre des actions propres KBC Groupe SA lorsque leur obtention ou leur aliénation s'impose pour éviter à KBC Groupe SA de subir un préjudice grave.

RESTRICTION LÉGALE AU TRANSFERT DE TITRES ET DE L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Chaque année, KBC Groupe SA procède à une augmentation de capital dont la souscription libre est réservée au personnel de KBC. À partir de la date de mise en paiement, KBC bloque ces actions nouvelles pendant deux ans pour le compte des membres du personnel concernés. Au 31 décembre 2008, 159 025 actions au total avaient ainsi été bloquées dont 110 871 seront libérées avant fin 2009.

Les options sur actions KBC Groupe SA détenues par des membres du personnel de diverses sociétés du groupe KBC et qui leur ont été attribuées dans le cadre de divers plans d'options, ne sont pas cessibles entre vifs. Vous trouverez un aperçu du nombre d'options sur actions pour le personnel à l'Annexe 12 du chapitre Comptes annuels consolidés.

Les droits de vote liés aux actions détenues par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes sont suspendus. Au 31 décembre 2008, il s'agissait de 18 216 385 actions, soit 5,09% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

CONVENTIONS D'ACTIONNAIRE CONNUES DE KBC GROUPE SA ET POUVANT DONNER LIEU À UNE RESTRICTION DU TRANSFERT DE TITRES ET/OU DE L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Un groupe de personnes morales et physiques agissant de commun accord constitue l'actionnariat de référence de KBC Groupe SA. D'après les notifications reçues, ces personnes détenaient au 1^{er} septembre 2008 les nombres de droits de vote suivants, en concertation mutuelle :

- KBC Ancora SCA : 32 634 899
- Cera SCRL : 10 080 938
- MRBB SCRL : 26 436 213
- Autres actionnaires de référence : 39 867 989

Cela représente au total 109 020 039 droits de vote, soit 30,70% des droits de vote totaux (y compris ceux qui sont suspendus : voir ci-avant) à la date du 1^{er} septembre 2008 (355 122 707).

Entre ces parties a été conclue une convention d'actionnaire en vue de soutenir et de coordonner la politique générale de KBC Groupe SA et d'en surveiller l'application. Cette convention prévoit un syndicat contractuel d'actionnaires. La convention d'actionnaire inclut des dispositions régissant la cession de titres et l'exercice du droit de vote dans le cadre du syndicat.

Dans le cadre de l'émission de 3,5 milliards d'euros de capital de base par KBC Groupe SA, à laquelle la Société fédérale de Participations et d'Investissements a souscrit à la mi-décembre 2008, les actionnaires de référence de KBC Groupe SA ont notamment pris l'engagement suivant : en cas d'offre publique d'acquisition volontaire ou obligatoire sur toutes les actions KBC, ils ne proposeront pas leurs actions ou, selon le cas, ne vendront pas un nombre d'actions KBC qui entraînerait une offre obligatoire ou, selon le cas, ne céderont, avant, pendant ou après le déroulement d'une offre publique d'acquisition, aucun droit à un (des) (futur(s)) offrant(s) ou à une partie apparentée, sans l'engagement formel du (des) (futur(s)) offrant(s) que celui-ci (ceux-ci), après l'expiration de l'offre, obligera (obligeront) KBC à rembourser tous les titres du capital de base en circulation (sous réserve d'approbation par la CBFA) ou à acheter eux-mêmes tous les titres du capital de base en circulation, dans les deux cas à un prix égal à 44,25 euros par titre. Cet engagement des actionnaires de référence s'applique également à la seconde émission de capital de base par KBC Groupe SA, pour un montant de 2 milliards d'euros, qui a été convenue avec le gouvernement flamand en janvier 2009.

Notification dans le cadre de l'article 74 de la loi belge du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition

Dans le cadre de la loi en question, KBC Groupe SA a reçu en 2008, avant la date du 1^{er} septembre fixée par la loi, un certain nombre de communications actualisées. Voici un tableau actualisé des communications reçues.

Communications dans le cadre de l'article 74 de la loi belge relative aux offres publiques d'acquisition

A Communications par :

a des personnes morales ;

b des personnes physiques détenant 3% ou plus des titres avec droit de vote¹ ;

c des personnes morales contrôlant les personnes morales visées sous a. ;

d des personnes physiques qui, par leur contrôle des personnes morales visées sous a., détiennent indirectement 3% ou plus des titres avec droit de vote¹.

Actionnaire	Participation, nombre	En % ²	Sous le contrôle de	Actionnaire	Participation, nombre	En % ²	Sous le contrôle de
KBC Ancora SCA	82 216 380 ³	23,15	Cera SCRL	Efiga Invest SPRL	233 806 ³	0,07	Moulines de Kleinbettingen SA
MRBB	42 562 675 ³	11,99	HBB ASBL	La Pélégrina	220 588 ⁴	0,06	ING Trust
Cera SCRL	25 903 183 ³	7,29	–	Robor SA	216 162 ³	0,06	Personne(s) physique(s)
SAK AGEV	14 914 440 ³	4,20	–	Hermes Invest SA	180 225 ³	0,05	–
Plastique SA	2 989 482 ³	0,84	Personne(s) physique(s)	I.B.P. Ravago Fonds de pension	165 633 ³	0,05	–
SAK Pula	2 229 250 ³	0,63	–	Tradisud SA	157 774 ⁴	0,04	–
3D SA	1 995 161 ³	0,56	SAK Iberanfra	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion	148 527 ³	0,04	–
Cultura Fonds SA	1 849 500 ³	0,52	Personne(s) physique(s)	Lineago Trust	148 400 ³	0,04	–
Vrij en Vrank SCRL	1 740 258 ³	0,49	SAK Prof. Vlerick	Promark International SA	127 000 ³	0,04	Personne(s) physique(s)
Setas SA	1 626 401 ³	0,46	SAK Setas	SAK Iberanfra	120 107 ³	0,03	–
Fondation Amici Almae Matris	904 524 ³	0,25	–	Spero SA	105 500 ³	0,03	Personne(s) physique(s)
Rainyve SA	900 000 ³	0,25	–	Cobeton SA	99 304 ³	0,03	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion
Van Holsbeeck SA	640 885 ³	0,18	Personne(s) physique(s)	Meralpa SA	98 577 ⁴	0,03	–
Partapar SA	559 291 ³	0,16	Personne(s) physique(s)	Inkao-Invest SPRL	91 179 ³	0,03	Robor SA
Ceco SCA	555 734 ³	0,16	Personne(s) physique(s)	Edilu SA	70 000 ⁴	0,02	–
Sopaver SA	450 000 ³	0,13	–	Kreusch et Co SA	67 823 ⁴	0,02	–
C.G.S. SA	437 865 ³	0,12	–	Willig SA	42 472 ⁴	0,01	–
Cordalia SA	425 250 ³	0,12	Personne(s) physique(s)	Mercurius Invest SA	40 230 ³	0,01	–
Mapicius SA	425 250 ³	0,12	Personne(s) physique(s)	Sicav Vlam 21	39 006 ⁴	0,01	ABN AMRO
Cecan Invest SA	394 737 ³	0,11	SAK Prof. Vlerick	Fondation Filax	38 529 ³	0,01	Personne(s) physique(s)
Mercator SA	366 427 ³	0,10	Bâloise-holding	Lycol SA	31 939 ⁴	0,01	–
VIM SCRL	361 562 ³	0,10	Personne(s) physique(s)	Paton SPRL	30 000 ³	0,01	Personne(s) physique(s)
Sereno SA	330 000 ³	0,09	Personne(s) physique(s)	Van Vuchelen et Co SCA	27 785 ⁴	0,01	–
Colver SA	322 099 ⁴	0,09	–	Asphalia SA	13 631 ³	0,00	Personne(s) physique(s)
Algimo SA	310 316 ³	0,09	Personne(s) physique(s)	Kristo Van Holsbeeck SPRL	7 500 ³	0,00	Personne(s) physique(s)
Rodep SCA	302 500 ³	0,09	Personne(s) physique(s)	Schacol, en liquidation	5 437 ⁴	0,00	–
SAK Berkenstede	243 000 ³	0,07	–	Immidi SA	3 480 ⁴	0,00	–

**B Communications par des personnes physiques détenant moins de 3% des titres avec droit de vote
(ces notifications ne doivent pas mentionner l'identité des personnes physiques concernées)⁵.**

Participation, nombre	En % ²						
295 000 ³	0,08%	48 141 ³	0,01%	12 500 ⁴	0,00%	3 375 ⁴	0,00%
290 709 ³	0,08%	46 441 ³	0,01%	11 003 ⁴	0,00%	3 375 ⁴	0,00%
274 023 ³	0,08%	46 200 ³	0,01%	11 000 ⁴	0,00%	3 240 ⁴	0,00%
274 022 ³	0,08%	45 441 ³	0,01%	10 953 ⁴	0,00%	2 628 ⁴	0,00%
141 466 ³	0,04%	43 200 ³	0,01%	8 850 ⁴	0,00%	2 613 ⁴	0,00%
107 500 ³	0,03%	39 264 ⁴	0,01%	8 556 ⁴	0,00%	2 295 ⁴	0,00%
84 078 ³	0,02%	33 069 ⁴	0,01%	8 484 ⁴	0,00%	2 025 ³	0,00%
75 000 ³	0,02%	32 994 ³	0,01%	8 316 ⁴	0,00%	1 350 ⁴	0,00%
68 500 ³	0,02%	32 994 ³	0,01%	8 212 ⁴	0,00%	1 269 ⁴	0,00%
67 500 ³	0,02%	32 978 ³	0,01%	8 212 ⁴	0,00%	1 000 ³	0,00%
67 500 ³	0,02%	32 978 ³	0,01%	6 993 ⁴	0,00%	877 ⁴	0,00%
63 599 ⁴	0,02%	25 500 ⁴	0,01%	6 733 ⁴	0,00%	774 ⁴	0,00%
60 493 ³	0,02%	24 725 ⁴	0,01%	6 330 ⁴	0,00%	621 ⁴	0,00%
57 841 ³	0,02%	22 611 ⁴	0,01%	4 590 ⁴	0,00%	513 ⁴	0,00%
56 400 ³	0,02%	21 897 ³	0,01%	4 558 ⁴	0,00%	324 ⁴	0,00%
56 100 ³	0,02%	19 546 ⁴	0,01%	4 549 ⁴	0,00%	270 ⁴	0,00%
55 406 ⁴	0,02%	16 733 ⁴	0,00%	4 100 ⁴	0,00%	243 ⁴	0,00%
54 986 ⁴	0,02%	16 000 ³	0,00%	3 759 ⁴	0,00%	189 ⁴	0,00%
49 999 ³	0,01%	13 905 ⁴	0,00%	3 375 ⁴	0,00%	154 ⁴	0,00%
49 600 ³	0,01%	13 905 ⁴	0,00%	3 375 ⁴	0,00%		
48 300 ³	0,01%	12 956 ⁴	0,00%	3 375 ⁴	0,00%		

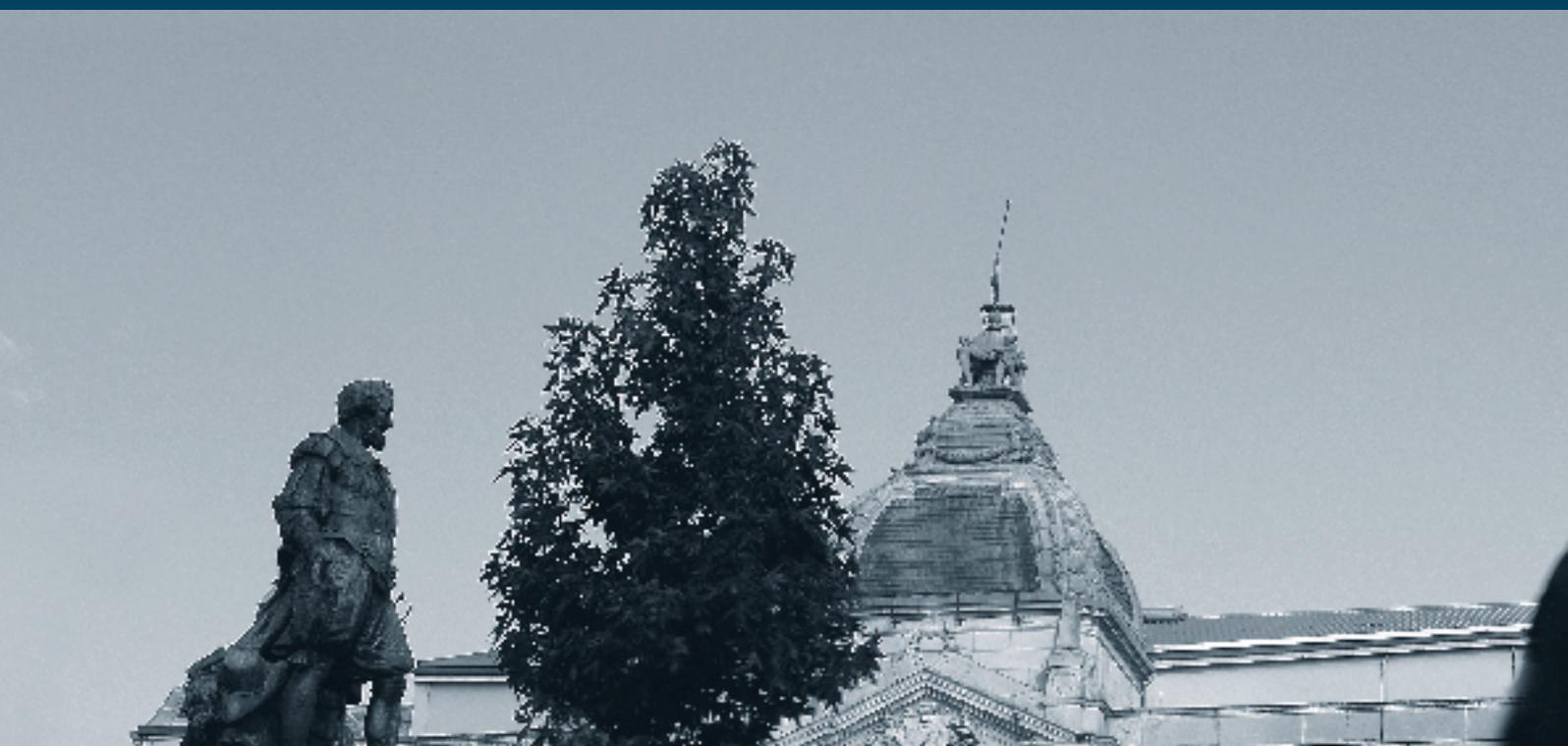
1 Aucune communication de ce genre n'a été reçue.

2 Nombre total d'actions en cours au 30 juin et au 1^{er} septembre 2008 : 355 122 707.

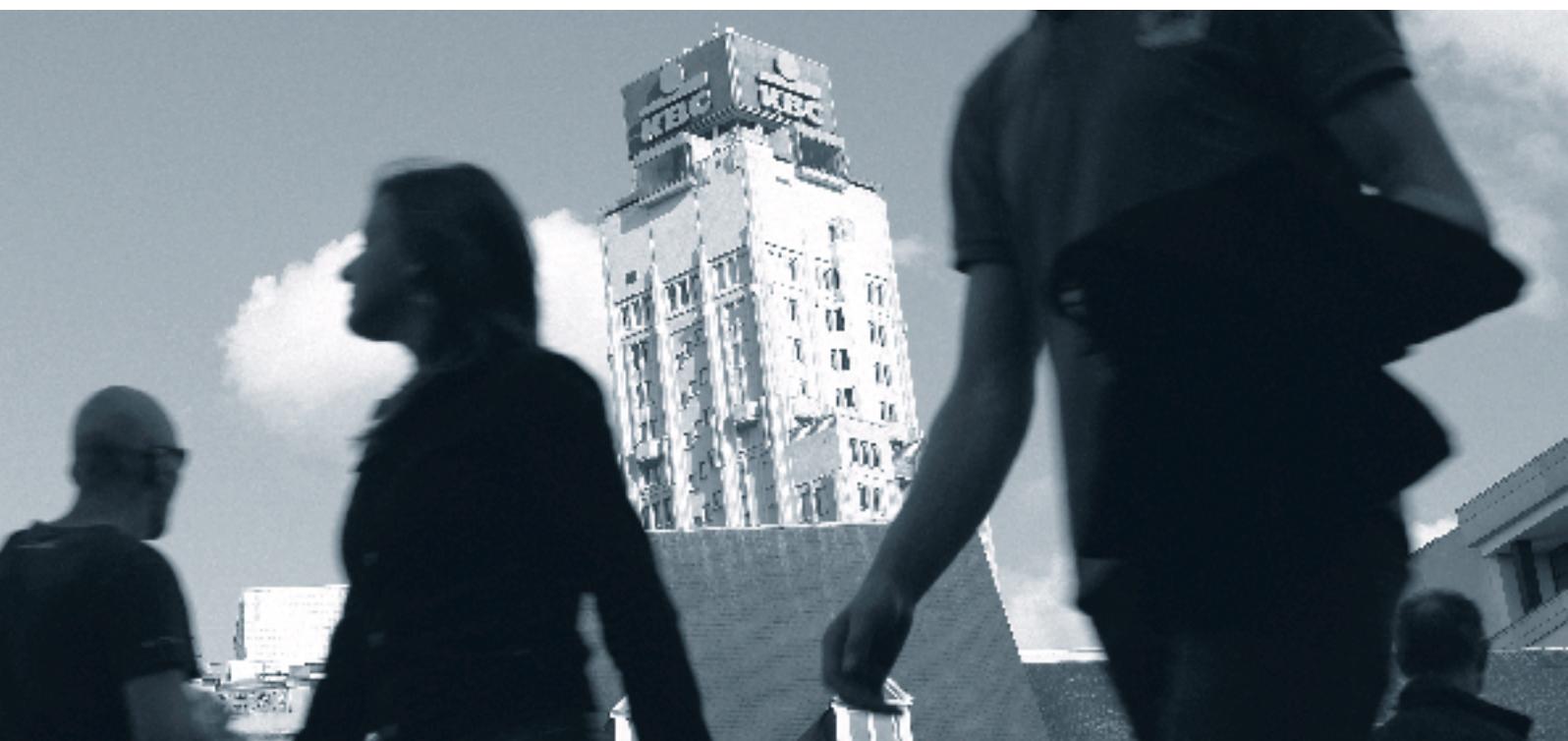
3 Situation au 30 juin 2008.

4 Situation au 1^{er} septembre 2008.

5 Certaines de ces participations ont été déposées en nue-propriété sans droit de vote et d'autres en usufruit avec droit de vote.



Comptes annuels consolidés



Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de KBC Groupe SA sur les comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à € 355.317 millions et le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice, part du Groupe, de € 2.484 millions.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés

L'établissement des comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels consolidés clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe arrêtés au 31 décembre 2008, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS, telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 30 mars 2009

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par

Jean-Pierre Romont
Associé

Pierre Vanderbeek
Associé

Ref: 09JPR0059"

Compte de résultats consolidé

En millions d'EUR	Annexe	2007	2008
Revenus nets d'intérêts	3	4 089	4 992
Revenus d'intérêts	3	15 396	17 353
Charges d'intérêts	3	-11 307	-12 360
Primes brutes acquises, assurance	9	3 989	4 585
Non-vie	11	1 826	2 052
Vie	10	2 163	2 533
Charges techniques brutes, assurance	9	-3 404	-3 883
Non-vie	9	-1 085	-1 205
Vie	9	-2 319	-2 678
Résultat net de la réassurance cédée	9	-64	-72
Revenus de dividendes	4	256	259
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	1 642	-3 481
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	6	682	95
Revenus nets de commissions	7	1 993	1 714
Revenus de commissions	7	3 149	2 848
Charges de commissions	7	-1 155	-1 134
Autres revenus nets	8	619	618
TOTAL DES PRODUITS		9 802	4 827
Charges d'exploitation	12	-5 219	-5 600
Charges de personnel	12	-3 148	-3 139
Frais généraux administratifs	12	-1 740	-1 984
Amortissements sur actifs immobilisés	12	-361	-392
Provisions pour risques et charges	12	31	-84
Réductions de valeur	14	-267	-2 234
Sur prêts et créances	14	-185	-822
Sur actifs financiers disponibles à la vente	14	-75	-1 333
Sur goodwill	14	0	-25
Sur autres	14	-7	-54
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	56	-1
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		4 373	-3 007
Impôts	16	-970	629
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées		0	0
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS		3 403	-2 379
Attribuable à des participations minoritaires		123	105
Attribuable aux actionnaires de la société mère		3 281	-2 484
Bénéfice net par action (en EUR)			
Ordinaire	17	9,46	-7,31
Dilué	17	9,42	-7,28

- Ainsi que cela a été annoncé à la suite de l'opération de renforcement du capital conclue avec l'État belge, le Conseil d'administration proposera de ne pas verser de dividende pour l'exercice 2008.
- Le bénéfice ordinaire par action au 31 décembre 2008 a été calculé sur la base de 340 millions d'actions (moyenne périodique). Le nombre d'actions ordinaires a dès lors été diminué

du nombre d'actions propres. Le bénéfice dilué par action a été calculé sur la base de 341 millions d'actions (moyenne périodique). Ce chiffre inclut également le nombre d'options sur actions en cours. De plus amples explications sont fournies à l'Annexe 17.

- Modifications dans la présentation du compte de résultats : voir Annexe 1 a.

Bilan consolidé

Actif

En millions d'EUR	Annexe	31-12-2007	31-12-2008
Trésorerie et soldes avec les banques centrales		4 613	4 454
Actifs financiers	18-25	340 522	337 203
Détenus à des fins de transaction	18-25	73 907	73 557
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-25	46 212	28 994
Disponibles à la vente	18-25	46 750	46 371
Prêts et créances	18-25	160 607	177 029
Détenus jusqu'à l'échéance	18-25	12 320	10 973
Dérivés de couverture	18-25	725	279
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	31	291	280
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	-223	169
Actifs d'impôts	27	919	2 453
Actifs d'impôts exigibles	27	138	363
Actifs d'impôts différés	27	781	2 090
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	41	688
Investissements dans des entreprises associées	28	634	27
Immeubles de placement	29	593	689
Immobilisations corporelles	29	2 234	2 964
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	30	3 501	3 866
Autres actifs	26	2 473	2 525
TOTAL DE L'ACTIF		355 597	355 317

Passif et capitaux propres

En millions d'EUR	Annexe	31-12-2007	31-12-2008
Passifs financiers	18, 19, 21, 25	311 422	313 931
Détenus à des fins de transaction	18, 19, 21, 25	41 298	44 966
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18, 19, 21, 25	45 774	42 228
Au coût amorti	18, 19, 21, 25	223 858	225 821
Dérivés de couverture	18, 19, 21, 25	492	916
Provisions techniques brutes, assurance	31	17 905	19 523
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	0	-4
Passifs d'impôts	27	816	503
Passifs d'impôts exigibles	27	481	384
Passifs d'impôts différés	27	335	119
Passifs liés aux activités abandonnées	-	0	59
Provisions pour risques et charges	32	456	619
Autres passifs	33, 34	6 511	5 309
TOTAL DU PASSIF		337 110	339 941
Total des capitaux propres	-	18 487	15 376
Capitaux propres des actionnaires	35	17 348	14 210
Intérêts de tiers	-	1 139	1 165
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		355 597	355 317

- Modifications dans la présentation du bilan : voir Annexe 1 a.
- Au 31 décembre 2008, le poste Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées concerne essentiellement l'entreprise associée Nova Ljubljanska banka (Slovénie).

État consolidé des variations des capitaux propres

En millions d'EUR	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées, obligatoirement remboursables en actions	Actions propres	Réserve pour réévaluation (pour actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve de couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
2007											
Solde au début de l'exercice	1 235	4 150	183	-1 111	1 968	46	10 651	98	17 219	1 234	18 453
Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	-522	82	0	0	-440	-	-440
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	182	-42	0	0	139	-	139
Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net											
Réductions de valeur	0	0	0	0	6	0	0	0	6	-	6
Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	-904	0	0	0	-904	-	-904
Impôts différés	0	0	0	0	79	0	0	0	79	-	79
Transfert de la réserve de couverture au bénéfice net*											
Montant brut	0	0	0	0	0	-16	0	0	-16	-	-16
Impôts différés	0	0	0	0	0	4	0	0	4	-	4
Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Écarts de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	2	0	0	-51	-49	-	-49
Autres	0	0	0	0	0	0	-4	0	-4	-	-4
Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres	0	0	0	0	-1 158	28	-4	-51	-1 186	-	-1 186
Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	3 281	0	3 281	123	3 403
Total des produits et charges pour la période	0	0	0	0	-1 158	28	3 276	-51	2 094	123	2 217
Dividendes	0	0	0	0	0	0	-1 158	0	-1 158	-	-1 158
Augmentation de capital	0	11	-1	0	0	0	0	0	10	-	10
Rachat d'actions propres	0	0	0	-1 000	0	0	0	0	-1 000	-	-1 000
Ventes d'actions propres	0	0	0	128	0	0	0	0	128	-	128
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	0	0	0	0	54	0	54	-	54
Annulation d'actions propres	0	0	0	698	0	0	-698	0	0	-	0
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-217	-217
Total des variations	0	11	-1	-174	-1 158	28	1 474	-51	129	-95	34
Solde au terme de la période	1 235	4 161	181	-1 285	810	73	12 125	47	17 348	1 139	18 487
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	1 200	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	-389	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	-1	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	0	0	0	-	0	0	0	0

* Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

En millions d'EUR

	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées, obligatoirement remboursables en actions	Instruments de capital de base sans droit de vote	Actions propres	Réserve pour réévaluation (pour actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve de couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
2008												
Solde au début de l'exercice	1 235	4 161	181	0	-1 285	810	73	12 125	47	17 348	1 139	18 487
Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	0	-2 620	-616	0	0	-3 236	0	-3 236
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	0	436	199	0	0	635	0	635
Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net												
Réductions de valeur	0	0	0	0	0	628	0	0	0	628	0	628
Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	0	-375	0	0	0	-375	0	-375
Impôts différés	0	0	0	0	0	-10	0	0	0	-10	0	-10
Transfert de la réserve de couverture au bénéfice net*												
Montant brut	0	0	0	0	0	0	-10	0	0	-10	0	-10
Impôts différés	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	2
Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	0	0	0	0	-231	-231	0	-231
Autres	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres	0	0	0	0	0	-1 941	-425	1	-231	-2 597	0	-2 597
Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	0	-2 484	0	-2 484	105	-2 379
Total des produits et charges pour la période	0	0	0	0	0	-1 941	-425	-2 483	-231	-5 081	105	-4 975
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	-1 283	0	-1 283	0	-1 283
Augmentation de capital	9	174	-181	3 500	0	0	0	0	0	3 501	0	3 501
Rachat d'actions propres	0	0	0	0	-254	0	0	0	0	-254	0	-254
Ventes d'actions propres	0	0	0	0	8	0	0	0	0	8	0	8
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	0	0	-31	0	0	0	0	-31	0	-31
Annulation d'actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-79	-79
Total des variations	9	174	-181	3 500	-277	-1 941	-425	-3 766	-231	-3 138	26	-3 112
Solde au terme de la période	1 244	4 335	0	3 500	-1 561	-1 131	-352	8 359	-184	14 210	1 165	15 376
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	-	-63	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	-	-1 068	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	-	0	-11	0	-	-4	-15	0	-15

* Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

- Pour des informations relatives au nombre total d'actions et à la transaction de renforcement du capital conclue avec l'État belge, voir Annexe 35.
- Structure de l'actionariat à la date du bilan : voir chapitre Comptes annuels non consolidés, à l'Annexe 4 Actionnaires.
- Pour l'instant, il n'existe pour KBC aucune restriction opérationnelle ou légale en matière de transfert de capitaux, ou de paiement d'instruments de dette, entre les sociétés mères et leurs filiales. Aucune restriction de ce type n'est en outre prévue à l'avenir.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'EUR	2007	2008
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts	4 373	-3 007
Ajustements de valeur pour		
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles, immeubles de placement et titres	444	1 804
Profit/perte réalisé sur la cession d'investissements	-132	-129
Variation des réductions de valeur sur prêts et avances	185	822
Variation des provisions techniques brutes, assurance	1 728	771
Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques	-33	-32
Variation des autres provisions	-31	84
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion	-1 304	-3 332
Résultat provenant des entreprises associées	-56	1
Flux de trésorerie liés au bénéfice d'exploitation avant impôts et variations des actifs et passifs d'exploitation	5 173	-3 018
Variations des actifs d'exploitation ¹ (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	-21 073	-12 759
Variations des passifs d'exploitation ² (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	8 923	5 129
Impôts sur le résultat payés	-877	-339
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	-7 854	-10 987
Activités d'investissement		
Achat de titres détenus jusqu'à l'échéance	-1 196	-1 228
Produits du remboursement de titres échus détenus jusqu'à l'échéance	1 442	2 256
Acquisition d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	-1 162	-300
Produits de la cession d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	81	-2
Achat d'actions dans des entreprises associées	-69	0
Produits de la cession d'actions dans des entreprises associées	0	26
Dividendes perçus d'entreprises associées	15	4
Acquisition d'immeubles de placement	-34	-47
Produits de la vente d'immeubles de placement	3	16
Acquisition d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	-172	-226
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	10	35
Acquisition d'immobilisations corporelles	-435	-956
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	134	393
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-1 383	-30
Activités de financement		
Achat ou vente d'actions propres	-872	-277
Émission ou remboursement de billets à ordre et autres titres de créance	6 916	-4 481
Produits ou remboursement de dettes subordonnées	1 317	2 155
Paiements en principal relatifs aux obligations de location-financement	0	0
Produits de l'émission de capital social	10	3 501
Produits de l'émission d'actions privilégiées	0	0
Dividendes versés	-1 172	-1 290
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	6 200	-390
Mutation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Augmentation ou diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-3 037	-11 407
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	23 635	20 738
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	140	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	20 738	9 461
Informations complémentaires		
Intérêts versés	-11 307	-12 360
Intérêts perçus	15 396	17 353
Dividendes perçus (y compris entreprises mises en équivalence)	271	274
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	4 605	4 447
Prêts et avances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois	30 696	20 898
Dépôts à vue de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement	-14 564	-15 885
Total	20 738	9 461
Dont indisponibles	0	0

1 Y compris prêts et créances, actifs disponibles à la vente, actifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, actifs dérivés utilisés à titre de couverture et immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées.

2 Y compris dépôts d'établissements de crédit, dettes représentées par un titre, passifs financiers détenus à des fins de transaction, passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, passifs dérivés utilisés à titre de couverture et passifs liés aux activités abandonnées.

• Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont rapportés selon la méthode indirecte.

• Les principales acquisitions et aliénations de filiales consolidées sont exposées à la page suivante. Une liste plus détaillée est fournie à l'Annexe 41. Toutes les acquisitions et cessions (corporelles) de sociétés du groupe en 2007 et 2008 ont été réglées en espèces.

Principales acquisitions, aliénations ou modifications du pourcentage de participation des filiales consolidées

	2007						2008	
En millions d'EUR	Absolut Bank, Russie	KBC Banka, Serbie	DZI Insurance, Bulgarie	CIBANK, Bulgarie	KBC Commercial Finance, Belgique	Banca KBL Fumagalli Soldan, Italie	Istrobanka, Slovaquie	Richelieu Finance, France
Acquisition ou cession	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Cession	Acquisition	Acquisition
Pourcentage d'actions acquises (+) ou cédées (-) pendant l'année concernée	+95,00%	+100,00%	+89,37%	+75,58%	+50,00%	-100,00%	100,00%	100,00%
Pourcentage total d'actions au 31-12-2008	95,00%	100,00%	89,53%	77,09%	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Segment IFRS concerné	Banque	Assurance	Assurance	Banque	Banque	European Private Banking	Banque	European Private Banking
Division concernée	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Merchant Banking	European Private Banking	Europe centrale, orientale et Russie	European Private Banking
Date de finalisation de la transaction, mois et année	07-2007	06-2007	08-2007	12-2007	06-2007	04-2007	07-2008	04-2008
Prix d'achat ou prix de vente	698	97	333	297	36	43	350	127
Flux de trésorerie pour l'acquisition ou la cession d'entreprises moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ou cédés	-636	-56	-332	123	-36	36	-172	-129
Actifs et passifs acquis ou cédés								
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	74	39	0	130	0	0	145	0
Actifs financiers								
Détenus à des fins de transaction	226	0	23	34	0	0	0	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	0	13	0
Disponibles à la vente	25	0	95	5	0	-17	67	140
Prêts et créances	2 024	45	141	668	355	-10	823	1
Détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	117	0
Dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	74	42	0	424	0	-8	181	1
Passifs financiers								
Détenus à des fins de transaction	1	0	0	0	0	0	0	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	0	0	0
Au coût amorti	1 623	72	0	835	315	-36	924	3
Dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	-12	-1	0	-3	0	0	2	3
Provisions techniques brutes, assurance	0	0	85	0	0	0	0	0

ANNEXE 1 A : ATTESTATION DE CONFORMITÉ

La publication des comptes annuels consolidés, toutes annexes comprises, a été approuvée le 26 mars 2009 par le Conseil d'administration de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'approuvées par l'UE (IFRS approuvées), et présentent des informations comparatives sur une année.

Tous les montants sont exprimés et arrondis en millions d'euros.

Les normes IFRS et IFRIC suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2008 ; le groupe KBC appliquera ces normes dès leur entrée en vigueur respective :

- IFRS 8 (Segments opérationnels) : le groupe appliquera cette norme dès son entrée en vigueur, soit au 1^{er} janvier 2009. Cette norme remplace la norme IAS 14 (Information par segment) et aura un impact sur les informations par segment actuelles à l'Annexe 2.
- IFRIC 11 (Transactions de parts de groupe et d'actions rachetées par la société émettrice).
- Modifications apportées à la norme IAS 1 : cette révision de la norme IAS 1 modifie certaines exigences en matière de présentation des comptes annuels et requiert des commentaires additionnels. Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009.
- Modifications apportées à la norme IAS 23 (coûts d'emprunt) : cette norme requiert la comptabilisation immédiate en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif. Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009.
- Modification apportée à la norme IFRS 2 (paiements fondés sur des actions) : cette révision de la norme IFRS 2 apporte quelques éclaircissements concernant le terme *vesting conditions* et la manière dont les *non-vesting conditions* et l'annulation de paiements fondés sur des actions doivent être traités. Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

KBC a exploité les modifications apportées à la norme IAS 39 et approuvées au quatrième trimestre par la Commission européenne. Ces modifications autorisent des reclassifications supplémentaires d'instruments financiers. Pour plus d'explications concernant le contenu et l'application de ces modifications, nous vous renvoyons à l'Annexe 18.

Adaptations à la présentation du bilan et du compte de résultats à partir de 2008 (avec adaptations rétroactives des chiffres de référence pour 2007) :

- Bilan : au cours des exercices précédents, les revenus d'intérêts proratisés et les charges d'intérêts proratisés ont été présentés en tant que postes du bilan séparés ; à partir de l'exercice 2008, ils sont repris dans les postes du bilan des actifs et passifs financiers concernés. Les bénéfices et charges d'intérêts proratisés totaux sont toujours présentés à l'Annexe 18. Conformément à la présentation modifiée du bilan, diverses annexes ont également été adaptées.
- Compte de résultats : à partir de 2008, les postes Charges techniques brutes, assurance et Résultat net de la réassurance cédée sont déplacés dans le schéma sous Primes brutes acquises, assurance, de sorte que de cette manière, le résultat d'assurance technique net (primes moins charges techniques et résultat de la réassurance) fait partie du Total des produits. À partir de 2008, le poste Revenus nets d'intérêts est en outre scindé en revenus d'intérêts et charges d'intérêts.

Les informations exigées sur la nature et le montant des risques (conformément aux normes IFRS 4 et IFRS 7) et les informations relatives au capital (conformément à la norme IAS 1) ont été reprises dans les sections contrôlées par le commissaire du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

ANNEXE 1 B : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a Critères de consolidation et d'inclusion dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (matérielles) (y compris les entités à vocation spéciale) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif.

Les entreprises (matérielles) sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé directement ou indirectement sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations (matérielles) dans des sociétés associées (sociétés sur la gestion desquelles KBC exerce une influence déterminante).

Ainsi que l'autorise la norme IAS 28, les participations dans des entreprises associées détenues par des sociétés à capital-risque sont classifiées comme étant *détenues à des fins de transaction* (évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

b Effets des variations de change

Les actifs et passifs monétaires, libellés dans des monnaies étrangères, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les écarts d'évaluation positifs et négatifs, à l'exception de ceux qui se rapportent au financement d'actions et de participations dans des entreprises consolidées, en monnaies étrangères, sont inscrits dans le compte de résultats.

Les éléments non monétaires, évalués sur la base de leur coût historique, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de la date de transaction.

Les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur, sont convertis sur la base du cours au comptant en vigueur le jour où la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de conversion sont présentés conjointement avec les fluctuations de la juste valeur.

Les produits et charges en monnaies étrangères sont pris en résultat au cours en vigueur au moment de leur intégration.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis dans la monnaie du rapport (euro) au cours au comptant en vigueur à la date de clôture des comptes (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique). Le compte de résultats est converti au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de l'utilisation d'un cours différent pour les éléments de l'actif et du passif, d'une part, et les éléments des capitaux propres, d'autre part, sont imputés (conjointement avec les écarts de cours – après impôts différés – sur les emprunts conclus en vue du financement des participations en monnaies étrangères), pour la part de KBC, aux capitaux propres.

c Actifs et passifs financiers (IAS 39)

Un actif ou un passif financier est porté au bilan au moment où un contrat est conclu pour l'instrument. L'acquisition et la vente de tous les actifs financiers réglés selon les conventions de marché standard sont inscrites au bilan à la date de règlement.

Tous les actifs et passifs financiers – y compris les dérivés – doivent être inscrits au bilan sur la base des classifications fixées par la norme IAS 39. Chaque classification exige une évaluation spécifique.

La norme IAS 39 reconnaît les classifications suivantes :

- *Prêts et créances* : tous les actifs financiers non dérivés avec paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- *Investissements détenus jusqu'à l'échéance* : tous les actifs financiers non dérivés avec une échéance finale déterminée et des paiements fixes ou déterminables que KBC a la ferme intention et la capacité financière de conserver jusqu'à leur échéance.
- *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats* : cette catégorie comprend les *actifs financiers détenus à des fins de transaction* ainsi que *tout autre actif financier initialement comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur, en abrégé JV)*. Les *actifs financiers détenus à des fins de transaction* sont des actifs financiers détenus en vue d'une vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs de cette catégorie. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments de couverture efficaces. Les actifs JV sont évalués de la même manière que les actifs financiers détenus à des fins de transaction. KBC peut appliquer cette option de la juste valeur lorsque celle-ci procure des informations plus pertinentes. Ceci permet en effet d'éliminer ou de limiter considérablement les incohérences d'évaluation ou d'inclusion (aussi appelées inadéquation comptable), qui proviendraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de l'intégration des bénéfices ou pertes réalisés sur ceux-ci sur des bases différentes. L'option de la juste valeur peut également être appliquée aux actifs financiers avec dérivés incorporés.
- *Actifs financiers disponibles à la vente* : tous les actifs financiers non dérivés qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la réalisation des actifs ou jusqu'au moment où surviennent des réductions de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation sont cumulés dans le compte de résultats.
- *Les passifs détenus à des fins de transaction* sont des dettes détenues dans l'intention d'un rachat à court terme. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement négative sont considérés comme des passifs détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments financiers dérivés de couverture efficaces. Ces passifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats.
- *Passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV)* : ces passifs financiers sont évalués de la même manière que les passifs détenus à des fins de transaction. L'option de la juste valeur peut être utilisée de la même manière que pour les actifs JV. En outre, cette catégorie peut être utilisée pour le traitement comptable des composantes dépôt (décomposées) (dettes financières sans participation bénéficiaire discrétionnaire), ainsi que le prévoit la norme IFRS 4.
- *Autres passifs financiers* : toutes les autres dettes financières non dérivées qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précitées. Ces passifs sont évalués au coût amorti.
- *Dérivés de couverture* : dérivés utilisés en tant qu'instruments de couverture.

Les instruments financiers sont proposés au *dirty price*. Les intérêts proratisés sont présentés dans le même poste que les instruments financiers pour lesquels ces intérêts ont été proratisés.

KBC applique les règles générales suivantes :

- *Créances* : celles-ci ont été classifiées en tant que Prêts et créances. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Les prêts avec échéance fixe sont ensuite évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui actualise tous les flux de trésorerie futurs escomptés de la créance à la valeur comptable nette. Ce taux d'intérêt tient compte de tous les frais de transaction et rémunérations y afférents. Les prêts sans échéance fixe sont évalués au coût amorti. Les réductions de valeur sont comptabilisées pour les créances pour lesquelles – soit individuellement, soit sur la base du portefeuille – des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture des comptes. Cette indication est déterminée à l'aide de la *Probability of Default* (PD). Les caractéristiques des crédits telles que le type de crédit, la branche d'activité à laquelle appartient l'emprunteur, la location géographique de l'emprunteur et d'autres caractéristiques essentielles pour le profil de risque d'un emprunteur, sont utilisées pour la détermination de la PD. Les crédits qui partagent une même PD affichent par conséquent un profil de risque de crédit similaire.
- Les prêts et créances affichant une PD de 12 (crédits douteux individuels présentant la PD la plus élevée) sont testés individuellement sur une réduction de valeur (et éventuellement amortis individuellement). Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle.
- Les prêts et créances affichant une PD de 10 ou 11 sont également considérés en tant que crédits douteux individuels. Les prêts importants (de plus de 1,25 million d'euros) sont testés individuellement. Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle. Les prêts moins importants (de moins de 1,25 million d'euros) sont testés sur une base statistique. Le montant de la réduction de valeur selon la méthode statistique est basé sur trois éléments : l'encours des prêts, un pourcentage de reclassification qui reflète les mouvements de prêts entre les différentes catégories de PD et un pourcentage de perte qui reflète la perte moyenne pour chaque produit.
- Les prêts et créances affichant une PD inférieure à 10 sont considérés comme des crédits normaux. Les pertes *Incurred but not reported* (IBNR) sont reprises pour les crédits affi-

chant une PD de 1 à 9 inclus. Ces pertes IBNR sont basées sur les modèles IRB avancés (PD X LGD X EAD) avec corrections de tous les paramètres afin de refléter le caractère *point in time* des pertes IBNR. La correction majeure porte sur la PD : l'horizon de temps de la PD est écourté sur la base de la période d'émergence. La période d'émergence est la période entre l'apparition d'un événement qui entraînera une réduction de valeur et le moment où KBC découvre cet événement. Elle est fonction de la fréquence de révision, de la location et de la relation avec les contreparties.

Dans le cas d'une réduction de valeur, la valeur comptable du prêt est diminuée par le biais d'un compte spécifique pour réductions de valeur et la perte est inscrite au compte de résultats. Si, par la suite, le montant des réductions de valeur estimées augmente ou diminue en raison d'un événement qui s'est produit après que les réductions de valeur ont été reconnues, la réduction de valeur actée auparavant est majorée ou diminuée par le biais de l'adaptation du compte spécifique des réductions de valeur. Les prêts et montants connexes repris sur les comptes spécifiques pour réductions de valeur sont amortis lorsqu'il n'existe pas de perspective réaliste de récupération future ou lorsque le prêt fait l'objet d'une remise de dette. Un prêt renégocié continue de faire l'objet d'un test de dépréciation, celle-ci étant calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Pour les passifs hors bilan (crédits d'engagement) qui sont classés comme étant incertains ou non recouvrables et douteux, des provisions sont portées au bilan si les conditions générales de la norme IAS 37 ont été remplies et si le critère de la *prépondérance des probabilités* a été respecté. Ces provisions sont reconnues à leur valeur actuelle.

Les intérêts sur les crédits auxquels des réductions de valeur ont été appliquées sont calculés sur la base du taux d'intérêt servant à calculer la réduction de valeur.

- **Titres** : en fonction du fait qu'ils ont été ou non négociés sur un marché actif et de l'intention à l'acquisition, les titres sont classifiés en tant que Prêts et créances, Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Actifs financiers détenus à des fins de transaction, Actifs JV ou Actifs financiers disponibles à la vente.

Les titres classifiés en tant que Prêts et créances ou Investissements détenus jusqu'à l'échéance sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est comptabilisée en tant qu'intérêts et prise en résultat sur la durée des titres restant à courir. La prise en résultat s'effectue sur une base actuarielle, calculée sur le taux d'intérêt effectif à l'acquisition. Des réductions de valeur individuelles sur des titres classifiés en tant que Prêts et créances ou en tant que Titres détenus jusqu'à l'échéance sont – selon la même méthode que pour les créances susmentionnées – comptabilisées si des réductions de valeur ont été constatées.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur (hors frais de transaction) et ensuite à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le compte de résultats.

Les titres classifiés en tant qu'actifs JV sont évalués de la même manière que les Actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à leur juste valeur (y compris les frais de transaction) et sont ensuite évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées sur un poste séparé des capitaux propres jusqu'à la vente des titres ou jusqu'au moment où ils accusent une réduction de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation cumulatifs sont transférés des capitaux propres au résultat de l'exercice. Les réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'elles ont été constatées. En ce qui concerne les actions cotées et les autres titres à revenu variable, une indication de réduction de valeur est déterminée sur la base d'une baisse notable ou durable de la valeur réelle. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la réduction de valeur est déterminée sur la base de la récupérabilité de la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice. En ce qui concerne les actions et autres titres à revenu variable, des reprises de réductions de valeur s'effectuent par le biais d'un poste séparé des capitaux propres. Des reprises de réductions de valeur sur des titres à revenu fixe s'effectuent par le biais du compte de résultats.

- **Dérivés** : tous les dérivés sont classifiés en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture efficaces. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice. Les dérivés détenus à des fins de transaction ayant une valeur de remplacement positive et négative sont portés respectivement à l'actif du bilan et au passif du bilan.

- **Montants dus** : les dettes qui représentent des dépôts ou des avances de fonds sont portées au bilan au coût amorti. La différence entre les fonds mis à disposition et la valeur nominale est portée au compte de résultats pro rata temporis. L'intégration s'effectue sur une base actualisée en fonction du pourcentage d'intérêt réel.

- **Dérivés incorporés dans les contrats** : les dérivés incorporés dans les contrats qui sont évalués sur une base pro rata temporis (investissements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, autres passifs financiers) ou qui sont évalués à la juste valeur avec fluctuations de la juste valeur dans les capitaux propres (actifs financiers disponibles à la vente) sont séparés du contrat et évalués à la juste valeur (les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice) si, au moment où KBC acquiert le contrat, on juge que le risque du produit dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au risque du contrat de base. Le risque ne peut être réévalué par la suite, sauf dans le cas de modifications des conditions du contrat, ayant un impact substantiel sur les flux de trésorerie du contrat. Les contrats avec dérivés incorporés sont toutefois essentiellement classifiés en tant qu'actifs JV, de sorte qu'une séparation de l'instrument financier dérivé incorporé devient inutile étant donné que le corps de l'instrument financier est évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat de l'exercice.

- **Comptabilité de couverture (hedge accounting)** : KBC applique la comptabilité de couverture si toutes les conditions exigées ont été remplies (selon les exigences en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas été supprimées dans la version modifiée de la norme IAS 39, la version *carve out* telle qu'approuvée par l'UE). Les conditions sont les suivantes : la présence d'une documentation formelle de la relation de couverture dès le début de la couverture ; la très grande efficacité attendue de la couverture ; la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et la mesure continue pendant la période de rapport pendant laquelle la couverture peut être qualifiée d'efficace.

En ce qui concerne les couvertures à la juste valeur, tant les dérivés de couverture de risque que les positions couvertes sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant les transactions de couverture ne sont plus remplies ou si l'instrument de couverture échoit ou est vendu. Dans ce cas, les résultats de réévaluation de la

position couverte (dans le cas d'instruments financiers à revenu fixe) sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice sur une base pro rata temporis jusqu'à l'échéance finale.

KBC applique les transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille afin de couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts par des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés de ces swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. Le montant couvert des prêts est également évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La juste valeur du montant couvert fait l'objet d'un poste séparé dans les actifs inscrits au bilan. KBC applique la version modifiée de l'IAS 39 afin d'éviter toute inefficacité consécutive aux remboursements anticipés, tant qu'il est question d'une sous-couverture (*underhedging*). En cas de couverture inopérante, la fluctuation cumulée de la juste valeur du montant couvert sera amortie dans le compte de résultats, et ce sur la durée résiduelle des actifs couverts, ou immédiatement sortie du bilan si l'inefficacité provient du fait que les prêts concernés ne sont plus reconnus.

En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés de couverture des risques sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur imputables à la part efficace de la couverture faisant l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La part inefficace de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant la comptabilité de couverture ne sont plus remplies. Dans ce cas, les dérivés sont considérés en tant que dérivés détenus à des fins de transaction et sont évalués comme tels.

Le financement en monnaies étrangères de l'actif net d'une participation étrangère est traité comme une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Cette forme de comptabilité de couverture est appliquée aux participations qui ne sont pas libellées en euro. Les écarts de conversion (tenant compte des impôts différés) sur le financement sont inscrits aux capitaux propres, conjointement avec les écarts de conversion sur l'actif net.

- Un **contrat de garantie financière** est un contrat sur la base duquel l'émetteur est contraint d'effectuer certains paiements afin de compenser le titulaire d'une perte subie par lui parce qu'un débiteur déterminé ne respecte pas son obligation de paiement en vertu des conditions initiales ou révisées d'une reconnaissance de dette. Initialement évalué à la juste valeur, un contrat de garantie financière est ensuite évalué au plus élevé des deux montants suivants :

- montant déterminé conformément à la norme IAS 37 Provisions, passifs conditionnels et actifs conditionnels ; et
- montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, de l'amortissement cumulatif imputé conformément à la norme IAS 18 Produits.

- **Ajustements de la juste valeur (market value adjustments)** : les ajustements de la juste valeur sont comptabilisés sur tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ces ajustements de la juste valeur comprennent tous les frais de dénouement, les corrections pour instruments ou marchés moins liquides, les corrections associées aux valorisations *mark-to-model* et les corrections consécutives au risque de contrepartie.

- **Bénéfices jour 1** : lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marchés observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Le bénéfice jour 1 est imputé notamment dans le cadre des activités de CDO et de dérivés d'assurance. Une partie du bénéfice jour 1 est toutefois réservée et est libérée au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale des CDO.

d Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill est considéré comme la part des frais d'acquisition en plus de la juste valeur des actifs identifiables acquis, du passif et du passif conditionnel, tels qu'estimés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et est évalué à son coût déduit des réductions de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au moins. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles appartient le goodwill est supérieure à sa valeur récupérable. Les réductions de valeur sur goodwill ne peuvent pas être reprises.

Les logiciels sont – si les conditions de comptabilisation en tant qu'actif sont remplies – comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Les logiciels de système sont portés à l'actif et suivent le rythme d'amortissement du matériel (soit trois ans) à partir du moment où ils sont utilisables. Les logiciels standard, de même que les logiciels sur mesure développés par des tiers, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur une période de cinq ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les frais de développement internes et externes de logiciels générés en interne, liés à des projets d'investissement, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans. Les projets d'investissement sont des projets à grande échelle qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important. Les frais de recherche internes et externes liés à ces projets ainsi que tous les frais des autres projets ICT relatifs aux logiciels générés en interne (autres que des projets d'investissement) sont immédiatement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

e Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition (y compris les frais d'acquisition directement attribuables), déduction faite des amortissements cumulatifs et réductions de valeur. Les taux d'amortissement sont déterminés sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliqués selon la méthode linéaire dès que les actifs sont prêts à l'emploi. Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur comptable des actifs est supérieure à leur valeur récupérable (soit la valeur la plus élevée de la valeur d'exploitation ou de la valeur réelle moins les frais de vente). Les réductions de valeur comptabilisées peuvent être reprises par le biais du compte de résultats. En cas de vente d'immobilisations corporelles, les pertes ou bénéfices réalisés sont immédiatement portés au résultat de l'exercice. En cas de destruction, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultats.

Les règles comptables régissant les immobilisations corporelles s'appliquent également aux immeubles de placement.

Les coûts de financement externes qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif sont portés à l'actif en tant qu'élément des charges de cet actif. Tous les autres coûts de financement sont imputés en tant que charges pendant la période au cours de laquelle ils ont été contractés. Il y a inscription à l'actif dès que des charges sont contractées pour un actif, que des coûts de financement sont contractés et que des activités sont exercées afin de préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente. Si le processus est interrompu, les coûts de financement ne sont plus portés à l'actif. L'inscription à l'actif des coûts de financement cesse lorsque toutes les activités visant à préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente sont terminées.

f Provisions techniques

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

En ce qui concerne l'assurance directe, la provision pour primes non acquises est en principe calculée journalièrement sur la base des primes brutes, après déduction des commissions. Pour la réassurance reçue, la provision pour primes non acquises est déterminée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps. La provision pour primes non acquises relatives aux activités d'assurance vie est comptabilisée en tant que provision pour le groupe d'activités des assurances vie.

Provision pour assurance vie

Cette provision est calculée, à l'exception des produits de la branche 23, selon les principes actuariels en vigueur, la provision pour primes non acquises, la provision pour vieillissement, la provision pour intérêts encore à verser mais non échus, etc. étant prises en compte. En principe, cette provision est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance. Pour les assurances acceptées, une provision est constituée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction de perceptions personnelles. Outre les règles mentionnées ci-dessous, une provision complémentaire est constituée conformément aux dispositions légales.

Les règles suivantes sont d'application :

- *Évaluation selon la méthode prospective* : cette méthode est appliquée aux provisions pour assurances vie de la branche 21 classiques et pour assurances vie de la branche 21 modernes avec taux garanti sur les primes futures, ainsi qu'aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en ce qui concerne les taux appliqués. Le calcul selon les formules actuarielles prospectives s'appuie sur les dispositions techniques des contrats.
- *Évaluation selon la méthode rétrospective* : cette méthode est appliquée à la provision pour assurances vie de la branche 21 modernes et à la provision pour avantages complémentaires octroyés aux employés en vue du paiement de nouvelles primes complémentaires. Les calculs selon les formules actuarielles rétrospectives reposent sur les dispositions techniques des contrats, mais ne tiennent pas compte des versements futurs.

Provision pour sinistres

La provision pour sinistres déclarés est en principe calculée par sinistre, sur la base des éléments connus du dossier, à concurrence des sommes encore dues aux victimes ou aux bénéficiaires et est majorée des charges externes nécessaires au règlement des sinistres. Lorsque des dommages-intérêts doivent être versés sous la forme d'un paiement périodique, les montants à réserver à cet effet sont calculés sur la base des méthodes actuarielles reconnues.

Une provision IBNR est constituée pour les sinistres IBNR (*Incurring But Not Reported*) à la date de clôture des comptes. Pour les affaires directes, cette provision IBNR est basée sur une somme forfaitaire par branche d'assurance en fonction des expériences passées et de l'évolution du portefeuille assuré. La provision IBNR est majorée de montants supplémentaires pour événements exceptionnels.

Une provision IBNER est constituée pour sinistres IBNER (*Incurring But Not Enough Reserved*) à la date du bilan si les procédures démontrent que les autres provisions pour sinistres sont insuffisantes pour les dettes futures. Cette provision comprend les montants pour sinistres qui ont déjà été rapportés mais qui, pour des raisons techniques, n'ont pas été inscrits au dossier des sinistres. Le cas échéant, une provision est constituée par prudence en vue de dettes éventuelles liées à des sinistres déjà clôturés.

Une provision pour coûts internes de règlement des sinistres est calculée au pourcentage déterminé sur la base des expériences passées. En outre, des provisions complémentaires, telles que les provisions pour accidents du travail, sont constituées sur la base des dispositions légales.

Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Ce poste comprend la provision pour participations aux bénéfices déjà réparties mais pas encore attribuées à la clôture de l'exercice pour les groupes d'activités Vie et Non-vie.

Test de suffisance du passif

Un test de suffisance du passif est effectué afin d'évaluer les dettes en cours, de détecter d'éventuels déficits et de les porter au compte de résultats.

Réassurance cédée et rétrocession

L'impact des réassurances cédées et des rétrocessions est porté à l'actif, calculé pour chaque contrat séparément et est complété si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps.

g Contrats d'assurance et conformité à la norme IFRS 4 – phase 1

Les règles de *deposit accounting* s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante dépôt des contrats d'assurance de la branche 23. Cela signifie que la composante dépôt et la composante assurances sont évaluées séparément. Par le biais du *deposit accounting*, la part des primes liée à la composante dépôt – à l'instar de l'imputation résultante du passif – n'est pas comptabilisée dans le compte de résultats. Les frais administratifs et les commissions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats. En cas de fluctuations ultérieures des cours des investissements de la branche 23, tant la fluctuation de l'actif que la fluctuation résultante du passif sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultats. Après l'intégration initiale, la composante dépôt est par conséquent évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette juste valeur correspond au nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste

valeur des instruments financiers sous-jacents. Les versements liés à la composante dépôt ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats mais entraînent une réduction de la valeur comptable du passif.

Les instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire et la composante assurances des contrats d'assurance de la branche 23 (liés à un fonds d'investissement) sont évalués comme des contrats d'assurance qui ne sont pas liés à un fonds d'investissement (voir f Provisions techniques). La composante dépôt des instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire n'est donc pas scindée de la composante assurances. À la date de clôture des comptes, un test de suffisance du passif permet d'établir l'adéquation des passifs résultant des instruments financiers ou des contrats d'assurance. Si le montant de ces passifs est inférieur à leurs flux de trésorerie futurs escomptés, le déficit est comptabilisé dans le compte de résultats moyennant une augmentation du passif.

h Obligations en matière de prestations de retraite

Les obligations en matière de prestations de retraite sont comptabilisées sous les Autres passifs et portent sur les engagements en matière de pensions de retraite et de survie, de pré-pensions et d'autres pensions ou rentes similaires.

Les régimes à prestations définies sont des plans par lesquels KBC a une obligation légale ou constructive de verser des contributions complémentaires au fonds de pension si ce fonds détient des actifs insuffisants au paiement de toutes les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés.

Les passifs de pension résultant de ces plans pour le personnel sont calculés selon la norme IAS 19 à l'aide de la *Projected Unit Credit Method*, prévoyant que chaque période de prestation de services donne un droit complémentaire à la pension.

Les bénéfices et pertes actuariels sont traités selon l'*approche corridor*. La part des bénéfices ou pertes actuariels excédant soit 10% de la juste valeur des actifs du plan, soit 10% de l'obligation de pension brute est portée – sur cinq ans – au compte de résultats.

i Passifs d'impôt

Ce poste comprend les passifs d'impôts exigibles et différés.

Les passifs d'impôts exigibles sont déterminés sur la base du montant à payer estimé, calculé aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou des passifs sur lesquels ils portent. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, sur lesquels il sera possible d'imputer ces différences temporelles déductibles.

j Provisions

Les provisions sont portées au bilan :

- s'il existe une obligation (contraignante en droit ou de fait) à la date du bilan basée sur un événement passé ; et
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- si le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

k Capitaux propres

Les capitaux propres sont l'actif net après déduction de tous les passifs.

La norme IAS 32 fait une distinction entre les instruments de capitaux propres et les instruments financiers.

- Les transactions de capital de base entre KBC et les autorités belges sont considérées en tant qu'instruments de capitaux propres sur la base des modalités de ces accords (voir Annexe 35).
- Les frais d'acquisition d'actions propres de KBC Groupe SA sont déduits des capitaux propres. Les résultats de la vente, de l'émission ou de la destruction d'actions propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres.
- Les transactions sur dérivés d'actions KBC sont également comptabilisées dans les capitaux propres, sauf en cas de règlement net en espèces.
- Les options sur actions KBC tombant sous le champ d'application de la norme IFRS 2 sont évaluées à la juste valeur à leur date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultats en tant que frais de personnel répartis sur la période de prestation de services et fait l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les plans d'options sur actions de 2000–2002 ne tombent pas sous le champ d'application de la norme IFRS 2.
- Les résultats de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou à la réduction de valeur des actifs. Les résultats de réévaluation cumulés sont transférés au résultat de l'exercice.

Les options put sur participations minoritaires (et, si d'application, les combinaisons d'options put et d'options call dans les contrats forward) sont actées en tant que passifs financiers à la valeur actuelle de leur prix d'exercice. La participation minoritaire correspondante est sortie des capitaux propres. La différence entre les deux est soit portée à l'actif (goodwill), soit comptabilisée dans le compte de résultats (goodwill négatif).

I Taux de change utilisés

	Taux de change au 31-12-2008		Moyenne de taux de change en 2008	
	1 EUR = monnaie étrangère	Variation par rapport au 31-12-2007 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR	1 EUR = monnaie étrangère	Variation par rapport à la moyenne de 2007 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR
CZK	26,88	-1%	25,03	11%
GBP	0,953	-23%	0,793	-14%
HUF	266,7	-5%	250,5	0%
PLN	4,154	-13%	3,504	8%
SKK	30,13	11%	31,35	8%
USD	1,392	6%	1,476	-7%

m Modifications des règles d'évaluation en 2008

Aucune modification matérielle n'a été apportée aux règles d'évaluation par rapport à 2007.

ANNEXE 2 : SEGMENTATION SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE ET SEGMENTATION GÉOGRAPHIQUE

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation primaire utilisée par KBC repose sur la structure juridique du groupe :

- Banque : KBC Bank et ses filiales ;
- Assurance : KBC Assurances et ses filiales ;
- European Private Banking (KBL EPB) : Kredietbank Luxembourgeoise et ses filiales ;
- Holding : KBC Groupe SA (sur base non consolidée) et KBC Global Services SA.

Les transactions entre les différents segments primaires sont réalisées *at arm's length*. Comme certains postes comprennent des montants nets (par exemple, les Revenus nets d'intérêts), le solde des transactions au sein du groupe est limité pour ces postes. Les transferts entre segments sont déterminés sur la base du prix effectivement payé.

Les chiffres relatifs au holding incluent également la structure de communauté d'intérêt, qui comprend plusieurs services de support communs tels que le marketing, la logistique, les technologies de l'information et la communication. Les frais générés par la structure de communauté d'intérêt sont payés par KBC Global Services SA et sont ensuite facturés aux autres segments. C'est pourquoi ils apparaissent à la fois dans les charges et les produits (des frais facturés) pour le holding et dans les charges d'exploitation pour les autres segments.

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation de deuxième niveau est basée sur les zones géographiques et reflète la concentration de KBC sur ses deux marchés domestiques – Belgique, Europe centrale et orientale (y compris la Russie) – et sa présence sélective dans d'autres pays (Reste du monde correspondant essentiellement aux États-Unis, à l'Asie du Sud-Est et à l'Europe occidentale, à l'exception de la Belgique).

La segmentation géographique repose sur le lieu des services fournis. Comme la clientèle se compose à 95% au minimum de clients locaux, la segmentation géographique est déterminée par le lieu de la succursale ou de la filiale, tant pour le bilan que pour le compte de résultats.

Des chiffres plus détaillés concernant la ventilation géographique pour les postes de bilan sont fournis dans les Annexes relatives au bilan. Ils sont ventilés sur la base de la location géographique de la contrepartie.

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
COMPTE DE RÉSULTATS 2007						
Revenus nets d'intérêts	3 179	669	244	0	-3	4 089
Primes brutes acquises, assurance	0	3 989	0	0	0	3 989
Non-vie	0	1 826	0	0	0	1 826
Vie	0	2 163	0	0	0	2 163
Charges techniques brutes, assurance	0	-3 402	0	0	-2	-3 404
Non-vie	0	-1 085	0	0	0	-1 085
Vie	0	-2 317	0	0	-2	-2 319
Résultat net de la réassurance cédée	0	-64	0	0	0	-64
Revenus de dividendes	109	136	11	0	0	256
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 767	-74	-56	5	0	1 642
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	136	484	61	0	0	682
Revenus nets de commissions	1 897	-368	461	-2	5	1 993
Autres revenus nets	410	69	31	801	-693	619
TOTAL DES PRODUITS	7 498	1 439	753	804	-693	9 802
Charges d'exploitation ^a	-4 136	-567	-476	-733	693	-5 219
Réductions de valeur	-204	-25	-38	-1	0	-267
Sur prêts et créances	-148	-4	-33	0	0	-185
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-50	-21	-4	0	0	-75
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0
Sur autres	-6	-1	0	-1	0	-7
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	53	0	3	0	0	56
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 212	847	243	70	0	4 373
Impôts	-731	-102	-38	-99	0	-970
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	2 482	746	205	-29	0	3 403
Attribuable à des participations minoritaires	118	5	0	0	0	123
Attribuable aux actionnaires de la société mère	2 364	741	205	-29	0	3 281
a Dont charges non décaissées	-195	-23	-33	-80	0	-331
Amortissements sur actifs immobilisés	-222	-32	-28	-80	0	-361
Autres	27	9	-5	0	0	31

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
COMPTE DE RÉSULTATS 2008						
Revenus nets d'intérêts	4 020	798	212	-38	-1	4 992
Primes brutes acquises, assurance	0	4 608	0	0	-23	4 585
Non-vie	0	2 075	0	0	-23	2 052
Vie	0	2 533	0	0	0	2 533
Charges techniques brutes, assurance	0	-3 885	0	0	2	-3 883
Non-vie	0	-1 206	0	0	1	-1 205
Vie	0	-2 679	0	0	1	-2 678
Résultat net de la réassurance cédée	0	-72	0	0	0	-72
Revenus de dividendes	116	135	7	0	0	259
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-2 099	-1 130	-259	7	0	-3 481
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-13	103	5	0	0	95
Revenus nets de commissions	1 769	-471	418	-4	1	1 714
Autres revenus nets	538	99	12	787	-817	618
TOTAL DES PRODUITS	4 332	185	396	751	-837	4 827
Charges d'exploitation ^a	-4 440	-662	-476	-859	837	-5 600
Réductions de valeur	-1 281	-740	-210	-3	0	-2 234
Sur prêts et créances	-760	-7	-56	0	0	-822
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-455	-725	-153	0	0	-1 333
Sur goodwill	-19	-6	0	0	0	-25
Sur autres	-48	-2	-1	-3	0	-54
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-3	0	2	0	0	-1
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	-1 391	-1 217	-288	-111	0	-3 007
Impôts	228	227	142	31	0	629
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	-1 163	-990	-146	-79	0	-2 379
Attribuable à des participations minoritaires	109	-4	0	0	0	105
Attribuable aux actionnaires de la société mère	-1 272	-987	-146	-79	0	-2 484
a Dont charges non décaissées	-324	-42	-22	-90	0	-477
Amortissements sur actifs immobilisés	-240	-42	-23	-87	0	-392
Autres	-83	0	2	-3	0	-84

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Groupe KBC
BILAN 31-12-2007					
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 906	87	1 620	0	4 613
Actifs financiers	297 014	28 460	15 034	14	340 522
Détenus à des fins de transaction	73 220	55	632	0	73 907
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	35 093	10 719	401	0	46 212
Disponibles à la vente	26 547	14 536	5 664	3	46 750
Prêts et créances	151 931	356	8 310	10	160 607
Détenus jusqu'à l'échéance	9 525	2 795	0	0	12 320
Dérivés de couverture	698	0	27	0	725
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	291	0	0	291
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-223	0	0	0	-223
Actifs d'impôts	679	215	21	4	919
Actifs d'impôts exigibles	102	32	1	3	138
Actifs d'impôts différés	577	183	20	1	781
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	41	0	0	0	41
Investissements dans des entreprises associées	620	0	14	0	634
Immeubles de placement	448	106	39	0	593
Immobilisations corporelles	1 760	215	190	69	2 234
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1 866	509	433	692	3 501
Autres actifs	1 341	858	130	144	2 473
TOTAL DE L'ACTIF	306 453	30 741	17 481	923	355 597
Passifs financiers	283 699	9 045	17 858	820	311 422
Détenus à des fins de transaction	40 899	0	399	0	41 298
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	36 812	8 962	0	0	45 774
Au coût amorti	205 550	83	17 405	820	223 858
Dérivés de couverture	438	0	54	0	492
Provisions techniques brutes, assurance	0	17 905	0	0	17 905
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	0	0	0
Passifs d'impôts	469	177	95	76	816
Passifs d'impôts exigibles	388	59	33	1	481
Passifs d'impôts différés	81	118	62	75	335
Passifs liés aux activités abandonnées	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	401	16	40	0	456
Autres passifs	5 267	742	322	180	6 511
TOTAL DU PASSIF	289 835	27 884	18 315	1 076	337 110
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill	1 471	356	33	130	1 990

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Groupe KBC
BILAN 31-12-2008					
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	3 410	73	972	0	4 454
Actifs financiers	303 772	25 205	8 196	30	337 203
Détenus à des fins de transaction	72 817	10	730	0	73 557
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	21 509	7 317	169	0	28 994
Disponibles à la vente	26 292	15 027	5 038	15	46 371
Prêts et créances	174 524	235	2 256	15	177 029
Détenus jusqu'à l'échéance	8 356	2 616	0	0	10 973
Dérivés de couverture	275	0	3	0	279
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	280	0	0	280
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	169	0	0	0	169
Actifs d'impôts	1 823	433	180	17	2 453
Actifs d'impôts exigibles	224	87	34	17	363
Actifs d'impôts différés	1 599	346	146	0	2 090
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	625	64	0	0	688
Investissements dans des entreprises associées	12	0	14	0	27
Immeubles de placement	467	185	38	0	689
Immobilisations corporelles	2 482	198	200	84	2 964
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	2 106	502	515	742	3 866
Autres actifs	1 439	897	103	85	2 525
TOTAL DE L'ACTIF	316 304	27 836	10 219	959	355 317
Passifs financiers	290 966	7 478	14 182	1 305	313 931
Détenus à des fins de transaction	44 349	97	520	0	44 966
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	35 378	6 850	0	0	42 228
Au coût amorti	210 362	530	13 623	1 305	225 821
Dérivés de couverture	877	0	39	0	916
Provisions techniques brutes, assurance	0	19 523	0	0	19 523
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	-4	0	-4
Passifs d'impôts	360	98	5	40	503
Passifs d'impôts exigibles	306	74	2	2	384
Passifs d'impôts différés	54	24	3	38	119
Passifs liés aux activités abandonnées	0	59	0	0	59
Provisions pour risques et charges	528	63	25	3	619
Autres passifs	4 052	756	308	194	5 309
TOTAL DU PASSIF	295 906	27 977	14 517	1 542	339 941
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill	1 199	198	113	191	1 700

En millions d'EUR	Belgique	Europe centrale, orientale et Russie	Reste du monde	Éliminations entre segments	Groupe KBC
2007					
Total des produits	4 859	2 488	2 455	0	9 802
Total de l'actif, fin de période	191 319	52 031	112 247	-	355 597
Total du passif, fin de période	184 762	47 144	105 203	-	337 110
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill, fin de période	412	1 491	87	-	1 990
2008					
Total des produits	2 381	2 761	-315	0	4 827
Total de l'actif, fin de période	211 646	56 465	87 206	-	355 317
Total du passif, fin de période	194 256	51 211	94 474	-	339 941
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill, fin de période	1 077	283	341	-	1 700

ANNEXE 3 : REVENUS NETS D'INTÉRÊTS

En millions d'EUR	2007	2008
Total	4 089	4 992
Revenus d'intérêts	15 396	17 353
Actifs disponibles à la vente	1 957	2 038
Prêts et créances	8 352	10 054
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	516	485
Autres, non évalués à la juste valeur	141	279
<i>Sous-total des revenus d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>10 966</i>	<i>12 856</i>
<i>Dont revenus d'intérêts d'actifs financiers pour lesquels des réductions de valeur ont été constituées</i>	<i>10</i>	<i>9</i>
Actifs détenus à des fins de transaction	1 609	1 602
Dérivés de couverture	737	989
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2 084	1 905
Charges d'intérêts	-11 307	-12 360
Passifs au coût amorti	-8 287	-9 017
Autres, non évalués à la juste valeur	-15	-9
Contrats d'investissement au coût amorti	0	0
<i>Sous-total des charges d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>-8 302</i>	<i>-9 026</i>
Passifs détenus à des fins de transaction	-480	-332
Dérivés de couverture	-680	-878
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-1 846	-2 124

ANNEXE 4 : REVENUS DE DIVIDENDES

En millions d'EUR	2007	2008
Total	256	259
Actions détenues à des fins de transaction	81	64
Actions considérées dès le début comme évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats	23	21
Actions disponibles à la vente	152	173

ANNEXE 5 : BÉNÉFICE NET (NON) RÉALISÉ SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS

En millions d'EUR	2007	2008
Total	1 642	-3 481
Instrument financiers détenus à des fins de transaction (y compris les intérêts et fluctuations de la valeur de marché des dérivés détenus à des fins de transaction)	1 557	-4 925
Autres instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-35	979
Transactions de change	115	462
Résultats du traitement des transactions de couverture	6	3
Micro-couverture	2	-4
Couvertures de juste valeur	2	-1
Variations de juste valeur des instruments couverts	-11	123
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	13	-123
Couvertures des flux de trésorerie	0	-3
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	0	-3
Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère, part inefficace	0	0
Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4	7
Couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt	0	-1
Variations de juste valeur des instruments couverts	-48	391
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	48	-392
Couvertures des flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt	4	7
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	4	7

- Les règles suivantes s'appliquent aux dérivés ALM (à l'exception des dérivés de micro-couverture, dont l'usage est limité au sein du groupe) :
 - Pour les dérivés ALM entrant dans la catégorie des Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, les intérêts concernés sont repris sous Revenus nets d'intérêts. Les variations de juste valeur de ces dérivés sont reprises sous Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, mais étant donné que les variations de juste valeur des actifs couverts figurent dans le même poste et concernent une couverture efficace, le solde de ce poste est nul.

- Pour les autres dérivés ALM, les intérêts concernés sont repris sous Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (-71 millions d'euros et 47 millions d'euros respectivement en 2007 et 2008). Les variations de juste valeur sont également indiquées sous Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Ces dernières sont pour une large part (mais pas totalement) compensées par les variations de juste valeur d'un portefeuille obligataire qui a été classé en tant qu'Instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (voir règles de valorisation).

- L'efficacité est déterminée sur la base des méthodes suivantes :
 - Pour les micro-couvertures de juste valeur, la *méthode dollar offset* est utilisée sur une base trimestrielle, les variations de la juste valeur de la position couverte et les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture devant se compenser mutuellement dans une fourchette comprise entre 80% et 125%. Cela est actuellement le cas.
 - Pour les micro-couvertures des flux de trésorerie, l'instrument de couverture désigné est comparé avec une couverture parfaite des flux de trésorerie couverts. Cette comparaison est prospective (par le biais de la mesure de la BPV) et rétrospective (comparaison de la juste valeur de l'instrument de couverture désigné avec la couverture parfaite). L'efficacité des deux tests doit se situer dans une fourchette comprise entre 80% et 125%. Cela est actuellement le cas.
 - Pour les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, l'efficacité est évaluée selon les règles prescrites dans la version européenne de la norme IAS 39 (*carve out*). Les normes IFRS ne permettent pas d'indiquer des positions nettes comme des positions couvertes, mais elles autorisent toutefois d'attribuer les instruments de couverture à la position brute des actifs (ou éventuellement la position brute des passifs). Concrètement, le volume d'actifs (ou de passifs) dans chaque tranche d'échéance doit être supérieur au volume des instruments de couverture attribué à cette même tranche d'échéance.
- Les écarts de change totaux, à l'exception de ceux comptabilisés sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, s'élèvent à 120 millions d'euros en 2007 et 393 millions d'euros en 2008 et sont inclus dans les 115 et 462 millions d'euros mentionnés dans le tableau.
- Lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marchés observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Si cela n'est pas le cas, le bénéfice jour 1 est réservé et inscrit au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale de l'instrument financier. Les bénéfices jour 1 sont affectés notamment dans le cadre des activités de CDO et de dérivés d'assurance. Les mouvements au sein du bénéfice jour 1 différé peuvent être résumés comme suit (en millions d'euros) :

- Bénéfices jour 1 différés, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2007	72
- Nouveaux bénéfices jour 1 différés	134
- Bénéfices jour 1 reconnus dans le compte de résultats pendant la période	
• Amortissement des bénéfices jour 1	-32
• Instruments financiers n'étant plus comptabilisés	-63
• Écarts de change	-7
- Bénéfices jour 1 différés, solde de clôture au 31 décembre 2007	104
- Nouveaux bénéfices jour 1 différés	70
- Bénéfices jour 1 reconnus dans le compte de résultats pendant la période	
• Amortissement des bénéfices jour 1	-72
• Instruments financiers n'étant plus comptabilisés	-20
• Écarts de change	4
- Bénéfices jour 1 différés, solde de clôture au 31 décembre 2008	86

ANNEXE 6 : BÉNÉFICE NET RÉALISÉ SUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions d'EUR	2007	2008
Total	682	95
Titres à revenu fixe	-152	-12
Actions	834	107

ANNEXE 7 : REVENUS NETS DE COMMISSIONS

En millions d'EUR	2007	2008
Total	1 993	1 714
Commissions perçues	3 149	2 848
Titres et gestion d'actifs	2 153	1 730
Commissions liées à des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (<i>deposit accounting</i>)	37	31
Crédits d'engagement	184	234
Paievements	425	529
Autres	350	325
Commissions versées	-1 155	-1 134
Commissions payées à des intermédiaires	-422	-477
Autres	-733	-658

- La grande majorité des provisions liées à l'octroi de crédits est reprise sous Revenus nets d'intérêts (dans le cadre du calcul du taux d'intérêt effectif).

ANNEXE 8 : AUTRES REVENUS NETS

En millions d'EUR	2007	2008
Total	619	618
Dont des plus- ou moins-values consécutives à		
la vente de prêts et créances	18	-2
la vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance	1	0
la vente de passifs financiers au coût amorti	0	-1
Autres	600	622
Cession de Banca KBL Fumagalli Soldan	14	-
Restitution par le Fonds de garantie des dépôts belge	44	-
Cession de la participation dans GBC	35	-
Cession de la participation dans Prague Stock Exchange	-	40
Impact de la modification du pourcentage de participation dans Nova Ljubljanska banka	-	54
Revenus des activités de leasing (essentiellement opérationnelles), groupe KBC Lease	12	46
Revenus des participations private equity consolidées	24	94
Revenus du Groupe VAB	48	64

- Le montant mentionné sous Autres revenus nets se compose, notamment, des bénéfices générés par les contrats de location simple, les récupérations de garanties, les revenus locaux, les bénéfices ou pertes réalisés sur les immobilisations corporelles et les immeubles de

placement, les récupérations sur crédits totalement passés par pertes et profits et les bénéfices ou pertes par suite de la vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et passifs financiers au coût amorti.

En millions d'EUR	Contrats d'assurance, Vie	Contrats d'assurance, Non-vie	Contrats d'assurance, total	Contrats d'investis- sement avec par- ticipation bénéficiaire discréti- onnaire, Vie	Contrats d'investis- sement sans par- ticipation bénéficiaire discréti- onnaire, Vie	Compte non technique	Total
2007							
Revenus nets d'intérêts	0	0	0	0	0	669	669
Primes brutes acquises, assurance	804	1 826	2 630	1 359	0	0	3 989
Charges techniques brutes, assurance	-689	-1 085	-1 774	-1 635	7	0	-3 402
Résultat net de la réassurance cédée	0	-59	-59	0	0	-5	-64
Revenus de dividendes	0	0	0	0	0	136	136
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	-74	-74
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	484	484
Revenus nets de commissions	-86	-315	-402	-28	19	43	-368
Autres revenus nets	0	0	0	0	0	69	69
TOTAL DES PRODUITS	27	368	395	-303	26	1 322	1 439
Charges d'exploitation	-88	-359	-447	-31	-18	-71	-567
Réductions de valeur	0	0	0	0	0	-25	-25
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	0	0	0
Attribution au compte technique	425	293	718	382	0	-1 100	0
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	364	301	665	48	8	125	847
Impôts	-	-	-	-	-	-	-102
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	0
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	-	-	-	-	-	-	746
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	-	-	-	5
Attribuable aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-	-	-	741
2008							
Revenus nets d'intérêts	0	0	0	0	0	798	798
Primes brutes acquises, assurance	855	2 075	2 930	1 678	0	0	4 608
Charges techniques brutes, assurance	-737	-1 206	-1 943	-1 921	-22	0	-3 885
Résultat net de la réassurance cédée	-2	-63	-65	0	0	-6	-72
Revenus de dividendes	0	0	0	0	0	135	135
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	-1 130	-1 130
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	103	103
Revenus nets de commissions	-100	-387	-487	-37	12	40	-471
Autres revenus nets	0	0	0	0	0	99	99
TOTAL DES PRODUITS	17	419	436	-280	-9	38	185
Charges d'exploitation	-99	-391	-490	-33	-18	-122	-662
Réductions de valeur	0	0	0	0	0	-740	-740
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	0	0	0
Attribution au compte technique	-123	88	-35	-125	0	160	0
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	-205	116	-89	-438	-27	-663	-1 217
Impôts	-	-	-	-	-	-	227
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	0
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	-	-	-	-	-	-	-990
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	-	-	-	-4
Attribuable aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-	-	-	-987

- Conformément aux normes IFRS, les chiffres relatifs aux primes brutes acquises n'incluent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent grosso modo aux contrats de la branche 23). Voir plus loin à l'Annexe 10.

ANNEXE 10 : PRIMES BRUTES ACQUISES – VIE

En millions d'EUR	2007	2008
Total	2 163	2 533
Ventilation par type		
Réassurance acceptée	23	26
Affaires directes	2 140	2 507
Ventilation des affaires directes		
Individuelles / groupe		
Primes individuelles, y compris branche 23	1 867	2 191
Primes d'assurances de groupe	273	316
Primes périodiques / primes uniques		
Primes périodiques	724	810
Primes uniques	1 416	1 697
Contrats sans participation aux bénéfices / avec participation aux bénéfices		
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	213	212
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1 819	2 208
Branche 23	108	87

• Conformément aux normes IFRS, le *deposit accounting* est appliqué aux contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire. Cela signifie que les recettes de primes (et charges techniques) de ces contrats ne figurent pas dans le poste Primes brutes acquises (et Charges techniques brutes) mais que la marge y afférente est mentionnée sous

la rubrique Revenus nets de commissions. Les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire correspondent en grande partie aux contrats de la branche 23, qui ont dégagé des recettes de primes de 1,25 milliard d'euros en 2007 et 1 milliard d'euros en 2008.

ANNEXE 11 : RELEVÉ DES ASSURANCES NON-VIE PAR BRANCHE

En millions d'EUR	Primes brutes acquises	Charges brutes des sinistres	Charges brutes d'exploitation	Réassurance cédée	Total
2007					
Total	1 826	-1 120	-590	-59	57
Réassurance acceptée	245	-128	-62	-28	28
Affaires directes	1 581	-992	-527	-32	30
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	123	-66	-35	-2	19
Accidents du travail, branche 1	80	-50	-16	1	15
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	489	-373	-150	0	-36
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	256	-144	-80	-1	31
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	47	-28	-13	-7	-1
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	420	-200	-171	-21	29
Responsabilité civile générale, branche 13	100	-104	-41	6	-39
Crédits et cautions, branches 14, 15	8	1	-3	-2	5
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	12	1	-4	-6	3
Protection juridique, branche 17	37	-25	-10	0	2
Assistance, branche 18	9	-4	-3	-1	1
2008					
Total	2 052	-1 198	-562	-63	230
Réassurance acceptée	227	-141	-51	-13	22
Affaires directes	1 826	-1 057	-511	-50	207
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	158	-56	-26	9	86
Accidents du travail, branche 1	83	-63	-13	-1	5
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	527	-368	-149	-10	-1
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	341	-200	-99	0	42
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	53	-39	-14	-8	-9
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	469	-215	-152	-22	79
Responsabilité civile générale, branche 13	109	-85	-37	-3	-16
Crédits et cautions, branches 14, 15	20	0	-2	-11	7
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	15	-6	-5	-1	3
Protection juridique, branche 17	39	-21	-9	0	9
Assistance, branche 18	12	-4	-4	-1	3

En millions d'EUR	2007	2008
Total	-5 219	-5 600
Charges de personnel	-3 148	-3 139
Dont paiements fondés sur des actions propres, réglés en actions propres	-1	0
Dont paiements fondés sur des actions propres, réglés en trésorerie	-25	30
Frais généraux administratifs	-1 740	-1 984
Amortissements sur actifs immobilisés	-361	-392
Provisions pour risques et charges	31	-84

• Les frais généraux administratifs (voir tableau) incluent les coûts d'entretien et de réparation, les frais publicitaires, les loyers, les commissions professionnelles, divers impôts (hors impôts sur le résultat) et services aux collectivités.

• Les paiements fondés sur des actions propres sont repris sous Charges de personnel. Nous distinguons les paiements fondés sur des actions propres :

A Principales transactions dont le paiement est réglé en trésorerie

KBC Financial Products (KBC FP) a mis sur pied en 1999 un programme d'actions *fantôme* dans le cadre du plan de rétention du top management. Entre 1999 et 2002, un million d'actions *fantôme* ont été émises. Comme le plan prévoit une émission maximale d'un million d'actions, les nouveaux participants doivent acquérir des actions auprès de membres existants. Les actions sont évaluées sur la base du bénéfice avant impôts du groupe KBC FP. Le plan a été clôturé en 2005 et tous les participants seront payés sur une période de quatre ans se clôturant en mars 2009. Dans ce contexte, KBC FP a fait part d'une dette en cours de 7 millions d'euros à fin 2008 (contre 88 millions d'euros à fin 2007).

B Principales transactions dont le paiement est réglé en actions propres

Depuis 2000, KBC Bancassurance Holding SA (entre-temps KBC Groupe SA) a lancé plusieurs plans d'options sur actions. Les options sur actions ont été attribuées à tous ou à certains membres du personnel de la société et de diverses filiales. Les options sur actions ont été attribuées gratuitement aux membres du personnel, qui ont dû s'acquitter des impôts dus. Les options sur actions ont une durée de sept à dix ans à compter de la date d'émission. Elles peuvent être exercées uniquement au mois de juin, septembre et décembre

des années où elles sont exerçables. Elles peuvent aussi être exercées partiellement. Lors de l'exercice, le membre du personnel peut soit déposer les actions sur son compte-titres, soit les vendre immédiatement sur NYSE Euronext Bruxelles.

En outre, KBC Bancassurance Holding SA (à présent KBC Groupe SA) a repris trois plans d'options sur actions de KBC Peel Hunt datant de 1999 et 2000. Les membres du personnel concernés de KBC Peel Hunt reçoivent des options sur actions de KBC Groupe SA en échange d'options sur actions de KBC Peel Hunt.

KBC Groupe SA a racheté des actions propres afin de pouvoir fournir les actions aux membres du personnel qui exercent leurs options.

- La norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux plans d'options réglés en actions propres qui sont antérieurs au 7 novembre 2002 car ils ne tombent pas sous l'application de l'IFRS 2. Les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont une ampleur limitée.
- En 2008, les membres du personnel du groupe KBC ont eu la possibilité de souscrire à l'augmentation de capital du groupe au prix de 29,12 euros par action. Cela n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'un avantage du personnel (en 2007, l'avantage du personnel en question s'est élevé à 1,3 million d'euros, qui ont été comptabilisés en tant que charges de personnel).
- Un relevé du nombre d'options sur actions émises pour le personnel figure dans le tableau. Le cours moyen de l'action KBC s'est élevé à 65,20 euros en 2008. Aucune nouvelle option sur actions KBC n'a été émise pour le personnel en 2008.

Options	2007		2008	
	Nombre d'options ¹	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options ¹	Prix d'exercice moyen
En cours au début de la période	2 480 200	43,31	1 126 413	47,12
Attribuées pendant la période	7 300	97,94	0	-
Exercées pendant la période	-1 285 437	40,80	-144 970	42,29
Échues pendant la période	-75 650	34,50	-18	37,50
Périmées pendant la période	-	-	-	-
En cours au terme de la période ²	1 126 413	47,12	981 425	47,83
Exerçables au terme de la période	921 583	42,24	807 845	43,59

1 En équivalents d'actions.

2 2007 : prix d'exercice compris entre 28,30 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 46 mois.

2008 : prix d'exercice compris entre 28,30 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 35 mois.

ANNEXE 13 : PERSONNEL

	2007	2008
Effectif moyen, en ETP	55 888	59 150
Ventilation en fonction de la structure juridique		
KBC Bank	41 059	43 784
KBC Assurances	8 394	8 460
KBL EPB	2 668	2 810
KBC Groupe SA (le holding)	3 767	4 096
Ventilation en fonction du statut		
Ouvriers	939	1 059
Employés	53 298	55 920
Membres de la direction	1 651	2 171

- L'effectif global mentionné dans le tableau concerne la moyenne pour 2007 et 2008. Compte tenu notamment des activités d'acquisition pendant l'année, celui-ci peut diverger des totaux de fin d'année mentionnés au chapitre Responsabilité sociétale de l'entreprise.

ANNEXE 14 : RÉDUCTIONS DE VALEUR – COMPTE DE RÉSULTATS

En millions d'EUR	2007	2008
Total	-267	-2 234
Réductions de valeur sur prêts et créances	-185	-822
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	-207	-801
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	-17	-6
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	39	-15
Ventilation selon la division		
Belgique	-59	-46
Europe centrale, orientale et Russie	-85	-313
Merchant Banking	-6	-407
European Private Banking	-33	-56
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	-75	-1 333
Ventilation selon le type		
Actions	-66	-918
Autres	-9	-415
Réductions de valeur sur goodwill	0	-25
Réductions de valeur sur autres	-7	-54
Immobilisations incorporelles (sans goodwill)	-4	-32
Immobilisations corporelles	-1	-7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1	-15
Entreprises associées, goodwill	0	0
Autres	-4	-1

- Les réductions de valeur sur prêts et créances concernent essentiellement des prêts et avances aux clients (surtout des crédits à terme).
- Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente. La forte augmentation des réductions de valeur sur actions est bien entendu liée au recul marqué des cours de Bourse, en conjonction avec un durcissement des règles en matière de comptabilisation des réductions de valeur sur le portefeuille d'actions cotées. La forte augmentation des réductions de valeur sur autres concerne essentiellement des obligations de Washington Mutual, Lehman Brothers et des banques islandaises.
- Réductions de valeur sur goodwill : en 2007, ce poste s'est élevé à 0 euro. En 2008, ce poste comprenait notamment un montant de 15 millions d'euros relatif à une société du groupe KBC Financial Products (division Merchant Banking). Dans la plupart des cas, la ré-

duction de valeur reflétait la différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité.

- Réductions de valeur sur autres : en 2007, ce poste comportait surtout une dotation à hauteur de 4 millions d'euros de réductions de valeur sur diverses immobilisations incorporelles dans le groupe KBC. En 2008, ce poste comportait surtout des réductions de valeur sur immobilisations incorporelles (32 millions d'euros), sur immobilisations corporelles (7 millions d'euros) et sur titres détenus jusqu'à l'échéance (15 millions d'euros), par suite de la baisse de solvabilité de l'émetteur de ces titres. Les réductions de valeur concernent systématiquement la différence entre la valeur comptable avant réductions de valeur et la valeur d'utilité des actifs (corporels et incorporels) concernés.

ANNEXE 15 : QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En millions d'EUR	2007	2008
Total	56	-1
Dont Nova Ljubljanska banka	48	8

- Les réductions de valeur sur (le goodwill pour) les entreprises associées sont reprises sous Réductions de valeur. Par conséquent, la quote-part dans le résultat des entreprises associées ne tient pas compte de ces réductions de valeur.

En millions d'EUR	2007	2008
Total	-970	629
Ventilation selon le type		
Impôts exigibles	-877	-339
Impôts différés	-92	968
Composition de l'impôt		
Bénéfice avant impôts	4 373	-3 007
Impôt sur le résultat au taux belge prévu par la loi	33,99%	33,99%
Impôt sur le résultat calculé	-1 486	1 022
Augmentation/diminution de l'impôt attribuable aux		
Écarts de taux d'imposition Belgique – Étranger	158	29
Revenus exonérés	590	519
Ajustements relatifs aux exercices précédents	19	56
Ajustements, solde d'ouverture des impôts différés dus aux variations des taux d'imposition	-3	-3
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales exigibles	17	52
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales différées	1	1
Reprise d'actifs d'impôts différés, reconnus dans le passé, en raison de pertes fiscales	0	-30
Autres, principalement charges non déductibles	-265	-1 018
Montant total des différences temporaires associées à des participations dans des filiales, succursales, entreprises associées et coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé*	997	919

* Se compose des réserves de filiales (communes ou non), d'entreprises associées et de succursales qui, en cas de versement pour certaines entités, seront intégralement taxées (intégrées à 100%) et qui sont soumises au régime des revenus définitivement taxés (RDT) pour un grand nombre d'entités (intégrées à 5%, puisque définitivement taxées à 95%).

- Des informations sur les actifs et passifs d'impôts sont fournies à l'Annexe 27.

ANNEXE 17 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En millions d'EUR	2007	2008
Bénéfice par action, base		
Bénéfice après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	3 281	-2 484
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	346 833	339 985
Bénéfice par action, base, en EUR	9,46	-7,31
Bénéfice par action, dilué		
Bénéfice après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	3 281	-2 484
Élimination des charges d'intérêts sur obligations librement remboursables en actions, nettes d'effets fiscaux	0	0
Bénéfice net servant à calculer le bénéfice dilué par action	3 281	-2 484
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	346 833	339 985
Nombre potentiel d'actions pouvant avoir un effet diluant, en milliers d'unités	1 565	1 028
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué, en milliers d'unités	348 398	341 014
Bénéfice par action, dilué, en EUR	9,42	-7,28

- Le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué sont définis dans le glossaire.
- Relevé des instruments pouvant entraîner une dilution :
 - Obligations librement remboursables en actions : néant.
 - Options sur actions de KBC Groupe SA attribuées aux membres du personnel : de plus amples informations sont fournies à l'Annexe 12.

Annexes relatives au bilan

ANNEXE 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS, RÉPARTITION PAR PORTEFEUILLE ET PAR PRODUIT

Actifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur ¹	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ^a	16 098	15 881	0	21 865	–	–	–	53 843 ²
Prêts et avances à la clientèle ^b	2 067	7 730	0	137 254	–	–	–	147 051
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	718	–	–	–	718
Prêts à tempérament	0	0	0	3 893	–	–	–	3 893
Prêts hypothécaires	0	3 254	0	43 871	–	–	–	47 125
Prêts à terme	2 067	4 269	0	66 378	–	–	–	72 714
Location-financement	0	0	0	6 883	–	–	–	6 883
Avances en compte courant	0	0	0	7 853	–	–	–	7 853
Prêts titrisés	0	0	0	264	–	–	–	264
Autres	0	207	0	7 396	–	–	–	7 603
Instruments de capitaux propres	17 008	219	4 979	–	–	–	–	22 207
Contrats d'investissement, assurance	–	9 066	–	–	–	–	–	9 066
Instruments de dette émis par	16 697	12 982	41 095	–	12 041	–	–	82 816
Émetteurs publics	5 268	9 269	21 507	–	10 858	–	–	46 902
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	4 131	1 735	8 152	–	811	–	–	14 829
Entreprises	7 298	1 979	11 436	–	372	–	–	21 085
Dérivés	21 689	–	–	–	–	544	–	22 232
Valeur comptable totale	73 559	45 878	46 075	159 119	12 041	544	–	337 215
Intérêts proratisés	348	334	676	1 488	279	181	–	3 307
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	73 907	46 212	46 750	160 607	12 320	725	–	340 522
Juste valeur	73 907	46 212	46 750	159 782	12 222	725	–	339 598
<i>a Dont prises en pension</i>								33 503
<i>b Dont prises en pension</i>								6 339
31-12-2008								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ^a	8 288	4 544	0	23 964	–	–	–	36 796 ²
Prêts et avances à la clientèle ^b	4 297	4 281	0	148 718	–	–	–	157 296
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	153	–	–	–	153
Prêts à tempérament	0	0	0	4 625	–	–	–	4 625
Prêts hypothécaires	0	3 215	0	52 356	–	–	–	55 571
Prêts à terme	4 297	910	0	72 708	–	–	–	77 915
Location-financement	0	0	0	6 728	–	–	–	6 728
Avances en compte courant	0	0	0	6 718	–	–	–	6 718
Prêts titrisés	0	0	0	0	–	–	–	0
Autres	0	156	0	5 429	–	–	–	5 585
Instruments de capitaux propres	5 533	193	3 419	–	–	–	–	9 145
Contrats d'investissement, assurance	–	6 948	–	–	–	–	–	6 948
Instruments de dette émis par	16 480	12 648	42 058	3 805	10 761	–	–	85 752
Émetteurs publics	8 947	10 961	28 581	20	9 727	–	–	58 235
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	3 849	316	7 867	21	751	–	–	12 804
Entreprises	3 684	1 372	5 609	3 765	283	–	–	14 713
Dérivés	38 559	–	–	–	–	241	–	38 800
Valeur comptable totale	73 157	28 615	45 476	176 487	10 761	241	–	334 737
Intérêts proratisés	400	379	895	543	212	38	–	2 466
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	73 557	28 994	46 371	177 029	10 973	279	–	337 203
Juste valeur	73 557	28 994	46 371	179 713	11 108	279	–	340 021
<i>a Dont prises en pension</i>								11 214
<i>b Dont prises en pension</i>								3 838

¹ Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de la juste valeur).

² Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois : 30 696 millions d'euros en 2007 et 20 898 millions d'euros en 2008.

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur ¹	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement ^c	7 409	15 028	-	-	-	-	50 667	73 104 ²
Dépôts de la clientèle et titres de créance ^d	2 452	21 373	-	-	-	-	168 310	192 135
Dépôts de la clientèle	0	13 932	-	-	-	-	123 415	137 347
Dépôts à vue	0	1 415	-	-	-	-	41 073	42 488
Dépôts à terme	0	12 516	-	-	-	-	50 840	63 357
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	27 079	27 079
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	3 444	3 444
Autres dépôts	0	0	-	-	-	-	979	979
Titres de créance	2 452	7 441	-	-	-	-	44 895	54 788
Certificats de dépôt	0	2 239	-	-	-	-	15 699	17 937
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	2 956	2 956
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Obligations non convertibles	2 452	4 156	-	-	-	-	19 716	26 324
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	1 046	-	-	-	-	6 524	7 570
Dettes de contrats d'investissement	-	8 928	-	-	-	-	-	8 928
Dérivés	26 042	-	-	-	-	155	-	26 197
Positions à la baisse	4 845	-	-	-	-	-	-	4 845
En instruments de capitaux propres	3 724	-	-	-	-	-	-	3 724
En instruments de dette	1 120	-	-	-	-	-	-	1 120
Autres	243	34	-	-	-	-	3 848	4 126
Valeur comptable totale	40 992	45 362	-	-	-	155	222 826	309 335
Intérêts proratisés	307	412	-	-	-	337	1 032	2 087
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	41 298	45 774	-	-	-	492	223 858	311 422
Juste valeur	41 298	45 774	-	-	-	492	223 426	310 990
<i>c Dont mises en pension</i>								21 979
<i>d Dont mises en pension</i>								8 284
31-12-2008								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement ^c	461	17 676	-	-	-	-	42 465	60 602 ²
Dépôts de la clientèle et titres de créance ^d	1 354	17 431	-	-	-	-	177 948	196 733
Dépôts de la clientèle	0	10 786	-	-	-	-	136 179	146 964
Dépôts à vue	0	847	-	-	-	-	43 892	44 739
Dépôts à terme	0	9 927	-	-	-	-	58 655	68 582
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	28 951	28 951
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	3 546	3 546
Autres dépôts	0	12	-	-	-	-	1 135	1 147
Titres de créance	1 354	6 645	-	-	-	-	41 770	49 768
Certificats de dépôt	0	1 382	-	-	-	-	13 740	15 122
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	3 077	3 077
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Obligations non convertibles	1 354	4 426	-	-	-	-	16 063	21 843
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	836	-	-	-	-	8 889	9 726
Dettes de contrats d'investissement	-	6 749	-	-	-	-	452	7 201
Dérivés	39 785	-	-	-	-	683	-	40 469
Positions à la baisse	2 960	-	-	-	-	-	-	2 960
En instruments de capitaux propres	394	-	-	-	-	-	-	394
En instruments de dette	2 566	-	-	-	-	-	-	2 566
Autres	244	101	-	-	-	-	3 739	4 085
Valeur comptable totale	44 805	41 957	-	-	-	683	224 604	312 049
Intérêts proratisés	161	272	-	-	-	232	1 216	1 882
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	44 966	42 228	-	-	-	916	225 821	313 931
Juste valeur	44 966	42 228	-	-	-	916	227 562	315 672
<i>c Dont mises en pension</i>								18 647
<i>d Dont mises en pension</i>								7 855

1 Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de la juste valeur).

2 Dont dépôts de banques remboursables à la demande et immédiatement remboursables : 14 564 millions d'euros en 2007 et 15 885 millions d'euros en 2008.

- Les instruments financiers sont classés en plusieurs catégories (ou portefeuilles), décrits à l'Annexe 1 b sous Actifs et passifs financiers (IAS 39).
- Modifications en 2008 : le *Full service car leasing* est considéré à partir du 1^{er} janvier 2008 comme un contrat de location simple et non un contrat de location-financement. Il en a résulté un reclassement de 529 millions d'euros de prêts et avances à la clientèle (contrat de location-financement) dans les immobilisations corporelles. Les amortissements liés à cette activité de leasing se sont élevés à 125 millions d'euros en 2008 (repris sous Autres mutations à l'Annexe 29).
- L'IAS Board a publié en octobre 2008 les adaptations des normes IAS 39 et IFRS 7 portant sur le *reclassement des actifs financiers*. Ces adaptations ont été validées le 15 octobre par l'Union européenne. Les adaptations de l'IAS 39 permettent à une entité de reclasser les actifs financiers dans certaines circonstances. Certains actifs financiers non dérivés classés à la juste valeur par le biais du compte de résultats (autres que ceux classés sous l'option de la juste valeur) peuvent être reclassés dans certaines circonstances dans la catégorie *Détenus jusqu'à l'échéance, Prêts et créances* ou *Disponibles à la vente*. Les actifs classés comme *Disponibles à la vente* peuvent être reclassés dans les *Prêts et créances* dans certaines circonstances. Les adaptations de l'IFRS 7 imposent de fournir des explications complémentaires en cas de recours à cette possibilité de reclassement. À la suite de ces adaptations, le groupe KBC a reclassé certains actifs de la catégorie *Disponibles à la vente* dans les *Prêts et créances*, parce qu'ils sont à présent devenus moins liquides. Ces actifs répondaient à la définition des *Prêts et créances* à la date de reclassement et le groupe a l'intention et la possibilité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance. KBC a choisi de procéder à ces reclassements le 31 décembre 2008.

En millions d'EUR, 31-12-2008	Valeur	
	comptable	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés dans les Prêts et créances au 31-12-2008	3 633	3 633

En 2007 et 2008, des moins-values latentes de respectivement 107 et 1 338 millions d'euros ont été comptabilisées sur ces positions dans les capitaux propres, tandis que des réductions de valeur de respectivement 0 et 85 millions d'euros ont été comptabilisées dans le compte de résultats. À la date du reclassement (31 décembre 2008), les flux de trésorerie récupérables escomptés pour ces actifs s'élevaient à 5 milliards d'euros et les taux d'intérêt effectifs variaient entre 5,88% et 16,77%. Comme il a seulement été effectué le 31 décembre 2008, ce reclassement a uniquement entraîné une modification de la présentation des actifs concernés, tandis que la valorisation est demeurée inchangée.

- La juste valeur est le montant auquel un actif peut être échangé ou auquel un passif peut être réglé entre parties indépendantes bien informées et consentantes. Il ne s'agit pas du

montant qu'une entité recevrait ou paierait sur la base d'une transaction forcée, d'une liquidation forcée ou d'une vente forcée. Une rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande (par exemple, nombre d'acheteurs inférieur au nombre de vendeurs entraînant une baisse du prix) ne peut pas être assimilée à une transaction ou vente forcée. Une vente ou transaction forcée est une transaction occasionnelle notamment provoquée par des modifications du cadre régulateur ou une transaction induite par une entreprise (ou un client) et non par le marché.

- Les actifs et passifs financiers à la juste valeur (disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction, considérés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats) sont évalués selon la hiérarchie d'évaluation définie par l'IAS 39. Cette hiérarchie sert de base pour soupeser les facteurs dont les intervenants du marché tiennent compte pour les évaluations.

1 Les *données de niveau 1* correspondent aux prix publiés (cotés) disponibles aisément et régulièrement, issus d'une bourse, d'un courtier, d'un groupe de secteurs, d'un service d'évaluation (*pricing service*) ou d'une instance régulatrice. Ces prix sont tirés de transactions boursières effectives et régulières entre parties indépendantes sur des marchés actifs accessibles à KBC. La réévaluation repose sur une comparaison des prix, qui n'est soumise à aucun modèle.

2 Si le marché d'un instrument financier n'est pas un marché actif, l'entité détermine la juste valeur à l'aide d'une technique d'évaluation basée sur des paramètres directement observables ou non observables.

a Les données observables sont considérées comme des *données de niveau 2* et reflètent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour déterminer le prix de l'actif ou du passif, sur la base de données du marché issues de sources indépendantes de l'entité déclarante. Parmi les paramètres d'évaluation observables, citons notamment le taux exempt de risque, les cours de change des devises, les cours des actions et la volatilité implicite. Parmi les techniques d'évaluation reposant sur des données observables figurent notamment l'analyse des flux de trésorerie attendus, la comparaison avec la juste valeur actuelle d'un autre instrument en réalité identique et la fixation de prix par les tiers.

b Les données non observables sont qualifiées de *données de niveau 3* et reflètent les *hypothèses propres* concernant les suppositions que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix d'un actif ou d'un passif (y compris les suppositions relatives aux risques concernés). Les paramètres d'évaluation correspondant à des approximations de paramètres (*proxy*) et facteurs de corrélation non observables peuvent être considérés comme non observables sur le marché.

Le calcul de la juste valeur de nombreux instruments financiers utilisés est résumé dans le tableau.

	Type d'instrument	Produits	Type d'évaluation
Niveau 1	Instruments financiers liquides pour lesquels des cours cotés sont régulièrement disponibles	FX Spot, <i>futures</i> financiers cotés en Bourse, options cotées en Bourse, actions cotées en Bourse, obligations d'État, autres obligations liquides	<i>Mark-to-market</i>
Niveau 2	Dérivés <i>plain vanilla</i> /liquides	Contrats d'échange de taux (IRS) (<i>Cross-Currency</i>), contrats d'échange de devises, contrats à terme sur devises, contrats à terme de taux d'intérêt (FRA), contrats d'échange d'inflation, <i>reverse floater</i> , <i>range floater</i> , option sur <i>future</i> d'obligation, option sur <i>future</i> de taux	Analyse des flux de trésorerie attendus sur la base des courbes de liquidités et dérivés
		<i>Caps & Floors</i> , options sur taux d'intérêt, options sur actions, options sur devises européennes et américaines, options <i>forward start</i> , options sur devises digitales, FX Strip d'options simples, <i>swaption</i> européenne, <i>Constant maturity swaps</i> (CMS), <i>European cancelable IRS</i>	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres observables
	Instruments financiers linéaires (sans caractéristiques facultatives)	Prêts et dépôts, flux de trésorerie simples, transactions dans le cadre de mises en pension, certificats de trésorerie	Modèle CDS sur la base des différentiels de taux d'intérêt
	Obligations illiquides, <i>notes</i> structurées	Obligations illiquides, <i>notes</i> structurées	Fixation de prix par les tiers ou modèle d'évaluation sur la base de paramètres observables
	<i>Asset backed securities</i>	<i>Asset backed securities</i> (ABS)	Fixation de prix par les tiers
Niveau 3	Dérivés exotiques	<i>Target Profit Forward</i> , <i>Bermudan Swaptions</i> , options sur taux d'intérêt digitales, <i>Quanto Digital FX Options</i> , <i>FX Asian Options</i> , <i>FX Simple/Double European Barrier Options</i> , <i>FX Simple Digital Barrier Options</i> , <i>FX Touch Rebate</i> , <i>Double Average Rate Option</i> , options sur inflation, <i>Cancelable Reverse Floaters</i> , <i>American and Bermudan Cancelable IRS</i> , <i>CMS Spread Options</i> , <i>CMS Interest Rate Caps/Floors</i> , (<i>Callable</i>) <i>Range Accruals</i>	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres non observables
	Instruments illiquides adossés à des crédits	<i>Collateralised debt obligations</i> (CDO)	Modèle d'évaluation basé sur des mouvements pondérés relatifs d'indices de différentiels de crédit
	Investissements <i>private equity</i>	Participations <i>private equity</i> et non cotées	Sur la base des directives d'évaluation de l' <i>European Private Equity & Venture Capital Association</i> (EVCA)

- Le total des variations de juste valeur reprises dans le compte de résultats 2008 et déterminées sur la base d'une technique d'évaluation de niveau 3 est presque intégralement imputable aux CDO dans le portefeuille du groupe. Les variations de juste valeur de ces instruments se sont élevées à -3,8 milliards d'euros en 2008 (contre -0,2 milliard d'euros en 2007). Des adaptations raisonnables des hypothèses (*stress tests*) effectuées sur le modèle actuel pour les CDO émises par KBC FP misant sur une nouvelle hausse de 25% des marges de crédit (toutes les obligations *non super senior* ayant déjà été totalement amorties) débouchent sur une juste valeur négative supplémentaire de -274 millions d'euros.
- Les ajustements de juste valeur (*market value adjustments*) sont comptabilisés sur tous les postes évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ils couvrent les frais de *close-out*, les ajustements pour les positions ou marchés moins liquides, les ajustements liés aux évaluations *mark-to-model*, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et les charges d'exploitation.
- Les principes suivants s'appliquent en outre aux actifs financiers :
 - La plupart des modifications de la valeur de marché des prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'expliquent par les fluctuations des taux. L'effet des changements au niveau du risque de crédit est négligeable.
 - Les prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats concernent principalement les opérations de prises en pension et un portefeuille limité de crédits logement. Dans tous les cas, la valeur comptable avoisine le risque de crédit maximal.
- Les principes suivants s'appliquent en outre aux passifs financiers :
 - Conformément aux exigences de l'IFRS, il a été tenu compte de l'impact des variations des différentiels de taux d'intérêt propres pour déterminer la juste valeur de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette opération a débouché sur un bénéfice de 371 millions d'euros en 2008, contre un montant insignifiant en 2007.
 - La juste valeur des dépôts à vue et d'épargne (tous deux exigibles à vue) est censée être égale à la valeur comptable.
 - Abstraction faite de l'impact des variations des différentiels de taux d'intérêt propres, la différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats est minime.
 - Une transaction de mise en pension est une opération par laquelle une partie (l'acheteur) vend des titres à une autre partie et s'engage à racheter ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de mise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le *Global Master Repo Agreement*), dans lequel l'échange de garanties est décrit de manière périodique. Les transactions de mise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement le prêt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez KBC. Le montant des mises en pension est presque égal au montant des actifs (prêts) sous-jacents.

ANNEXE 19 : INSTRUMENTS FINANCIERS, RÉPARTITION PAR PORTEFEUILLE ET PAR PAYS

Actifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Belgique	2 963	6 192	9 609	69 800	3 784	435	-	92 784
Europe centrale, orientale et Russie	9 012	1 737	5 467	33 463	5 555	67	-	55 301
Reste du monde	61 584	37 949	30 999	55 855	2 702	42	-	189 130
Valeur comptable totale	73 559	45 878	46 075	159 119	12 041	544	-	337 215
Intérêts proratisés	348	334	676	1 488	279	181	-	3 307
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	73 907	46 212	46 750	160 607	12 320	725	-	340 522
31-12-2008								
Belgique	5 584	6 440	12 649	71 523	2 512	141	-	98 849
Europe centrale, orientale et Russie	9 897	1 996	8 365	39 189	5 621	120	-	65 189
Reste du monde	57 676	20 179	24 462	65 774	2 628	-21	-	170 699
Valeur comptable totale	73 157	28 615	45 476	176 487	10 761	241	-	334 737
Intérêts proratisés	400	379	895	543	212	38	-	2 466
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	73 557	28 994	46 371	177 029	10 973	279	-	337 203

* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Passifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Belgique	2 971	11 306	-	-	-	77	76 491	90 844
Europe centrale, orientale et Russie	665	3 462	-	-	-	38	39 176	43 341
Reste du monde	37 356	30 595	-	-	-	40	107 160	175 150
Valeur comptable totale	40 992	45 362	-	-	-	155	222 826	309 335
Intérêts proratisés	307	412	-	-	-	337	1 032	2 087
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	41 298	45 774	-	-	-	492	223 858	311 422
31-12-2008								
Belgique	2 778	12 755	-	-	-	558	81 604	97 695
Europe centrale, orientale et Russie	1 547	3 790	-	-	-	27	40 628	45 993
Reste du monde	40 479	25 411	-	-	-	98	102 372	168 361
Valeur comptable totale	44 805	41 957	-	-	-	683	224 604	312 049
Intérêts proratisés	161	272	-	-	-	232	1 216	1 882
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	44 966	42 228	-	-	-	916	225 821	313 931

* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

ANNEXE 20 : ACTIFS FINANCIERS, RÉPARTITION SELON LE PORTEFEUILLE ET LA QUALITÉ

Actifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Actifs non dépréciés (<i>unimpaired</i>)	73 907	46 212	45 993	159 159	12 320	725	-	338 317
Actifs dépréciés (<i>impaired</i>)	-	-	1 217	3 573	0	-	-	4 791
Réductions de valeur	-	-	-460	-2 125	0	-	-	-2 585
Valeur comptable totale, y compris les intérêts proratisés	73 907	46 212	46 750	160 607	12 320	725	-	340 522
31-12-2008								
Actifs non dépréciés (<i>unimpaired</i>)	73 557	28 994	45 496	175 179	10 970	279	-	334 474
Actifs dépréciés (<i>impaired</i>)	-	-	1 996	4 447	22	-	-	6 465
Réductions de valeur	-	-	-1 120	-2 597	-19	-	-	-3 736
Valeur comptable totale, y compris les intérêts proratisés	73 557	28 994	46 371	177 029	10 973	279	-	337 203

* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Actifs échus mais non acquittés et non dépréciés *

En millions d'EUR	Échus mais non acquittés à moins de 30 jours	Échus mais non acquittés à 30 jours ou plus mais à moins de 90 jours
31-12-2007		
Prêts et créances	3 680	578
Instruments de dette	0	0
Dérivés	18	0
Total	3 698	578
31-12-2008		
Prêts et créances	4 671	1 141
Instruments de dette	0	0
Dérivés	32	1
Total	4 703	1 142

* Les actifs financiers échus mais non acquittés à 90 jours ou plus sont toujours considérés comme étant dépréciés.

- On parle d'actifs financiers échus mais non acquittés (*past due*) lorsqu'une contrepartie n'effectue pas un paiement au moment défini contractuellement. La notion de *échu mais non acquitté* s'applique par contrat et non par contrepartie. Par exemple, si une contrepartie n'effectue pas son remboursement mensuel, l'ensemble du prêt est considéré comme échu mais non acquitté. Cela ne signifie pas pour autant que les autres prêts octroyés à la contrepartie concernée sont considérés comme échus mais non acquittés.
- Les actifs financiers à revenu fixe sont dépréciés lorsqu'il existe une identification individuelle de réduction de valeur (*impairment*). La notion de réduction de valeur s'applique à tous les

actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Pour les prêts, il existe une identification individuelle de réduction de valeur lorsque le prêt présente un risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) de 10, 11 ou 12. Comme les ratings PD se rapportent à une contrepartie, cela est également le cas pour la notion *déprécié*.

- Les informations relatives au *risque de crédit maximal* sont fournies dans le tableau. Le risque de crédit maximal d'un actif financier correspond généralement à la valeur comptable brute, diminuée des réductions de valeur conformément à l'IAS 39.

Risque de crédit maximal

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Instruments de capitaux propres	22 207	9 145
Instruments de dette	82 816	85 752
Prêts et avances	200 894	194 092
Dont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	23 611	8 826
Dérivés	22 232	38 800
Autres (y compris les intérêts proratisés)	58 099	57 488
Total	386 248	385 276

Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie par KBC

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Pour passifs	41 084	50 772
Pour passifs éventuels	2 317	7 450

• Les informations relatives aux garanties détenues sont fournies dans le tableau suivant. Les garanties peuvent être exigées en cas de dénonciation du crédit pour diverses raisons (défaut de paiement, faillite, ...). En cas de faillite, les garanties sont vendues par le curateur. Dans les autres cas, la banque assure elle-même la vente des garanties. La prise de possession des garanties est très rare (d'où les montants limités dans le tableau).

• Les garanties détenues relatives aux dérivés OTC concernent principalement de la trésorerie, qui a été comptabilisée au bilan par KBC (et n'est pas reprise dans le tableau).
• Les garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire) doivent être restituées sous leur forme originale ou, éventuellement, en trésorerie.

Garanties détenues

(pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire)

	Juste valeur des garanties détenues		Juste valeur des garanties vendues ou redonnées en garantie	
	31-12-2007	31-12-2008	31-12-2007	31-12-2008
Actifs financiers	45 648	19 131	18 608	6 868
Instruments de capitaux propres	245	75	0	0
Instruments de dette	45 025	18 675	18 608	6 868
Prêts et avances	197	206	0	0
Trésorerie	182	175	0	0
Autres actifs	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immeubles de placement	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0

• Les garanties acquises par réalisation sont immatérielles.

ANNEXE 21 : INSTRUMENTS FINANCIERS, RÉPARTITION SELON LE PORTEFEUILLE ET LA DURÉE RÉSIDUELLE

Actifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Jusqu'à 1 an	24 142	23 442	6 456	67 371	2 470	–	–	123 882
Plus de 1 an à 5 ans	3 538	6 870	18 526	24 661	5 358	–	–	58 954
Plus de 5 ans	7 530	8 136	16 732	67 569	4 492	–	–	104 460
Sans échéance	38 697	7 763	5 036	1 006	0	725	–	53 227
Valeur comptable totale	73 907	46 212	46 750	160 607	12 230	725	–	340 522
31-12-2008								
Jusqu'à 1 an	19 973	8 093	7 026	70 039	1 824	–	–	106 954
Plus de 1 an à 5 ans	6 844	6 544	19 628	27 987	4 541	–	–	65 544
Plus de 5 ans	4 669	8 812	16 188	74 944	4 608	–	–	109 221
Sans échéance	42 072	5 546	3 530	4 059	0	279	–	55 485
Valeur comptable totale	73 557	28 994	46 371	177 029	10 973	279	–	337 203

* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Passifs financiers

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
31-12-2007								
Jusqu'à 1 an	10 131	31 536	–	–	–	–	164 632	206 299
Plus de 1 an à 5 ans	3 034	1 839	–	–	–	–	21 623	26 496
Plus de 5 ans	1 935	4 655	–	–	–	–	9 709	16 299
Sans échéance	26 199	7 743	–	–	–	492	27 894	62 328
Valeur comptable totale	41 298	45 774	–	–	–	492	223 858	311 422
31-12-2008								
Jusqu'à 1 an	3 953	29 727	–	–	–	–	163 954	197 635
Plus de 1 an à 5 ans	864	1 549	–	–	–	–	23 234	25 648
Plus de 5 ans	260	5 382	–	–	–	–	8 406	14 047
Sans échéance	39 889	5 570	–	–	–	916	30 227	76 601
Valeur comptable totale	44 966	42 228	–	–	–	916	225 821	313 931

* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

ANNEXE 22 : RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions d'EUR	2007		2008	
	Titres à revenu fixe	Actions	Titres à revenu fixe	Actions
Solde d'ouverture	14	65	28	431
Mutations avec impact sur le résultat				
Appliquées	9	66	420	918
Reprises	-1	0	-6	0
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	0	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	-8	0	-2
Autres	6	309	-111	-560
Solde de clôture	28	431	333	788

ANNEXE 23 : RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

Titres à revenu fixe

En millions d'EUR	2007	2008
Solde d'ouverture	1	0
Mutations avec impact sur le résultat		
Appliquées	0	15
Reprises	-1	0
Mutations sans impact sur le résultat		
Amortissements	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	0	4
Solde de clôture	0	19

ANNEXE 24 : RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉDITS – BILAN

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Total	2 233	2 709
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	1 963	2 352
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	84	91
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	186	266
Ventilation selon la contrepartie		
Réductions de valeur sur prêts et avances aux banques	6	128
Réductions de valeur sur prêts et avances à la clientèle	2 119	2 469
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	108	112

MUTATIONS	Réductions de valeur sur crédits au bilan	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	Total
Solde d'ouverture, 01-01-2007	1 934	67	222	2 224
Mutations avec impact sur le résultat				
Pertes sur crédits	688	62	173	923
Recouvrements de pertes sur crédits	-481	-45	-212	-738
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	-238	-1	0	-239
Modifications du périmètre de consolidation	59	0	0	59
Autres	2	1	2	5
Solde de clôture, 31-12-2007	1 963	84	186	2 233
Solde d'ouverture, 01-01-2008	1 963	84	186	2 233
Mutations avec impact sur le résultat				
Pertes sur crédits	1 329	46	156	1 531
Recouvrements de pertes sur crédits	-528	-39	-141	-708
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	-270	-2	0	-272
Modifications du périmètre de consolidation	9	0	15	25
Autres	-151	2	49	-99
Solde de clôture, 31-12-2008	2 352	91	266	2 709

En millions d'EUR	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille			
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
31-12-2007	21 689	26 042	1 066 844	1 054 773	52	57	2 665	2 652	269	89	11 912	11 749	223	9	11 862	11 862
Total																
Ventilation selon le type																
Contrats de taux d'intérêt	5 453	7 461	654 616	649 666	36	43	2 421	2 421	197	81	10 451	10 451	223	9	11 862	11 862
Swaps de taux d'intérêt	4 865	6 974	561 194	560 593	36	43	2 421	2 421	197	81	10 451	10 451	223	9	11 862	11 862
Contrats à terme de taux d'intérêt	49	43	33 957	29 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	26	3	9 845	9 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	513	433	47 064	49 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	9	2 555	382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	1 385	1 464	215 552	217 139	15	14	235	222	73	8	1 461	1 299	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	508	599	123 758	125 294	0	0	7	0	0	0	20	20	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	620	612	63 913	64 187	15	14	229	222	66	8	1 276	1 134	0	0	0	0
Futures	0	0	14	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	257	253	27 867	27 644	0	0	0	0	6	1	166	145	0	0	0	0
Contrats d'actions	9 559	13 937	64 126	61 529	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	1 899	282	32 179	32 177	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	8	1	10	184	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	22	32	1 146	386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	7 396	13 028	29 924	28 324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	234	594	867	457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	5 060	3 165	132 287	126 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	5 060	3 165	132 287	126 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur différentiel de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	232	15	263	292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

En millions d'EUR	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille			
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
31-12-2008	38 559	39 785	1 077 232	1 048 887	111	118	2 234	2 230	111	396	15 333	15 271	19	169	9 647	9 647
Total																
Ventilation selon le type																
Contrats de taux d'intérêt	13 031	12 665	662 390	662 469	106	117	2 168	2 168	106	116	2 168	2 168	106	117	2 168	2 168
Swaps de taux d'intérêt	12 130	11 999	570 717	570 166	106	116	2 168	2 168	106	116	2 168	2 168	106	116	2 168	2 168
Contrats à terme de taux d'intérêt	129	144	30 518	28 060	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	57	52	11 682	12 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	715	467	49 469	50 865	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	4	5	622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	3 073	2 765	224 699	225 986	4	2	59	55	4	2	59	55	4	2	59	55
Contrats à terme sur devises	995	960	114 901	116 262	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	1 328	1 251	77 955	78 465	4	2	59	55	4	2	59	55	4	2	59	55
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	750	554	31 842	31 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats d'actions	9 716	11 889	50 313	54 958	0	0	7	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	2 653	3 451	31 081	31 214	0	0	7	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	25	1	8	29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	4	11	357	219	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	7 027	8 036	18 837	22 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	7	389	30	870	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	12 634	12 351	138 612	104 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	12 634	12 351	138 612	104 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur différentiel de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	105	115	1 217	1 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- La valeur comptable mentionnée dans les tableaux correspond au *dirty price* pour les dérivés détenus à des fins de transaction et au *clean price* pour les dérivés de couverture. Pour cette dernière catégorie, les revenus d'intérêts proratisés s'élèvent à 181 millions d'euros en 2007 et 38 millions d'euros en 2008 et les charges d'intérêts proratisées à 337 millions d'euros en 2007 et 232 millions d'euros en 2008.
- Le service Asset-Liability Management (ALM) du groupe gère le risque de taux d'intérêt, notamment au moyen de dérivés. L'évaluation comptable asymétrique résultant de ces activités de couverture (dérivés vis-à-vis d'actifs ou passifs) est réalisée de deux manières :
 - par des transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille : KBC applique cette technique pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de crédits déterminé (crédits à terme, crédits logement, prêts à tempérament et avances à terme fixe) au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt. Les couvertures sont constituées conformément aux exigences de la version modifiée de l'IAS 39 ;
 - par l'usage de la classification Actifs ou passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (à savoir l'option de la juste valeur) : KBC utilise cette option pour éliminer ou limiter fortement les incohérences d'évaluation ou d'intégration (évaluations comptables asymétriques qui résulteraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs sur une base différente ou de la reconnaissance de profits ou pertes y afférents). Plus spécifiquement, cette méthode est utilisée afin d'éviter toute autre évaluation asymétrique du portefeuille de crédits (évalué au coût amorti) et des contrats d'échange de taux d'intérêt (évalués à la juste valeur) dans ALM. À cet effet, un portefeuille d'obligations (d'État) a été classé dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. L'option de la juste valeur est également appliquée aux CDO avec dérivés incorporés.
- En outre, l'option de la juste valeur est utilisée pour certains passifs financiers à dérivés incorporés dont les caractéristiques et les risques économiques sont étroitement liés au contrat de base (certaines émissions d'IFIMA) et qui donneraient sinon lieu à une discordance comptable avec les instruments de couverture.
- KBC a également recours aux techniques de micro-couverture suivantes, conformément aux principes de l'IAS 39, afin de limiter la volatilité du résultat :
 - couverture de juste valeur : cette forme de comptabilité de couverture est utilisée pour certains montages d'échange d'actifs, en vertu desquels KBC achète une obligation en raison du différentiel de crédit. Le risque de taux d'intérêt de l'obligation est couvert au moyen d'un contrat d'échange de taux. Cette technique est également appliquée pour certains titres de créance à durée fixe émis par KBC Bank ;
 - couverture de flux de trésorerie : cette technique est essentiellement utilisée pour échanger des obligations à taux variable (*floating rate notes*) contre des obligations à durée fixe ;
 - couverture d'investissements nets dans des entités étrangères : le risque de change inhérent aux participations en devises est couvert en portant les moyens financiers en devises au niveau de l'entité qui détient la participation.
- Une technique de micro-couverture à documenter individuellement est généralement appliquée pour de grandes transactions individuelles distinctes. Dans le cadre de la gestion ALM, qui est par définition une macro-gestion, on opte pour les possibilités spécifiquement fournies à cet effet dans l'IAS 39, à savoir l'option de la juste valeur et les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille selon la version modifiée.
- Pour ce qui concerne le rapport entre la gestion des risques et la politique de couverture comptable, la gestion *économique* est prioritaire et les risques doivent être couverts selon le cadre général ALM. Ensuite, on évalue la possibilité la plus efficace pour limiter les (éventuelles) discordances comptables qui en découlent au moyen d'une des techniques de couverture précitées.
- La répartition des flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie par période se présente comme suit (en millions d'euros) :

	Entrée	Sortie
- Maximum 3 mois	59	-21
- Plus de 3 mois et maximum 6 mois	104	-70
- Plus de 6 mois et maximum 1 an	144	-193
- Plus de 1 an et maximum 2 ans	331	-479
- Plus de 2 ans et maximum 5 ans	950	-1 069
- Plus de 5 ans	2 437	-2 689

ANNEXE 26 : AUTRES ACTIFS

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Total	2 473	2 525
Créances résultant d'opérations d'assurance directes	273	272
Créances résultant d'opérations de réassurance	128	117
Autres créances et capital appelé non versé	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	109	97
Produits à recevoir (autres que les revenus d'intérêts d'actifs financiers)	451	419
Autres	1 512	1 620

ANNEXE 27 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
IMPÔT EXIGIBLE		
Actifs d'impôts exigibles	138	363
Passifs d'impôts exigibles	481	384
IMPÔT DIFFÉRÉ	446	1 971
Actifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 783	3 919
Avantages du personnel	273	253
Pertes reportées	34	249
Immobilisations corporelles et incorporelles	70	85
Provisions pour risques et charges	47	59
Réductions de valeur sur prêts et avances	222	260
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	431	1 423
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	496	1 329
Provisions techniques	87	86
Autres	120	175
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés	60	240
Passifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 337	1 948
Avantages du personnel	27	37
Pertes reportées	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	113	125
Provisions pour risques et charges	43	54
Réductions de valeur sur prêts et avances	105	127
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	357	775
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	443	606
Provisions techniques	104	103
Autres	142	120
Comptabilisés au bilan comme suit		
Actifs d'impôts différés	781	2 090
Passifs d'impôts différés	335	119

- Les pertes fiscales non compensées et les crédits d'impôts inutilisés ont trait aux pertes fiscales des sociétés du groupe qui ne sont pas capitalisées pour preuve insuffisante de bénéfice imposable futur.
- La hausse totale nette des impôts différés (1 526 millions d'euros) est ventilée comme suit :
 - hausse des actifs d'impôts différés : 2 136 millions d'euros ;
 - hausse des passifs d'impôts différés : 610 millions d'euros.
- La hausse des actifs d'impôts différés s'explique principalement par les facteurs suivants :
 - hausse via le résultat : +1 397 millions d'euros, principalement pertes reportées (+228 millions d'euros), immobilisations corporelles et incorporelles (+15 millions d'euros), réductions de valeur sur prêts et avances (+37 millions d'euros) et instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture de juste valeur (+1 050 millions d'euros) ;
 - hausse des actifs d'impôts différés en raison de la diminution de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : +604 millions d'euros ;
 - hausse des variations négatives de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (+212 millions d'euros) ;
 - le reste de la baisse (-77 millions d'euros) est essentiellement dû à des variations de périmètre, à des écarts de conversion et à d'autres facteurs.
- La hausse des passifs d'impôts différés s'explique principalement par les facteurs suivants :
 - hausse via le résultat : +430 millions d'euros, principalement immobilisations corporelles et incorporelles (+12 millions d'euros), provisions pour risques et charges (+11 millions d'euros), réductions de valeur sur prêts et avances (+20 millions d'euros) et instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture de juste valeur (+406 millions d'euros) ;
 - hausse des passifs d'impôts différés en raison de l'augmentation de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : +177 millions d'euros ;
 - hausse des variations positives de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie : +11 millions d'euros ;
 - le reste de la baisse (-8 millions d'euros) est essentiellement dû à des variations de périmètre, à des écarts de conversion et à d'autres facteurs.

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Total	634	27
Relevé des participations, y compris goodwill		
Nova Ljubljanska banka	568	0
Autres	66	27
Goodwill sur entreprises associées		
Montant brut	210	0
Cumul des réductions de valeur	0	0
Ventilation selon le type		
Non cotées en Bourse	634	27
Cotées en Bourse	0	0
Juste valeur des participations dans des entreprises associées cotées en Bourse	0	0
MUTATIONS		
	2007	2008
Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier	522	634
Acquisitions	69	0
Valeur comptable transferts	0	-26
Quote-part dans le résultat de la période	56	-1
Dividendes versés	-15	-4
Part des profits et pertes non comptabilisés en compte de résultats	2	0
Écarts de conversion	0	-1
Variations du goodwill	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	-576
Autres mutations	0	0
Solde de clôture, 31 décembre	634	27

- Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles KBC a une influence notable sur la gestion, sans toutefois exercer un contrôle total ou conjoint de manière directe ou indirecte. KBC détient en général de 20% à 50% des actions de telles entreprises.
- Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et

- les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).
- En 2008, la participation dans Nova Ljubljanska banka (NLB) a été transférée dans les Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées, en raison du processus de vente structuré initié en 2008.

ANNEXE 29 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Immobilisations corporelles	2 234	2 964
Immeubles de placement	593	689
Revenus locatifs	54	73
Charges opérationnelles directes sur investissements générant des revenus locatifs	17	19
Charges opérationnelles directes sur investissements ne générant pas de revenus locatifs	14	5

MUTATIONS	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres équipements	Total des immobilisations corporelles	Immeubles de placement
2007					
Solde d'ouverture	1 242	123	541	1 906	413
Acquisitions	170	98	166	435	34
Cessions	-37	-18	-90	-145	-4
Amortissements	-67	-73	-83	-223	-24
Réductions de valeur					
Comptabilisées	0	0	0	0	-1
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	59
Écarts de conversion	12	1	5	17	5
Modifications du périmètre de consolidation	93	6	11	110	72
Autres mutations	199	18	-83	133	37
Solde de clôture	1 612	154	468	2 234	593
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	913	627	217	1 756	140
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	25	0	18	42	-
Dont location-financement en tant que preneur	4	0	0	4	-
Juste valeur 31-12-2007	-	-	-	-	690
2008					
Solde d'ouverture	1 612	154	468	2 234	593
Acquisitions	361	125	470	956	47
Cessions	-143	-9	-210	-362	-16
Amortissements	-86	-83	-81	-250	-23
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-2	-1	-4	-7	-1
Reprises	1	0	0	1	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-43	-5	-13	-60	-8
Modifications du périmètre de consolidation	39	4	14	56	100
Autres mutations	-8	-4	407	395	-3
Solde de clôture	1 732	182	1 051	2 964	689
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	1 016	639	238	1 894	160
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	17	1	13	31	-
Dont location-financement en tant que preneur	2	4	0	6	-
Juste valeur 31-12-2008	-	-	-	-	837

- En ce qui concerne les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, KBC utilise les pourcentages d'amortissement annuels suivants : entre 3% et 10% pour les terrains et constructions, entre 30% et 33% pour le matériel informatique, entre 10% et 33% pour les autres équipements et entre 3% et 5% pour les immeubles de placement.
- Il n'existe aucune obligation matérielle en matière d'acquisition d'immobilisations corporelles. Il n'existe pas non plus de limitations matérielles sur la propriété et les immobilisations corporelles qui tiennent lieu de sûreté pour les obligations.
- Les immeubles de placement sont évalués périodiquement par un expert indépendant et

annuellement par des spécialistes en la matière de KBC. L'évaluation repose principalement sur :

- la capitalisation de la valeur locative estimée ;
 - les prix unitaires de biens immobiliers similaires. Dans ce cas, il est tenu compte de tous les paramètres de marché disponibles à la date d'évaluation (dont la situation et le contexte de marché, la nature de la construction, l'état d'entretien, l'affectation, etc.).
- En ce qui concerne la modification relative au *full service car leasing* en 2008, nous vous renvoyons à l'Annexe 18.

En millions d'EUR	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels développés à l'extérieur	Autres	Total
2007					
Solde d'ouverture	1 692	93	165	38	1 988
Acquisitions	1 350	45	91	36	1 522
Cessions	-8	0	-10	-1	-19
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-29	-74	-11	-114
Réductions de valeur					
Comptabilisées	0	-2	0	-2	-4
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-9	-1	1	-1	-9
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	1	54	55
Autres mutations	69	-4	-4	20	82
Solde de clôture	3 094	103	171	133	3 501
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	12	120	520	195	847
2008					
Solde d'ouverture	3 094	103	171	133	3 501
Acquisitions	471	107	99	20	697
Cessions	0	-23	-6	-5	-34
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-44	-67	-10	-120
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-25	-3	0	-29	-57
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-108	0	-2	-2	-113
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	4	13	17
Autres mutations	48	43	-50	-66	-25
Solde de clôture	3 479	183	149	55	3 866
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	37	229	556	74	896

- La colonne Goodwill comprend le goodwill payé sur les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).
- En vertu de l'IAS 36, les réductions de valeur sur le goodwill sont prises en résultat si la valeur réalisable d'un investissement est inférieure à sa valeur comptable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'exploitation (déterminée selon la méthode des flux de trésorerie attendus) et la juste valeur (déterminée selon l'analyse multiple, l'analyse de régression et d'autres techniques) diminuée des coûts de vente directs.
 - Selon la méthode des flux de trésorerie attendus, la valeur réalisable d'un investissement est calculée comme étant la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie libres futurs de l'entreprise. À cet effet, on se base sur les pronostics à long terme relatifs à l'activité de l'entreprise et aux flux de trésorerie qui en découlent. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs est déterminée par l'application d'un taux d'escompte annuel. Pour les banques et les compagnies d'assurances, sont considérés comme flux de trésorerie libres les dividendes pouvant être versés aux actionnaires de la société, compte tenu des exigences réglementaires en matière de capital minimal.
 - Dans le cadre de l'analyse multiple, la valeur réalisable d'un investissement est calculée en rapport avec la valeur d'entreprises comparables. Elle est déterminée sur la base de rap-

ports pertinents entre la valeur de l'entreprise comparable et la valeur comptable ou le bénéfice de cette entreprise, par exemple. Pour la comparaison, il est tenu compte de sociétés cotées (dont la valeur est assimilée à la capitalisation boursière) et d'entreprises concernées par des opérations de fusion ou d'acquisition (dont la valeur est assimilée à la valeur de vente).

- Dans le cas de l'analyse de régression, la valeur réalisable d'un investissement est calculée sur la base d'une analyse de régression d'entreprises cotées comparables. Lorsqu'il s'agit de banques, il est tenu compte du rapport entre la capitalisation boursière de l'entreprise, la valeur de l'actif net et la rentabilité. L'analyse statistique a en effet révélé qu'il existe une étroite corrélation entre ces paramètres. On part du principe qu'une entreprise caractérisée par une valeur de l'actif net et une rentabilité comparables a une valeur comparable.
- À fin 2008, le goodwill portait principalement sur (chiffres relatifs à l'entité consolidée, c'est-à-dire filiales incluses) KBL EPB (1 016 millions d'euros), Absolut Bank (461 millions d'euros), ČSOB (271 millions d'euros), K&H Bank (258 millions d'euros), CIBANK (290 millions d'euros), DZI Insurance (209 millions d'euros), WARTA (156 millions d'euros), Kredyt Bank (93 millions d'euros) et Istrobanka (243 millions d'euros). À fin 2007, le goodwill portait principalement sur (chiffres relatifs à l'entité consolidée, c'est-à-dire filiales incluses) KBL EPB (932 millions d'euros), Absolut Bank (516 millions d'euros), ČSOB (274 millions d'euros), K&H Bank (271 millions d'euros), CIBANK (221 millions d'euros), DZI Insurance (212 millions d'euros), WARTA (165 millions d'euros) et Kredyt Bank (95 millions d'euros).

ANNEXE 31 : PROVISIONS TECHNIQUES – ASSURANCE

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Provisions techniques brutes	17 905	19 523
Contrats d'assurance	9 474	9 699
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	509	510
Provision pour assurance Vie	4 968	5 222
Provision pour sinistres	3 557	3 586
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	29	20
Autres provisions techniques	411	361
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	8 431	9 824
Provision pour assurance Vie	8 367	9 813
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	64	11
Part des réassureurs	291	280
Contrats d'assurance	291	280
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	21	17
Provision pour assurance Vie	3	6
Provision pour sinistres	266	256
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
Autres provisions techniques	0	0
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	0	0
Provision pour assurance Vie	0	0
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0

MUTATIONS	2007		2008	
	Montants bruts	Réassurances	Montants bruts	Réassurances
Contrats d'assurance, Vie				
Solde d'ouverture	5 018	16	5 367	14
Primes nettes acquises/primes à recevoir	660	-2	649	85
Montants bruts versés	-383	0	-429	-12
Primes de risque (théoriques)	-99	-1	-158	-1
Revenus d'intérêts	177	0	173	0
Participation bénéficiaire attribuée	40	0	29	0
Achat/vente du portefeuille	0	0	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres mutations	-45	1	-83	-69
Solde de clôture	5 367	14	5 547	17
Contrats d'assurance, Non-vie				
Solde d'ouverture	3 810	274	4 106	277
Montants versés pour des sinistres des années précédentes	-397	-24	-425	-16
Surplus/déficit des provisions pour sinistres des années précédentes	-165	10	-195	-5
Nouveaux sinistres	632	26	683	28
Achat/vente du portefeuille	12	0	4	1
Transferts	0	0	0	0
Écarts de change	-4	0	-6	0
Autres mutations	218	-10	-16	-21
Solde de clôture	4 106	277	4 152	263
Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire aux bénéfices, Vie				
Solde d'ouverture	7 138	0	8 431	0
Primes nettes acquises/primes à recevoir	1 272	0	1 584	0
Montants bruts versés	-331	0	-520	0
Primes de risque théoriques	-47	0	0	0
Revenus d'intérêts	398	0	332	0
Participation bénéficiaire attribuée	95	0	64	0
Achat/vente du portefeuille	0	0	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres mutations	-93	0	-67	0
Solde de clôture	8 431	0	9 824	0

- Les provisions techniques ont trait aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire.
- Les passifs des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire sont évalués conformément à l'IAS 39 (*deposit accounting*). Il s'agit le plus souvent de contrats de la branche 23. Ils sont repris sous les passifs financiers (cf. Annexe 18, Dettes de contrats d'investissement).
- Les provisions techniques pour assurances vie sont calculées sur la base de plusieurs hypothèses, évaluées de manière judicieuse. Dans ce cadre, diverses sources d'informations internes et externes sont utilisées. En ce qui concerne la comptabilisation des provisions techniques, la norme IFRS 4 se réfère actuellement dans une large mesure aux normes comptables locales. Par conséquent, les provisions techniques sont souvent calculées sur la base des paramètres techniques en vigueur au moment de la conclusion du contrat et sont soumises au test de suffisance du passif (*liability adequacy test*). Les principaux paramètres sont les suivants :
 - Les chiffres de maladie et de mortalité sont basés sur les tableaux de mortalité standard et

- sont éventuellement adaptés en fonction des expériences passées.
- Les hypothèses relatives aux coûts reposent sur les niveaux de coûts actuels et le chargement de gestion.
- Le taux d'escompte est assimilé au taux d'intérêt technique (3-5%) et reste constant pendant la durée du contrat. Il est corrigé dans certains cas sur la base de dispositions légales et de décisions de politique interne.
- Les hypothèses relatives aux provisions techniques pour assurances Non-vie reposent sur les expériences passées (y compris certaines hypothèses relatives au nombre de sinistres, aux indemnisations de sinistres et aux coûts de règlement des sinistres), corrigées de facteurs tels que l'évolution escomptée du marché et la hausse des sinistres et de facteurs externes comme les décisions judiciaires et la législation. Les provisions techniques pour assurances Non-vie ne sont pas actualisées, sauf en cas d'obligations à long terme et/ou d'indemnisations de sinistres sous la forme d'un paiement périodique (hospitalisation, accidents du travail, etc.).

ANNEXE 32 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'EUR	Provisions pour restructuration	Provisions pour impôts et litiges	Autres	Sous-total	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Total
2007						
Solde d'ouverture	28	241	143	413	80	493
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	4	66	18	88	80	168
Montants utilisés	-2	-18	-65	-85	0	-85
Montants repris en raison d'excédent	-1	-24	-9	-34	-54	-88
Autres mutations	-11	6	-28	-34	3	-31
Solde de clôture	18	270	60	348	108	456
2008						
Solde d'ouverture	18	270	60	348	108	456
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	67	153	11	232	59	291
Montants utilisés	-1	-11	-17	-29	0	-29
Montants repris en raison d'excédent	-8	-94	-16	-118	-57	-175
Autres mutations	-3	18	59	74	3	76
Solde de clôture	72	337	97	506	113	619

- Des provisions pour restructuration ont principalement été constituées pour plusieurs sociétés des groupes KBC Financial Products (solde au 31 décembre 2008 : 45 millions d'euros) et KBL EPB (12 millions d'euros) ainsi que pour plusieurs filiales d'Europe centrale et orientale de KBC Bank (9 millions d'euros).
- Les provisions pour impôts et litiges ont augmenté de 67 millions d'euros en 2008, principalement en raison de la constitution de provisions pour contestations commerciales dans les activités d'Europe centrale et orientale et de Merchant Banking. Les principales provisions pour litiges sont commentées ci-dessous.
- Les Autres provisions comprennent des provisions pour divers risques et dépenses futures.
- Les réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan comprennent entre autres les provisions pour garanties.
- Il n'est raisonnablement pas possible d'estimer le moment d'utilisation de la majorité des provisions constituées.
- Vous trouverez ci-dessous un commentaire relatif aux principaux litiges pendants. Conformément aux règles IFRS, les actions intentées contre des sociétés du groupe KBC sont évaluées en fonction du risque estimé (*probable, possible ou improbable*). Des provisions sont constituées pour les dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte probable* (cf. *Annexes aux méthodes comptables*). Aucune provision n'est constituée pour les actions jugées *possibles* (dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte possible*). Toutefois, un commentaire est fourni dans les comptes annuels si ces dossiers peuvent avoir une influence significative sur le bilan (lorsque l'action peut mener à un décaissement de plus de 25 millions d'euros). Toutes les autres actions (dont l'évaluation du risque équivaut à *perte improbable*) présentant un risque minime ou nul ne doivent pas obligatoirement être mentionnées, quelle que soit leur ampleur. À des fins de transparence, KBC souhaite néanmoins exposer le statut actuel des principaux dossiers appartenant à cette catégorie. Les principaux dossiers sont résumés ci-dessous. Les informations fournies sont limitées afin de ne pas compromettre la position du groupe dans les actions en cours.
- Perte probable :
 - En 2003, une importante affaire de fraude a été exposée au grand jour chez K&H Equities Hongrie. De nombreux clients avaient essuyé de grosses pertes sur leurs portefeuilles de titres à la suite de spéculations non autorisées et d'éventuels détournements. Des ordres et des relevés de portefeuille avaient été falsifiés. De lourdes condamnations pénales ont été prononcées en août 2008. Une procédure d'appel est en cours. La plupart des réclamations ont déjà été réglées, soit à l'amiable soit par jugement arbitral. Des provisions de 90 millions d'euros ont été constituées pour les actions encore en cours (elles incluent notamment l'affaire DBI Kft. (Betonut) à concurrence de 84 millions d'euros).
 - Entre fin 1995 et début 1997, KBC Bank et KB Consult avaient été associées au transfert de sociétés de trésorerie. KBC Bank et/ou KB Consult ont été assignés à comparaître à vingt-huit reprises. Outre KB Consult (mis en examen par un juge d'instruction en 2004), KBC Bank et KBC Groupe SA ont été convoqués pour le règlement de la procédure devant

la Chambre du Conseil de Bruges, dont la séance a été reportée au 27 mai 2009. Une provision de 50 millions d'euros a été constituée pour amortir l'incidence d'éventuelles actions en dommages et intérêts dans ce cadre. En tant que tel, le transfert d'une société de trésorerie est une transaction parfaitement légale. Néanmoins, il est apparu par la suite que certains acheteurs avaient agi de mauvaise foi et n'avaient en réalité fait aucun investissement. Ils n'avaient pas non plus introduit de déclaration fiscale pour les sociétés de trésorerie qu'ils avaient achetées. KBC Bank et KB Consult ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour rompre toute relation avec ces parties.

- Perte possible :
 - En 2002, une réclamation de 100 millions d'euros a été intentée contre KBC Bank par les actionnaires d'un holding détenant à 100% la SA Transport Coulier, qui était à l'époque une importante société de transport dans le secteur pétrochimique mais avait été déclarée en faillite en 1992. Les plaignants arguent que la banque aurait commis plusieurs erreurs qui ont mené à la faillite. Le tribunal a rendu un jugement le 14 octobre 2005, rendant les réclamations irrecevables. Les plaignants ont interjeté appel le 30 juin 2006. Un jugement est attendu en 2009 au plus tôt.
- Perte improbable :
 - Dans le cadre de l'enquête entamée à la mi-1996 sur la participation présumée d'(anciens) administrateurs et membres du personnel de KBC Bank et Kredietbank Luxembourgeoise (KBL) à des pratiques d'évasion fiscale perpétrées par des clients de KBC Bank et KBL, la Chambre du Conseil de Bruxelles a rendu une ordonnance le 11 janvier 2008 pour finalement ne renvoyer que onze personnes mises en examen dans ce dossier devant le Tribunal correctionnel. Les poursuites engagées contre tous les autres inculpés ont été cessées soit pour cause de preuve insuffisante soit pour cause de prescription. Le 24 septembre 2008, la Chambre des mises en accusation a confirmé le jugement de la Chambre du Conseil. L'affaire sera introduite le 3 avril devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, qui se prononcera sur la culpabilité ou la libération des personnes concernées.
 - ČSOB (et KBC Bank pour une réclamation) est partie dans plusieurs actions en justice relatives au Contrat de vente d'une société, qui a été conclu le 19 juin 2000 entre Investiční a Poštovní banka (IPB) et ČSOB, et aux garanties constituées dans ce cadre par la République tchèque et la Banque nationale tchèque. Dans l'une de ces procédures, ČSOB a entamé le 13 juin 2007 une procédure d'arbitrage concernant les garanties précitées auprès de la Chambre de commerce internationale à l'encontre la République tchèque en vue du versement de 62 millions d'euros majorés des intérêts. Dans ce cadre, les pouvoirs publics tchèques ont introduit une demande reconventionnelle, provisoirement estimée à 1 milliard d'euros, à majorer des intérêts. Après consultation, des cabinets d'avocats de renommée internationale sont parvenus dans des avis juridiques formels à la conclusion que cette demande reconventionnelle n'est pas fondée.

ANNEXE 33 : AUTRES PASSIFS

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Total	6 511	5 309
Ventilation selon le type		
Régimes de retraite ou autres avantages du personnel	1 775	1 530
Dépôts de réassureurs	93	98
Charges à imputer (autres que les dépenses d'intérêts liées aux passifs financiers)	2 037	1 269
Autres	2 605	2 412

- De plus amples informations sur les régimes de retraite et les autres avantages du personnel sont fournies à l'Annexe 34.

ANNEXE 34 : OBLIGATIONS RÉSULTANT DES RÉGIMES DE RETRAITE

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES		
Rapprochement des obligations brutes au titre de régimes à prestations définies		
Obligations brutes résultant des régimes à prestations définies, au début de l'exercice	1 717	1 786
Coût des services	98	107
Coût financier	83	93
Modifications apportées au régime	15	33
Écarts actuariels	-91	-16
Avantages versés	-102	-113
Écarts de change	-6	-11
Réductions	0	-1
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	71	7
Obligations brutes résultant des régimes à prestations définies, au terme de l'exercice	1 786	1 884
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	1 497	1 520
Rendement effectif des actifs du régime	4	-230
Cotisations de l'employeur	89	109
Cotisations des adhérents au régime	17	18
Avantages versés	-102	-113
Écarts de change	-5	-6
Liquidations	0	-3
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	20	-3
Juste valeur des actifs du régime au terme de l'exercice	1 520	1 293
Dont instruments financiers émis par le groupe	42	10
Financé		
Actifs du régime excédant les obligations brutes au titre de prestations	-266	-580
Profits actuariels nets non comptabilisés	-242	69
Montant des transactions non comptabilisé	0	0
Coût des services passés non comptabilisé	0	0
Actifs non comptabilisés	-1	-1
Charges de retraite non financées à payer/payées	-508	-512
Mutation du passif ou de l'actif net		
Charges de retraite non financées à payer/payées au début de l'exercice	-474	-508
Charges de retraites périodiques nettes	-131	-121
Cotisations de l'employeur	89	109
Écarts de change	1	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	7	8
Charges de retraite non financées à payer/payées au terme de l'exercice	-508	-512
Montants comptabilisés au bilan		
Charges de retraite payées	66	77
Charges à payer au titre des retraites	-575	-589
Charges de retraite non financées à payer/payées	-508	-512

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services	98	107
Coût financier	83	93
Rendement attendu des actifs du régime	-84	-88
Ajustements visant à limiter les charges de retraite payées	2	1
Amortissement du coût des services passés non comptabilisé	80	33
Amortissement de profits/pertes nets non comptabilisés	-31	-8
Cotisations des travailleurs	-17	-18
Réductions	0	-1
Liquidations	0	3
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Charges de retraite périodiques nettes déterminées par la méthode actuarielle*	131	121
Rendement effectif des actifs du régime	0,3%	-15,1%
Principales hypothèses actuarielles utilisées (moyennes pondérées)		
Taux d'actualisation	4,6%	5,1%
Rendement attendu des actifs du régime	5,2%	5,7%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,3%	3,4%
Taux d'augmentation des retraites	0,5%	0,9%
RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES		
Charges pour régimes à cotisations définies	7	7

* Ces coûts sont repris sous Charges de personnel (cf. Annexe 12 : Charges d'exploitation).

- Les accords de pension des membres du personnel des différentes sociétés du groupe KBC sont couverts par des fonds de pension et des assurances de groupe, dont la majorité est constituée de régimes à prestations définies. Les principaux régimes à prestations définies sont le Fonds de pension KBC auquel adhèrent KBC Bank, KBC Assurances (depuis 2007) et la majorité de leurs filiales belges, l'assurance de groupe de KBC Assurances (temps de service avant le 1^{er} janvier 2007) et les plans de pension de KBL EPB (comportant à la fois des assurances de groupe et des fonds de pension). Les actifs des deux premiers régimes de retraite cités sont gérés par KBC Asset Management. Les avantages dépendent notamment de l'ancienneté du travailleur et de son salaire pendant les années précédant son départ à la retraite. Les besoins de financement annuels de ces régimes de retraite sont déterminés sur la base de méthodes de coût actuariel.
- Historique des principaux éléments du tableau (données à fin 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008, en millions d'euros) :
 - obligations brutes résultant des régimes à prestations définies : 1 694, 1 922, 1 717, 1 786, 1 884 ;
 - juste valeur des actifs du régime : 1 267, 1 478, 1 497, 1 520, 1 293 ;
 - charges de retraite non financées à payer/payées : -523, -604, -474, -508, -512.
- Le rendement escompté des actifs du régime est déterminé sur la base du taux OLO, compte tenu du dosage des actifs du régime.
 $RDA = (X \times \text{taux OLO à } T \text{ ans}) + (Y \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 3\%)) + (Z \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 1,75\%))$, où :
 T = durée de l'OLO utilisée pour le taux d'actualisation
 X = pourcentage de titres à revenu fixe
 Y = pourcentage d'actions

Z = pourcentage de l'immobilier.

Les primes de risque de respectivement 3% et 1,75% sont basées sur le rendement à long terme des actions et de l'immobilier.

- Les principaux régimes de retraite du groupe se composaient des actifs suivants au 31 décembre 2008 :
 - Fonds de pension KBC : 33% actions, 54% obligations, 10% immobilier et 3% liquidités (contre respectivement 51%, 39%, 8% et 2% en 2007) ;
 - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea) : 13% actions, 86% obligations et 1% immobilier (contre respectivement 20%, 77% et 3% en 2007) ;
 - régime de retraite KBL EPB : 9% actions, 67% obligations et 24% liquidités (contre respectivement 17%, 62% et 21% en 2007).
- Les cotisations suivantes sont prévues pour les principaux régimes de retraite en 2009 :
 - Fonds de pension KBC : 77 millions d'euros ;
 - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea) : 4 millions d'euros ;
 - régime de retraite KBL EPB : 12 millions d'euros.
- La modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuariel des actifs du plan et des obligations brutes résultant des régimes à prestations définies a eu l'effet suivant sur les actifs du plan ('+' en cas d'influence positive et '-' en cas d'influence négative pour les trois régimes de pension mentionnés à l'alinéa précédent) : +1 million d'euros en 2004, +2 millions d'euros en 2005, +1 million d'euros en 2006, -1 million d'euros en 2007 et 0 million d'euros en 2008. L'effet sur les obligations résultant des régimes de retraite s'élève à +9 millions d'euros, +16 millions d'euros, -40 millions d'euros, -7 millions d'euros et -88 millions d'euros respectivement.

ANNEXE 35 : CAPITAUX PROPRES DES ACTIONNAIRES

En nombre d'actions	31-12-2007	31-12-2008
Actions ordinaires	355 115 321	357 752 822
Obligations obligatoirement remboursables en actions	2 589 347	0
Titres de capital de base sans droit de vote	0	118 644 067
<i>Dont actions ordinaires donnant droit au dividende</i>	<i>342 568 138</i>	<i>341 819 369</i>
<i>Dont actions propres</i>	<i>15 441 530</i>	<i>18 216 385</i>
Informations complémentaires		
Valeur fractionnelle par action, en EUR	3,48	3,48
Nombre d'actions émises mais non entièrement libérées	0	0

MUTATIONS	Actions ordinaires	Obligations obligatoirement remboursables en actions	Titres de capital de base sans droit de vote
En nombre d'actions			
2007			
Solde d'ouverture	363 217 068	2 606 452	0
Émission d'actions	110 871	0	0
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	17 105	-17 105	0
Autres mutations	-8 229 723	0	0
Solde de clôture	355 115 321	2 589 347	0
2008			
Solde d'ouverture	355 115 321	2 589 347	0
Émission d'actions	48 154	0	118 644 067
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	2 589 347	-2 589 347	0
Autres mutations	0	0	0
Solde de clôture	357 752 822	0	118 644 067

- Le capital social de KBC Groupe SA se compose d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions ordinaires sont assorties d'un droit de vote, chaque action représentant une voix. Il n'est pas procédé à l'émission de parts bénéficiaires ou d'actions sans droit de vote. Le 1^{er} décembre 2008, toutes les obligations obligatoirement remboursables en actions non encore converties ont été converties en actions ordinaires.
- Au 31 décembre 2008, les sociétés du groupe KBC détenaient 18 216 385 actions KBC en portefeuille. Ce chiffre comprend notamment les actions servant de couverture pour les plans d'options sur actions à l'intention du personnel (892 925 actions au 31 décembre 2008) et les (13 360 577) actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres de 3 milliards d'euros sur la période 2007-2009, actuellement suspendu. Dans le cadre de ce programme, 2 924 265 actions ont été rachetées au total en 2008 sur le marché ouvert à un prix moyen de 86,60 euros.
- Il n'y avait aucune obligation librement remboursable en actions en circulation au 31 décembre 2008.
- Les actions de préférence ne sont pas reprises dans les Capitaux propres des actionnaires mais dans les Intérêts de tiers.
- Des informations sur les plans d'options sur actions sont fournies à l'Annexe 12. Le chapitre Comptes annuels non consolidés contient de plus amples renseignements sur le mandat concernant le capital autorisé.
- Titres de capital de base sans droit de vote : le 19 décembre 2008, KBC et le gouvernement belge ont conclu un accord destiné à renforcer la position financière de KBC. KBC a émis pour 3,5 milliards d'euros d'instruments de capital de base non cessibles sans droit de vote, auxquels l'État belge a souscrit. Il a utilisé le produit de la transaction pour renforcer le capital de base (Tier 1) des activités bancaires de 2,25 milliards d'euros et accroître la marge de solvabilité des activités d'assurances de 1,25 milliard d'euros. Résumé des conditions de la

transaction :

- Émetteur : KBC Groupe SA.
- Souscripteur : État belge (Société fédérale de Participations et d'Investissement).
- Type de titres : nouveau type de titres sans droit de vote, non cessibles et entièrement souscrits, considérés comme capital de base.
- Classification : *pari passu* avec les actions ordinaires.
- Prix d'émission : 29,50 euros par titre.
- Taux du coupon : taux le plus élevé des deux suivants : (i) 2,51 euros par titre (soit un taux d'intérêt de 8,5%) ou (ii) 120% du dividende versé sur les actions ordinaires pour 2009 et 125% pour 2010 et les années suivantes. Pas de coupon si aucun dividende n'est versé.
- Durée : illimitée.
- Option de rachat : KBC a le droit de racheter à tout moment l'intégralité ou une partie des titres (sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle financier) à 150% du prix d'émission (44,25 euros) à payer comptant.
- Option d'échange : après trois ans, KBC a le droit de convertir à tout moment les titres en actions ordinaires selon le rapport 1/1. Dans ce cas, l'État peut opter pour un remboursement des titres en numéraire. Le montant en numéraire s'élèvera à 115% du prix d'émission à partir de la quatrième année et sera majoré à chaque fois de 5 points de pourcentage les années suivantes avec un plafond de 150%.
- La somme des titres émis sera intégrée dans les capitaux propres de la société mère, tel qu'indiqué dans le bilan selon les normes IFRS.
- Le 22 janvier 2009, KBC et le gouvernement flamand ont conclu un accord afin de renforcer davantage la position financière de KBC. De plus amples informations à ce sujet sont fournies à l'Annexe 42 (Événements postérieurs à la date de clôture du bilan).

ANNEXE 36 : ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Part non utilisée des lignes de crédit		
Octroyées	42 256	43 320
De manière irrévocable	35 478	36 388
De manière révocable	6 779	6 932
Reçues	3 456	3 442
Garanties financières		
Octroyées	18 125	18 009
Garanties reçues et sûretés	204 843	190 159
Pour actifs dépréciés ou échus mais non acquittés	4 619	5 191
Actifs non financiers	4 306	4 012
Actifs financiers	313	1 179
Pour actifs non dépréciés ni échus mais non acquittés	200 224	184 968
Actifs non financiers	135 453	145 253
Actifs financiers	64 770	39 715
Autres engagements		
Octroyés	134	650
De manière irrévocable	92	625
De manière révocable	42	25
Reçus	69	238

- La juste valeur des garanties financières est basée sur la valeur de marché disponible. La juste valeur des garanties non financières repose sur la valeur au moment de la contraction du prêt (par exemple le montant de l'inscription hypothécaire) ou sur le cautionnement personnel.
- KBC Groupe SA garantit irrévocablement et inconditionnellement tous les engagements existant au 31 décembre 2008 (*all sums, indebtedness, obligations and liabilities outstanding*), énumérés à la Section 5 c du *Companies Amendment Act* irlandais, des entreprises irlandaises mentionnées ci-après. La garantie permet à ces entreprises d'être dispensées de

certaines obligations de publication en vertu de la section 17 du *Companies Amendment Act 1986* irlandais :

- KBC Asset Management International Limited
- KBC Asset Management Limited
- KBC Financial Services (Ireland) Limited
- KBC Fund Managers Limited
- Eperon Asset Management Limited

ANNEXE 37 : LOCATION

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Créances résultant de contrats de location-financement		
Investissement brut dans des contrats de location-financement, à recevoir	7 873	8 004
Jusqu'à 1 an	2 385	2 416
Plus de 1 an à 5 ans	4 087	4 204
Plus de 5 ans	1 401	1 384
Produits financiers futurs non acquis de contrats de location-financement	988	1 200
Investissement net dans des contrats de location-financement	6 883	6 765
Jusqu'à 1 an	2 101	2 057
Plus de 1 an à 5 ans	3 726	3 704
Plus de 5 ans	1 055	1 004
Dont valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	9	7
Cumul des réductions de valeur sur créances de leasing irrécouvrables	35	108
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	17	16
Créances résultant de contrats de location simple		
Montant des loyers minimums futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables	91	698
Jusqu'à 1 an	26	212
Plus de 1 an à 5 ans	55	453
Plus de 5 ans	9	33
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	0	2

- Il n'existe aucun cas important dans lequel KBC intervient en qualité de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple et d'un contrat de location-financement.
- Conformément aux dispositions de l'IFRIC 4, aucun contrat de location simple ou de location-financement incorporé dans d'autres contrats n'a été constaté.
- Location-financement : la location-financement est en majeure partie fournie par des sociétés distinctes principalement actives en Europe centrale, occidentale et orientale. KBC propose divers produits de location-financement, allant du leasing d'équipement et de véhicu-

les au *vendor finance*, en passant par le leasing immobilier. Le leasing d'équipement et de véhicules est proposé en Belgique par le réseau d'agences du groupe KBC, tandis que le *vendor finance* est destiné aux producteurs et fournisseurs.

- Les contrats de location simple portent essentiellement sur la location *full service* de voitures et sont vendus tant par le réseau d'agences de KBC Bank et CBC Banque que par une équipe de vente interne. La location *full service* se développe également en Europe centrale et orientale.

ANNEXE 38 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En millions d'EUR	2007	2008
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES, À L'EXCEPTION DES ADMINISTRATEURS		
Actifs	1 698	23 385
Prêts et avances	738	1 015
Avances en compte courant	0	24
Prêts à terme	738	991
Location-financement	0	0
Prêts à tempérament	0	0
Prêts hypothécaires	0	0
Instruments de capitaux propres	246	208
À des fins de transaction	6	5
À des fins d'investissement	240	203
Autres créances	713	22 162
Passifs	557	1 878
Dépôts	541	501
Dépôts	536	376
Autres	5	125
Autres passifs financiers	2	1
Dettes représentées par un titre	2	1
Dettes subordonnées	0	0
Paiements en actions	0	0
Attribuées	0	0
Exercées	0	0
Autres passifs	15	1 376
Compte de résultats	-49	739
Revenus nets d'intérêts	8	737
Primes brutes acquises	0	0
Revenus de dividendes	6	13
Revenus nets de commissions	-8	1
Autres revenus nets	9	24
Frais généraux administratifs	-64	-36
Garanties		
Garanties fournies par le groupe	0	0
Garanties reçues par le groupe	0	0
TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS		
Rémunérations allouées aux administrateurs ou partenaires de l'entreprise consolidante en raison de leurs fonctions dans cette entreprise, dans ses filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite attribuées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	12	8
Ventilation par administrateur		
Membres du Comité de direction du Groupe	5	3
Autres membres	7	5
Ventilation selon le type de rémunération		
Avantages à court terme	10	5
Avantages postérieurs à l'emploi	3	2
Régimes à prestations définies	3	2
Régimes à cotisations définies	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0
Options sur actions, en unités		
Au début de l'exercice	67 800	62 700
Attribuées	4 600	7 300
Exercées	-9 700	-6 000
Modification de la composition du Conseil d'administration	0	0
Au terme de l'exercice	62 700	64 000
Avances et prêts attribués aux administrateurs et partenaires	4	3

• Après élimination des transactions avec les filiales consolidées, il reste principalement les transactions avec les entreprises associées (dont NLB avec environ 0,5 milliard d'euros sous les créances et environ 4 millions d'euros sous les dettes), les transactions avec les *special purpose vehicles* non consolidés, les opérations avec KBC Ancora, Cera SCRL, MRBB, les fonds de pension et les administrateurs du groupe et, depuis 2008, l'État belge (cf. transac-

tion de renforcement du capital à l'Annexe 35) avec environ 22,5 milliards d'euros sous les créances et environ 1,5 milliard d'euros sous les dettes.

- Toutes les transactions avec les parties liées s'effectuent *at arm's length*.
- Il n'y a pas eu d'autres transactions corporelles avec des entreprises associées que celles figurant dans le tableau.

• En 2008, KBC Groupe SA et ses filiales ont versé ensemble 13 802 658 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre des missions de contrôle ordinaires. La rémunération versée en 2008 pour les autres services s'élevait à 2 824 339 euros, répartis comme suit :

- autres missions de contrôle : 1 250 402 euros ;
- missions de conseil fiscal : 381 907 euros ;
- autres missions que le révisorat : 1 192 030 euros.

ANNEXE 40 : LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe	Division ¹	Activité
KBC BANK				
Filiales consolidées par intégration globale				
Absolut Bank	Moscou – RU	95,00	ECOR	Établissement de crédit
Banque Diamantaire Anversoise SA	Anvers – BE	100,00	MB	Établissement de crédit
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Établissement de crédit
Centea SA	Anvers – BE	99,56	B	Établissement de crédit
CIBANK AD (ancienne Economic and Investment Bank AD)	Sofia – BG	77,09	ECOR	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (Tchéquie)	Prague – CZ	100,00	ECOR	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	ECOR	Établissement de crédit
Fin-Force SA	Bruxelles – BE	90,00	CG	Traitement des transactions financières
Istrobanka a.s.	Bratislava – SK	100,00	ECOR	Établissement de crédit
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Asset Management
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	100,00	B et MB	Établissement de crédit
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	100,00	MB	Établissement de crédit
KBC Bank Funding LLC & Trust (groupe)	New York – US	100,00	MB	Émission d'actions de préférence
KBC Bank Ireland Plc (ancienne IIB Bank Plc.)	Dublin – IE	100,00	MB	Établissement de crédit
KBC Bank Nederland NV	Rotterdam – NL	100,00	MB	Établissement de crédit
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	100,00	MB	Clearing
KBC Commercial Finance	Bruxelles – BE	100,00	MB	Factoring
KBC Credit Investments SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Investissements en titres liés aux crédits
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	100,00	MB	Octroi de crédit
KBC Financial Products (groupe)	Diverses localisations	100,00	MB	Négoce d'actions et de dérivés
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	100,00	MB	Émission d'obligations
KBC Lease (groupe)	Diverses localisations	100,00	MB	Leasing
KBC Peel Hunt Limited	Londres – GB	99,99	MB	Société de Bourse, corporate finance
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Capital-risque
KBC Real Estate SA	Zaventem – BE	100,00	MB	Immobilier
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Société de Bourse, corporate finance
K&H Bank Rt.	Budapest – HU	100,00	ECOR	Établissement de crédit
Kredyt Bank SA	Varsovie – PL	80,00	ECOR	Établissement de crédit
Entreprises associées				
Nova Ljubljanska banka d.d. (groupe) ²	Ljubljana – SI	30,57	ECOR	Établissement de crédit
KBC ASSURANCES				
Filiales consolidées par intégration globale				
ADD SA	Heverlee – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
Assurisk SA	Luxembourg – LU	100,00	MB	Compagnie d'assurances
ČSOB Pojišť'ovna (Tchéquie)	Pardubice – CZ	100,00	ECOR	Compagnie d'assurances
ČSOB Poist'ovňa a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	ECOR	Compagnie d'assurances
DZI Insurance	Sofia – BG	89,53	ECOR	Compagnie d'assurances
Fidea SA	Anvers – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
Groupe VAB	Zwijndrecht – BE	74,81	B	Assistance voiture
K&H Insurance Rt.	Budapest – HU	100,00	ECOR	Compagnie d'assurances
KBC Banka A.D. (ancienne A Banka A.D.)	Belgrade – RS	100,00	ECOR	Établissement de crédit
KBC Assurances SA	Leuven – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
Secura SA	Bruxelles – BE	95,04	MB	Compagnie d'assurances
VITIS Life Luxembourg SA	Luxembourg – LU	99,99	EPB	Compagnie d'assurances
TUIr WARTA SA	Varsovie – PL	100,00	ECOR	Compagnie d'assurances
Filiales consolidées par intégration proportionnelle				
NLB Vita d.d. ²	Ljubljana – SI	50,00	ECOR	Compagnie d'assurances

ANNEXE 40 : LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Division ¹	Activité
KBL EPB					
Filiales consolidées par intégration globale					
Brown Shipley & Co Ltd.	Londres – GB	99,91		EPB	Établissement de crédit
KBL Richelieu Banque Privée (fusion de KBL France SA et Richelieu Finance)	Paris – FR	99,91		EPB	Établissement de crédit
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	99,91		EPB	Établissement de crédit
Kredietbank (Suisse) SA	Genève – CH	99,90		EPB	Établissement de crédit
Merck Finck & Co.	Munich – DE	99,91		EPB	Établissement de crédit
Puilaetco Dewaay Private Bankers SA	Bruxelles – BE	99,91		EPB	Établissement de crédit
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	99,91		EPB	Établissement de crédit
KBC GROUPE SA (autres filiales directes)					
Filiales consolidées par intégration globale					
KBC Global Services SA (anciennement KBC Exploitation SA)	Bruxelles – BE	100,00		CG	Structure de communauté d'intérêt
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	100,00		CG	Holding

1 Abréviations : B = Belgique, ECOR = Europe centrale, orientale et Russie, MB = Merchant Banking, EPB = European Private Banking, CG = Centre de groupe.

2 Inclus dans les postes Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées et Passifs liés aux activités abandonnées.

- Une liste complète des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées au 31 décembre 2008 est disponible sur le site www.kbc.com (profil de l'entreprise/structure du groupe).

ANNEXE 41 : PRINCIPALES MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société mère	Entreprise	Méthode d'intégration	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Commentaires
			31-12-2007	31-12-2008	
Ajouts					
KBC BANK	Absolut Bank	Intégration globale	95,00	95,00	En compte de résultats à partir du 2e semestre 2007
KBC BANK	CIBANK AD	Intégration globale	75,58	77,09	En compte de résultats à partir de 2008
KBC BANK	ČSOB a.s. (Slovaquie)	Intégration globale	–	100,00	Scission de ČSOB Tchéquie à partir de 2008
KBC BANK	Istrobanka a.s.	Intégration globale	–	100,00	En compte de résultats à partir du 2e semestre 2008
KBL EPB	Richelieu Finance	Intégration globale	–	99,91	En compte de résultats à partir du 2e trimestre 2008 ; fusion avec KBL France donnant naissance à KBL Richelieu Banque Privée
Sorties					
Néant					
Variations du pourcentage de participation					
KBC BANK	Nova Ljubljanska banka	Mise en équivalence	34,00	30,57	Réduction du pourcentage de participation à la suite de l'augmentation de capital à laquelle KBC n'a pas participé

ANNEXE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont des événements favorables ou défavorables qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration en vue de leur publication. On distingue d'une part les événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements (événements qui confirment des situations qui existaient à la date de clôture) et d'autre part, les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements (événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture). Le premier type d'événement donne en principe lieu à un ajustement des états financiers de l'exercice précédant l'événement, tandis que le deuxième type n'influence en principe que les états financiers de l'exercice suivant.

Les principaux événements qui n'ont pas donné lieu à des ajustements après la date de clôture des comptes sont les suivants :

- 22 janvier 2009 : un nouveau renforcement de la base de capital des activités bancaires par une émission de capital de base non dilutive de 2 milliards d'euros, qui sera entièrement souscrite par le gouvernement flamand, qui s'engage également à octroyer une éventuelle facilité *stand-by* supplémentaire de 1,5 milliard d'euros, destinée à renforcer le capital des activités bancaires ou d'assurances du groupe. Résumé des conditions de la transaction de 2 milliards d'euros :

- Émetteur : KBC Groupe SA.
- Souscripteur : Région flamande (ou une entité juridique contrôlée par la Région flamande).
- Type de titres : titres de dette *sui generis* sans droit de vote, non cessibles et entièrement souscrits, considérés comme capital de base.
- Classification : *pari passu* avec les actions ordinaires et l'émission de capital de base de 3,5 milliards d'euros souscrite par la Société fédérale de Participations et d'Investissement en décembre 2008.
- Prix d'émission : 29,50 euros par titre.
- Taux du coupon : taux le plus élevé des deux suivants : (i) 2,51 euros par titre (soit un taux d'intérêt de 8,5%) ou (ii) 120% du dividende versé sur les actions ordinaires au titre de l'exercice 2009 (pour le versement des intérêts en 2010) et 125% du dividende versé sur les actions ordinaires au titre des exercices 2010 et suivants (pour le versement des intérêts en 2011 et ultérieurement). Pas de coupon si aucun dividende n'est versé.
- Durée : illimitée.
- Option de rachat : KBC Groupe SA a le droit de racheter à tout moment l'intégralité ou une partie des titres (sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle financier) à 150% du prix d'émission (44,25 euros) à payer comptant.
- La somme des titres émis sera intégrée dans les capitaux propres de KBC Groupe, tel qu'indiqué dans le bilan selon les normes IFRS.

Nom	KBC Groupe SA
Constitution	Le 9 février 1935 sous la raison sociale Kredietbank SA ; nom actuel depuis le 2 mars 2005
Pays de constitution	Belgique
Siège social	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
TVA	BE 0403.227.515
RPM	Bruxelles
Forme juridique	Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne ; la société est un holding financier inscrit auprès de la Commission bancaire, financière et des assurances.
Durée de la société	Indéterminée
Objet	La société est un holding financier qui a pour objet de détenir et de gérer directement ou indirectement des participations dans d'autres entreprises, dont – sans que l'énumération soit limitative – établissements de crédit, entreprises d'assurances et autres institutions financières. La société a aussi pour but de fournir des services de support aux tiers, en qualité de mandataire ou autrement, en particulier aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (article 2 des statuts).

Lieux où les documents accessibles au public peuvent être consultés

Les statuts de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles. Les comptes annuels sont déposés à la Banque nationale de Belgique. Les décisions en matière de nomination, démission et destitution de membres du Comité de direction et du Conseil d'administration sont publiées aux *Annexes du Moniteur belge*. Les avis financiers concernant la société ainsi que les convocations aux assemblées générales paraissent également dans la presse financière et/ou sur le site www.kbc.com. Les rapports annuels de la société peuvent être obtenus à son siège social. Ils sont envoyés chaque année aux porteurs d'actions nominatives et aux personnes qui en font la demande.

Assemblée générale des actionnaires

Il est tenu, chaque année, une Assemblée générale au siège social de la société ou à un autre endroit annoncé dans la convocation, le dernier jeudi d'avril à 11 heures ou, si ce jour est férié, le dernier jour ouvrable précédent, à 16 heures.

Pour être admis à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions au porteur, d'obligations au porteur ou de warrants au porteur, et les détenteurs de certificats au porteur émis avec la collaboration de la société, sont tenus de déposer leurs titres au moins quatre jours ouvrables avant l'assemblée, au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation.

Les détenteurs d'actions nominatives, d'obligations nominatives, de warrants nominatifs ou de certificats nominatifs émis avec la collaboration de la société, doivent également notifier au siège social, dans le même délai et par écrit, leur intention de prendre part à l'Assemblée générale.

Les détenteurs de titres dématérialisés – actions, obligations, warrants ou certificats émis avec la collaboration de la société – désireux d'être admis à l'Assemblée générale doivent, au moins quatre jours ouvrables avant l'assemblée, déposer au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation un certificat établi par le titulaire de compte reconnu ou par la chambre de compensation, attestant de la non-disponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée générale.

Les détenteurs d'obligations, de warrants et de certificats émis avec la collaboration de la société ont le droit d'assister à l'Assemblée générale mais uniquement avec voix consultative.

Par dérogation aux dispositions du présent article, le Conseil d'administration peut décider que pour être admis à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions, d'obligations, de warrants ou de certificats émis avec la collaboration de la société doivent prouver qu'ils détiennent les titres à la date d'enregistrement à 24 heures, quel que soit le nombre de titres en leur possession à la date de l'Assemblée générale. Cette date d'enregistrement doit se situer entre le quinzième jour et le cinquième jour ouvrable précédant la date de l'Assemblée générale. Le nombre de titres détenus par chaque porteur de titres à la date d'enregistrement à 24 heures est inscrit dans un registre désigné par le Conseil d'administration. La convocation à l'Assemblée générale doit mentionner la date d'enregistrement ainsi que la procédure à suivre par les détenteurs de titres pour se faire enregistrer.



Comptes annuels non consolidés



Contexte

Les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA sont présentés ici dans une version abrégée. Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels non consolidés, le rapport du Conseil d'administration et le rapport du commissaire sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande adressée à :

KBC Groupe SA, Investor Relations – IRO
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Le commissaire a attesté sans réserve les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels non consolidés ont été établis conformément aux normes comptables belges (B-GAAP). Ils ne sont donc pas comparables aux données établies selon les normes IFRS qui figurent dans les autres chapitres du présent rapport annuel.

Bilan, résultats, affectations et prélèvements (B-GAAP, non consolidé)

Bilan non consolidé après répartition du bénéfice, basé sur les normes comptables belges

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Actifs immobilisés	9 532	13 771
Immobilisations financières	9 532	13 771
Entreprises liées	9 521	13 760
Participations	9 266	13 510
Créances	254	250
Entreprises avec lien de participation	11	11
Participations	1	1
Créances	10	10
Actifs circulants	1 289	371
Stocks et commandes en cours	11	0
Créances à un an au plus	76	2
Créances commerciales	43	0
Autres créances	33	2
Placements de trésorerie	1 115	317
Actions propres	1 020	317
Autres placements	95	0
Valeurs disponibles	70	33
Comptes de régularisation	14	19
Total de l'actif	10 822	14 142
Capitaux propres	8 271	9 251
Capital	1 235	1 244
Capital souscrit	1 235	1 244
Primes d'émission	4 158	4 332
Réserves	1 335	1 445
Réserves légales	123	124
Réserves indisponibles	1 021	318
Réserves immunisées	189	190
Réserves disponibles	0	812
Bénéfice reporté	1 543	2 230
Provisions et impôts différés	7	0
Provisions pour risques et charges	7	0
Dettes	2 543	4 890
Dettes à plus d'un an	858	4 732
Dettes financières	858	4 732
Emprunts subordonnés	0	3 500
Emprunts obligataires non subordonnés	351	782
Établissements de crédit	0	0
Autres prêts	507	450
Dettes à un an au plus	1 645	110
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	20	0
Dettes financières	199	84
Autres prêts	199	84
Dettes commerciales	13	2
Dettes fiscales, salariales et sociales	66	2
Impôts	0	1
Rémunérations et charges sociales	66	2
Autres dettes	1 346	22
Comptes de régularisation	40	48
Total du passif	10 822	14 142

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Charges		
A Charges des dettes	62	79
B Autres charges financières	3	1
C Services et biens divers	80	44
D Rémunérations, charges sociales et pensions	294	8
F Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	0	0
G 1) Réductions de valeur sur immobilisations financières	18	0
2) Réductions de valeur sur actifs circulants	14	952
I Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	0
K Impôts	37	5
L Bénéfice de l'exercice	2 425	797
Total	2 933	1 886
N Bénéfice de l'exercice à affecter	2 425	797
Produits		
A Produits des actifs financiers	2 504	1 843
B Produits des actifs circulants	54	30
C Autres produits financiers	3	2
D Produits d'exploitation	364	2
G 1) Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	3	0
H Reprise de provisions pour risques et charges	2	7
I 2) Plus-value sur la réalisation d'immobilisations financières	3	2
J Produits exceptionnels	0	0
[M Prélèvements sur les réserves immunisées]	0	0
Total	2 933	1 886

Affectations et prélèvements, basés sur les normes comptables belges

En millions d'EUR	31-12-2007	31-12-2008
Bénéfice à affecter	3 794	2 340
Bénéfice de l'exercice à affecter	2 425	797
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1 369	1 543
Affectation aux capitaux propres	933	110
Aux réserves légales	0	1
Aux autres réserves	933	109
Bénéfice à affecter	1 543	2 230
Bénéfice à distribuer	1 318	0
Rémunération du capital	1 295	0
Administrateurs ou gérants	1	0
Autres ayants droit, participation des travailleurs	22	0

Il est proposé à l'Assemblée générale que le bénéfice à affecter de 2 340 millions d'euros pour 2008 soit réparti comme indiqué dans le tableau. Aucun dividende n'est payé pour l'exercice 2008.

Annexes (B-GAAP, non consolidé)

ANNEXE 1 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (B-GAAP, NON CONSOLIDÉ)

En millions d'EUR	Participations dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Participations dans des entreprises avec lien de participation	Créances sur des entreprises avec lien de participation
Valeur comptable au 31-12-2007	9 266	254	1	10
Acquisitions en 2008	4 286	0	0	0
Cessions en 2008	-43	-4	0	0
Autres mutations en 2008	0	0	0	0
Valeur comptable au 31-12-2008	13 510	250	1	10

Les participations dans des entreprises liées de KBC Groupe SA concernent principalement KBC Bank SA (99,99%), KBC Assurances SA (99,99%), KBL European Private Bankers SA (KBL EPB, 91,49% – sans les actions KBL EPB détenues par Kredietcorp SA), KBC Global Services SA (99,99%) et KBC Asset Management SA (48,14%). Les principales modifications par rapport au 31 décembre 2007 concernent la souscription aux augmentations de capital de KBC Bank SA (2 250 millions d'euros), KBC Assurances SA (500 millions d'euros et 1 250 millions d'euros) et KBC Global Services SA (100 millions d'euros), l'augmentation de capital de KBC Bank SA

par apport des créances résultant du remboursement d'ORA à l'échéance finale (186 millions d'euros) et la cession de KBC Real Estate SA à KBC Bank SA (-43 millions d'euros).

Les créances sur des entreprises liées concernent un prêt perpétuel subordonné à KBC Bank SA, d'un montant de 250 millions d'euros.

Les créances sur des entreprises avec lien de participation concernent la souscription partielle de KBC Groupe SA à un emprunt obligataire émis en 2005 par Nova Ljubljanska banka.

ANNEXE 2 : MUTATIONS DES CAPITAUX PROPRES (B-GAAP, NON CONSOLIDÉ)

En millions d'EUR	31-12-2007	Augmentation de capital pour le personnel	Conversion d'ORA et exercice de warrants	Autres	Mise en réserve du bénéfice	31-12-2008
Capital	1 235	0	9	0	0	1 244
Primes d'émission	4 158	1	173	0	0	4 332
Réserves	1 335	0	0	109	1	1 445
Résultat reporté	1 543	0	0	-109	796	2 230
Capitaux propres	8 271	1	182	0	797	9 251

ANNEXE 3 : ÉVOLUTION DÉTAILLÉE DU CAPITAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION (B-GAAP, NON CONSOLIDÉ)

Au 31 décembre 2008, le capital social souscrit de la société s'élevait à 1 244 334 873 euros. Le capital social, qui est entièrement libéré, a augmenté de 9 178 503 euros au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2008, le capital social était représenté par 357 752 822 actions. À cette

date, il y avait 58 119 134 strips VVPR. Parmi les 2 637 501 actions qui ont été émises en 2008, 2 572 876 n'ont droit au dividende qu'à partir de l'exercice 2009.

En EUR	Date	Capital	Primes d'émission	Nombre d'actions
Apport d'ORA 1998–2008	30-03-2007	1 234 732 276	4 149 003 198	363 223 178
Annulation d'actions propres	27-04-2007	1 234 732 276	4 149 003 198	354 993 455
Apport d'ORA 1998–2008	29-06-2007	1 234 751 743	4 149 375 478	354 999 049
Apport d'ORA 1998–2008	28-09-2007	1 234 767 668	4 149 680 010	355 003 625
Augmentation de capital pour le personnel	28-12-2007	1 235 153 499	4 158 143 903	355 114 496
Apport d'ORA 1998–2008	31-12-2007	1 235 156 370	4 158 198 806	355 115 321
Apport d'ORA 1998–2008	31-03-2008	1 235 168 055	4 158 422 282	355 118 679
Apport d'ORA 1998–2008	30-06-2008	1 235 182 073	4 158 690 345	355 122 707
Apport d'ORA 1998–2008	30-09-2008	1 235 381 264	4 162 499 601	355 179 946
Apport d'ORA 1998–2008	01-12-2008	1 244 167 297	4 330 519 850	357 704 668
Augmentation de capital pour le personnel	31-12-2008	1 244 334 873	4 331 754 518	357 752 822

Principales modifications de l'exercice 2008

- Au cours de l'exercice 2008, 48 154 actions nouvelles du type VVPR ont été émises à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé et réservée aux membres du personnel de KBC Groupe SA et de certaines filiales belges. Le droit de préférence des anciens actionnaires a par conséquent été supprimé. Les actions ont été émises au prix de 29,12 euros et restent bloquées pendant deux ans. Par cette augmentation de capital, le groupe vise à resserrer les liens avec son personnel. Vu le faible montant de l'augmentation de capital, les conséquences financières pour les anciens actionnaires sont extrêmement limitées.
- Au cours de l'exercice, il a été procédé à la création de 64 625 actions nouvelles du type VVPR, par l'apport intermédiaire les 31 mars 2008, 30 juin 2008 et 30 septembre 2008 d'un

nombre équivalent d'ORA 1998–2008 (obligations subordonnées obligatoirement remboursables en actions KBC Groupe SA). L'échéance finale de ces ORA était le 30 novembre 2008 et conformément aux conditions d'émission, les 2 524 722 ORA encore en circulation ont toutes été apportées au capital de KBC Groupe SA au 1^{er} décembre. Pendant l'exercice 2008, un total de 2 589 347 actions nouvelles du type VVPR a par conséquent été créé par l'apport d'ORA et le nombre d'ORA a été ramené à zéro.

Le mandat concernant le capital autorisé peut encore être exercé jusqu'au 17 juin 2012 à concurrence de 199 446 593 euros. En se basant sur une valeur fractionnelle de 3,48 euros par action, 57 312 239 actions nouvelles KBC Groupe SA au maximum peuvent donc encore être émises en vertu de ce mandat.

Le tableau présente l'actionnariat tel qu'il ressort des déclarations reçues dans le cadre :

- de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé ;
- des articles 631 et 632 du Code belge des sociétés.

Actionnariat, déclarations conformes à la loi du 2 mai 2007

	La déclaration concerne la situation au ...	Adresse	Nombre d'actions KBC (par rapport à la somme des actions existant au moment de la déclaration)
KBC Ancora SCA	1 ^{er} septembre 2008	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	82 216 380 (23,15%)
Cera SCRL	1 ^{er} septembre 2008	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	25 903 183 (7,29%)
MRBB SCRL	1 ^{er} septembre 2008	Diestsevest 40, 3000 Leuven, Belgique	42 562 675 (11,99%)
Autres actionnaires de référence	1 ^{er} septembre 2008	P.a. Ph. Vlerick, Ronsevaalstraat 2, 8510 Bellegem, Belgique	39 867 989 (11,23%)
Sociétés du groupe KBC	1 ^{er} septembre 2008	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	18 240 777 (5,14%)

Actionnariat 31-12-2008, déclaration conforme au Code belge des sociétés

	Adresse	Nombre d'actions KBC
Assurisk SA	Avenue de la Gare 8-10, 1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	300
KBC Bank SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	3 920 845
KBC Investments Limited	111 Old Broad Street, EC2N 1FP London, Royaume-Uni	20 459
KBC Securities SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	18 879
VITIS Life Luxembourg SA	Boulevard Royal 7, BP 803, 2018 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	2 400
Total		3 962 883
<i>En pourcentage du nombre total d'actions</i>		<i>1,1%</i>

Des informations relatives aux (mutations des) actions KBC de KBC Groupe SA sont fournies au chapitre Structure, stratégie et informations aux actionnaires, à la rubrique L'action KBC en 2008. La valeur fractionnelle moyenne de l'action KBC en 2008 s'élevait à 3,48 euros.

Actions propres détenues par KBC Groupe SA, 31-12-2008

	Adresse	Nombre d'actions KBC
KBC Groupe SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	14 253 502

ANNEXE 5 : BILAN

Au 31 décembre 2008, les placements de trésorerie s'élevaient à 317 millions d'euros. Le recul par rapport au 31 décembre 2007 (-798 millions d'euros) résulte d'une diminution des placements à terme (-95 millions d'euros) et des actions propres (-703 millions d'euros). Ce dernier élément est essentiellement imputable au rachat de 2 924 265 actions propres pour un montant de 253 millions d'euros, d'une part, et à la valorisation *lower of cost or market* (LOCOM) de l'ensemble du portefeuille pour -952 millions d'euros, d'autre part.

Les Dettes à plus d'un an ont en fin de compte augmenté de 3 874 millions d'euros, essentiellement en raison de la souscription par la Société fédérale de Participations et d'Investissement aux *Yield Enhanced Securities* émises par KBC Groupe SA (3 500 millions d'euros) et de l'émission d'un Emprunt obligataire Credit Linked (300 millions d'euros).

Les Dettes financières à un an au plus ont régressé de 115 millions d'euros, grâce surtout à une diminution du *commercial paper* émis (-160 millions d'euros). La diminution des Autres dettes (-1 324 millions d'euros) est essentiellement attribuable au paiement du dividende au cours de l'exercice 2008.

ANNEXE 6 : RÉSULTATS

Début 2008, une unité TVA a été introduite au sein du groupe KBC, avec pour représentant permanent KBC Global Services SA. Ceci a eu pour conséquence la suppression de la structure de communauté d'intérêt, auparavant en place au sein de KBC Groupe SA. Les activités ont été transférées à KBC Global Services SA. Les collaborateurs de la structure de communauté d'intérêt ont par conséquent été mutés de KBC Groupe SA à KBC Global Services SA, ce qui explique la baisse considérable des charges d'exploitation et des produits d'exploitation.

Pour 2008, le bénéfice net de KBC Groupe SA atteint 797 millions d'euros. Les principaux produits sont les revenus de dividendes de KBC Bank SA, KBC Assurances SA, KBC Asset Management SA, Kredietbank SA Luxembourgeoise, Kredietcorp SA et Gebema SA, soit un montant total de 1 827 millions d'euros. La diminution de 664 millions d'euros par rapport à 2007 est essentiellement imputable au versement d'un dividende moins important par KBC Bank SA et Kredietbank SA Luxembourgeoise.

Les principales charges concernent des réductions de valeur sur actions propres (952 millions d'euros) et des charges de dettes (79 millions d'euros).

ANNEXE 7 : RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

En 2008, KBC Groupe SA a versé 76 628 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre de missions de contrôle ordinaires. La rémunération versée pour les autres services s'élevait à 339 306 euros, répartis comme suit :

- autres missions de contrôle : 25 055 euros ;
- autres missions que les missions de contrôle : 314 251 euros.

ANNEXE 8 : CONFLIT D'INTÉRÊTS

Nous renvoyons au chapitre Gouvernance d'entreprise, à la rubrique Conflits d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés.

ANNEXE 9 : PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Nous renvoyons au chapitre Structure, stratégie et informations aux actionnaires, sous L'action KBC en 2008.

Bénéfice par action, base	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres].
Bénéfice par action, dilué	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, corrigé des dépenses d'intérêts (après impôts) sur obligations librement remboursables en actions] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres, plus l'effet diluant des options et obligations librement remboursables en actions].
Capitalisation boursière	[cours de clôture de l'action KBC] x [nombre d'actions ordinaires].
Capitaux propres par action	[capitaux propres des actionnaires, à l'exclusion des instruments de capital de base sans droit de vote] / [nombre d'actions ordinaires et d'obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres (en fin de période)].
Dividende par action	[dividende distribué] / [nombre d'actions donnant droit au dividende en fin de période].
Gearing ratio	[somme des capitaux propres consolidés de KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB, KBC Global Services et KBC Asset Management (part détenue par le groupe KBC)] / [capitaux propres consolidés du groupe KBC].
Ratio (Core) Tier 1, activités bancaires	[capital Tier 1] / [volume total pondéré des risques]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques. Pour le calcul du ratio Core Tier 1, le numérateur exclut les instruments hybrides.
Ratio CAD, activités bancaires	[capitaux propres réglementaires] / [volume total pondéré par le risque]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio charges/produits	[charges d'exploitation des activités bancaires] / [total des produits des activités bancaires]. Les activités bancaires sont définies comme la somme des activités de la banque et de European Private Banking.
Ratio combiné (assurances dommages)	[charge de sinistres nette / primes nettes acquises] + [charges nettes / primes nettes émises].
Ratio de couverture	[réductions de valeur individuelles sur crédits non-performing] / [encours des crédits non-performing]. Pour la définition de non-performing, voir Ratio non-performing. Au besoin, les réductions de valeur individuelles pour crédits performing et les réductions de valeur constituées sur la base du portefeuille peuvent être ajoutées au numérateur.
Ratio de mise en réserve, assurances	[provisions nettes moyennes pour sinistres à payer Non-vie] / [primes nettes acquises Non-vie].
Ratio de pertes sur crédits	[variation nette des réductions de valeur pour risques de crédit individuelles et basées sur le portefeuille] / [encours moyen du portefeuille de crédits]. Le portefeuille de crédits est défini au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio de solvabilité, activités d'assurances	[capital de solvabilité disponible] / [capital de solvabilité requis]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio de solvabilité, groupe	[capital de solvabilité disponible du groupe KBC] / [capital de solvabilité requis de KBC Bank, KBL EPB, du holding (après déduction des transactions interentreprises entre ces entités) et de KBC Assurances regroupés].
Ratio non-performing	[encours des crédits non-performing (prêts dont les intérêts ou les remboursements du principal présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours)] / [encours total du portefeuille de crédits].
Rendement des capitaux propres	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [capitaux propres moyens des actionnaires, à l'exclusion de la réserve pour réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments de capital de base sans droit de vote].
Rendement des capitaux propres attribués, d'une division	[bénéfice après impôts, y compris intérêts de tiers, d'une division, adapté afin de tenir compte des capitaux propres attribués au lieu des capitaux propres effectifs] / [capitaux propres attribués moyens de la division]. Le bénéfice net d'une division est la somme des bénéfices nets de toutes les entreprises qui en font partie, adapté en fonction des frais généraux centraux attribués et des charges de financement du goodwill payé. Le capital attribué à une division est fondé sur un ratio Tier 1 de 8,5% (dans le cadre de Bâle II) pour les activités bancaires et un ratio de solvabilité de 200% pour les activités d'assurances. En ce qui concerne les activités bancaires, le capital Tier 1 attribué inclut aussi bien du capital de base (75%) que du capital hybride (25%). Pour l'ensemble des activités d'assurances, le capital de solvabilité attribué consiste exclusivement en capital de base. Dans le calcul du rendement des capitaux propres attribués, l'on trouve uniquement du capital de base au dénominateur.

Pour tout complément d'informations sur les produits, les services et les publications du groupe KBC, le public est invité à s'adresser au KBC-Telecenter les jours ouvrables de 8 à 22 heures et le samedi et les jours de fermeture des banques de 9 à 17 heures.
Tél. 078 152 154 (français, anglais, allemand), 078 152 153 (néerlandais)
kbc.telecenter@kbc.be

Les actionnaires et la presse peuvent en outre s'adresser au Service Presse et à notre Investor Relations Office. Les adresses de ces services sont reprises au chapitre Structure, stratégie et informations aux actionnaires, qui contient également un calendrier financier.

Rédaction : Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
Révision linguistique, traduction, concept et design : Communication – CMM, Brusselsesteenweg 100, 3000 Leuven, Belgique
Photos : www.gregsmolders.be
Impression : Van der Poorten, Diestsesteenweg 624, 3010 Leuven, Belgique
Éditeur responsable : KBC Groupe SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Ce rapport annuel est imprimé sur papier non polluant.